00031955

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-1.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

uuc
b
4

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME X.

IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, 8.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364 — 1477.

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DES ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE TURIN.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.
QUINTILIEN.

NOUVELLE ÉDITION.

31955

PARIS.

DELLOYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PLACE DE LA BOURSE, 13.

DUFÉY, libraire, RUE DES MARAIS S. G., 17.

Ve LE NORMANT, libraire, RUE DE SEINE, 8.

M DCCC XXXIX.

1839

F8944.025
Rao/His
31955
DD

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRE.

Alliance des Suisses et de l'Autriche. — Révolte du pays de Ferette. — Procès du sire de Hagenbach. — Le comte Henri de Wurtemberg prisonnier. — Réconciliation du roi et du connétable. — Saisie de l'Anjou. — Sédition à Bruges. — Affaire du Roussillon. — Lettres du roi au sire du Lude. — Traité du Duc et du roi d'Angleterre. — Siége de Neuss. — Guerre en Alsace. — Négociations du roi avec les Suisses. — Bataille d'Héricourt. — Héraut d'Angleterre envoyé au roi. — Conduite du duc de Bretagne. — Lettres du roi à monsieur de Comminges. — Les Anglais menacent de descendre en France. — Suite du siége de Neuss. — Succession de Castille. — Prise de Perpignan. — Instructions données par le roi. — Paix avec la maison d'Aragon. — Négociations avec le roi René. — Le duc de Lorraine déclare la guerre au Duc. — Négociations du roi et de l'empereur. — Apologue de l'ours et des chasseurs. — Suite du siége de Neuss. — Le roi commence la guerre. — Levée du siége de Neuss.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1474 — 1475.

Le duc de Bourgogne n'était pas arrivé au terme de son voyage, que déjà les projets formés contre lui étaient accomplis. Son imprudence avait rendu possible l'alliance surprenante des Suisses et de la maison d'Autriche. Cent cinquante ans des guerres les

soumis; mais dans leur humble simplicité ils témoignaient au descendant de leurs anciens princes une joie affectueuse, une sorte de reconnaissance, et non point une allégresse hautaine et triomphante. De sorte qu'au milieu de son ancien domaine, non loin de tous ces champs de bataille où étaient tombés le duc Léopold et un si grand nombre de ses chevaliers, le duc Sigismond, sans méfiance et sans nul appareil de guerre, ayant pour toute suite les magistrats de Zurich, oubliant les souvenirs de haine des anciens temps, était environné des habitans de Schwitz, de Zug, de Glaris, de Zurich, qui venaient le complimenter, et même lui offrir des présens, selon les vieux usages du pays.

Pendant que les nouveaux alliés se réjouissaient ainsi et célébraient à Einsiedlen les fêtes de Pâques, tout était déjà en rumeur dans la Haute-Alsace et le comté de Feretté. Le 3 avril, l'alliance avait été publiée. Le duc Sigismond commença par envoyer signifier au duc de Bourgogne que le montant de la créance était à sa disposition dans la ville de Bâle, et qu'ainsi les pays donnés en gage devaient rentrer sous la puissance de leur seigneur naturel. Déjà les habitans de Strasbourg avaient remis au duc des lettres

de crédit sur leurs confrères les marchands de Bâle, jusqu'à concurrence de la portion qu'ils avaient promis d'avancer.

Il fallait quelques jours avant d'avoir la réponse du duc de Bourgogne; mais l'esprit des gens du pays était si animé, que la seule assurance d'être soutenus par les seigneurs, les Suisses et le roi de France leur suffit pour se délivrer sans attendre aucun secours. Pierre de Hagenbach, à la nouvelle de cette alliance, avait bien vu quel danger il allait courir; il résolut de mettre des garnisons dans les forteresses et les villes fermées, de les défendre vaillamment, et d'attendre ainsi que le duc de Bourgogne pût venir avec une armée les délivrer et reprendre le pays[1]. Dans ce dessein, après avoir muni fortement Thann, il se rendit à Brisach, où il arriva pendant l'office du Vendredi-Saint, à la tête de sa troupe de Flamands et de Lombards, au bruit des trompettes et des tambours. Il entra dans l'église, interrompit le curé pendant qu'il lisait la Passion, et le força à recommencer pour lui le service divin.

Einsisheim avait chassé sa garnison bourguignonne et fermé ses portes. Pierre de Hagenbach,

[1] Muller. — Specklin.

dans la nuit du dimanche de Pâques, sortit avec sa troupe pour aller surprendre cette ville : « Nous leur donnerons la bénédiction pascale », disait-il, se raillant toujours de tout ce que chacun respectait. Dans un pays où tout le monde était contre lui, il devait peu compter sur le secret de son entreprise. Les gens d'Einsisheim furent prévenus. La sentinelle du clocher vit les Bourguignons s'avancer aux premiers rayons du matin. Le tocsin fut sonné ; chaque habitant s'arma et courut aux remparts. Cependant Hagenbach voulut tenter l'assaut : pendant qu'il attaquait d'un côté, il fit en même temps dresser des échelles à un autre endroit qu'il connaissait bien, et qu'il espérait trouver sans défense. Déjà vingt de ses hommes étaient parvenus sur le mur ; heureusement les assiégés s'en aperçurent à temps et les rejetèrent dans le fossé.

Son projet sur Einsisheim ayant échoué, le gouverneur rentra en toute hâte à Brisach, avant que la nouvelle de son échec y fût parvenue, et ne songea plus qu'à s'y fortifier. Les habitans étaient à la grand'messe : sans respect pour la sainteté du jour, il ordonna que tous, quel que fût leur état, leur âge ou leur sexe, s'en allassent sur-le-champ travailler à creuser des ouvrages de

défense devant le pont. Cet ordre parut dur. D'ailleurs le bruit se répandit que le sire de Hagenbach, afin d'avoir assez de vivres pour se défendre long-temps et pour nourrir ses Lombards et ses Français, avait résolu de ne plus laisser rentrer ceux qu'il enverrait travailler, et de faire égorger ceux qui resteraient dans leurs maisons. On assurait même qu'il avait d'abord voulu exterminer tous les habitans, et que s'il avait pris un moyen un peu moins cruel, c'était parce que ses soldats avaient refusé de se charger d'un tel massacre. Cependant tout fut encore remis au lendemain.

Parmi les soldats de la garnison il y avait deux cents Allemands. Hagenbach ne s'assurait pas sur eux comme sur les étrangers; eux aussi étaient, comme les bourgeois, en grande méfiance et craignaient qu'on ne prît contre eux quelque résolution cruelle. Il y avait parmi eux un capitaine nommé Frédéric Voegelin, homme d'une pauvre mine et de petit état, car il n'était rien de plus que tailleur d'habits, mais de grand courage. Il se concerta avec son hôte; durant cette nuit, qui sembla bien longue à tous les pauvres habitans de Brisach, tremblant à chaque instant d'être égorgés, le mot fut donné à tous les bour-

geois et aux soldats allemands de se rendre en armes sur la place aussitôt que le tambour serait battu. Dès la pointe du jour, Voegelin, avec quelques uns de ses camarades, se rendit chez le gouverneur et lui dit : « Mes soldats veulent être « payés, ils ont tout dépensé, et il leur faut de « l'argent. — Ils auront de l'ordure sous le nez, « répliqua Hagenbach, et si tu t'avises de m'en « parler encore, je te ferai jeter à la rivière. » Alors Voegelin descendit et fit battre le tambour. Le gouverneur accourut aussitôt sur la place, l'épée nue, et voulut se jeter sur Voegelin; mais les soldats allemands avec leurs piques, les bourgeois, et même les femmes, armées de haches, de fourches, de broches se précipitèrent sur lui. Il se réfugia dans une maison voisine : on l'y poursuivit, et à grand'peine Voegelin le sauva de la fureur du peuple. Il fut conduit chez le bourgmestre.

Les Lombards et les Flamands de la garnison étaient encore dispersés dans leurs logemens. Ils n'avaient pas eu le temps de s'armer; ils ignoraient le langage du pays et ne savaient pas bien quel était le sujet de la querelle entre le sire de Hagenbach et les habitans. Ils se voyaient sans chef, exposés au massacre : ils entrèrent aussitôt en pourparler, témoignèrent qu'ils n'étaient

pour rien dans les cruautés du gouverneur, et demandèrent à se retirer avec leur bagage, ce qui leur fut accordé. Ainsi Brisach se trouvait libre. Le même jour les gens de Strasbourg sortirent et allèrent en armes se remettre en possession des domaines que le Duc avait injustement conquis sur eux.

Le duc Sigismond, voyant les choses se précipiter ainsi, n'attendit point la réponse du duc de Bourgogne; il s'avança jusqu'à Bâle. Se considérant comme rentré dans la souveraineté de ses domaines, il nomma Hermann d'Eptingen pour son landvogt, et l'envoya dans le pays avec deux cents cavaliers seulement. Il ne trouva nulle résistance. Partout les habitans rentraient joyeusement sous la domination de leurs anciens seigneurs, qu'un nouveau maitre leur avait fait tant regretter. Thann chassa la garnison bourguignonne, comme avaient fait Einsisheim et Brisach. En peu de jours un changement si complet était consommé. Tout le pays était en allégresse. Confondant avec leur délivrance la solennité de Pâques qui en avait marqué l'époque, tous, jusqu'aux petits enfans, chantaient :

Le Christ est ressuscité, le gouverneur est pris,
Réjouissons-nous!

Sigismond sera notre consolateur; *Kirie, eleison!*
S'il n'eût pas été pris, cela eût mal tourné;
Il est pris! ses méchantes ruses ne lui serviront plus de rien.

Pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne, ne se doutant pas de tout ce qui se passait, reçut avec courtoisie le héraut qui venait lui annoncer le rachat de la Haute-Alsace, mais lui parla durement sur la commission dont il était chargé. Il rappela toutes les dépenses qu'il avait faites, disait-il, pour mettre le pays en état de défense, et qui se trouveraient perdues s'il en quittait la possession. Il se plaignit du duc d'Autriche et menaça de sa vengeance. Prenant un vain prétexte pour refuser le remboursement et manquer à la foi promise, il répondit par écrit que ce n'était pas lui qui avait cherché à acquérir ces domaines; qu'au contraire, c'était le duc Sigismond qui l'avait conjuré de les lui acheter, au moment où il ne pouvait plus se défendre contre les Suisses; que du reste, d'après les traités, c'était non à Bâle, mais à Besançon, que la somme devait être déposée, et que si la maison d'Autriche reprenait, par la voie des armes, possession de ces anciennes seigneuries, elle aurait désormais affaire à un ennemi plus redoutable que les Suisses. En même temps le Duc écrivit à Hagen-

bach, dont il ignorait le sort, de tenir ferme dans les forteresses, et qu'il allait envoyer des troupes à son secours.

Le duc Sigismond ne s'arrêta point à ces menaces, il se rendit à Brisach et rentra en pleine possession. Son premier soin fut de donner satisfaction à la clameur publique et de faire traduire en justice Pierre de Hagenbach, dont les crimes avaient été le véritable motif de cette guerre et de ce soulèvement des peuples. L'ancien gouverneur, après avoir été quelques jours tenu en sûreté chez le bourgmestre, fut transféré dans la tour de la porte du Rhin et chargé de chaînes. Chaque ville avait quelque grief à lui imputer et réclamait sa punition. Afin que toutes fussent assurées d'avoir bonne justice, le duc Sigismond régla qu'il aurait pour juges des hommes graves et sages, députés par toutes les villes, Strasbourg, Colmar, Schelestadt, Fribourg en Brisgau, Brisach et Bâle, et seize chevaliers pour l'ordre de la noblesse. Berne et Soleure, bien que villes suisses, envoyèrent aussi leurs députés prendre part au jugement.

De toutes parts on était accouru par milliers pour assister au procès de ce cruel gouverneur tant la haine était grande contre lui. De sa prison

il entendait retentir sur le pont et au-dessous des voûtes de la porte le pas des chevaux, et s'enquérait à son geôlier de ceux qui arrivaient, soit pour être ses juges, soit pour être témoins de son supplice. Parfois le geôlier répondait : « Ce « sont des étrangers; je ne les connais pas. — Ne « sont-ce pas, disait le prisonnier, des gens assez « mal vêtus, de haute taille, de forte apparence, « montés sur des chevaux aux courtes oreilles » ? et si le geôlier répondait : « Oui », — « Ah ! ce sont « les Suisses, s'écriait Hagenbach; mon Dieu, « ayez pitié de moi ! » et il se rappelait toutes les insultes qu'il leur avait faites, toutes ses insolences envers eux; il pensait, mais trop tard, que c'était leur alliance avec la maison d'Autriche qui était cause de sa perte.

Le 4 mai 1474, après avoir été mis à la question, il fut, à la diligence d'Hermann d'Eptingen, gouverneur pour le duc Sigismond, amené devant ses juges sur la place publique de Brisach. Sa contenance était ferme et d'un homme qui ne craint pas la mort. Henri Iselin, de Bâle, porta la parole au nom d'Hermann d'Eptingen, agissant pour le seigneur et le pays. Il parla à peu près en ces termes :

« Pierre de Hagenbach, chevalier, maître d'hô-

tel de monseigneur le duc de Bourgogne, et son gouverneur dans les pays de Ferette et Haute-Alsace, aurait dû respecter les priviléges réservés par l'acte d'engagement; mais il n'a pas moins foulé aux pieds les lois de Dieu et des hommes que les droits jurés et garantis au pays. Il a fait mettre à mort sans jugement quatre honnêtes bourgeois de Thann; il a dépouillé la ville de Brisach de sa juridiction, et y a établi juges et consuls de son choix; il a rompu et dispersé les communautés de la bourgeoisie et des métiers; il a levé des impôts par sa seule volonté; il a, contre toutes les lois, logé chez les habitans des gens de guerre, Lombards, Français, Picards ou Flamands, et a favorisé leurs désordres et pillages. Il leur a même commandé d'égorger leurs hôtes durant la nuit, et avait fait préparer, pour y embarquer les femmes et les enfans, des bateaux qui devaient être submergés dans le Rhin. Enfin, lors même qu'il rejetterait de telles cruautés sur les ordres qu'il a reçus, comment pourrait-il s'excuser d'avoir fait violence et outrage à l'honneur de tant de filles ou femmes, et même de saintes religieuses? »

D'autres accusations furent portées dans les interrogatoires, et des témoins attestèrent les vio-

lences faites aux gens de Mulhausen et aux marchands de Bâle.

Pour suivre toutes les formes de la justice, on avait donné un avocat à l'accusé : « Messire Pierre de Hagenbach, dit-il, ne reconnaît d'autre juge et d'autre seigneur que monseigneur le duc de Bourgogne, dont il avait commission et recevait les commandemens. Il n'avait nul droit de contrôler les ordres qu'il était chargé d'exécuter, et son devoir était d'obéir. Ne sait-on pas quelle soumission les gens de guerre doivent à leur seigneur et maître? Croit-on que le landvogt de monseigneur le Duc eût à lui remontrer et à lui résister? Et monseigneur n'a-t-il pas ensuite, par sa présence, confirmé et ratifié tout ce qui avait été fait en son nom? Si des impôts ont été demandés, c'est qu'il avait besoin d'argent. Pour les recueillir, il a bien fallu punir ceux qui se refusaient à payer. C'est ce que monseigneur le Duc, et même l'empereur, quand ils sont venus, ont reconnu nécessaire. Le logement des gens de guerre était aussi la suite des ordres du Duc. Quant à la juridiction de Brisach, le landvogt pouvait-il souffrir cette résistance?

« Enfin, dans une affaire si grave, où il y va de la vie, convient-il de produire comme un vé-

ritable grief le dernier dont a parlé l'accusateur? Parmi ceux qui écoutent, y en a-t-il un seul qui puisse se vanter de ne pas avoir saisi les occasions de se divertir? N'est-il pas clair que messire de Hagenbach a seulement profité de la bonne volonté de quelques femmes ou filles, ou, pour mettre les choses au pis, qu'il n'a exercé d'autre contrainte envers elles qu'au moyen de son bon argent? »

Les juges siégèrent long-temps sur leur tribunal. Douze heures entières passèrent sans que l'affaire fût jugée. Le sire de Hagenbach, toujours ferme et calme, n'allégua d'autres défenses, d'autres excuses que celles qu'il avait données déjà sous la torture ; les ordres et la volonté de son seigneur, qui était son juge, et le seul qui pût lui demander compte.

Enfin, à sept heures du soir, à la clarté des flambeaux, les juges, après avoir déclaré qu'à eux appartenait le droit de prononcer sur les crimes imputés au landvogt, le firent rappeler, et rendirent leur sentence qui le condamna à mort. Il ne s'émut pas davantage, et demanda pour toute grâce d'avoir seulement la tête tranchée. Huit bourreaux des diverses villes se présentèrent pour exécuter l'arrêt. Celui de Col-

mar, qui passait pour le plus adroit, fut préféré.

Avant de le conduire à l'échafaud, les seize chevaliers qui faisaient partie des juges requirent que messire de Hagenbach fût dégradé de sa dignité de chevalier et de tous ses honneurs. Pour lors s'avança Gaspard Hurter, héraut de l'empereur, et il dit : « Pierre de Hagenbach, il « me déplaît grandement que vous ayez si mal « employé votre vie mortelle, de sorte qu'il con- « vient que vous perdiez non seulement la dignité « et ordre de chevalerie, mais aussi la vie. Votre « devoir était de rendre la justice, de protéger la « veuve et l'orphelin, de respecter les femmes et « les filles, d'honorer les saints prêtres, de vous « opposer à toute injuste violence; et, au con- « traire, vous avez commis tout ce que vous de- « viez empêcher. Ayant ainsi forfait au noble or- « dre de chevalerie et aux sermens que vous aviez « jurés, les chevaliers ici présens m'ont enjoint « de vous en ôter les insignes. Ne les voyant pas « sur vous en ce moment, je vous proclame in- « digne chevalier de Saint-George, au nom et à « l'honneur duquel on vous avait autrefois ho- « noré du baudrier de chevalerie. »

Puis s'avança Hermann d'Eptingen : « Puis- « qu'on vient de te dégrader de chevalerie, je te

« dépouille de ton collier, chaîne d'or, anneau, « poignard, éperon, gantelet. » Il les lui prit et lui en frappa le visage, et ajouta : « Chevaliers, « et vous qui désirez le devenir, j'espère que « cette punition publique vous servira d'exemple, « et que vous vivrez dans la crainte de Dieu, no- « blement et vaillamment, selon la dignité de la « chevalerie et l'honneur de votre nom. » Enfin Thomas Schutz, prevôt d'Einsisheim et maréchal de cette commission de juges, se leva, et s'adressant au bourreau, lui dit : « Faites selon « la justice. »

Tous les juges montèrent à cheval ainsi qu'Hermann d'Eptingen. Au milieu d'eux marchait Pierre de Hagenbach entre deux prêtres. C'était pendant la nuit. Des torches éclairaient la marche; une foule immense se pressait autour de ce triste cortége. Le condamné s'entretenait avec son confesseur d'un air pieux et recueilli, mais ferme, se recommandant aussi aux prières de tous ceux qui l'entouraient. Arrivé dans une prairie devant la porte de la ville, il monta sur l'échafaud d'un pas assuré; puis, élevant la voix : « Je n'ai pas peur de la mort, dit-il, « encore que je ne l'attendisse pas de cette sorte, « mais bien les armes à la main; ce que je plains,

« c'est tout le sang que le mien fera couler. Mon-
« seigneur ne laissera point ce jour sans ven-
« geance pour moi. Je ne regrette ni ma vie ni
« mon corps; je supplie seulement Dieu de me
« pardonner d'avoir mérité une telle sentence et
« plus cruelle encore. Vous tous aussi, dont j'ai
« été le gouverneur durant quatre années, par-
« donnez-moi ce que j'ai pu faire par défaut de
« sagesse ou par malice : j'étais homme; priez
« pour moi. » Ensuite il demanda qu'on obtînt du duc Sigismond qu'il ratifiât son testament par lequel il laissait à l'église de Brisach sa chaîne d'or et ses seize chevaux. Il s'entretint encore un instant avec le confesseur, présenta la tête et reçut le coup.

Son corps fut mis dans un cercueil, déposé dans une chapelle voisine, et transporté le lendemain au château de Hagenbach pour être enseveli près de ses ancêtres. On lui éleva un monument près du maître-autel; sa représentation en pierre y fut placée. Une tradition s'établit dans le pays qu'il était mort comme un saint. Pendant long-temps, aux jours de fêtes, on passait au cou de sa statue une chaîne d'or; on plaçait sur la tête le chapeau de satin bleu orné de pierreries qu'il portait en allant au supplice, et

les habitans de la seigneurie d'Hagenbach s'agenouillaient dévotement devant son tombeau.

Le duc de Bourgogne était loin de s'attendre à de telles nouvelles; il ne savait pas combien l'esprit des princes et des peuples lui était devenu contraire, ni combien de crainte et de haine inspiraient son ambition sans mesure et sa volonté incapable d'écouter nulle remontrance. Il croyait pouvoir ramener les Suisses à son amitié. Dès qu'il eut appris leur alliance avec la maison d'Autriche et avec le roi de France, il leur écrivit, promettant qu'il allait faire justice aux plaintes qu'avaient recueillies ses ambassadeurs. « Il ne convient pas, leur disait-il, d'abandonner ainsi un ancien ami qui ne vous deviendra jamais contraire que s'il y est absolument contraint; vous ne deviez pas conclure une alliance forcée avec vos véritables ennemis. Souvenez-vous de ces vaillans hommes, de vos pères et de vos frères, que le roi Louis a fait périr autrefois par l'épée devant Bâle, au bord de la Birse; songez à ce libre commerce que vous avez toujours fait en pleine sûreté dans tous les états de Bourgogne. Vous savez, et nul ne l'ignore, que je tiens la vaillance pour la première des vertus humaines; et comme vous avez mérité le renom du plus vaillant peuple

de la chrétienté, vous pouvez penser que je vous porte une plus haute estime qu'à toutes autres communautés ou princes. »

Mais quand il eut appris la mort du sire de Hagenbach, qu'il aimait par-dessus tous ses autres serviteurs, qui s'était dévoué à toutes ses volontés, qui était conforme à tous ses penchans, il entra dans une colère aveugle et insensée. Le danger devenait grand pour sa puissance; il n'avisa néanmoins en aucune façon à le diminuer ni à faire sa paix avec les Suisses. Cela eût sans doute été facile, car il avait chez eux un fort parti, et l'on craignait de se mettre en guerre avec lui. Au contraire, il s'obstina dans le projet de devenir maître des bords du Rhin et de tous les pays qui touchaient la Suisse. Étienne de Hagenbach s'était rendu près de lui pour demander vengeance de la mort de son frère[1]; il la lui promit pleine et entière, et mit aussitôt des troupes à ses ordres pour commencer la guerre en Alsace.

Il donna en même temps une marque encore plus grande de sa fureur. Henri de Wurtemberg, fils du comte régnant Ulric de Wurtem-

[1] Specklin.

berg, avait passé ses jeunes années à la cour de Bourgogne, où il avait été élevé par les soins du Duc et sous la surveillance du sire de Hagenbach, avant que celui-ci fût gouverneur du pays de Ferette. Depuis, le comte Ulric l'avait rappelé, ne voulant point qu'il continuât de recevoir les exemples et les préceptes d'un homme si méchant et si déréglé. Néanmoins il se trouvait pour lors à Luxembourg. Son père avait fait partie de l'alliance conclue à Constance. Le Duc fit prendre ce jeune prince, et déclara qu'il ne le mettrait hors de prison que lorsque la ville de Montbelliard lui aurait été remise. Depuis longtemps la possession de cette forte ville était l'objet de l'ambition du Duc; elle joignait sa comté de Bourgogne à la Haute-Alsace, et devait lui être d'un grand avantage pour la guerre qu'il voulait entreprendre dans ce pays.

Le jeune comte promit tout ce qu'exigea le Duc, qui envoya aussitôt les sires Pierre de Neufchâtel, seigneur du Fay, et Olivier de La Marche, pour se faire ouvrir les portes de Montbelliard [1]. Mais le sire de Stein, qui en était capi-

[1] Mémoires de La Marche. — Muller. — Specklin. — Lettres du Duc au sire du Fay.

taine, avait eu le temps de demander des secours aux Suisses, et il lui était arrivé des gens de Bâle et de Berne. Il refusa de livrer sa ville, et ne tint nul compte de la promesse forcée qu'on alléguait. Les Bourguignons firent venir le comte Henri, et l'amenèrent enchaîné devant les murailles, en criant qu'il serait mis à mort si les portes restaient fermées. Nulle réponse ne fut faite. Pour lors on déploya un tapis de velours, le jeune prince fut contraint à se mettre à genoux ; le bourreau leva son épée nue, et la sommation fut répétée. « C'est contre tout droit et toute loyauté, « fit crier le gouverneur, que monseigneur est « entre vos mains; vous pouvez bien le tuer, « mais non pas avec lui la maison de Wurtem- « berg. Mon devoir est envers tous ceux de cette « noble maison; ils vengeront celui que vous « voulez mettre à mort. » Cependant les Bourguignons s'en tinrent à la menace; le comte Henri fut ramené à Luxembourg, et resta encore long-temps en prison.

Quelque désir qu'eût le duc de Bourgogne de venger la mort du sire de Hagenbach et de remettre sous son pouvoir les domaines de la maison d'Autriche, il ne pouvait penser encore à porter de ce côté toutes ses forces ni à y venir

en personne. De grands projets se tramaient en ce moment entre le roi d'Angleterre et lui, pour porter enfin de telles attaques au roi de France, qu'il ne pût y résister. Le duc de Bretagne prenait une secrète part à leurs desseins, et le roi d'Aragon était aussi en intelligence avec eux. Des ambassadeurs allaient et venaient de Bourgogne en Angleterre. Les principaux négociateurs du roi Édouard étaient Gaillard et Bertrand de Durfort, seigneur de Duras. L'espérance des Anglais était surtout de reprendre leurs anciennes possessions en France, et déjà une fois, comme on a vu, le sire Gaillard de Duras leur avait livré la Guyenne; beaucoup de seigneurs et gentilshommes dans cette province étaient encore, ainsi que lui, contraires à la domination de France. Le duc de Bourgogne pressait, avec toute l'impatience de son naturel, la conclusion de cette alliance offensive, montrant aux sires de Duras toute sorte de faveur, et leur faisant de riches présens. En même temps il assemblait son armée et apprêtait une artillerie redoutable.

Le roi de France n'était pas encore instruit précisément de tout ce qui se pratiquait contre lui. Les desseins du Duc sur la Haute-Alsace, sur

l'archevêché de Cologne, sur l'Allemagne, étaient des motifs suffisans pour expliquer ses grands préparatifs. Toutefois le roi n'omettait aucune précaution afin de susciter à son ennemi le plus d'obstacles et d'embarras qu'il pouvait. Il s'occupait à resserrer de plus en plus son alliance avec les Suisses et leur union avec le duc Sigismond[1]. Il s'efforçait de détacher du duc de Bourgogne le duc René de Lorraine; pour cela, il lui faisait remontrer que le Duc avait résolu de s'emparer de tous ses états; que nul prince n'était en sûreté contre un orgueil si intraitable et une telle convoitise de puissance; que le roi de France honorerait bien plus la noblesse de sa maison, protégerait bien mieux sa jeunesse, et pourrait faire de lui un des plus grands personnages du royaume; qu'il empêcherait le roi René, son aïeul, de le déshériter en faveur du duc de Bourgogne, ainsi que le projet en avait été formé; enfin, qu'appartenant à la fois à la France et à l'empire d'Allemagne, environné par l'alliance qui s'était formée entre les Suisses et les pays d'Alsace et des bords du Rhin, il n'aurait rien à

[1] Comines. — Histoire de Lorraine. — Histoire de Bourgogne. — Muller. — De Troy.

craindre. De tels motifs étaient puissans. Les avis de l'empereur et de la maison d'Autriche l'étaient encore plus sur le duc de Lorraine, qui se regardait comme plus Allemand que Français.

En effet, le duc de Bourgogne se trouvait maintenant presque aussi ennemi de l'empereur que du roi de France. Il semblait que leur intérêt était de se réunir contre lui. Il en fut grandement question. Beaucoup des conseillers du roi, et même des plus sages, jugeaient que l'occasion était favorable. Au lieu de prolonger les trèves qui allaient finir, il convenait, disaient-ils, de ne pas donner un tel avantage au Duc, et de le placer entre deux guerres. Cet avis paraissait bon ; toutefois il n'était point conforme aux inclinations du roi, qui voulait toujours gagner, mais sans se mettre en péril. Le sire de Comines, qui commençait à avoir du crédit auprès de lui, et qu'il avait comblé de faveurs et de biens, le conseilla selon son goût, et peut-être plus habilement. Il connaissait mieux que personne le duc Charles, dont il avait été long-temps serviteur, et le voyait courir à sa perte sans qu'il fût nécessaire au roi d'y travailler par les armes. « Donnez-lui hardi-« ment cette trève, disait-il, laissez-le s'aller heur-« ter contre ces pays d'Allemagne, qui sont plus

« grands et plus puissans qu'on ne saurait croire.
« Quand il aura pris une place ou mené à fin une
« querelle, il en entreprendra une autre, et n'est
« pas homme à se rassasier jamais d'entreprises.
« Plus il est embrouillé, plus il s'embrouille. Pour
« vous venger de lui, il suffit de le laisser faire.
« Ne l'inquiétez pas sur la rupture de la trêve.
« Aidez-le plutôt, s'il est nécessaire. Cette Alle-
« magne est si grande et si forte, qu'il s'y consu-
« mera et s'y perdra de tous les points. L'empe-
« reur est, il est vrai, homme de peu de sens
« et de peu de cœur; il aimerait mieux tout
« endurer que de dépenser un peu d'argent;
« mais les princes de l'Empire y mettront bon
« ordre. »

Les trèves furent donc prolongées jusqu'au mois de mai 1475. Le roi les eût voulu plus longues, et semblait même désirer la paix définitive; mais le Duc n'avait pas besoin d'un plus long délai pour terminer ses préparatifs, consommer son alliance avec le roi Édouard, et concerter avec lui leurs entreprises de guerre. Il comptait bien dans cet intervalle avoir aussi terminé l'affaire de Cologne.

Le roi, tout en paraissant complaire aux désirs et faciliter les desseins du Duc, n'en continua que

plus assidûment à lui enlever des alliés et à augmenter le nombre de ses ennemis. Ce fut dans cette vue qu'il termina son différent avec le connétable. Il craignit, en traitant de sa perte avec le duc de Bourgogne, d'être trompé, et de le lui donner pour allié et pour partisan. Le comte de Saint-Pol, qui assurément était, de tous les princes et seigneurs, le plus consommé en mensonges et en artifices, sut à propos lui inspirer cette appréhension [1]. Aussitôt le roi envoya ordre au sire de Curton, qui traitait cette affaire à Bouvignes avec le chancelier de Bourgogne et le sire d'Himbercourt, de ne rien conclure contre le connétable.

Quand le messager arriva, tout était déjà terminé. La veille au soir, les ambassadeurs avaient échangé leurs scellés et leurs signatures. Le connétable était, par ce traité, déclaré criminel envers les deux princes. Tous deux se promettaient et juraient que le premier qui mettrait la main dessus, le ferait mourir dans les huit jours, ou le livrerait à l'autre contractant pour qu'il en fît à son plaisir. Il devait tout aussitôt être publié, à son de trompe, ennemi des deux princes, ainsi que tous

[1] Comines. — Procès du connétable.

ceux qui l'aideraient ou serviraient. Telles étaient les conditions que les ambassadeurs avaient arrêtées, bien volontiers et avec empressement, tant ils s'accordaient pour perdre le connétable. Le roi payait cher sa ruine : pour l'obtenir, il cédait au duc de Bourgogne Saint-Quentin, et de plus toutes les seigneuries qui relevaient des comtés de Flandre et d'Artois, même Bohain et Ham, ainsi que l'argent et les meubles.

Ce traité fut de nul effet. Les ambassadeurs avaient conduit cette affaire en toute confiance et bonne amitié ; ils se remirent leurs scellés, et le roi commença à négocier avec le connétable. Il lui rendit les seigneuries qu'il avait confisquées, lui fit payer ses pensions et la solde de sa compagnie d'hommes d'armes, laissa même Saint-Quentin sous sa main, et ne négligea rien pour le gagner complètement; ce qui n'était possible pas plus à lui qu'au duc de Bourgogne.

Il voulut même avoir une entrevue avec le connétable; car il croyait toujours qu'il y avait profit à parler avec les gens à qui l'on avait affaire. Le connétable n'avait pas peu de méfiance ; il se sentait coupable ; il savait ce qui avait été résolu contre lui à Bouvignes, et pensait qu'il avait

tout à craindre. Le roi n'avait pas non plus beaucoup de raison de se fier au connétable. Des deux parts les précautions furent prises : tout fut préparé pour l'entrevue sur une chaussée près de Ham [1]; une forte barrière fut établie afin de séparer les deux partis. Le connétable, de crainte de surprise, avait, en dessus et en dessous, fait relever tous les gués de la Somme. Il arriva avec trois cents gentilshommes armés et leur suite : pour lui, il portait une cuirasse sous sa robe. Le roi envoya d'abord le sire de Comines pour s'excuser de tarder un peu; puis il arriva un moment après, accompagné de six cents hommes d'armes que commandait le comte de Dammartin, le plus grand ennemi du connétable, et entra sur la chaussée avec seulement cinq ou six personnes de sa suite. Après quelques paroles, le connétable, confus cependant de se trouver en telle contenance devant le roi son seigneur; allégua qu'il n'avait montré une si grande méfiance qu'à cause du comte de Dammartin. « Je veux faire votre paix avec lui », dit le roi; et tout le premier il passa la barrière [2], embrassa le connétable, l'assurant que désormais il ne serait jamais question

[1] Procès du connétable. — [2] *Idem*.

du passé entre eux ; « mais vous tiendrez tout « ce que vous m'avez promis, ajouta-t-il, et je « puis compter que vous êtes de mon parti. — « Oui, répondit le connétable ; je suis pour vous « envers et contre tous. » Le roi le fit embrasser avec le comte de Dammartin, et l'emmena à Noyon ; il lui fit grande chère jusqu'au lendemain, où le connétable retourna à Saint-Quentin.

Tous les gens et les conseillers du roi ne pouvaient se taire sur une telle réconciliation, et sur tant de caresses faites à un de ses serviteurs : « Il « n'a pas honte, disaient-ils, de forcer le roi à « venir lui parler, et de lui faire des conditions ; il ose paraître en sa présence accompagné de gens d'armes, tous ses sujets, tous payés « de son argent ; il a l'audace de mettre une barrière entre le roi et lui. Avec tout cela, on ne « peut même concevoir nul espoir de rendre ce « connétable moins hautain et moins déloyal. » Le roi convint que c'était folie à lui d'en avoir tant fait ; mais il ne lui en coûtait guère de sacrifier sa fierté. Quant à sa haine et à sa rancune, s'il différait d'y satisfaire, elles se retrouvaient bien dans l'occasion. Du reste, jamais ses conseillers n'avaient deviné plus juste. Deux jours

après l'entrevue, le duc de Bourgogne envoya un messager secret au comte de Saint-Pol, pour lui offrir dix mille écus par an, s'il voulait tenir ses anciennes promesses [1]. Le connétable répondit qu'il ne fallait point douter de lui, qu'il trouverait bien manière de saisir le roi au collet, et de le faire mourir ou de lui envoyer finir sa vie quelque part; qu'ensuite on irait prendre la reine et le Dauphin, et qu'on les enverrait en exil. Il s'engageait aussi à garder de nouveau Saint-Quentin pour son propre compte, et à en chasser les gens du roi.

Si le roi croyait encore nécessaire de ménager le connétable, il n'en suivait pas moins son dessein d'obtenir dans son royaume pleine obéissance de tous ses sujets et vassaux, quelque grands qu'ils fussent. Le 18 juillet, le Parlement prononça arrêt contre le duc d'Alençon, coupable, d'après ses confessions volontaires, de grands et énormes crimes, conspirations, machinations, traités conclus à plusieurs fois avec les Anglais, anciens ennemis et adversaires du royaume, et avec d'autres rebelles et désobéissans; coupable aussi d'ingratitude envers le roi,

[1] Procès du connétable.

qui déjà lui avait fait grâce. Il fut donc déclaré criminel de lèse-majesté, d'homicide et de fausse monnaie; comme tel condamné à recevoir la mort, et à être exécuté par justice, réservé le bon plaisir du roi.

Le duc d'Alençon demeura prisonnier dans la tour du Louvre, et n'en sortit qu'un peu avant de mourir, deux ans après sa condamnation. Le roi n'exécuta pas non plus à la rigueur l'arrêt de confiscation, et rendit une portion de cet héritage à René, comte du Perche, fils unique du duc d'Alençon.

Aussitôt après ce jugement, il s'en alla faire encore acte de pouvoir sur un autre prince de son sang, dont il avait depuis long-temps et de plus en plus à se plaindre. Le vieux roi René, plus par faiblesse peut-être que par mécontentement, n'avait jamais eu tant de secrètes correspondances avec le duc de Bourgogne. Maintenant il n'avait plus d'héritier direct, et sa succession, qui comprenait la Provence, l'Anjou et le duché de Bar, et des droits à prétendre sur les royaumes de Naples, de Sicile, de Jérusalem et d'Aragon, était un objet d'ambition pour le roi et pour le Duc. Déjà le roi avait occupé le duché de Bar, afin d'empêcher qu'il ne tombât sous la main de son

adversaire. La maison d'Anjou n'était cependant pas éteinte ; outre Yolande, comtesse de Vaudemont, et madame Marguerite, reine d'Angleterre, qui était toujours retenue en prison à Londres, il y avait encore Charles, fils du comte du Maine, qui, depuis peu de mois, avait épousé Jeanne de Vaudemont, sa cousine. Le roi René, son oncle, venait de l'instituer son héritier par testament du 22 juillet 1474. Mais soit qu'il eût tenu ce testament secret, soit plutôt que l'on comptât sur son défaut de volonté et de force, sa dépouille semblait déjà un sujet de discorde de plus entre le roi et le Duc.

Pour lui, il vivait doucement, s'occupant plus de composer des vers et des poèmes, de faire des peintures, d'arranger des jardins que de se mêler aux querelles des princes. C'était son fils et son petit-fils, avant qu'il les eût perdus, son neveu Charles du Maine, ou ses serviteurs, gagnés à l'un ou à l'autre parti, qui se servaient de son nom, et l'entraînaient à des démarches dont son repos était ensuite troublé plus qu'il n'aurait voulu. Du reste, dans un temps où les princes étaient tous rudes et tyranniques, il était doux et bon à ses sujets, ne les précipitait dans nulle guerre, ne les grevait point de trop lourds im-

pôts, était charitable pour les pauvres, juste envers les grands et les petits, et surtout grand protecteur des dames et demoiselles. Les Angevins le nommaient leur bon seigneur [1], et pour les Provençaux il s'appelle encore le bon roi René.

Le roi Louis était venu en force; mais ses desseins n'étaient pas connus [2] : il se présenta devant Angers; les portes ne lui furent point fermées : dès qu'il fut dans la ville, il en déclara la saisie, et constitua maître Guillaume Cerisais, greffier du Parlement, au gouvernement et à l'administration des seigneuries et domaines appartenant à la maison d'Anjou.

Le roi René était non loin de là, à son château de Baugé. Apprenant que le roi, son neveu, était venu à Angers, il ordonna qu'on apprêtât son cheval pour aller le recevoir et le fêter. Il ignorait ce qui venait de se faire à son préjudice; ses domestiques le savaient bien, mais n'osaient le lui dire, de peur de lui faire de la peine, connaissant la grande affection qu'il avait pour son pays d'Anjou. Toutefois, quand on le vit prêt à

[1] Bourdigné.

[2] Histoire du roi René, par le vicomte de Villeneuve-Bargemont. — De Troy. — Legrand.

partir, un de ses plus privés gentilshommes lui déclara l'affaire, en le priant de prendre quelque patience et de ne point tomber en trop grande mélancolie.

Le bon roi René, entendant raconter la perte de son cher pays d'Anjou, se trouva d'abord un peu troublé; mais quand il eut repris courage, il dit: « Je n'offensai jamais le roi de France, et il « ne me devait point faire un tel tour; mais que « la volonté de Dieu soit faite! Il m'a tout donné « et peut tout m'ôter à son plaisir. Le roi n'aura « point guerre avec moi pour mon duché d'An- « jou; mon âge de soixante-cinq ans ne convient « plus aux armes, et je n'en pourrais plus porter « le travail. Dieu, qui est vrai juge, jugera entre « lui et moi. Dès long-temps j'ai fait le propos de « vivre le reste de ma vie en paix et repos d'es- « prit, et je le ferai s'il est possible. »

Puis le vieux prince, du moins on le raconte ainsi, se remit tranquillement à achever la peinture d'une belle perdrix grise qu'il avait commencée lorsqu'on était venu lui annoncer la perte de son duché. Sans tarder, il se mit ensuite en route pour son comté de Provence, où il fut le bienvenu. On était toujours content de l'y voir, comme aussi il se montrait content d'y revenir.

Quelques mois auparavant, le roi avait exercé les rigueurs de son autorité, non sur des princes et seigneurs, mais sur les habitans de la ville de Bourges[1], et ne s'était pas montré moins rude. Une imposition nouvelle, nommée le barrage, avait été établie pour subvenir aux réparations des murailles. Le commun peuple refusa de s'y soumettre; il y eut des voies de fait et un des hommes du fermier fut tué. Aussitôt le chapitre et les plus notables habitans s'assemblèrent. Toute leur crainte se porta sur les vengeances que le roi allait faire tomber sur cette malheureuse ville. On connaissait sa méfiance et la cruauté de ses justices. Chacun proposa ce qu'il jugeait le plus propre à manifester que les bons bourgeois et les magistrats n'étaient pour rien dans la sédition et avaient agi selon leur pouvoir pour la punir et la réprimer. La présenter, comme elle était en effet, de peu d'importance et provenant du hasard plus que d'aucun dessein délibéré, n'aurait pas été un moyen de plaire au roi; c'eût été l'irriter davantage. Les uns voulaient qu'on s'armât sur-le-champ; les autres craignaient, au contraire, que ce moyen n'augmentât le trouble. Quelques uns

[1] Legrand.

demandaient qu'on procédât en justice avec promptitude et sévérité, qu'on se saisît de quelques uns des plus coupables, et qu'on les condamnât, cependant avec sursis à l'exécution. De plus craintifs étaient d'avis qu'on informât d'abord sans bruit et secrètement. Enfin le lieutenant du bailli ordonna qu'on commencerait les procédures, et que les bourgeois et gens commis au gouvernement de la ville seraient tenus à prêter main-forte à la justice.

Il s'en fallait beaucoup que de telles mesures et précautions fussent suffisantes pour satisfaire et rassurer le roi. Il ne voulut point voir que ce n'était autre chose qu'une rixe excitée par des gens du bas peuple. Son esprit était porté à supposer partout des complots. Il crut que quelques grands personnages de la ville, peut-être même du royaume, avaient suscité ce trouble. Pierre de Rohan, qu'il venait de faire seigneur de Gié, du Bouchage, Yves du Fou, furent envoyés avec des troupes. Des commissaires furent pris dans le Parlement et au Châtelet pour aller informer. Ils avaient ordre de ne s'arrêter à aucune franchise ni immunité, d'arrêter les coupables dans les églises, de quelque condition qu'ils fussent, écoliers de l'Université, chanoines, l'archevêque

même, s'il était soupçonné. Enjorrand, ancien serviteur de monsieur de Guyenne, et quelques autres, leur furent désignés par le roi pour être poursuivis.

« Monsieur du Bouchage, écrivait le roi, je vous remercie de votre diligence. Les rebelles, et Martin Enjorrand qui était consentant, ne doivent pas jouir de l'immunité. Punissez griévement ceux que vous avez, n'épargnez personne de ceux qui ont fait la dernière émeute, faites-les mettre en prison. Informez-vous si les cinq qu'on a dû arrêter n'y ont point consenti, car je le crois. Faites un maire et douze échevins. Le maire sera François Gautier. A l'avenir je les nommerai les uns et les autres comme je fais à Tours; ils jouiront des priviléges. Faites Raoulet prevôt, au lieu de monsieur de Milandres que je récompenserai. Les sergens qui seront avec lui pour tenir la ville en soumission auront quatre francs par mois. Séparez les cinq prisonniers que vous avez, envoyez-les à Mehun et à la tour. Monsieur de Gié sera récompensé de sa diligence, et aura sa part du profit. A Compiègne, 12 mai 1474. »

Et le même jour, craignant de ne pas avoir tout dit, il envoyait encore une seconde lettre à du Bouchage :

« Qu'on punisse sévèrement les coupables, mais en bonne justice; que ceux qui méritent d'être exécutés soient pendus à leur porte. Pour les cinq prisonniers, qu'on les amène au bois de Vincennes. A Melun ou en la tour, ils seraient trop près de leurs parens. »

Trois jours après, à peine se montrait-il rassuré, et il se refusait encore à croire ce qu'on lui faisait savoir, que ce n'était rien de plus qu'un tumulte populaire.

« Depuis que je vous ai envoyé mes lettres, je me suis avisé que je suis content que vous fassiez dépendre les corps de ceux qui auront été exécutés, après qu'ils auront resté un jour attachés à la porte de leur maison; faites-le ainsi. Et vous, monsieur du Bouchage, informez-vous bien s'il n'y a nuls gros personnages qui aient été consentans de cette émeute. Les pauvres ne l'ont sûrement pas faite d'eux-mêmes; n'en épargnez nuls. Vous, monsieur du Fou, retournez incontinent, et tenez vos gens prêts; car nous n'avons plus que quinze jours de trève. A Noyon, le 15 mai. »

Ainsi, pendant que le duc de Bourgogne préparait contre le roi une attaque qui devait être plus redoutable qu'aucune de celles qu'il avait

déjà suscitées, le royaume du moins était soumis et en grand repos. Le principal embarras du roi lui venait, pour le moment, des affaires de Roussillon. La guerre y avait recommencé ; le traité conclu l'année précédente n'avait été qu'un moyen employé par les deux partis pour se tromper réciproquement et prendre leurs avantages[1]. Une ambassade solennelle avait été envoyée par le roi d'Aragon pour traiter le mariage du Dauphin avec l'infante, fille du prince Ferdinand et de madame Isabelle de Castille. Sur la route, de grands honneurs furent rendus aux ambassadeurs, mais partout on les retenait sous quelque prétexte. Enfin ils arrivèrent à Paris, où le plus pompeux accueil leur fut fait. Le roi était absent, et se trouvait alors à Senlis ou aux environs, occupé des conférences de ses ambassadeurs et de l'affaire du connétable. De sorte que les gens du roi d'Aragon ne pouvaient ni obtenir réponse, ni voir le roi, ni commencer aucune négociation. Pendant ce temps-là, les trèves étaient loin d'être exactement observées en Roussillon. Enfin le roi crut que le moment était favorable pour surprendre les Aragonais :

[1] Ferreras. — Histoire de Languedoc. — Legrand. — Mathieu.

il envoya ses ordres à peu près dans les termes suivans au sire Jean de Daillon, son ami et son compère :

« Monsieur le gouverneur, le comte de Cardonne et le castellan d'Amposta sont arrivés à Paris. J'ai envoyé vers eux monsieur d'Aidie [1] et le sieur Boffile [2], pour savoir d'eux s'ils venaient pour faire quelque bon appointement, ou pour me tromper et dissimuler. Boffile est retourné vers moi ; à ce qu'il trouve, ils n'ont apporté nouvelle qui vaille, et leur intention n'est que de m'entretenir en paroles jusqu'à ce qu'ils aient recueilli leurs blés pour avitailler Perpignan et leurs places de Roussillon. Pour ce, il faut que je fasse du maître Louis et vous du maître Jean, et au lieu de nous laisser tromper, nous montrer plus habiles qu'eux. Quant à moi, je les entretiendrai ici jusqu'à la première semaine de mai. Cependant vous partirez avec la plus grande diligence que vous pourrez : vous lèverez cent lances en Dauphiné, que vous ferez conduire par monsieur de Saint-Priest ou le Poulailler [3], par tous les deux ensemble : ou l'un

[1] Frère de monsieur de Lescun.

[2] Boffile, sire de Judici.

[3] Surnom d'Étienne, sire de Poissieu.

quatre-vingts et l'autre vingt, comme vous aviserez le mieux pour mon profit, car je me remets de cet article à vous.

« Pour le paiement de ces cent lances, il vous faut trouver promptement mille francs afin, de les leur bailler au départ. Il ne s'agit que d'une course pour aller brûler les blés, faire le dégât et puis revenir. Cent dix francs par mois pour chaque lance. Ils n'auront point d'archers avec eux, marcheront vite, ne passeront là-bas que huit ou dix jours; ainsi un mois doit leur suffire. Il convient de savoir comment recouvrer ces mille francs, sur des confiscations de blé, ou autrement. Et si, à toute extrémité, vous ne pouviez les trouver, plutôt que de faire manquer l'affaire, prenez-les sur le trésorier du Dauphiné, auquel j'écris expressément, et je le rembourserai. Mais faites si bien diligence que ces gens d'armes soient partis le 25 de ce mois. Monsieur le gouverneur, le plus grand service que vous puissiez me rendre, c'est d'avoir brûlé tous les blés de bonne heure: car, par là, force sera aux gens de Perpignan de dire le mot.

« J'ai parlé au capitaine Odet d'Aidie, qui est bien content d'y aller, et je vous l'envoie avec cent lances pour vous aider à faire le dégât. Il

me paraît que quand vous serez tous assemblés, vous serez assez de gens.

« J'envoie Yves d'Illiers à monsieur de Charluz pour lever cent lances en Languedoc, et je lui écris aussi de lever les francs-archers les plus proches des marches de ce côté-là, jusqu'au nombre de trois mille, de les faire marcher vers le Roussillon, et que tout soit prêt pour le 25 avril. J'écris au général des finances et au trésorier de Languedoc de faire payer comptant mille francs pour les cent lances, et trois mille pour les francs-archers.

« J'envoie d'Esteuille à monsieur d'Albi[1], qui porte commission à lui, à monsieur de Charluz et audit sieur d'Esteuille pour faire mener une grande quantité de vivres à Narbonne et sur la frontière, afin que les gens d'armes n'en manquent pas. Mais il faut bien prendre garde que, sous l'ombre de cela, il en soit conduit à Perpignan.

« Je vous ai envoyé Raoul de Valperga et Claux le canonnier pour vous aider à bien ménager le fait de l'artillerie. Mettez-la bien en besogne, et n'épargnez rien ; le sieur Boffile partira dans deux ou trois jours. Il me semble qu'avec

[1] Louis d'Amboise, évêque d'Albi.

ses cent lances, les vôtres, celles du Dauphiné, celle du capitaine Odet et les trois mille archers, vous serez assez de gens pour, au plaisir de Dieu, brûler et faire le dégât dans tout leur pays, prendre les plus méchantes places, les abattre, brûler ou démolir. Le Beauvoisien que je vous envoie vous dira le surplus. Adieu, monsieur le gouverneur; je vous prie de me faire savoir de vos nouvelles. — Écrit à Senlis, le 9 d'avril 1474. »

Les choses se passèrent comme le roi l'avait espéré. Il retint les ambassadeurs à Paris, sans leur laisser entamer aucune négociation. Lorsque, lassés d'être ainsi le jouet du roi, ils eurent repris leur route vers l'Espagne, on les arrêta au Pont-Saint-Esprit, et ils furent, sans nul prétexte plausible, ramenés à Lyon. De là ils écrivirent pour se plaindre d'une telle violation du droit des gens. Le sire de Gaucourt, gouverneur de Paris, fut envoyé de la part du roi pour leur faire excuse, et enfin il leur fut permis de continuer leur chemin. En Languedoc, ils trouvèrent encore nouveaux obstacles; et le peu de sûreté qu'il y aurait eu pour eux à traverser l'armée du sire de Daillon les retarda long-temps encore.

Pendant ce temps-là, cette armée avait eu tout

le temps nécessaire pour brûler les blés et dévaster le Roussillon. Le Languedoc avait aussi cruellement souffert du passage de tant de gens de guerre qui, comme on peut croire, n'étaient pas soumis à une sévère discipline. Toutefois les garnisons espagnoles se maintinrent vaillamment; le sire de Daillon ne se rendit maître que des campagnes et des villes ouvertes.

Le roi n'en continuait pas moins à négocier. Lorsque le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne réclamaient le maintien de la trêve conclue avec le roi d'Aragon, les ambassadeurs de France répondaient que le roi désirait loyalement l'observer; que si elle avait été violée, ce n'avait pas été d'abord par ses gens, et qu'il était prêt à traiter d'une bonne et solide paix. Il affectait surtout de prendre pour arbitre le duc de Bretagne, et lui envoyait les plus solennelles ambassades, afin de justifier de ses droits sur le Roussillon qui lui était engagé, et même sur la Catalogne, l'Aragon et le royaume de Valence, dont il se prétendait héritier par Marie d'Anjou sa mère, fille aînée d'Yolande d'Aragon. Toutes ses raisons n'étaient pas même apparentes et ne répondaient nullement aux reproches qu'on lui faisait d'avoir violé la trêve; mais peu lui importait.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il à Dammartin, les deux hérauts de Bourgogne, Toison-d'Or et Luxembourg, sont venus me sommer de garder la trève au roi d'Aragon; je leur ai répondu que je voulais la tenir si le roi d'Aragon la tient, mais que c'est lui qui l'a rompue et a pris des places sur moi; que s'il veut me les rendre, je serai content de la tenir. Sur ce, je fais conduire Luxembourg, qui est chargé d'aller trouver le roi d'Aragon, jusque vers le gouverneur de Dauphiné[1], à qui je mande de le garder jusqu'à ce qu'il ait fini mes affaires. Après cela, il me le renverra, et pendant ce temps-là le duc de Bourgogne croira que son héraut besogne le mieux du monde. Brest, héraut de Bretagne, qui les conduisait, dit que le duc de Bourgogne voudrait bien à présent recevoir compensation pour ses deux villes d'Amiens et de Saint-Quentin. Je crains que les Bretons et eux ne soient d'accord pour me demander une compensation qui me serait plus dommageable que la perte de ces deux villes. S'ils avaient quelque chose de raisonnable à me demander, ils ne m'enverraient point ces hérauts; mais ils sèment cette histoire de com-

[1] Le sire du Lude.

pensation, afin qu'on dise que j'ai le plus grand tort, ou qu'ils m'offrent toutes conditions, et que je n'en accepte aucune. Jetez ces lettres au feu, afin que vous ne les perdiez pas comme les autres, et faites-moi savoir si votre opinion est qu'ils agissent ainsi pour cette cause, ou si vous croyez que ce soit pour une autre. Adieu. Amboise, 26 juin. »

Le roi, au moment où il essayait ainsi de tromper ses ennemis, ignorait ce qui se préparait contre lui. Le duc de Bourgogne avait enfin décidé le roi d'Angleterre à tenter une grande entreprise en France. Ce n'est pas que le roi Édouard fût un prince guerrier[1]. Tout vaillant qu'il s'était montré dans tant de batailles qui lui avaient valu la couronne, il était ami du repos. Cependant il n'était point sans rancune contre le roi de France, qui l'avait une fois renversé de son trône et chassé d'Angleterre, en favorisant la reine Marguerite et le comte de Warwick. D'ailleurs, jamais la haine des Anglais contre la France n'avait été si forte. Leur orgueil se sentait encore blessé d'avoir été si facilement chassés de ces belles provinces de Guyenne et de Norman-

[1] Hume. — Thoyras. — Hollinshed. — Comines.

die. Enfin le duc de Bourgogne présentait cette guerre comme facile et d'un succès assuré : il affirmait que le royaume était plein de mécontens prêts à se déclarer.

En cela il ne disait que la vérité. Le roi était très-haï et le savait bien[1]. Mais les gens de moyen état et le commun peuple n'avaient confiance en personne, se souvenaient des anciennes calamités que leurs pères avaient inutilement endurées, et n'avaient nul penchant à la sédition. Les grands eux-mêmes, princes ou seigneurs, tout ennemis qu'ils étaient du roi, promettaient beaucoup et faisaient souvent assurer le duc de Bourgogne de leur bonne volonté ; toutefois ils ne voulaient rien risquer et se méfiaient justement les uns des autres. Le comte d'Armagnac était mort et son frère en prison; le duc d'Alençon condamné; la maison d'Anjou privée de la moitié de ses domaines; le comte de Foix était un enfant, le duc d'Orléans aussi; le duc de Bourbon se laissait parfois entrainer à des murmures et recevait des messages secrets, mais il s'effrayait de la seule apparence d'un engagement[2]. Le duc de Lor-

[1] Comines.

[2] Procès du connétable et du duc de Nemours

raine, offensé et menacé par le duc de Bourgogne, traitait avec le roi pour passer dans son parti.

Restaient le connétable et le duc de Bretagne : le premier était actif à engager cette guerre; il joignait ses efforts à ceux du duc Charles pour attirer les Anglais dans le royaume, s'engageant à leur ouvrir ses places et à joindre ses forces aux leurs. Le duc de Bretagne, plus secrètement, mais avec une haine plus grande et plus invariable contre le roi, entrait aussi dans les projets qu'on formait pour le détruire, et il y pouvait beaucoup. Enfin, parmi les anciens alliés de la France, le duc de Bourgogne était parvenu à détacher la duchesse de Savoie, tutrice de Philibert, duc de Savoie, son fils, et par elle le duc de Milan.

Mais c'était sur lui-même, encore plus que sur les autres, que comptait le duc de Bourgogne. Sa vaillance, sa foi aveugle en sa propre fortune, son impétueuse volonté ne le laissaient jamais douter du succès. Il se complaisait aussi dans cette belle armée, formée par ses soins, nombreuse, aguerrie, commandée par de bons capitaines, dont nul n'était plus vigilant ni plus actif que lui-même. Son artillerie était la mieux fournie

de la chrétienté : « Voici les clefs des villes de France », disait-il aux ambassadeurs d'Angleterre, un jour qu'ils étaient venus le trouver dans son camp et qu'il leur montrait ses canons. Pour lors on vit le fou du Duc qui s'en allait cherchant par terre comme s'il eût perdu quelque chose : « Que cherches-tu là, le Glorieux ? » lui dit le Duc. « Ce sont les clefs de Beauvais que je ne « vois pas ici », répliqua le joyeux conseiller.

Après plusieurs ambassades envoyées de part et d'autre, divers traités furent enfin conclus à Londres, le 25 juillet 1474, par Antoine, grand bâtard de Bourgogne, au nom du Duc son frère [1].

Le premier renouvelait les anciennes alliances ; le second portait que le roi d'Angleterre passerait en France à la tête de dix mille combattans au moins, bien armés et bien équipés, avant le 1er juillet de l'année suivante, afin de recouvrer ses duchés de Guyenne et de Normandie, ainsi que tout le royaume de France ; que le duc de Bourgogne l'assisterait en personne et de toutes ses forces pour l'exécution de ce dessein ; que les deux parties n'écouteraient aucune pro-

[1] Rymer.

position de paix ou de trève sans leur mutuel consentement; que la guerre serait publiée dans les états de chaque prince contre Louis, leur ennemi commun; que si l'un des deux princes était assiégé dans quelque place ou contraint de donner bataille, l'autre serait tenu de venir avec toutes ses forces lui porter secours et courir la même fortune; qu'ainsi les deux alliés attaqueraient l'ennemi commun, de telle sorte qu'il leur fût aisé de se secourir mutuellement; enfin que, si l'un d'eux s'absentait de la guerre, le lieutenant qu'il laisserait serait aux ordres de son allié.

Un autre traité expliquait les susdites conditions, réglait le nombre des combattans avec lequel chacun viendrait au secours de l'autre, et stipulait le paiement des troupes.

Par un quatrième traité, Édouard, comme roi de France, en considération des services que le duc de Bourgogne lui devait rendre pour le recouvrement de son royaume, lui faisait donation du duché de Bar, des comtés de Champagne, de Nevers, de Rhétel, d'Eu, de Guise, de la baronnie de Donzy et de toutes les villes de la Somme; se départant en même temps de l'hommage de ces seigneuries comme de celles que possédait déjà

le Duc. Le roi garantissait cette donation comme aussi ferme que si les trois États du royaume de France l'avaient consentie, et s'engageait à la leur faire consentir dès qu'il serait en possession de la couronne.

Enfin le duc de Bourgogne s'engageait par lettres patentes à permettre toujours qu'Édouard et ses successeurs se fissent librement sacrer dans la ville de Rheims, encore qu'elle fût du comté de Champagne.

Le roi d'Angleterre avait pris un long délai avant de commencer une si grande guerre; il ne s'y était nullement préparé d'avance; il n'avait point, comme le roi de France ou le Duc, des compagnies d'ordonnance toutes prêtes et soldées en paix comme en guerre, non plus que des francs-archers désignés, et qu'on pouvait réunir au premier signal. Les guerres qui depuis trente ans environ se faisaient en Angleterre entre différens partis, n'avaient pu former ni habiles capitaines ni bons soldats[1]; tout s'était terminé chaque fois au hasard d'une bataille, après que chacun avait rassemblé à la hâte et sans aucun ordre les gens de sa faction. Il n'y avait pas

[1] Comines. — Hume.

non plus d'artillerie pour faire les siéges. Un an n'était point trop pour les apprêts d'une telle entreprise.

En outre, l'Angleterre n'était pas un pays où les rois fissent promptement leur volonté. C'était alors la seule seigneurie de toute la chrétienté où le bien de la chose publique fût pris en considération, où le peuple fût doucement traité; habitué qu'il était depuis long-temps à ne pas souffrir de la guerre, à ne point voir ses villes brûlées, ses maisons démolies, ses champs ravagés comme de l'autre côté de la mer. Si les guerres civiles se renouvelaient souvent, elles duraient peu, et leurs rigueurs ne tombaient jamais que sur les grands et les seigneurs qui étaient en querelle. Pour lever des hommes et de l'argent, il ne suffisait point que le roi le voulût ainsi; il ne pouvait entreprendre la guerre sans assembler son Parlement. Cette coutume, que tous les gens sages nommaient alors juste et sainte[1], ne s'était point perdue en Angleterre comme en France, où l'on n'assemblait plus les trois États, ce qui jetait le royaume dans des guerres légèrement entreprises et dont on ne voyait jamais la fin.

[1] Comines. — Amelgard.

Du reste, les rois d'Angleterre n'en étaient que plus forts et mieux servis. Ils n'avaient presque jamais de guerre qu'avec la France et l'Écosse; et la haine des Anglais contre ces deux royaumes était si forte, qu'en alléguant un tel motif on était assuré d'obtenir tout du Parlement. C'était même une pratique des rois d'Angleterre pour avoir de l'argent. Ils s'en faisaient accorder sous prétexte de passer en France ou d'aller en Écosse, renvoyaient leur armée au bout de trois mois, et gardaient, pour les employer à leur gré, les sommes qui restaient. En cette occasion, le peuple désirait la guerre bien plus que le roi. Non seulement le Parlement lui accorda un fort subside, mais il se fit donner, par voie d'emprunt volontaire ou de bénévolence, comme on l'appela, de grandes sommes par tous ceux de ses sujets qui passaient pour riches : c'était contre la France, et personne ne murmurait.

Pendant que tout se disposait en Angleterre, le duc de Bourgogne, dont l'armée était déjà assemblée et préparée, résolut de terminer de vive force l'affaire de l'archevêque de Cologne, et ne douta pas qu'une année ne fût plus que suffisante pour achever une entreprise qui lui semblait si petite. Aussitôt que les trèves furent prolon-

gées avec le roi de France et les traités conclus avec le roi d'Angleterre, il entra dans l'électorat de Cologne, et mit le siége devant une petite mais forte ville, appelée Neuss. Son armée était superbe; il avait, outre les gens de ses différens pays, trois mille Anglais qu'il avait pris à sa solde, et ses cavaliers italiens commandés par le comte de Campo-Basso et le seigneur Galeotto; ceux-là avaient de plus en plus sa confiance et son affection. Étant étrangers et le servant à prix d'argent, ils étaient plus dociles et plus flatteurs que ses autres serviteurs; aussi les comblait-il de présens, lui qui ne donnait guère[1].

La ville de Neuss était défendue par Hermann de Hesse, le nouvel évêque, contre qui le duc de Bourgogne s'était déclaré[2]. Il s'y était enfermé avec dix-huit cents hommes d'armes. Son frère, Henri de Hesse-Cassel, beaucoup de seigneurs et gentilshommes des pays allemands du voisinage, y étaient venus avec leurs vassaux; l'évêque de Munster, celui de Mayence avaient envoyé des secours d'hommes et d'argent. La ville de Co-

[1] Chronique dans les pièces de Comines.

[2] Heuterus. — Meyer. — Specklin. — Lamarche. — Comines. — Amelgard.

logne, dont le salut dépendait du sort de Neuss, n'avait rien épargné pour aider à sa défense. Enfin l'ardeur que toute l'Allemagne semblait mettre à sauver cette petite ville faisait assez voir quelle terreur inspirait la domination du duc de Bourgogne.

Le Duc essaya d'abord d'emporter la ville de vive force; avant de l'avoir environnée tout entière, il tenta un assaut. Les assiégeans se défendirent si bien que le premier boulevard ne put même être forcé. L'attaque avait cependant été confiée aux Anglais, qui se comportèrent vaillamment. Sir Thomas Stanley, Sir Thomas Everingham, et un autre gentilhomme du nom de Talbot, furent blessés et perdirent un grand nombre de leurs archers. Le Duc leur donna de grandes louanges et fit distribuer de fortes gratifications aux blessés. Il vit bientôt que ce siége serait plus long et plus difficile qu'il n'avait pensé, et qu'il fallait bloquer la ville de tous les côtés.

Neuss est située sur la rivière d'Erft, à une demi-lieue de son embouchure dans le Rhin; chaque jour des bateaux arrivaient de Cologne pour apporter des vivres et des munitions. Les assiégés étaient maîtres d'une île dans le fleuve

qui protégeait cette navigation. Sur la rive droite en face était une armée de quinze mille hommes rassemblés à la hâte dans tous les pays voisins, et dont cette île pouvait favoriser le passage. Il importait au Duc de fermer leurs communications de ce côté et de s'emparer de l'île. Les Italiens se chargèrent de la surprendre; tout armés et bardés de fer, la lance sur la cuisse, ils se jetèrent bravement dans le Rhin, espérant le passer à gué. Du rivage chacun les regardait, s'émerveillant d'une telle témérité. Le courant était fort, bientôt ils n'y purent résister. Un grand nombre fut entraîné. Le Duc leur cria que c'était assez, de ne pas aller plus loin, de revenir, et ce fut à grand'peine qu'ils retournèrent au camp sans avoir réussi, mais après avoir gagné un grand honneur.

Ce ne fut qu'à force de travaux et en jetant une digue qu'on parvint à passer dans cette île. Alors il fallut s'y fortifier, creuser des retranchemens, élever des remparts en terre. Puis le Duc voulut faire détourner le cours de la rivière d'Erft, pour qu'il n'y eût plus aucun moyen de pénétrer dans la ville. De si grands travaux demandaient du temps, dépensaient beaucoup d'argent. L'armée se lassait. Le camp était devenu comme une

sorte de ville; on y comptait plusieurs milliers de pionniers et d'ouvriers de toute espèce. Le Duc y avait ses conseillers avec tous leurs scribes; le nombre des prêtres y était de plus de deux cents, et l'on assurait qu'il y était venu près de quinze cents femmes. Des boutiques, des cabarets, des tavernes, des jeux de paume et de billes s'y établirent successivement. Chacun connaissait l'obstination du Duc, et voyait qu'on serait là pour long-temps.

Cependant les gens de Cologne étaient allés trouver l'empereur à Augsbourg pour le conjurer de songer à les secourir et de ne point les abandonner au duc de Bourgogne. Lui, qui était avare et peu sujet à s'inquiéter de ce qui ne touchait pas à son propre intérêt, leur répondit d'abord qu'il avait fait de grandes dépenses, contracté des dettes à Augsbourg, et ne pouvait que difficilement s'en éloigner. Les gens de Cologne lui donnèrent trente mille florins pour s'acquitter, lui firent cadeau de mille florins, et lui promirent de le défrayer jusque chez eux. En même temps il était pressé par tous les princes d'Allemagne. Le roi ne s'y oubliait pas non plus; nulle promesse ne lui coûtait pour décider l'empereur. Il s'engageait par scellé et signature

à envoyer vingt mille hommes, sous les ordres de monsieur de Craon et de Sallazar, au secours de l'empereur dès qu'il serait arrivé devant Cologne.

Les ordres furent donc donnés dans tout l'empire. Bien que les princes et les villes eussent un grand zèle pour cette guerre, comme l'Allemagne est grande, et comme les commandemens de l'empereur ne pouvaient s'exécuter aussi vite que s'il eût gouverné son propre royaume, les préparatifs furent d'une longueur extrême. Néanmoins le siége de Neuss n'avançait pas; les assauts étaient repoussés vaillamment; la ville était suffisamment garnie de vivres, la garnison résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cette armée de la rive droite du Rhin, qui s'augmentait chaque jour, tenait en échec les Bourguignons, et le Duc, sachant quelles forces s'assemblaient contre lui en Allemagne, s'occupait à tirer encore de nouvelles troupes de ses états. Toute son attention et sa volonté étaient exclusivement portées sur ce siége de Neuss. Outre le désir de ne pas échouer une seconde fois, comme devant Beauvais, il sentait la nécessité de se hâter pour être en mesure de commencer la guerre en France à l'époque fixée, où le roi d'Angleterre y descen-

drait aussi ; de sorte qu'aucune autre affaire ne l'occupait.

Il se faisait pourtant, en son nom, une autre guerre qui eût mérité ses peines et ses soins[1]. Étienne de Hagenbach et le comte de Blamont avaient, dès le mois d'août, commencé à envahir la Haute-Alsace. Jamais pays n'avait été plus cruellement traité ; plus de cinquante villages entre Porentrui et Delle furent saccagés ou brûlés ; les habitans étaient massacrés ; les cavaliers lombards accrochaient les paysans aux arbres, outrageaient les femmes et les filles, emportaient les petits enfans suspendus à la selle de leur cheval comme des agneaux qu'on emmène à la boucherie. Le couvent d'Oldembourg fut pillé, les religieuses ne furent pas plus respectées que les paysannes ; l'église fut dépouillée de ses richesses et de ses ornemens ; les vases sacrés furent pris et les saintes hosties foulées aux pieds.

Les alliés, qui avaient signé la ligue de Constance, ne semblaient pas se mettre en peine de défendre ce malheureux pays[2]. Toutefois les gens de Bâle envoyèrent une garnison à Delle.

[1] Specklin. — Muller.

[2] Muller. — Mallet. — Specklin.

Cela rendit quelque courage aux pauvres paysans. Mais, emportés par le désir de se venger, ils s'en allèrent jusqu'à Blamont. Cinq cents cavaliers les surprirent. Il était tombé de la pluie toute la journée; leur poudre était mouillée; ils ne purent se défendre et il en périt encore un grand nombre.

L'empereur et bien plus encore le roi de France pressaient les alliés de ne pas laisser ainsi la Haute-Alsace livrée aux cruautés des Bourguignons. Mais Hagenbach était mort, le duc de Bourgogne occupé au siége de Neuss, les craintes étaient devenues moins vives et moins pressantes. Les Suisses surtout ne se décidaient pas facilement à entreprendre la guerre contre un voisin si puissant et un allié si ancien. Il redoublait ses distributions d'argent et ses munificences parmi les gens de Berne, pour prévenir ou du moins retarder la guerre[1]. La maison de Savoie s'employait aussi à empêcher cette rupture. Le comte de Romont, seigneur du pays de Vaud et voisin de Fribourg, y avait quelque crédit. Les gens d'Unterwalden ne pouvaient se guérir de leur méfiance contre la maison d'Autriche, et il y avait

[1] Compte de Jean de Vurry.

encore entre eux quelques différens à accommoder. Même à Berne, il y avait un fort parti pour le duc de Bourgogne. S'il avait eu la sagesse de ne pas livrer le comté de Ferette aux ravages d'Étienne de Hagenbach et du comte de Blamont, il est à croire qu'il eût conservé l'amitié des Suisses.

Aussi un des soins les plus assidus du roi, durant cette année 1474, fut de resserrer son alliance avec les Suisses et de les décider à se déclarer contre le duc de Bourgogne. Par un traité du 11 juin, il servit d'arbitre entre eux et le duc Sigismond, pour terminer leurs discussions. Le 2 août, il leur envoya en ambassade trois de ses conseillers et chambellans, maître Gratien Favre, président du Parlement de Toulouse, le sire Louis de Saint-Priest, et maître Mohet, bailli de Montferrand en Auvergne, afin de conclure de plus grandes et de plus amples confédérations, et de devenir amis des mêmes amis et ennemis des mêmes ennemis.

Les ambassadeurs arrivèrent d'abord à Berne; Nicolas de Diesbach et les pensionnaires du roi y avaient maintenant la plus grande part à la conduite des affaires. Le 2 octobre, il fut signé un traité explicatif des articles qui avaient été arrêtés

au mois de janvier précédent, et qui n'avaient pas encore été solennellement notifiés par les ligues suisses. L'explication était encore à l'avantage du roi, car elle portait que ledit seigneur roi ne devait point se mettre en peine de secourir les seigneurs de la ligue, sinon que leurs ennemis eussent si grande puissance que lesdits seigneurs fussent pressés en urgente nécessité et ne pussent autrement résister; ce qui se trouvait beaucoup moins clairement dans les articles du mois de janvier. De sorte que le roi pouvait mettre les Suisses en guerre contre le duc de Bourgogne, sans avoir lui-même à rompre ses trèves.

Mais il importait que les traités que Nicolas de Diesbach et les gens de Berne avaient ainsi conclus au nom de toutes les ligues fussent réellement délibérés par les députés de tous les confédérés. On dépêcha des messagers pour annoncer partout que le roi de France venait d'envoyer une illustre ambassade, qu'il fallait la recevoir et l'entendre le 16 octobre à Lucerne; qu'ainsi chaque canton devait y avoir des députés, et qu'ils ne devaient pas manquer de s'y rendre avec leurs plus beaux habillemens, afin de faire honneur au roi.

Les ambassadeurs déclarèrent que le roi très-

chrétien était fort déplaisant, que le duc de Bourgogne ne voulût point laisser en paix ni en repos les magnifiques seigneurs des ligues de la Haute et Basse-Allemagne; que ses bons avis, ses troupes et son argent ne leur manqueraient jamais; qu'il priait chaque canton d'accepter, en signe de bonne amitié, la somme de deux mille livres par an; et que le roi avait désiré avoir à sa solde de si vaillans hommes, non seulement dans la présente nécessité, mais lors même que les ligues seraient en pleine paix.

Des paroles si flatteuses étaient faites pour plaire aux députés des ligues; toutefois il y en avait qui ne se laissaient point séduire et qu'une telle nouveauté mettait en grande crainte : « Nos « peuples, disaient-ils, sont pauvres et simples; « ils ont jusqu'ici vaillamment défendu leurs « pays sans nulle solde et nul profit. Leur ensei- « gnerons-nous à désirer un salaire, et toutes les « délicatesses des gens de France et de Bour- « gogne? Nous mettrons-nous aux gages du roi « de France? Pouvons-nous nous confier en sa « parole? Chacun dit que ce n'est pas un bon et « sage prince comme son père, qu'il est l'en- « nemi de tous les seigneurs de son royaume, « et surtout des seigneurs de son sang. Il y en a

« même qui racontent qu'il a fait périr son frère « par le poison. Il a mis le trouble dans tout son « royaume; il lève chaque année de plus gros « impôts, jamais n'assemble les trois États de « France, n'écoute point les remontrances de « son Parlement, et ne connaît ni lois ni cou- « tumes. N'a-t-il pas aussi la renommée d'être « sans foi envers ses alliés? Tous ceux qui se « sont légèrement confiés à ses promesses n'en « ont retiré que ruine ou dommage. Ainsi il ne « nous faut pas laisser ces mulets chargés d'or « se frayer une route dans nos montagnes. — Et « qu'avons-nous tant besoin d'argent? nos pères « n'ont-il pas su, sans argent, bâtir des églises et « de riches monastères? Est-ce avec de l'argent « qu'ils ont arraché aux chevaliers leurs ban- « nières, qu'ils ont conquis l'Oberland et l'Ar- « govie? Ils avaient de pauvres maisons, ils « mangeaient avec leurs amis ce que produi- « sait leur bétail ou ce qu'ils prenaient à la « chasse. Ferez-vous plus joyeuse chère avec « l'argent que le roi vous donnera pour payer « votre sang? »

« N'acceptons point de tels présens, disaient « les gens de Fribourg; nous avons peu de sol- « dats, ne les vendons pas : si nous n'avions pas

« déjà des traités avec le duc de Bourgogne, mieux « vaudrait ne contracter alliance avec aucun « prince ou seigneur. »

Mais les plus habiles, ceux qui, comme Nicolas de Diesbach, avaient voyagé hors du pays, qui avaient vu la cour des princes et des rois, qui avaient assisté à leurs conseils, parlèrent de tout autre sorte : « Voilà, disaient-ils, que le plus « grand roi de la chrétienté veut faire de notre « vaillance et loyauté le plus ferme appui de sa « puissance. Ce sera aussi notre sûreté ; par là « notre repos et nos libertés seront mieux ga- « rantis que jamais. Il ne faut pas croire que parce « nous serons à ses gages il deviendra notre maî- « tre. Les gens qui manient la hallebarde comme « nous n'ont jamais de maître. Ceux dont on a be- « soin sont toujours estimés à leur valeur ; on ne « les paie pas, ce sont eux qui lèvent tribut. Vous « voyez ce que nous avons gagné à être de vaillans « hommes, sachant bien défendre nos libertés, re- « nommés pour la guerre, fidèles à nos alliances : « l'empereur et les rois nous traitent avec cour- « toisie ; le pape nous bénit, les communes nous « aiment. Mais si nous nous laissions gagner et « amollir par la richesse, par le négoce, par les « façons dissolues de vivre des autres pays ; si nos

« mains tenaient plus souvent la plume que la hal-
« lebarde ou l'épée de bataille, chacun trouverait
« bientôt qu'il ne faut pas nous payer si cher.
« Adieu, alors, les pensions du roi de France.
« Ainsi souvenons-nous bien que notre honneur,
« nos libertés, notre repos et l'argent qu'on nous
« offre, n'ont d'autre garde que notre vaillance.
« Nous serions donc bien fous de ne la point
« pieusement entretenir ; mais n'en pas profiter
« serait sottise. »

Peut-être de tels discours n'auraient-ils pas bien persuadé le commun peuple des ligues suisses ; il se serait sans doute souvenu qu'une de leurs vieilles coutumes était de prêter serment de ne jamais recevoir ni argent ni cadeaux des princes étrangers. Aussi les hommes qui voulaient oublier ce serment disaient-ils que de semblables affaires ne sont pas à traiter devant le vulgaire, qu'il ne les saurait comprendre, et qu'il fallait s'en reposer sur les seigneurs de Berne.

Cependant il y avait un motif qui semblait plus évident, et qui frappait les esprits les plus simples, c'était l'entrée des Bourguignons sur les marches de la Suisse et leurs horribles ravages. « Laisserons-nous détruire, disait-on, cet

« excellent pays d'Alsace qui nous fournit abon-
« damment du vin et du blé ? »

Ainsi le traité d'alliance conclu par Nicolas de Diesbach avec le roi de France fut pleinement confirmé. Il fut résolu de secourir au plus tôt, avec autant de forces qu'on pourrait, le comté de Ferette, et de déclarer la guerre au duc de Bourgogne. Ce fut le 26 octobre 1474 que tout fut ainsi réglé à Lucerne.

Aussitôt une lettre de défi fut envoyée au duc de Bourgogne. Elle était ainsi conçue : « Nous bourgmestres, avoyers, landammans, conseillers, et communes des ligues de la Haute-Allemagne, assemblés en cette ville de Lucerne, sur l'avertissement que nous a donné notre illustre, invincible et sérénissime seigneur Frédéric, à qui, comme membre du Saint-Empire, nous devons juste obéissance, et aussi le sérénissime seigneur Sigismond, duc d'Autriche, ainsi que d'autres princes, seigneurs et villes nos voisins, qui ont souffert les plus grands dommages par les furieuses entreprises de vos gens ; nous déclarons à votre sérénissime seigneurie et à tous les vôtres, pour nous et pour tous les nôtres, une honorable et ouverte guerre ; voulant par ce moyen préserver nous et notre honneur de la mort, de l'in-

cendie, de la rapine et de toutes sortes de méfaits de jour et de nuit. Donné sous le sceau de la ville de Berne. »

Ce défi fut remis au comte de Blamont. Celui de l'archiduc et de ses alliés des bords du Rhin fut envoyé au Duc lui-même par Gaspard Hurter, héraut de l'Empire. Il arriva au camp devant Neuss; se plaçant sur le passage du prince, il lui signifia ce défi à haute voix, et lui en remit la cédule. Le Duc ne répondit rien; mais on lui entendit répéter avec une colère étouffée : « Berne! Berne! » et il se mordait la lèvre, comme lorsqu'il était en grand courroux.

L'effet suivit de près la menace. A la fin d'octobre, Nicolas de Scharnachtal, avoyer, et Petermann de Wabern, à la tête de trois mille hommes de Berne et des gens de Fribourg, de Soleure, de Bienne, de l'évêché de Bâle, entrèrent dans la comté de Bourgogne, du côté de Montbelliard. Bientôt arrivèrent les gens de la Forêt-Noire, des quatre villes forestières, de Schaffhouse, de Zurich, des cantons forestiers [1], hormis Unterwalden, de Zug, de Glaris, de Saint-Gall, tous habillés de même couleur aux frais des bour-

[1] Schwitz, Uri, Unterwalden.

geois, et commandés par Jean de Berenfels; la bannière de la ville de Bâle, les hommes de Lucerne et d'Appenzel; tous marchant avec les seigneurs de Souabe contre lesquels ils avaient tant combattu, et avec les milices de Strasbourg, de Colmar, des bords du Rhin. C'était une armée de dix-huit mille hommes environ, dont les Suisses formaient presque la moitié [1]. Toute l'armée portait, en signe d'union, la croix blanche au lieu de la croix rouge qui distinguait les Suisses durant leurs guerres avec la maison d'Autriche.

Les alliés arrivèrent devant Héricourt : c'était une forteresse située entre Montbelliard et Béfort; elle appartenait au comte de Blamont. On en commença le siége. Bien que le duc Sigismond eût envoyé de l'artillerie, et que les gens de Strasbourg eussent amené, à grand effort de chevaux, deux grosses couleuvrines, la brèche s'ouvrit lentement. Le temps était froid, les Suisses n'avaient pas fait grande provision de vivres; ils demandaient l'assaut à grands cris, les gens d'Interlaken avant tous les autres.

Le 13 novembre, un peu avant le jour, un écuyer de Strasbourg, nommé de Haag, qui était

[1] Muller — Mallet. — Specklin.

allé au fourrage avec quelques autres, tomba dans les postes avancés d'une armée ennemie. Il rentra promptement au camp, et avertit que les Bourguignons approchaient. Bientôt on aperçut la lueur de leurs feux et de l'incendie d'un village qu'ils brûlaient. C'était le maréchal de Bourgogne qui arrivait avec environ cinq mille combattans. Le comte de Romont ne tarda pas à le joindre avec huit mille gens de pied et douze mille cavaliers, descendant par les passages de montagnes qui séparent le pays de Vaud de la Franche-Comté. Il semblait qu'au moins une partie de l'armée des alliés aurait dû arriver par cette route et en garder les défilés. Mais les gens des finances du Duc, au moment où ils avaient appris que les Suisses allaient commencer la guerre, avaient secrètement envoyé Guillaume de Rochefort et Simon Cléron, maîtres des requêtes, avec quinze cents florins pour distribuer à divers chefs ou capitaines, afin qu'ils employassent leur crédit dans les conseils de l'armée, en telle sorte que les alliés ne descendissent pas dans la Comté par Pontarlier et Jougne. L'argent du Duc, comme celui du roi[1], trouvait

[1] Compte de Jean de Vurry. — Mémoires de France et de Bourgogne.

presque toujours à se placer parmi les chevaliers et seigneurs des ligues allemandes. Cette pratique réussit au gré des conseillers de Bourgogne. Au reste, il n'était pas étonnant de voir les alliés marcher d'abord vers le pays de Ferette, puisque c'était de ce côté qu'on avait si grand besoin de leurs secours.

Le comte de Romont avait donc quelque espérance de les surprendre. Mais les Suisses connaissaient la guerre mieux qu'aucun peuple, et ne manquaient pas de vigilance. C'étaient les gens de Zurich qui se trouvaient en avant sur la route par où l'ennemi arrivait. Ils se replièrent après avoir perdu cinq des leurs. Les chefs s'assemblèrent pour régler l'ordre de la bataille. Les Alsaciens furent laissés à la garde du camp pour arrêter les sorties de la garnison d'Héricourt. Le reste de l'armée fut divisé en deux parts : l'une, sous les ordres de Félix Keller, de Zurich, marcha en belle ordonnance vers l'ennemi. Le comte de Romont avait placé son armée dans une forte position. Un étang était à sa droite, un bois à sa gauche. Ainsi il ne pouvait être attaqué par les flancs, il fallait venir le combattre en face. Les alliés avançaient en silence avec leurs longues piques ou leurs hallebardes. Derrière eux leur

cavalerie, bien moins nombreuse que celle des Bourguignons, restait en réserve.

L'attaque n'était pas encore engagée, et toute l'attention du comte de Romont et de ses capitaines était tournée vers ce corps de bataille, qui marchait serré et à pas lents, quand tout à coup il entendit à son aile gauche le cri de guerre des Bernois : « Berne et saint Vincent ! » Et aussitôt l'artillerie commença à tirer. De ce côté étaient les gens de Berne, de Lucerne, de Soleure et de Bienne, qui, sous la conduite de l'avoyer Scharnachtal, avaient suivi un chemin à travers le bois. Leur choc fut terrible. Les Lombards, les Flamands, les Picards et les Bourguignons étaient assurément vaillans et avaient l'expérience de la guerre. Toutefois ils n'avaient jamais rien vu de pareil à cet élan furieux des Suisses. Ces cris épouvantables, cette ardeur à s'exciter, à se surpasser les uns les autres, cette impétuosité irrésistible eurent bientôt jeté l'effroi parmi l'armée du comte de Romont. Son infanterie fut rompue. La cavalerie essaya de venir l'appuyer et d'arrêter la marche des Suisses. Les longues piques ne laissèrent point approcher les chevaux. Le nombre des assaillans semblait s'accroitre à chaque moment, et leur attaque devenait plus vive.

Le combat ne dura guère. Le désordre et le désespoir se mirent parmi les Bourguignons. Leur cavalerie prit la fuite comme leur infanterie. « Nous ne pouvons les atteindre : à vous « maintenant ! » criaient les Suisses aux cavaliers de l'armée qui n'avaient encore pris aucune part au combat. Pour lors les hommes d'armes autrichiens et les nobles de Souabe commencèrent à se lancer à la poursuite des fuyards. « Chevauchez hardiment, chers seigneurs, leur « criaient les Suisses, nous sommes là pour vous « soutenir. »

La déroute fut complète et sanglante ; la cavalerie des alliés n'éprouva aucune résistance, et arriva jusqu'à Passavent, où la veille s'était réunie l'armée du comte de Romont. Les bagages et les munitions furent pillés ; le feu fut mis au village ; l'avoyer Scharnachtal sauva les chariots d'artillerie et une grosse couleuvrine qui fut menée en triomphe à Berne. Benoist Conrad, de Soleure, rapporta la bannière du seigneur de Liesle, qu'il avait prise de sa main. Le carnage avait été grand ; plus de deux mille hommes restèrent sur le champ de bataille ; de huit cents habitans de Faucogney, qui passaient pour les plus vaillans de la Comté, il n'en revint qu'un sur dix. Les

Suisses, accoutumés à leurs cruelles guerres contre les Autrichiens, n'avaient jamais su ce que c'était que mettre à rançon; ils n'accordaient merci à personne, et murmuraient beaucoup pour une soixantaine de prisonniers qu'avaient faits les hommes d'armes. Ce fut à grande peine qu'ils consentirent à laisser les Bourguignons, les Picards et les Savoyards racheter leur vie. Quant aux Lombards, il n'y eut nul moyen de les sauver. C'était à eux qu'étaient imputées toutes les horreurs commises dans le pays de Ferette. Les habitans avaient pris une haine extrême pour cette race étrangère; dix-huit, qui se trouvaient parmi les prisonniers, furent remis aux gens de Bâle. Un mois après on procéda contre eux comme contre des hérétiques ayant pillé les vases sacrés, profané les saintes hosties, outragé les femmes, et commis par violence les plus infâmes débauches. Ils furent donc condamnés à être brûlés vifs et solennellement exécutés.

La forteresse de Héricourt, n'espérant plus de secours, fut contrainte de se rendre; c'était Étienne de Hagenbach qui y commandait; il obtint de se retirer avec la garnison. L'hiver s'avançait; les vivres étaient rares; les maladies

commençaient à se déclarer dans l'armée des alliés ; les cadavres, qu'on avait négligé d'enterrer après la bataille, répandaient une infection pestiférée. L'armée des Bourguignons était dissipée, l'Alsace délivrée ; le but de la guerre semblait donc atteint. Les alliés se retirèrent chacun chez eux ; une garnison autrichienne fut mise dans Héricourt ; pendant tout l'hiver elle fit les courses les plus cruelles dans tout le pays d'alentour.

Le duc de Bourgogne se trouvait ainsi délivré pour un moment d'une si dangereuse diversion ; il pouvait, dans cet intervalle, se réconcilier avec les Suisses, qu'on n'avait pas entraînés sans peine à lui faire la guerre. L'empereur et le roi avaient donc à renouveler les mêmes efforts pour décider les ligues à une nouvelle entreprise.

L'intérêt était d'autant plus grand pour le roi, que maintenant il n'ignorait plus rien des projets du Duc et de l'Angleterre. Le roi d'Écosse[1], que le roi Édouard avait voulu engager dans l'alliance contre la France, s'était hâté d'en prévenir le roi. Bien que le mariage de son fils avec la fille

[1] Legrand.

du roi d'Angleterre fût récemment conclu, il ne voulut point rompre l'ancienne et loyale amitié qui avait toujours uni l'Écosse et la France; il confia en même temps au roi Louis qu'il avait dévotion d'aller en pèlerinage à Rome, lui demandant si le moment lui semblait bien choisi. Le roi lui répondit aussitôt, par le sire de Ménil-Pénil, que certes il trouvait sa piété louable, et que s'il traversait la France pour se rendre à son pèlerinage, il y serait traité en roi et en ami, mais que la conjoncture semblait trop difficile pour s'éloigner de ses états; qu'il fallait veiller sur leur ennemi commun, Édouard, l'usurpateur d'Angleterre; que pour lui il se mettrait en état de bien recevoir les Anglais si, selon leur menace, ils voulaient descendre dans le royaume; que si toutefois le roi d'Écosse pouvait, par quelque entreprise contre l'Angleterre ou par voie de négociation, empêcher cette descente, il lui ferait payer dix mille écus.

Le roi Édouard ne tarda guère à manifester ses desseins. Dès le mois d'octobre [1], il envoya Jarretière, son héraut, signifier au roi d'avoir à lui restituer ses duchés de Guyenne et de Nor-

[1] De Troy.

mandie; faute de quoi il lui ferait la guerre et descendrait en France avec toute sa puissance. Le roi reçut le héraut avec une courtoisie plus grande et lui fit des présens plus riches encore qu'à la coutume. Il ne manquait guère à bien traiter les hérauts et les ambassadeurs, et trouvait cette pratique fort profitable. Cependant ce héraut demandait une réponse; et comme il répétait que son maître descendrait en France, le roi répliqua froidement : « Dites-lui que je lui con-« seille de n'en rien faire; » puis il chargea l'envoyé d'offrir de sa part le plus beau cheval de ses écuries au roi Édouard; quelques jours après, il fit partir Jean de Lailler, maréchal de ses logis, pour porter un nouveau présent au roi d'Angleterre : c'était un loup, un sanglier et un âne [1]. Peut-être était-ce par manière d'apologue, comme on en lit dans les histoires anciennes, et voulait-il désigner par-là ses trois principaux ennemis, le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne.

Ce dernier prince n'osait pas se déclarer aussi ouvertement que les autres, non que sa haine ne fût grande; mais il était faible de volonté,

[1] De Troy.

et flottait entre les deux partis qui tenaient divisés ses conseillers et ses serviteurs; les uns gagnés par le roi, comme le sire de Lescun; les autres pensionnés du duc de Bourgogne, comme Pierre Landais, ou favorables à l'Angleterre. Il y avait en effet, depuis long-temps, quelques uns des gentilshommes bretons dont le cœur était tout anglais. Ainsi partagé, le duc de Bretagne n'en prenait pas moins une grande part à tout ce qui se préparait.

« Mon très-redouté seigneur, écrivait-il au roi d'Angleterre, je me recommande très-humblement à vous. J'ai vu ce que vous m'avez fait montrer par le sieur de Duras, et j'ai su que vous étiez content des dissimulations que je fais; je vous en remercie. Si je dissimule, c'est pour le mieux, ainsi que vous le dira le porteur des présentes, auquel je vous prie de donner foi, créance et sûreté en tout ce qu'il vous dira de par moi; car c'est un homme que j'ai choisi pour aller bien souvent entre vous et moi. »

Le roi, sans savoir exactement à quels termes le duc de Bretagne en était avec ses ennemis, ne doutait point qu'il ne fût en intelligence avec eux. Son habitude n'était pas de forcer les gens à se déclarer, de peur qu'ils ne prissent tout-

à-fait parti contre lui. Il continuait donc à envoyer des ambassades au duc de Bretagne et à le ménager. Un nouvel incident lui montra qu'il fallait agir plus vivement.

Après avoir passé toute la première partie de l'année du côté de Senlis et de Compiègne, afin d'être plus près des conférences pour la trêve, il était venu à Paris. De là il était allé en Anjou prendre possession de cette seigneurie du roi René, puis ouvrir la saison des chasses à Chartres et à Malesherbes ; car dès qu'il avait un moment de loisir, il se donnait avec grande ardeur à ce divertissement, et le Gatinais lui semblait le meilleur pays du monde pour prendre des cerfs et des sangliers. C'était pendant qu'il chassait ainsi, mais sans jamais oublier ses affaires, que lui était arrivé le héraut du roi d'Angleterre. Quelques jours après, il sut qu'au mépris de la trêve, le duc de Bourgogne s'était saisi de la ville de Verdun, y avait fait arrêter Jacques Dessales, ancien secrétaire du roi René, l'un de ceux par qui le roi avait su les secrets de la maison d'Anjou, et qu'il l'avait fait pendre. Les courses dans le Nivernais avaient aussi recommencé, et la ville de Moulins en Gilbert avait été surprise. Le roi se rendit alors de ce côté-là et vint séjourner

quelque temps à Montereau et à Chamois en Champagne. Il envoya le sire de Craon reprendre Verdun, et condamna la ville à lui payer en amende un homme en or du poids de Jacques Dessales. Il dirigea aussi des troupes et de l'artillerie en Nivernais. D'ailleurs, placé ainsi en Champagne, il se trouvait plus à portée de ses affaires avec les Suisses, de ses négociations avec le duc de Lorraine, qu'il espérait faire déclarer contre le duc de Bourgogne; enfin il avait promptement des nouvelles du siége de Neuss. Ce fut à ce moment que les affaires de Bretagne devinrent plus pressantes.

Un secrétaire du roi d'Angleterre, qui avait reçu soixante marcs d'argent, livra deux lettres que le sire d'Urfé, un des bannis du royaume et grand favori du duc de Bretagne, écrivait au roi Édouard et à lord Hastings, grand chambellan d'Angleterre[1]. Le roi apprit par là que trois mille Anglais devaient descendre en Bretagne et se joindre à l'armée du duc. Le sire d'Urfé disait entre autres choses, que le duc de Bretagne, par les intelligences qu'il avait en France, en ferait plus dans un mois que le roi

[1] Commines.

d'Angleterre et le duc de Bourgogne dans six mois, quelque grandes que fussent leurs forces. Le roi n'en était que trop persuadé ; toutefois il pensait que ce danger ne commencerait pour lui que si on le voyait en trop mauvaise situation. « Je connais mes sujets, disait-il souvent à ses « serviteurs les plus intimes ; je trouverais bien « leur mauvais vouloir si mes affaires allaient « mal et si je venais à perdre quelque grande ba- « taille : aussi n'en risquerai-je point. »

Tous ses soins étaient donc d'éviter la guerre, de diviser ses ennemis et de leur susciter des embarras. Le siége de Neuss, l'armée de l'Empire qui allait s'assembler, les Suisses qu'il travaillait à mettre en mouvements, le rassuraient un peu contre les secours que le duc de Bourgogne pourrait donner à la grande entreprise des Anglais. Maintenant il fallait aviser à ce que le roi d'Angleterre ne trouvât pas dans le royaume un autre allié en état de l'aider puissamment. Le roi savait que le duc de Bretagne était facile à intimider ; il partit de Chamois pour retourner en Touraine et en Anjou.

« Monsieur de Comminges[1], mon ami, je pars

[1] Le sire de Lescun.

demain, écrivait-il, et j'ai promis d'être dans huit jours au gîte de Notre-Dame de Béhuart. Vous m'avez écrit que le duc de Bretagne mettait en conseil la réponse qu'il me devait faire sur ce que lui avait dit de ma part le bailli de Montargis. J'en suis fort ébahi, car il semblait, à entendre son procureur, qu'il ne trouvait point qu'il fût temps d'accomplir le traité. Depuis, vous m'avez écrit que le duc vous a remis ses scellés et veut envoyer une ambassade. Afin que vous soyez averti de mon intention si le duc veut faire cet appointement, je ne bougerai point d'Angers jusqu'à ce que tout soit fait; je ferai le serment et tout ce qu'il faudra. Si le duc veut dissimuler, je ne passerai qu'une nuit à Angers et je m'en retournerai. Monsieur de Comminges, je ne saurais vous écrire autre chose, sinon que je veux achever pour jamais ce que je dois faire de bon avec le duc; et s'il dissimule, je veux connaître sa dissimulation tout au clair. Je suis bien sûr que ceux qui ne m'aiment point en Bretagne ne voudraient point qu'il fît appointement final avec moi, car il ne tiendrait plus compte d'eux. Si cette fois il se fie plus à moi qu'à eux, tant qu'il vivra il ne s'en trouvera pas mal, et il le connaîtra par les effets. S'il

veut les croire contre moi, je ne suis pas délibéré de me laisser plus longuement amuser sans connaître où nous en sommes, ni de complaire à ceux qui me veulent du mal. J'ai attendu un an et plus, et ne suis plus délibéré à leur faire ce plaisir. Et adieu, monsieur de Comminges, mon ami. Écrit au Plessis-du-Parc, le 11 octobre.»

Les menaces du roi et la fermeté qu'il montra ne changèrent pas beaucoup l'état des choses avec le duc de Bretagne; il demeura comme auparavant irrésolu et partagé entre son propre désir et l'inclination de ses sujets, qui en général aimaient mieux la France que l'Angleterre.

Cependant le bruit se répandit que les Anglais descendraient en France dès cette année même. Leurs vaisseaux se montrèrent sur les côtes de Normandie. Le roi y envoya des troupes et fit partir sur-le-champ les archers à cheval de la nouvelle garde du Dauphin. Il donna aussi tous les ordres nécessaires pour munir les places de cette province. Des blés du Poitou, de Guyenne et de Languedoc furent conduits à Bayonne, à Bordeaux, à La Rochelle, pour de là être transportés par mer.

Le roi avait peu de vaisseaux, mais assez bien

conduits. Le bâtard de Bourbon, amiral de France, s'acquittait de son office avec zèle. Sous lui était un très-habile homme, Guillaume de Casenove, dit Coulon, qui portait le titre de vice-amiral de la mer[1]. Il était même redouté de la marine d'Angleterre et de Flandre, et l'on disait qu'il avait avec lui un bien savant astronome, Robert de Cassel, qui, d'après les astres, lui donnait les meilleurs conseils. A ce moment le lieu où l'on craignait le plus de voir descendre les Anglais, c'était la Hogue et Saint-Waast. Le duc de Bourgogne conseillait instamment au roi d'Angleterre de se diriger de ce côté.

« Très-honoré seigneur et frère, lui écrivait-il, je me recommande à vous. Aucuns de votre conseil sont d'opinion que vous devez descendre en Guyenne. Mon frère de Bretagne vous y pourra aider, mais vous serez loin de mon aide, et vous aurez un trop long chemin pour nous retrouver devant Paris. A l'égard de Calais, vous ne pourrez trouver assez de vivres pour vos gens, et moi pour les miens. Les deux armées ne pourraient être paisiblement ensemble; mondit frère de Bretagne serait aussi trop loin de

[1] Legrand.

nous deux. Mais il me semble que vous devez faire votre descente à la Hogue. Je ne doute pas que vous n'ayez bientôt des villes et des places, et vous serez à la main de mon frère de Bretagne et de moi. Mandez-moi quel nombre de navire il vous faut, où vous voulez que je les fasse mener, et je le ferai. »

Sans doute que l'amiral de France jugeait comme le duc de Bourgogne de l'importance de cette position. Il envoya au roi un long mémoire pour lui conseiller de construire un port et d'établir une ville à la Hogue ; il disait que le projet en avait déjà été proposé au feu roi ; il faisait voir tous les avantages de ce port, qui serait sûr pour les vaisseaux et facile à défendre à cause d'une île qui est au-devant. Quant à la ville, il s'offrait de la bâtir ainsi que la citadelle. Seulement il demandait que le roi lui donnât un ressort de cent vingt paroisses, dont les habitans seraient chargés, pour tout service, de faire le guet au bord de la mer. Il voulait le titre de baronnie ; haute, moyenne et basse justice, ressortissant seulement à l'échiquier de Normandie ; la création d'un maire et de deux échevins juges de tous procès entre les habitans ; l'exemption de tous subsides pour ceux qui viendraient s'y

établir ; la permission à tous les marchands et facteurs des pays étrangers alliés du roi d'y avoir leurs comptoirs ; le marché trois fois la semaine, et trois foires franches de quinze jours chacune, comme celles que le roi avait établies à Lyon. Le roi accorda tous ces priviléges. Cependant le port ni la ville n'ont jamais été faits.

Les alarmes qu'on avait conçues ne tardèrent pas à se dissiper. Les préparatifs des Anglais n'étaient pas encore terminés.

« Monsieur de Bressuire, écrivait le roi, j'ai été averti de Normandie, et d'ailleurs que l'armée des Anglais est rompue pour cette année ; et par ce je vois que vous n'avez rien à faire au quartier où vous êtes. Pour cette heure je m'en retourne prendre et tuer des sangliers, afin de n'en point perdre la saison en attendant l'autre pour prendre et tuer des Anglais. Faites-moi toujours savoir de vos nouvelles ; toutefois ne bougez point de là, et si vous avez besoin de moi, mandez-le-moi, je m'en irai à vous. Il suffit que vous me le fassiez savoir. Adieu. Argenton, 4 novembre. »

Ce qui mettait surtout le roi en grande sécurité, malgré la puissante attaque qui semblait

le menacer, c'était la situation du duc de Bourgogne, obstiné à ce siége de Neuss, où il se tenait déjà depuis six mois sans l'avoir quitté un seul jour, et amassant devant cette ville toutes les forces de ses états. Il était parvenu cependant à resserrer étroitement la place. Les vivres commençaient à y devenir rares ; la poudre allait y manquer. En vain les habitans, du haut de leurs clochers, allumaient des feux et faisaient des signaux pour avertir de leur désastre les Allemands campés sur la rive droite du Rhin, que commandait Guillaume d'Aremberg, surnommé le sanglier des Ardennes; il n'y avait aucun moyen de leur porter secours. Ceux des leurs qui se jetaient à la nage pour traverser le Rhin tombaient entre les mains des Bourguignons ; et lorsque par bonheur ils arrivaient, ils augmentaient le désir de fournir aide et soulagement à cette malheureuse ville, mais n'en donnaient pas le pouvoir.

Telle était l'extrémité où se trouvaient réduits les assiégés, lorsque, dans le mois de novembre, l'empereur Frédéric arriva à Andernach, entre Coblentz et Cologne. Il était bien loin d'avoir réuni toutes les forces de l'Empire. Beaucoup de princes et de villes n'avaient pas encore mis

en route leur contingent. Toutefois il avait déjà soixante mille combattans. Presque tous les princes d'Allemagne l'accompagnaient; il avait autour de lui les archevêques de Mayence et de Trèves, les évêques de Munster, de Spire et de Worms; Albert, duc de Saxe; Albert, duc de Brandebourg; Sigismond, duc d'Autriche; Louis Albert et Frédéric, ducs de Bavière; Ernest, duc de Saxe; Henri, landgrave de Hesse; Christophe, margrave de Bade, et plus de cinquante comtes de l'Empire.

Le gros de cette armée resta d'abord campé fort loin de Neuss; toutefois elle envoya de grands renforts au comte Guillaume d'Aremberg. Le duc de Bourgogne se vit contraint à changer les dispositions de son armée, afin de ne pas être exposé à des attaques imprévues, et pour ne pas être lui-même assiégé dans l'enceinte de son camp. Le blocus devint moins exact; les pluies de l'automne, en inondant une partie des travaux du siége, avaient aussi facilité quelques communications avec les assiégés. Bientôt après une occasion favorable de ravitailler la place fut saisie par les gens de Cologne, dont le zèle ne diminuait pas.

Chrétien Ier, roi de Danemarck, de Suède et de Norwège, avait, l'année précédente, pour ac-

complir un vœu, fait le pèlerinage de Rome. En traversant l'Allemagne, de grands honneurs lui avaient été rendus, ainsi qu'en Italie[1]. Le pape, en reconnaissance de cet acte de dévotion, avait fait l'accueil le plus paternel au roi de Danemarck, et l'avait entretenu des chagrins que lui donnaient tant de discordes, dont la chrétienté était déchirée. A son retour, il avait passé quelque temps à Augsbourg avec l'empereur Frédéric, et avait offert sa médiation pour régler les différens qui troublaient la paix de l'Allemagne. L'empereur lui montra une grande confiance, et prit ses bons avis sur les affaires, tellement que, lorsque quelque temps après il partit pour aller secourir Neuss, il écrivit au roi de Danemarck, en le priant de revenir pour être arbitre dans l'affaire de l'archevêque de Cologne, et pour négocier la paix avec le duc de Bourgogne. Le roi de Danemarck était à peine de retour de son long pèlerinage; cependant il se rendit à l'invitation de l'empereur, et, reprenant sa route, il arriva à Dusseldorf, près de Neuss, le 17 novembre.

Le duc de Bourgogne, à qui son arrivée avait

[1] Histoire de Danemarck. — Meyer. — Heuterus. — Lamarche. — Chronique du second vol. de Comines.

été annoncée par des ambassadeurs, alla aussitôt lui rendre visite. Le roi de Danemarck avait amené avec lui son frère le duc d'Oldenbourg, le duc Jean de Saxe, le duc de Mecklenbourg et le duc de Brunswick. Pendant cinq semaines, ce ne furent que continuelles visites et pompeux festins, avec tout le faste de la cour de Bourgogne.

Durant une de ces grandes réceptions, un jour que le Duc, à la tête de ses principaux capitaines, était allé au-devant du roi de Danemarck qui devait venir assister à un banquet dans son camp, le froid était vif, les fossés gelés, le guet moins assidu que de coutume, chacun occupé de la fête plus que du siége. Les Allemands, qui étaient logés dans un château tout voisin, profitèrent du moment; ils chargèrent un grand nombre de paysans avec des bissacs; d'un côté était de la poudre pour l'artillerie, de l'autre du sel dont les assiégés manquaient beaucoup. On avisa un quartier mal gardé, et approchant des remparts, on jeta les bissacs au pied de la muraille. Les assiégés les remontèrent dans la ville; ce fut un grand échec pour le Duc, car la ville manquait de munitions pour le service de ses couleuvrines et canons.

Peu après, un nouveau revers vint encore de-

minuer les espérances des Bourguignons. La seule ville qui tint le parti de l'archevêque de Cologne était Lintz, située sur la rive droite du Rhin, entre Cologne et Coblentz, non loin d'Andernach. L'archevêque en avait confié la défense à Everard d'Arenberg, sire de la Marck, qui tenait le parti opposé à son frère Guillaume. Pressé par les Allemands, il vint demander au duc de Bourgogne de lui envoyer du secours. Olivier de La Marche, le sire Philippe de Bergues et le vicomte de Soissons furent chargés d'aller ravitailler la place. Ils suivirent la rive gauche du Rhin, en évitant de passer trop près de Cologne; le sire de la Marck leur servait de guide, et les conduisit en face de Lintz, sur une haute colline. Le Rhin coulait devant eux, et ils voyaient sur l'autre bord la ville assiégée par les gens du duc de Saxe et de l'archevêque de Trèves. Auparavant il fallait s'emparer d'un fort boulevard élevé sur la rive gauche au pied de la colline, pour garder la rivière, et qui était défendu par les habitans d'Andernach. L'attaque commença et fut d'abord repoussée; mais une couleuvrine ayant éclaté dans le boulevard, jeta le désordre parmi les défenseurs, et bientôt le poste fut pris. Les Bourguignons s'embarquèrent aussitôt; ils eurent le

temps de parvenir sur la rive droite, et de se mettre en bataille avant que les Allemands fussent accourus; puis, pendant qu'ils combattaient, le convoi de vivres passa et entra dans la ville. L'ordre avait aussi été donné par le Duc de relever la garnison allemande, et de la remplacer par des Picards et des Bourguignons. Il en advint que, peu de jours après, des querelles s'élevèrent entre les habitans et cette nouvelle garnison française; de sorte que la ville se livra à l'empereur.

Toutes ces mésaventures et les difficultés qui semblaient s'accroitre chaque jour, les tristes nouvelles que le Duc avait reçues de la comté de Bourgogne où son maréchal avait été complètement défait à Héricourt, n'abaissaient ni son courage ni son orgueil. Le roi de Danemarck ne put rien gagner sur lui, et après avoir passé près de deux mois à Dusseldorf, il repartit pour ses lointains états, qu'il avait quittés si complaisamment. De concert avec lui, un légat du pape avait aussi exhorté le Duc à la paix; mais ce prince devenait de jour en jour plus intraitable.

Cependant l'empereur approchait point en-

[1] 1474 v. st. L'année commença le 26 mars.

core de Neuss, et n'essayait rien de grand ni d'efficace pour délivrer cette ville; il attendait que les troupes de l'Empire se fussent réunies. Il comptait aussi recevoir bientôt ces vingt mille combattans que le roi de France lui avait promis, et qui n'arrivaient point. C'est qu'en effet le roi, satisfait d'avoir ainsi mis l'Allemagne en mouvement contre le duc de Bourgogne, ne songeait qu'à en profiter sans risques ni dépenses. Il était si éloigné de se vouloir mêler de cette guerre, qu'en ce moment même il employait le connétable, dont pourtant il connaissait toutes les trahisons, à négocier une prolongation des trèves, qui devaient expirer le 15 mai.

Le duc de Bourgogne était trop irrité pour entendre une pareille proposition; il ne sentait pas les embarras où lui-même se trouvait, et ne songeait qu'à la prochaine et formidable entreprise qu'avec le roi d'Angleterre il devait commencer bientôt, lorsque Neuss allait être pris. Il fit venir les ambassadeurs du connétable, et leur parla à peu près en ces termes; c'était au commencement de mars:

« Je sais que l'empereur, le roi de France et plusieurs princes et communes d'Allemagne ont fixé une journée à Metz pour y entendre une terrible

guerre contre moi ; et cependant le connétable a espoir, dites-vous, de pratiquer bonne et longue paix entre le roi et moi. Certes, je crois bien que le roi doit penser que la guerre est plus à son désavantage qu'au mien. Il a autrefois employé toute sa puissance et celle de ses alliés pour me surmonter en bataille, moi, seul, dépourvu de tous mes amis. Mon frère le roi Édouard était expulsé de son royaume ; le comte de Warwick tournait contre moi toutes les forces des Anglais ; mon frère de Bretagne était si foulé des guerres qu'il avait soutenues dans son pays ; qu'il ne pouvait m'aider ; si monsieur de Guyenne était mon ami, il n'en suivait pas moins le roi son frère. Le roi d'Aragon était oppressé aussi par la guerre ; la maison de Savoie m'était alors peu favorable ; le duc Nicolas de Lorraine était secrètement mon ennemi. Enfin, de tous mes amis, nuls ne me firent profit. Du côté du roi, tout lui courait en prospérité. Soudainement il rompit le lien de la paix, et s'éleva avec une puissante armée contre moi, qui ne me tenais aucunement en garde. Pourquoi me serais-je méfié de lui ? je n'avais pas seulement paix avec lui, mais je lui portais singulière bienveillance ; j'avais mis en oubli toutes guerres, dissensions et menaces du temps passé.

Que fit-il? il occupa mes villes de Roye et Montdidier; par subornation, par argent et belles promesses il corrompit les habitans de mes cités d'Amiens et Saint-Quentin, et s'en empara. Bien plus, il avait envoyé des gens d'armes contre moi, dans mes pays de Bourgogne, défait mes gens, pillé mes villes, et exécuté ces sanglans exploits si ouvertement, qu'à peine étais-je averti, qu'ils étaient déjà achevés. Je n'étais donc pas seulement dépourvu de mes amis, mais privé des secours de mes Bourguignons. Toutefois je m'éveillai au bruit de ses armes, et me confiant à la miséricorde divine, en ma bonne et juste querelle, je marchai en grande hâte au-devant de lui. Je pris d'assaut Pecquigny et son château qui est renommé pour la plus forte place de Picardie; j'allai mettre mon camp sous les murailles d'Amiens; me plaçant ainsi entre les deux armées de mon ennemi, et empêchant l'une de secourir l'autre, je résistai non seulement à sa fureur et à son insolence, mais je rompis ses ruses et ses secrètes pratiques. Ce qu'il a tramé contre moi et les miens, en violation de tous les droits divins et humains, j'en laisse à Dieu la vengeance. Si donc alors il n'a rien conquis sur moi par les armes, quelle espérance peut-il avoir maintenant que je

suis prévenu, et pourvu tellement qu'il n'aura rien du mien? N'ai-je pas naguère, avec mes seuls sujets et domestiques, pénétré en vainqueur au milieu de son royaume? Et aujourd'hui je suis secouru des forces des étrangers. Ainsi je m'étonne peu qu'il redoute la bataille dont je puis le menacer, et qui me vengera de tant d'injures qu'il m'a faites, de tant de violations des lois divines et humaines. Les Allemands sont contre moi, il est vrai ; mais c'est un commun proverbe, et connu depuis long-temps, que les confédérations des Germains sont mobiles et de peu de foi. Pour le roi Édouard mon frère, je l'ai (le roi le sait bien) rétabli par ma force en paisible possession de son royaume, et il va venir en grande puissance à mon aide. Il sait aussi que mon frère de Bretagne n'est pas oisif, non plus que le roi d'Aragon qui a eu tant de belles victoires en Roussillon; il n'ignore pas que Ferdinand, fils de ce même roi d'Aragon, porte maintenant mon ordre de la Toison-d'Or, et que, par sa femme Isabelle, il vient d'hériter de la Castille après la mort du roi Henri. Ainsi le roi aura en Castille non plus un ami, mais un ennemi. La maison de Savoie s'est naguère confédérée avec moi, et rien ne peut briser notre alliance. Le duc de Milan

s'est déclaré mon ami, et j'attends ses ambassadeurs; je suis assuré du duc de Lorraine. Je ne parle pas de mes autres alliés, le roi de Hongrie, le roi de Naples, les Vénitiens, le comte Palatin, parce qu'ils sont trop éloignés du royaume de France; je ne parle que de ceux qui environnent et assiégent son royaume; il aperçoit leur amitié et leur faveur pour moi, et leur haine particulière pour lui. Ce que vous proposez de bon de sa part ne me donne nulle volonté de faire trève; de même que l'armée qu'il assemble ne me donne nulle crainte, et tournera à sa ruine. Et par quel moyen, si tel était mon avis, pourrais-je avoir paix ou trève avec lui, quand cauteleusement, toutes les fois qu'il a trouvé opportunité de me nuire, il a rompu la paix de Péronne, si solennellement accordée, et jurée entre lui et moi, jurée de nouveau publiquement à Notre-Dame de Liesse, la main sur l'autel, approuvée et ratifiée sans nulle crainte, d'après le consentement du conseil de France et de la cour du Parlement de Paris? Il a violé les trèves données au roi d'Aragon, à mon frère le roi d'Angleterre ou à moi; mais aussi il en a été puni. Encore à présent, ses gens d'armes courent sur les marches de mes pays, recueillant proie et butin, comme s'il n'y avait nulles

trèves. S'il prenait les trèves dont vous me parlez, de quel parchemin les ferait-on ? de quelle encre seraient-elles écrites ? de quelle cire seraient-elles scellées ? par quel dieu les jurerait-il, lui qui a tant de fois levé la main vers le ciel, parjurant et souillant tous les sermens ? Certes, s'il voulait me satisfaire de tous les dommages qu'il m'a causés en ne tenant pas les appointemens que nous avons conclus depuis Péronne, il aurait assez à faire. Une chose m'induirait seulement aux trèves, c'est l'amour de Notre-Seigneur, et le bon vouloir que j'ai eu et ai encore de donner secours et aide à notre foi catholique contre les infidèles. De sorte qu'afin que vous sachiez que je veux bien entendre au bien de la paix, s'il veut me rendre Amiens et Saint-Quentin qu'il m'a ravis par fraude, et que ce soit le plaisir de mes frères et compagnons le roi d'Angleterre, le roi d'Aragon et le duc de Bretagne, les trèves se feront entre nous ; mais sans ces trois je ne puis rien faire ni accorder chose quelconque, car nous sommes tellement unis et passionnés ensemble, que nul de nous ne peut rien faire avec le roi de France, notre commun ennemi, sans le consentement des autres. Dites cela à mon cousin le connétable, pour qu'il le fasse savoir au roi, si bon lui semble. »

31955

Le Duc faisait de grands mécomptes et repaissait sa passion de beaucoup de chimériques espérances. Les affaires du roi n'en étaient pas au point qu'il croyait. D'abord il se trompait complètement sur tout ce qui concernait le roi d'Aragon et le Roussillon. Cette mort du roi de Castille, qui lui semblait favorable à sa cause, était au contraire ce qui pouvait arriver de plus heureux au roi de France. La succession de Castille se trouvait disputée entre Ferdinand d'Aragon, au nom de sa femme Isabelle, et Jeanne la Bertrandéja que le feu roi n'avait jamais désavouée pour sa fille et que soutenait le roi Alphonse de Portugal son oncle. Chacun des deux concurrens avait intérêt à rechercher le suffrage et l'appui du roi de France; des deux partis, on lui envoya des ambassadeurs.

Ce fut alors que le roi déploya toutes les ruses de sa subtilité [1]. C'étaient des promesses faites et des espérances données à la fois au roi de Portugal et à don Ferdinand d'Aragon; c'étaient des ambassades avec de doubles et triples instructions qui devaient servir et être montrées selon l'occurrence; c'étaient des pouvoirs confiés à di-

[1] Legrand.

verses personnes à l'insu les unes des autres. Pendant ce temps-là, le roi négociait lui-même avec les ambassadeurs qu'on lui envoyait. Il y en avait un nommé Ferdinand de Lucena, qui revenait d'Angleterre et que le roi mit si bien dans ses intérêts, qu'il se fit raconter tout ce qui avait été conclu contre lui entre le roi d'Aragon, le roi Édouard et le duc de Bourgogne. Il obtint même communication des traités par lesquels on se partageait le royaume. Pour se rendre le comte de Cardone favorable, il fit plus encore, il lui promit, sur les saints Évangiles et la foi de son baptême, de le protéger et de le défendre en toute occasion contre son propre souverain le roi d'Aragon, si celui-ci attentait à ses biens ou à son honneur, et de lui fournir trois cents lances en cas de besoin.

Le roi disposa donc presque des conditions entre l'Aragon et lui, sauf du moins le désaveu que pouvaient encourir les ambassadeurs ainsi corrompus. Le mariage du Dauphin avec la fille de don Ferdinand fut arrêté : il fut dit que les alliances seraient renouvelées, et même sans que le roi rendît le Roussillon, clause à laquelle le roi d'Aragon avait toujours tenu invariablement.

Toutes ces négociations étaient si bien un moyen de gagner du temps, qu'en congédiant ces ambassadeurs dont il était si satisfait, il n'en donna pas moins l'ordre secret de les retenir en Roussillon quand ils y passeraient. Perpignan était assiégée et resserrée depuis si long-temps qu'elle ne pouvait tarder à se rendre. Les horreurs de la famine y étaient aussi cruelles qu'elles l'avaient jamais été en aucun siége. On raconta qu'une mère ayant deux enfans, nourrit avec le cadavre de celui qui était mort de faim celui qui lui restait encore. Le vaillant roi don Juan fit les derniers efforts pour porter secours à cette malheureuse ville; mais ses forces étaient en grande partie employées dans la querelle de son fils touchant la couronne de Castille, et son trésor était tellement épuisé, qu'il fut contraint à mettre en gage sa robe fourrée de martre, afin de payer les muletiers qui transportaient ses équipages. Toutes ses tentatives furent inutiles, et le 10 mars 1475 Perpignan se rendit aux Français, après un siége de deux ans, sauf les courts intervalles de quelques trèves mal observées.

La joie du roi fut grande à cette nouvelle tant attendue. Il obtenait enfin le fruit de cette guerre

si obstinément poursuivie et qui faisait dans tout le royaume donner au Roussillon le nom de cimetière des Français [1]. Ses capitaines, ses troupes allaient se trouver libres au moment où il en avait un tel besoin pour résister au duc de Bourgogne et aux Anglais.

Toutefois son brave compère Jean de Daillon, sire du Lude, chef de l'armée, et Yves du Fou, qui avait été capitaine de Perpignan pendant la trêve, avaient accordé des conditions aux habitans et à la garnison de la ville. Il était à croire aussi qu'usant de ses pouvoirs, ils négociaient avec le roi d'Aragon. Les promesses qu'ils avaient pu faire, les engagemens qu'ils avaient dû prendre, ne convenaient nullement au roi. Il se sentait le plus fort. Se souvenant que le Roussillon lui avait échappé par une révolte et qu'un fort parti lui était contraire, il n'avait que des pensées de rigueur et de vengeance. Il envoya aussitôt le sire du Bouchage avec les instructions suivantes :

Premièrement, il renverra le plus hâtivement qu'il pourra messire Yves du Fou et monsieur du Lude.

[1] De Troy.

Si Boffile est de leur parti, il le renverra, sinon il s'en aidera.

Il ne laissera point s'en aller les gens d'armes du ban et de l'arrière-ban. Lorsque les capitaines seront partis, il gagnera les lieutenans, et s'il le peut, il gagnera les gens d'armes eux-mêmes.

Il chassera tant de gens de Perpignan qu'avec cent lances on puisse être maître de la ville, et ne leur laissera pas une seule arme.

Dès qu'il sera assez fort, il prendra la garde des portes.

Il fera une citadelle.

Si Boffile est des nôtres, il le fera capitaine général, sinon ce sera le Poulailler.

Il fera abattre toutes les forteresses, hormis Perpignan, Saulces, Elne, Collioure, Bellegarde et la Roque.

Il chassera tous les nobles qui se sont armés contre le roi et donnera leurs héritages, quelques conditions qu'on ait faites.

Il donnera leurs terres au Poulailler, à Boffile, à son lieutenant, à Regnault du Chesnay et à tous autres qu'il verra bien aigres à empêcher ces gentilshommes de jamais rentrer dans le pays.

S'il a été promis par l'appointement de rendre Philippe Aubert, il n'en fera pas moins venir sa femme et sa fille, et si Poulailler veut avoir ladite fille en mariage, il l'aura, sinon Regnault du Chesnay, et on dira à cette femme que le roi, pour s'assurer de son mari, veut faire venir vers lui elle et sa fille.

Il défera tous les offices de la ville et leur ôtera tout pouvoir, sauf le lieutenant de justice.

Pour les réparations de la ville, il prendra ce qu'il pourra sur les habitans; le trésorier fournira le reste.

Si le comte de Cardone et les ambassadeurs d'Aragon sont encore là, il les traitera bien et les laissera aller. Si la trève n'est pas encore faite, il essaiera d'en avoir une, et la plus longue possible, parce qu'une autre guerre va commencer, et qu'il faut qu'une faillisse tant que l'autre durera. Il saura voir si lesdits ambassadeurs ont volonté de tenir au roi ce qu'ils lui ont promis; il leur donnera toutes les belles paroles qu'il pourra, et leur fera compter dix mille écus.

Il dira à monsieur d'Albi de prendre hardiment toutes les bonnes églises qui y vaqueront, et le roi tiendra la main pour lui envers et contre tous.

Il peuplera les monastères de Français et mettra des officiers nouveaux pour gouverner l'évêché en temporel et en spirituel.

Monsieur d'Albi prendra l'évêché d'Elne en commande, et s'il a quelque mauvais bénéfice en Languedoc, il le promettra à l'évêque, puis ne le lui donnera pas. Le roi y remédiera ensuite.

Si la trêve n'est pas encore faite, et qu'il faille trois cents lances, il y laissera les compagnies de Boffile, de Gouzoles et de monsieur du Lude.

S'il peut tout de suite repeupler la ville de Perpignan à neuf, il le fera; autrement, il en laissera la commission à monsieur d'Albi, et lui fera signer de sa main l'obligation de le faire, qu'il rapportera au roi.

Lorsque du Bouchage arriva, la trêve était conclue, et de bonnes conditions avaient été accordées aux gens de la ville. Quatre mois leur étaient donnés pour transporter ailleurs leur domicile s'ils le voulaient, en emportant leurs biens et leurs meubles : ceux qui s'étaient absentés depuis quatre ans avaient permission d'y revenir. En outre, les gens d'armes du ban et de l'arrière-ban retournaient chez eux, ayant fini leur service. Aussi la colère du roi fut extrême en apprenant de telles nouvelles.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, j'ai reçu vos lettres. Vous ne devez pas vous émerveiller si je fus bien courroucé quand je reçus les lettres de ce traitre d'Yves du Fou; toutefois vous n'y avez rien trouvé que je ne vous eusse dit auparavant. Quelque chose qu'ils m'aient mandé que les gens d'armes ne bougeraient pas, vous voyez bien qu'il ne leur a pas suffi de faire la grande trahison de la ville, s'ils n'ont accompli toutes les petites branches qui en dépendaient, afin que je n'y puisse remédier. Messire Yves est un des malicieux traitres du royaume. Considérez que vous allez me servir, et qu'il vous faut être plus malicieux que lui, si vous voulez bien me servir et l'emporter sur lui.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, c'est un des grands services que vous pourrez me faire en ce monde. Si vous pouvez mettre hors de Perpignan tant de gens que Boffile et Gouzoles avec leurs compagnies en soient maîtres, faites-le aussitôt.

« Si cela vous est impossible et que les gens d'armes que vous pourrez recouvrer ne soient pas assez forts pour cela; s'il n'y a pas de remède (et s'il y en a, je suis sûr que vous les trouverez), endormez-les avec des paroles le mieux

que vous pourrez; faites toutes sortes d'appointemens, vaille que vaille, pour les amuser d'ici à l'hiver; et si j'ai quelque trève de ce côté, et que Dieu, Notre-Dame et monsieur saint Martin me soutiennent, j'irai en personne y porter remède. Mais si vous pouviez le faire maintenant, nul homme ne m'aurait rendu un si grand service.

« Je vous prie, monsieur du Bouchage, mon ami, écrivez-moi souvent. Si le trésorier, le général des finances ou des officiers ne vous obéissent pas, ne renvoyez point la chose devant moi; destituez-les vous-même. Le plus grand service que vous puissiez me faire, c'est que par égard pour eux vous ne craigniez pas de me servir. Je le dis surtout pour le trésorier, que messire Yves m'a recommandé.

« On dit que Vivier et Ortaffa, qui ont comploté la première révolte, sont revenus; par-là vous pouvez encore mieux connaître la trahison. Si vous pouvez me venger d'eux, vengez-m'en, ou du moins faites-les déloger, ainsi qu'un notaire qui s'appelle Maure. Essayez aussi de rendre la ville maigre de vivres, afin qu'il y demeure moins de gens. Rassemblez aussi les gens d'armes avec la plus grande diligence que vous pourrez. Je

vous renvoie Regnault du Chesnay, pour que vous puissiez vous en aider.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, faites écrire sur un beau papier le nom de tous ceux de cette ville qui m'ont été ou me seront traîtres; et quand ils seront mis dans ce papier rouge, laissez-le à Boffile, au Poulailler, ou à celui que vous mettrez gouverneur, afin que si d'ici à vingt ans il en retourne aucun, on leur fasse trancher la tête. Ne vous fiez point à François Castillon; ne le laissez pas au pays, mais entretenez-le de paroles, de manière à ce qu'il ne puisse me nuire; et adieu. Paris, 7 avril 1475. »

La façon dont le roi parlait d'Yves du Fou ne prouvait rien de plus que son génie méfiant et la vivacité accoutumée de son langage. Il voyait ruse et trahison dans tout ce qui n'était pas conforme à sa volonté : toutefois il était trop sage pour vouloir punir ou même jeter dans sa disgrâce ceux que, dans un premier courroux, il avait soupçonnés et injuriés. Yves du Fou avait eu jusque-là grande part à ses faveurs; il était sénéchal de Poitou et grand-veneur de France. A son retour, il continua à être tout aussi bien traité. D'ailleurs il semblait qu'il n'eût fait en Roussillon rien que de nécessaire ou de convenable. Boffile de Judici,

à qui du Bouchage accorda sa confiance et qui connaissait le pays, ne voulut pas non plus se prêter à toutes les rigueurs pour lesquelles le roi avait tant de penchant chaque fois qu'il n'en était pas détourné par son intérêt. Ce fut avec un vif regret qu'il y renonça, comme on verra par les deux lettres suivantes :

« Monsieur du Bouchage, mon ami, j'ai reçu votre lettre par Toutes-Pièces [1]. Vous dites que le sieur Boffile ne veut pas consentir qu'on chasse le peuple de la ville, mais seulement les nobles et les gros habitans qui firent la trahison. Puisqu'il est de cette opinion, puisqu'il dit qu'autrement il n'en prendrait pas la garde et ne saurait y vivre, faites ainsi qu'il avisera, donnez-lui-en la charge, et laissez-le lieutenant. Dites-lui que pour l'amour de messire Roquebertin [2] il ne se dise pas gouverneur, afin que celui-ci n'ait point cause de crier. Mais au moins les chefs du peuple, ceux qui l'entretenaient contre moi et me faisaient la guerre, qu'il les jette dehors.

« A l'égard de la citadelle, laissez-la-lui faire

[1] Surnom d'un de ses messagers.

[2] Le seigneur Rocca Berti, nommé gouverneur d'après le traité du 17 septembre 1473. *Voyez* livre précédent.

comme il avisera; et que monsieur d'Albi et le trésorier voient à la faire faire. Quand le sieur Boffile aura fait faire celle qu'il veut, il pourra après faire peu à peu celle qu'on m'avait conseillée, si elle vaut mieux.

« Monsieur du Bouchage, nous n'avons point de trèves ici; par quoi me faut aider de gens d'armes; ainsi, je vous prie, revenez le plus tôt que vous pourrez avec les gens d'armes et les gens de du Lude et ceux de Gouzoles. Si Boffile n'avait pas assez de gens, laissez-lui ceux de Gouzoles. Si Gouzoles n'y veut pas demeurer, envoyez-les-moi, et dites-lui que je lui donnerai de l'argent. Avisez le plus homme de bien de sa compagnie, donnez-lui-en la charge et charmez-le bien.

« Parlez au Poulailler, dites-lui que sur sa vie il me garde bien les places qui lui sont confiées. Parlez-lui de ce mariage avec la fille de Philippe Aubert, s'il la veut avoir; sinon parlez-en à du Chesnay.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, je vous prie de faire diligence pour mettre cette affaire en sûreté, qui est le plus grand service que vous me puissiez faire. Puisque vous y êtes, j'ai bien espérance, avec l'aide de Dieu, que vous assu-

rerez tout. Vers l'hiver, si je puis avoir paix ou trêve, mon intention est d'y aller en personne.

« Au surplus, la guerre nous est commencée ici, et pour ce, je vous prie de revenir incontinent, et envoyez-moi tous les gens d'armes en la plus grande diligence que vous pourrez.

« Je vous donne à vous et à Boffile toutes les confiscations de ceux qui seront mis dehors pendant que vous serez en Roussillon. Je donne aussi à Boffile l'office de bailli, expédiez-lui les lettres. Je vous envoie un mémoire que m'a donné un nommé Jaubert. Parlez-lui, aidez-vous-en. Il semble être bon homme pour moi. Je vous en prie, monsieur du Bouchage, mon ami, mettez toutes choses en sûreté.

« A l'égard de Canet, vous savez qu'il n'est pas en bonne sûreté pour moi aux mains où il est; ainsi faites abattre le fort.

« Je vous envoie toutes les lettres que j'écris par Toutes-Pièces. Voyez-les toutes; après, refermez-les, et faites-les bailler à chacun. Adieu. Paris, 20 avril. »

Le roi était d'une nature si impatiente, si préoccupé de ses idées, craignant tellement qu'on ne fît pas tout comme il le voulait, que voici encore une lettre du même jour.

« Monsieur du Bouchage, aujourd'hui, à trois heures, Toutes-Pièces est parti. J'avais oublié de vous écrire ce qui suit :

« Premièrement, voyez si vous ne pourriez pas faire piller par le menu peuple les maisons des gens que vous chasserez, ou au moins d'Antoine Duvivier et d'aucuns gros, qui sont les plus traîtres; alors la commune ne consentirait jamais à laisser remettre le roi d'Aragon, et elle y ferait meilleur guet que vous. N'écoutez pas Boffile sur cela. C'était la chose dont je vous avais le plus chargé, et vous ne m'en faites point de réponse; c'est le plus grand service et la plus grande sûreté que vous puissiez me donner en Roussillon. Si Boffile est de cette opinion, bien; s'il n'en est pas, ne laissez pas de me servir à mon gré; car ceci me semble très-bon, et vous pouvez savoir que je l'ai fait faire à Puycerda par Mercadier et ses partisans [1].

« Il m'est venu ici un grand tas de gens pour demander des offices; je vous assure que je n'en donnerai aucun. Donnez-les à ceux que vous voudrez, et faites ainsi une bonne bande contraire au roi d'Aragon.

[1] Instructions sur Puycerda. — Pièces de Comines.

« A l'égard des offices que je vous avais dit de donner à Boffile et au Poulailler, faites-en ce que vous voudrez. Voyez ce qui sera pour le mieux; abrégez, revenez-vous-en et amenez les gens d'armes avec vous, car nous n'avons point de trêve.

« Je vous prie, contentez bien le comte de Cardone et le Castillan d'Amporra; ne plaignez point votre peine de leur écrire de bonnes lettres et de leur envoyer huit ou dix messages. Pendant que vous serez là, entretenez-les de paroles. Adieu. »

Le roi se trouvait ainsi en sûreté du côté du Roussillon; la trêve était de six mois; le roi d'Aragon, épuisé d'hommes et d'argent, n'espérait plus aucune aide du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre, qui l'avaient excité et ne l'avaient pas secouru. Son fils Ferdinand recherchait l'alliance de la France. Il n'y avait donc plus rien à craindre de cet allié, dont le duc Charles s'était vanté si haut.

Les mêmes circonstances commencèrent aussi à remettre le roi en meilleure intelligence avec le roi de Naples; il était de la maison d'Aragon, fils naturel d'Alphonse, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile, qui avait partagé ses états entre

don Juan son frère et ce fils unique[1]. Ferdinand de Naples avait reçu l'ordre de la Toison-d'Or et venait d'envoyer en Flandre son fils, qui s'était laissé flatter de l'espérance dont le Duc était si prodigue, et croyait obtenir en mariage mademoiselle Marie de Bourgogne. Les revers de sa famille en Espagne et les informations que lui donna le sire d'Arçon, ambassadeur du roi de France, changèrent ses pensées. Il craignit d'avoir été dupe de vaines promesses, et se repentit d'avoir laissé partir son fils. Depuis quelque temps il avait un sujet de griefs que le roi s'empressa aussi de faire cesser, en ordonnant la restitution de deux galères napolitaines dont Coulon s'était emparé.

Dans le même temps, et avant que les trèves dont le Duc avait refusé la prolongation fussent expirées, un autre appui sur lequel il avait compté lui fut aussi enlevé. Le roi mit fin, pour le moment du moins, aux secrètes menées qui se pratiquaient à la cour du roi René. On avait trouvé dans un cachot du château d'Angers un nommé Bressin, ancien secrétaire du roi de Sicile[2]; cet

[1] Legrand.

[2] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

homme avait été autrefois employé à porter des lettres et faire des messages auprès du duc de Bourgogne; il savait une partie des projets concertés entre les deux princes contre le roi. S'imaginant que, par méfiance et pour prévenir toute indiscrétion, on avait intention de lui faire quelque mauvais parti, il s'était réfugié à Mouzon, sous l'autorité du roi. Peu après, Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, étant venu de ce côté, reçut ses révélations et le conduisit au Plessis. Là, Bressin tâcha de voir le roi, qui le fit maintes fois interroger, sans toutefois l'admettre en sa présence. A quelque temps de là, on le laissa saisir par les gens du roi René. Il fut emmené à Angers, cruellement appliqué à la torture et tenu pendant trente-neuf mois dans un cachot. Après la saisie de l'Anjou, le roi le fit conduire à Paris, et ensuite le renvoya devant le Parlement pour y dire ce qu'il savait touchant le fait de sa détention. Le premier président et le sire de Gaucourt, lieutenant de Paris, procédèrent à son interrogatoire; il fit d'amples déclarations sur le roi de Sicile et ses serviteurs.

L'affaire en était là, et une procédure était près d'être commencée, lorsqu'au mois de février 1475 arriva le sire Jean de Cossa, gouverneur

pour le roi René du duché de Bar[1]; il apportait une lettre de ce prince, qui se plaignait hautement de ce que le sire de Craon occupait à main armée ce duché, son légitime héritage. Il demandait que les gens d'armes délogeassent sur-le-champ et qu'on remît en liberté ceux de ses serviteurs et officiers qu'on avait mis en prison.

Le roi était résolu à ne plus ménager la maison d'Anjou; il ne donna aucune réponse, mais envoya la lettre à un de ses dévoués serviteurs, le sire de Bressuire, en lui disant de la bien garder, parce qu'elle pourrait faire pièce au procès. En outre, il l'avertissait qu'avec le sire de Cossa était venu un Provençal chargé de détourner Charles d'Anjou, duc de Calabre, fils du comte du Maine et neveu du roi René, de traiter avec le roi; on devait même le faire secrètement partir. « Tâchez de prendre cet homme, disait-il, et si le duc de Calabre voulait s'en aller, ne craignez point de l'arrêter, lui et tous ceux de sa suite. A l'égard de Jean de Cossa, dites-lui de s'en aller, et que je sais bien pourquoi il est venu; s'il ne s'en va pas, il le faudra mettre en un sac et jeter à la rivière. »

[1] Legrand. — Histoire du roi René.

Jacques de Beaumont, sire de Bressuire, était homme à exécuter un pareil commandement[1]; c'était un second Tristan-l'Hermite, que le roi avait de même façonné à sa main. Jean de Cossa retourna au plus tôt près de son maître. Le duc de Calabre, quelques conseils qu'on lui donnât, et malgré les secrètes instigations du connétable[2], ne sut se résoudre à rien, et se montra, ainsi que disait le roi, tout décousu[3] dans ses discours et ses démarches. Le roi René s'était toujours conduit à peu près de même sorte; il était vieux et plus occupé de mener douce vie en Provence que de gouverner les affaires du royaume. Tout se tourna en négociations; le roi donna pouvoir à Bernard Louvet, premier président du parlement de Toulouse, à maître Geoffroi Fauveau, et à Jean Sanat, avocat du roi, pour aller traiter avec le roi René, lui demander la moitié de tous ses domaines, à titre d'héritage de la reine Marie de France, sa sœur, et l'autre moitié comme hypothèque de la dot de madame Anne de France, touchée et dépensée par Nicolas, duc

[1] Brantôme.

[2] Procès du connétable.

[3] Instructions données par le roi. — Pièces de Comines.

de Calabre, et pour lui faire reconnaître aussi et confesser qu'il n'avait jamais joui de l'Anjou que par tolérance.

« Toutefois, disait le roi, pour la grande et singulière amour que nous avons pour le roi de Sicile notre oncle, pour la prochaineté de lignage, et les grands et recommandables services qu'ils nous a faits, nous lui donnerons, par chaque année de sa vie, la somme de soixante mille francs de pension. »

Ces conditions étaient dures; le roi, pour aider à la négociation, tenait en réserve et comme suspendue la procédure commencée sur les déclarations de Bressin. Le témoignage de cet homme chargeait, plus qu'aucun autre des serviteurs du roi René, Saladin d'Anglure, sire de Nogent[1]; c'était ce gentilhomme, disait-il, qui l'avait fait prendre et puis mettre à la torture, pour le punir des rapports qu'il avait faits. La crainte de ce qui pourrait lui advenir d'un tel procès détermina Saladin d'Anglure à entrer en marché avec le roi; il lui fit offrir, par le sire de Preuilli, de s'employer auprès du roi de Sicile pour le conduire à faire tout ce qui plairait

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Pièces de Comines.

au roi, quels que fussent d'ailleurs ses engagemens avec le duc de Calabre ou tout autre.

Le roi commença par lui donner un sauf-conduit pour venir avec une suite de vingt chevaux en Languedoc, afin qu'étant sur les terres du royaume, il pût mieux pratiquer cette affaire avec ceux qui lui seraient envoyés.

Les conditions du sire d'Anglure furent assez exigeantes. Il demanda que, dans le cas où il accomplirait ses promesses, le roi le prît à son service ou sur-le-champ ou quand il le voudrait, et dès à présent lui donnât pension, terres et biens ; que le roi le soutint et favorisât envers et contre tous, et que la procédure commencée fût mise au néant. Il fit en même temps le marché de plusieurs autres serviteurs du roi René.

De cette façon, le roi, s'il ne pouvait compter sur la maison d'Anjou ni l'empêcher d'être en secrète intelligence avec le duc de Bourgogne, la tenait du moins en quelque crainte et en hésitation, et savait tout ce qu'elle pouvait tramer.

Il réussit mieux à enlever au Duc un allié sur lequel il comptait cependant davantage, et dont l'amitié lui importait bien plus. René, duc de Lorraine, pressé par l'empereur, par le roi de France et par tous les seigneurs d'Allemagne,

ses parens et ses voisins, céda enfin aux avis du sire de Craon[1]. Il commença par accéder à la ligue des Suisses et des pays du Rhin, puis il envoya défier le duc de Bourgogne. Le héraut arriva au camp devant Neuss; et après avoir lu le défi au Duc, il jeta à ses pieds le gantelet ensanglanté, signe de la guerre à feu et à sang qu'il venait déclarer. Puis, craignant la redoutable colère du prince, il s'enfuit tout troublé. Le Duc le fit ramener, répondit de sang-froid et gracieusement, lui faisant, selon l'usage, délivrer une belle robe et une somme d'argent.

Les Suisses n'étaient pas non plus mis en oubli par le roi. Il leur envoyait sans cesse des ambassadeurs, les faisait assurer de son amitié, leur donnait de grandes louanges sur leur vaillance, et s'empressait de satisfaire aux plaintes qu'ils faisaient au sujet de quelques marchands arrêtés en se rendant de Suisse en Espagne. L'argent qu'il avait promis par les traités était exactement envoyé, de même qu'une autre somme de vingt mille francs promise aussi, mais par secrète condition[2], aux cantons de Berne, Zurich et Lu-

[1] Histoire de Bourgogne et de Lorraine.

[2] Pièces de Comines.

cerne, et à divers particuliers. Les seigneurs de Diesbach y avaient la plus grande part, et Adrien de Bubenberg, le chef du parti bourguignon, y était aussi pour trois cent soixante livres.

De la sorte, le roi parvint à entretenir les Suisses dans un état de guerre contre le Duc. Toute leur armée n'était pas assemblée[1]; ils s'étaient retirés chez eux après la victoire d'Héricourt. Mais les Bernois passèrent l'hiver en armes et firent des courses dans la Comté, en traversant les passages du Jura. Les gens de Fribourg, de leur côté, avaient pris et rasé le château d'Illens, qui appartenait au sire de La Baume, serviteur du duc de Bourgogne.

Vers la fin de mars, les Bernois, avec ceux de Soleure et de Bienne, tentèrent, au nombre de treize cents, une entreprise plus hardie sur la ville de Pontarlier. Ils la surprirent presque sans défense. C'était un lieu assez riche; le butin était considérable. Les Suisses, contre leur habitude, s'y établirent sans nulle précaution, et passèrent cinq jours à boire, à manger, à prendre du repos. Tout à coup arrivèrent devant la ville Antoïne de Luxembourg, comte de

[1] Muller. — Dunod. — Gollut.

Roussi, gouverneur de Bourgogne, et le sire de Château-Guyon, frère du prince d'Orange, qui avaient à la hâte rassemblé environ douze mille combattans. Les Suisses ne se troublèrent pas, ils résolurent de réparer leur négligence et de suppléer au nombre à force de courage. Les uns, montant sur la muraille qui était vieille et ruinée, en arrachaient les pierres et les lançaient sur les assaillans. Le sire de Château-Guyon fut renversé à coups de pique dans le fossé. Enfin, après un long et sanglant combat, les Bourguignons furent contraints à se retirer. Alors les Suisses, pour ne pas risquer d'être encore une fois attaqués par des forces si supérieures, se retirèrent en bon ordre, emmenèrent tout leur butin et mirent le feu à la ville de Pontarlier ainsi qu'aux villages voisins.

Cette retraite, dont les circonstances furent d'abord exagérées, répandit l'effroi à Berne et dans toutes les villes voisines. On craignit que l'honneur et la renommée des ligues suisses n'en reçussent une triste atteinte. Les Bernois envoyèrent à Fribourg, à Soleure, à Bienne pour demander des renforts, et, sans les attendre, trois mille hommes partirent pour aller à la rencontre de la troupe qui revenait de Pontarlier.

Ils la trouvèrent cheminant sans crainte, en belle ordonnance, ramenant des bannières prises sur les ennemis, et des chariots chargés de butin. Après s'être ainsi réunis, ils rentrèrent dans le comté de Bourgogne et continuèrent à y faire les plus cruels ravages.

Telle, bien peu de temps après qu'il eût refusé d'une façon si hautaine la prolongation des trêves, se trouvait la situation du duc de Bourgogne. Les effets de son aveuglement et de son peu de sens commençaient à se manifester de tous côtés, et le roi semblait d'autant plus habile que son adversaire était moins sage. Outre toutes les mesures qu'il avait préparées pour ne pas être pris au dépourvu si le Duc voulait absolument la guerre, il se hâta, aussitôt qu'il sut la réponse faite aux gens du connétable, d'envoyer à Jean Tiercelin, sieur de Brosse[1], et à maître Jean de Paris, conseiller au Parlement, ses ambassadeurs auprès de l'empereur, un plein pouvoir pour rendre plus ample et plus expresse l'alliance déjà conclue. Jusqu'alors il n'en avait nullement accompli les conditions. En vain l'em-

[1] Comines et pièces. — Histoire de Bourgogne. — Meyer. — Heuterus.

pereur et les princes de l'Empire l'avaient pressé d'envoyer les vingt mille hommes qu'il avait promis. Sans les refuser expressément, il ne s'était pas mis en peine de les faire partir. Aussi l'empereur, qui n'était point d'un naturel guerrier et qui avait été entraîné comme malgré lui dans cette entreprise, ne se pressait point de quitter Andernach pour s'approcher de Neuss, et laissait traîner en longueur le rassemblement des contingens de l'Empire. Il y avait sept mois que les ordres étaient donnés, et les hommes des villes les plus voisines, de Strasbourg par exemple, commençaient à peine à se mettre en route [1].

Le courage des assiégés et des habitans de Cologne ne s'affaiblissait pourtant pas. Ils n'avaient pas une moindre volonté de résister au duc de Bourgogne et à l'archevêque qu'il voulait leur donner par force. L'empereur et plusieurs des princes qui étaient venus pour secourir Neuss, voyant ou soupçonnant que le roi de France traitait avec le duc de Bourgogne, en faisaient autant de leur côté. Le temps s'écoulait donc en négociations plus qu'en batailles. L'évêque de

[1] Specklin.

Forli, légat du pape, allait sans cesse d'un camp à l'autre, et renouvelait les efforts inutiles du roi de Danemarck.

Lorsque le roi de France se vit trompé dans ses espérances de trève, il changea tout-à-fait de langage, annonçant qu'il allait faire au duc de Bourgogne la plus rude guerre possible. En même temps il proposa à l'empereur de s'engager mutuellement à ne faire ni paix ni trève l'un sans l'autre, et à confisquer les seigneuries du Duc, lui celles qui relevaient de l'Empire, le roi celles qui étaient tenues du royaume de France.

L'empereur était, comme on l'a dit, un homme d'assez pauvre génie, qui n'avait jamais aimé les grandes entreprises, ni rien de ce qui pouvait être nouveau, difficile ou dangereux. Dans sa simplicité, il voyait néanmoins qu'on ne pouvait s'assurer sur le roi, et que se précipiter sur sa foi dans de grands embarras ne serait pas chose raisonnable. Il commençait à se lasser de cette guerre, bien qu'il s'y fût jusque-là donné peu de peine. De sorte que ce vieux prince, tout pesant et peu avisé qu'il semblait, fit au roi une réponse plus sage et mieux dite que personne n'aurait su la trouver. Non seulement il ne se laissa point abuser par son subtil allié, mais il se railla fine-

ment de celui qui savait aussi bien railler que tromper, et le vainquit avec ses propres armes.

« Il y avait, dit-il aux ambassadeurs du roi, auprès d'une ville d'Allemagne, un grand ours qui faisait beaucoup de mal. Trois compagnons qui hantaient les tavernes vinrent à un tavernier à qui ils devaient, le prièrent de leur faire encore crédit d'un écot, et qu'avant deux jours ils lui paieraient tout, car ils prendraient l'ours, dont la peau valait beaucoup d'argent, sans compter les présens qui leur seraient faits par les bonnes gens. Quand ils eurent diné, ils allèrent vers la caverne où d'habitude se tenait l'ours, et le trouvèrent plus près d'eux qu'ils ne pensaient. Ils eurent peur et se mirent en fuite : l'un gagna un arbre, l'autre fuit vers la ville ; l'ours prit le troisième, le foula sous ses pieds, en lui approchant le museau fort près de l'oreille. Le pauvre homme était couché tout plat contre terre, faisant le mort. Or, cette bête est de telle nature que ce qu'elle tient, soit homme, soit animal, quand elle ne le voit pas remuer, elle le croit mort et le laisse là. Ainsi l'ours laissa le pauvre homme, sans lui avoir fait grand mal. Dès qu'il se vit délivré, il se leva et courut vers la ville. Son compagnon, qui était sur l'arbre et avait vu

jouer tout ce mystère, descendit, courut et cria à l'autre de l'attendre. Quand il l'eut joïnt, il lui dit : « Or sus, dis-moi sur serment, que t'a « dit l'ours lorsqu'il a été si long-temps tenant « conseil avec toi, le museau contre ton oreille? » A quoi le compagnon repartit : « Il me disait de « ne jamais marchander la peau de l'ours avant « que la bête fût morte. »

Cette fable fut toute la réponse que l'empereur fit aux ambassadeurs du roi, du moins en publique audience. Chacun, à part soi, savait bien en tirer la morale, et pensait que si le roi avait voulu agir loyalement, il serait venu en personne avec toute sa puissance, comme il l'avait promis; le duc de Bourgogne une fois détruit, il eût été temps de partager ses biens.

Quel que fût le penchant de l'empereur à terminer cette guerre par un accommodement, et à y retrouver l'occasion perdue l'année précédente de conclure le mariage de son fils Maximilien avec mademoiselle de Bourgogne, on ne pouvait parvenir à fléchir le Duc; son honneur lui semblait attaché à prendre cette ville de Neuss. Il épuisait ses états d'hommes et d'argent; ses sujets commençaient à se refuser déjà de payer les impôts excessifs dont il les chargeait sans

ménager personne, pas même les gens d'église. Les Suisses envahissaient la Comté; le duc de Lorraine entrait dans le Luxembourg qu'il trouvait sans nulle défense. Le roi allait se mettre en campagne, et ni l'Artois ni le duché de Bourgogne n'étaient munis des forces suffisantes pour lui résister.

En outre, le roi d'Angleterre avait achevé ses préparatifs; il allait, selon sa promesse, descendre en France. Lord Scales, son beau-frère, était venu au camp et pressait le Duc de quitter ce malheureux et inutile siége. Rien n'entamait son obstination, il semblait que Dieu lui eût troublé le sens et l'entendement. Toute sa vie il avait travaillé à faire passer les Anglais en France; maintenant ils y allaient descendre; le duc de Bretagne allait se déclarer : tout était prêt; il touchait au moment qu'il avait tant désiré, et il perdait son temps, son armée et ses finances devant une misérable ville, qu'encore ne pouvait-il pas prendre.

Bon gré, mal gré, l'empereur s'était enfin avancé. Dès le 20 mars, il était à Cologne. Enfin les contingens des villes et communes commençaient à arriver, descendant le Rhin dans de grands bateaux et avec de copieuses provisions

de vivres et de munitions, une belle artillerie, des gens bien vêtus et bien armés; car ces bourgeois des villes libres ne marchaient jamais qu'en se donnant toutes leurs aises, autant qu'ils pouvaient. Ce fut alors que l'armée de l'empereur fut la plus belle et la plus grande qu'on eût vue depuis long-temps dans la chrétienté. Lorsque, vers le milieu d'avril, il vint enfin camper devant Neuss, on estimait qu'il avait plus de cent mille hommes. Mais le bon ordre n'était pas facile à établir dans une armée si nombreuse et si diverse. Il y avait souvent de grandes querelles entre les gens des divers pays de l'Empire [1], surtout entre les contingens des diverses villes: alors toutes les autres prenaient parti, et l'on en venait à combattre. Une fois il y eut plus de soixante hommes tués dans une rixe commencée entre les gens de Strasbourg et ceux de Munster. Nuremberg, Augsbourg, Francfort, le Rheingrave s'étaient mis d'un côté; Lubeck et Aix-la-Chapelle de l'autre; on eut grand'peine à calmer le tumulte; l'homme de Strasbourg qui en était le premier auteur eut la tête tranchée.

[1] Specklin.

Dans l'armée du Duc, encore qu'elle fût moins nombreuse et tenue sous une plus forte main, il se passait parfois de pareils troubles. Des gens de tant de nations, Français, Flamands, Hollandais, Allemands, Anglais, Italiens, ne pouvaient se trouver si long-temps ensemble, dans l'ennui d'un siége qui durait depuis tant de mois, sans qu'il se déclarât entre eux des haines et des jalousies. Un jour, entre autres, les Anglais et les Italiens se prirent de querelle, et l'on commença à se battre. Les Anglais étaient en grand péril, car tout le monde se mettait contre eux, lorsque le Duc, apercevant ce désordre, arriva soudainement et se jeta tout au travers, l'épée à la main, frappant sur tous, au risque de ce qui pourrait lui arriver.

Ces deux grandes armées restaient ainsi en présence sans se combattre; tout se bornait à de simples escarmouches et à des entreprises plus ou moins heureuses pour ravitailler la ville.

Pendant que le duc de Bourgogne refusait ainsi de traiter, soit avec le roi, soit avec l'empereur, le roi se décida enfin de déclarer la guerre. Après avoir fait ordonner des prières publiques dans tout le royaume et de solennelles

processions à Paris, il partit le 1er mai de l'abbaye de la Victoire, lieu que depuis deux ou trois ans il avait pris en singulière affection et où il se tenait souvent. Ses gens allèrent d'abord mettre le siége devant une petite forteresse de Picardie, nommée le Tronquoi. La garnison voulut faire quelque résistance; on amena l'artillerie : peu d'heures après, l'assaut fut donné; il fut rude et sanglant, mais la place fut emportée. Tous ceux qui y furent trouvés furent pendus, hormis un nommé Mottin, que le roi ordonna de sauver et qu'il fit élu à Paris. C'est ainsi qu'il avait partout des hommes qui le servaient secrètement et lui donnaient des avis, vrais ou faux.

Le Tronquoi fut démoli et rasé; Montdidier fut aussitôt sommé. Le sire de Comines y fut envoyé pour parlementer. La garnison n'avait nul secours à espérer; elle se rendit sous la condition de vie et bagues sauves. On promit aussi de ne faire nul mal aux habitans ni à la ville; puis, dès qu'elle fut rendue, le roi la fit brûler. Même promesse fut faite aux garnisons de Roye et de Corbie, où commandait, sans nul moyen de se défendre, le sire de Contai, un des principaux serviteurs du duc de Bourgogne, et la foi

ne fut pas mieux gardée. Les deux villes furent mises en cendres.

Ce qui rendait le roi plus cruel dans cette guerre, c'était le désir de contraindre le duc de Bourgogne à conclure une trêve avant que les Anglais fussent descendus. Le connétable l'entretenait dans cette espérance. Il continuait à tromper les deux partis, et jamais il n'avait été plus embrouillé dans ses trahisons. C'est que maintenant il ne se proposait plus de se faire craindre en même temps du roi et du Duc ; au contraire, la peur l'avait saisi. Il avait tant manqué de foi à l'un et à l'autre, qu'il ne savait lequel il devait le plus craindre. Il semblait qu'il sentît que son terme était arrivé. Depuis les pourparlers de Bouvignes, où sa perte avait été un instant résolue, il voyait de quoi il était menacé. Sachant bien que le roi avait trop de rancune et le Duc trop de colère pour qu'il pût long-temps échapper, il vivait en trouble et en grand travail d'esprit. Sa femme madame Marie de Savoie, sœur de la reine de France, venait de mourir, et c'était un grand appui de moins auprès du roi. Tout ce qu'il faisait et projetait se ressentait de son agitation. Il variait d'un jour à l'autre, non plus par ruse, mais par crainte ; rien ne pouvait le rassu-

rer ni le tirer de la situation où il s'était jeté.

Ainsi il envoyait sans cesse au siége de Neuss pour presser le duc de Bourgogne de faire sa paix avec l'empereur, et il s'efforçait de faire croire au roi que le motif de tous ces messages était de renouer une négociation pour la trêve. Il lui donnait aussi ce motif pour ne point prendre lui-même part à la guerre. En même temps il suppliait le Duc de permettre que son frère Jacques de Luxembourg, son fils le comte de Fiennes, ainsi que tous ses parens et amis, quittassent le service de Bourgogne et la croix de Saint-André, et vinssent auprès de lui, afin de ne pas donner de défiance au roi. Il promettait qu'avant peu il se déclarerait et livrerait Saint-Quentin. Puis, craignant d'avoir offensé le Duc, il lui renvoyait son frère et le rappelait tout aussitôt. Par trois fois messire Jacques de Luxembourg arriva jusqu'aux portes de Saint-Quentin, par trois fois le connétable qui l'avait mandé refusa de l'y recevoir.

Enfin il réussit à persuader au roi que les affaires du Duc devant Neuss étaient en grande prospérité, que la ville allait se rendre, que l'empereur était sur le point d'accorder de très-belles et profitables conditions. Il lui fit croire

aussi que les Anglais allaient faire leur descente en Normandie, et non point à Calais. Le roi quitta la Picardie, emmena son armée vers l'embouchure de la Seine, se tint à Rouen, laissant le comte de Dammartin du côté de Soissons et de La Fère, pour veiller sur les démarches du connétable; il s'occupa de réunir toutes ses forces, afin de résister aux Anglais et au Duc.

Cependant, quelle que fût l'obstination du duc de Bourgogne et l'orgueil qu'il tirait de tenir en échec depuis près d'un an toute l'armée de l'empire d'Allemagne, un tel aveuglement ne pouvait résister à de si pressantes nécessités. Le roi allait dévaster ses états; les Suisses entraient d'un autre côté; presque sous ses yeux, le duché de Luxembourg était ravagé par le duc de Lorraine et en même temps par le duc Guillaume de Saxe et le landgrave, qui avaient passé le Rhin. Sa fureur était extrême et troublait de plus en plus sa raison. Lorsqu'il apprit que la forteresse de Pierrefort, dans le Luxembourg, s'était rendue au duc de Lorraine, il écrivit au sire du Fay, son lieutenant en ce pays, de faire écarteler tous les gens de la garnison [1]. Mais de

[1] Lettre du Duc au sire du Fay.

tels emportemens ne remédiaient à rien : les Anglais allaient arriver. Il fallut donc reprendre les négociations; l'archevêque de Milan, l'évêque de Forli, le seigneur d'Himbercourt entrèrent en conférence.

Toutefois le Duc voulut tenter un dernier effort[1]. Le 24 de mai, veille de la Pentecôte, voyant que l'armée impériale, encouragée par ce qu'on apprenait des succès du roi de France en Picardie, venait de porter son camp en un lieu plus rapproché de la ville, il résolut de la prévenir et de commencer l'attaque. Les deux armées étaient séparées par la petite rivière d'Erft, et les Allemands touchaient par leur droite au Rhin, à l'endroit du confluent. Le Duc, après avoir laissé assez de troupes pour garder le siége et s'opposer au passage du fleuve dans le cas où l'armée allemande de la rive droite l'aurait tenté, rangea ses gens en bataille. L'empereur ne voulait point de combat, et les Bourguignons passèrent sans obstacle le gué de la rivière d'Erft. L'artillerie des Allemands et leurs principales défenses étaient vers leur droite, le long de la

[1] Histoire de Bourgogne. — Heuterus. — Meyer. — Lamarche. — Lettre du Duc au sire du Fay.

rive gauche du fleuve. C'était de ce côté qu'ils croyaïent être attaqués. Leur gauche était appuyée à une colline assez élevée qu'ils occupaient en force.

Ce fut par-là que le Duc commença l'attaque. Son artillerie était formidable et portait jusque dans les derniers rangs, où elle fracassa les bagages et renversa un grand nombre de tentes. Après qu'elle eut ainsi jeté quelque trouble parmi les Allemands, le Duc ordonna d'assaillir la hauteur. Les compagnies de piquiers d'ordonnance formaient l'avant-garde, entremêlés quatre par quatre avec les archers anglais. Ceux-ci, selon leur coutume, baisèrent la terre, puis se recommandant à Dieu et poussant de grands cris, ils marchèrent tous vers cette colline, qu'ils gravirent vaillamment. Ils poussèrent devant eux les Allemands. Le comte de Campo-Basso et le seigneur Galeotto arrivèrent alors avec leurs cavaliers lombards, et firent un grand carnage des fuyards qui se retiraient en désordre vers le camp.

Les princes d'Allemagne, témoins de cette déroute et voyant l'artillerie des Bourguignons porter jusqu'aux tentes de l'empereur, se sentaient indignés d'être ainsi enfermés dans le

camp sans tenter aucun effort contre un ennemi inférieur en nombre. Une première sortie de trois mille cavaliers fut vivement repoussée par les assaillans; alors Henri de Schwartzemberg, évêque de Munster, un des plus vaillans chefs de cette armée de l'Empire, qui portait une mortelle haine au duc de Bourgogne, et qui endurait impatiemment que les Allemands fussent ainsi chassés et vaincus sous les yeux de leur empereur, se mit à la tête d'environ cinq mille combattans et s'avança vers les Bourguignons. Le choc fut rude; le Duc fut obligé de faire avancer son second corps de bataille avec les hommes d'armes du sire de Valperga, les archers de la garde et l'escadron des chambellans de l'hôtel, commandé par Olivier de La Marche. Après un grand combat, les Bourguignons eurent encore le dessus. Pour lors il fallut que le duc de Saxe, maréchal de l'Empire, déployât la bannière impériale. Tout dans le camp se mit en mouvement pour résister à une attaque qui commençait à devenir dangereuse. L'artillerie approchait de plus en plus et faisait beaucoup de ravages dans le camp; déjà beaucoup de gens se précipitaient dans des barques pour passer le Rhin, et dans ce désordre plusieurs se noyaient. Par bonheur la nuit arri-

vait; le Duc pensa en avoir assez fait pour sa gloire; quel qu'eût été l'avantage de la journée, c'eût été une trop grande entreprise que d'assaillir les remparts du camp, dont on n'avait emporté que les approches.

Cette bataille n'augmenta pas peu le désir qu'avait l'empereur de faire la paix; il n'avait pas la même ardeur de gloire que tous les princes d'Allemagne qui étaient autour de lui, et ne se sentait nulle honte d'avoir amené vainement toute l'armée de l'Empire contre un de ses vassaux. De son côté, le Duc était maintenant aussi pressé de partir qu'auparavant il était obstiné à rester.

Tandis que tout se réglait entre les deux princes, les chevaliers et les hommes d'armes des deux armées, animés de haine et du désir de montrer leur vaillance, faisaient chaque jour de fortes escarmouches; souvent même on avait quelque peine à obtenir un libre et sûr passage pour les ambassadeurs qui allaient d'un camp à l'autre [1]. Cinq jours après le combat, tout était à peu près conclu, et dès le 9 de juin le Duc avait déjà fait partir le comte de Campo-Basso et ses cava-

[1] Lamarche.

liers pour aller au secours du duché de Luxembourg[1]. Il se hâtait ainsi, tandis que cette ville de Neuss, qu'il assiégeait depuis dix mois, pour laquelle il avait tout sacrifié, se trouvait réduite à l'extrémité, qu'on y souffrait les dernières horreurs de la famine, et qu'il y serait infailliblement entré dans dix jours.

Même avant que les conditions fussent signées, il embarquait son artillerie, il expédiait ses bagages, et tout dans son camp était en mouvement pour le départ. Voyant les Bourguignons déloger ainsi sans grandes précautions, les gens de Cologne et de Munster commencèrent à s'emparer de quelques barques chargées d'artillerie et de munitions. L'empereur avait si peu d'autorité dans son armée, les princes avaient si peu de souci de ses commandemens, que tout ce qu'il put ordonner et publier fut inutile. Le légat tenta vainement aussi de gagner quelque chose sur tant de chefs irrités d'une paix qu'ils appelaient honteuse, et que peut-être ils n'auraient pas été fâchés de troubler. Le désordre s'accrut au point qu'il semblait que les deux armées allaient s'exterminer, tandis que leurs chefs

[1] Lettre au sire du Fay.

allaient signer la paix. Le 15 juin, le guet des Bourguignons, lassé de tant d'insultes et de violations de la trève, avait pillé les bagages du contingent de Brandebourg; ceux-ci appelèrent à leur secours, le guet fut repoussé. La garnison de Neuss profita de l'occasion, fit une sortie, saisit ceux des assiégeans qui se trouvaient près des portes, et introduisit un convoi de vivres et de munitions[1]. En même temps le marquis de Brandebourg s'emparait de l'île du Rhin, dont la possession était indispensable pour bloquer la ville. L'évêque de Munster, à la tête de ses cavaliers, était entré dans le camp des Bourguignons, et, l'épée à la main, cherchait partout le Duc pour le tuer.

Le lendemain les ordres de l'empereur furent de nouveau publiés, mais sans être plus écoutés. Les gens de Cologne et de Munster attaquèrent encore le guet des Bourguignons; le Duc passa la rivière, et arriva au secours de ses hommes, ordonnant à toute l'armée de le suivre. Avant qu'elle l'eût rejoint, il avait repoussé les Allemands; profitant du désordre qui régnait parmi eux, il les poussa jusqu'aux chariots qui for-

[1] De Troy. — Heuterus. — Lettre au sire du Fay.

maient le rempart de leur camp. L'empereur, dont ils avaient bravé les défenses ordonna que la barrière ne leur fût pas ouverte; ainsi enfermés de toutes parts, ils furent presque tous massacrés ou noyés en essayant de se sauver par le fleuve.

De telles batailles étaient de part et d'autre un motif de plus pour presser la signature de la trève. Le Duc ne pouvait plus songer à continuer le siége d'une ville qu'il avait pour ainsi dire laissé ravitailler. L'empereur était pressé de rompre une armée qui ne lui obéissait pas; il n'avait jamais vu qu'il y eût un grand profit pour lui à placer à Cologne un archevêque au lieu d'un autre, et c'était presque contre son gré qu'on l'avait entraîné à la guerre. Le duc de Bourgogne lui donnait encore le secret espoir du mariage qu'il souhaitait pas-dessus toutes choses. Tout se termina par une trève de neuf mois. L'affaire de Cologne fut remise au jugement du pape, la ville de Neuss placée en dépôt entre les mains du légat. Le Duc exigea impérieusement que l'artillerie, que les gens de Cologne et Guillaume, sire d'Aremberg, lui avaient enlevée dans des barques, lui serait rendue. Comme son orgueil aurait beaucoup souffert de

s'en aller le premier de devant Neuss, l'empereur, riant de cette puérile fierté [1], ne demanda pas mieux que de partir avant lui.

Le 27 juin, après avoir encore étalé toute sa magnificence dans un grand festin qu'il donna au légat, au duc de Saxe, au marquis de Brandebourg et aux principaux seigneurs d'Allemagne, le duc de Bourgogne quitta enfin ce camp, où il venait de passer onze mois entiers, durant lesquels sa puissance et sa fortune s'étaient écroulées tout autour de lui, sans pouvoir vaincre son obstination ni dissiper son aveuglement.

[1] Heuterus.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

LIVRE SIXIÈME.

SOMMAIRE.

Combat de Guipy. — Combat devant Arras. — Le prince d'Orange traite avec le roi. — Les Anglais descendent en France. — Entrevue du Duc et du roi d'Angleterre. — Projets du Duc contre la Lorraine. — Le roi commence à négocier. — Ambassade du connétable. — Pensions données aux conseillers d'Angleterre. — Retour du Duc chez le roi Édouard. — Entrevue de Pecquigny. — Traités entre la France et l'Angleterre. — Opinion des Anglais sur la paix. — Trêve entre le roi et le Duc. — Conquête de la Lorraine. — Fin du connétable. — Ce qu'on pense des princes après la paix. — Le Duc prend possession de la Lorraine. — Guerre des Suisses contre le comte de Romont. — Ambassade des Suisses au Duc.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1475 — 1476.

Lorsque le duc de Bourgogne se résolut à lever le siége de Neuss, il était déjà trop tard pour réparer la ruine de ses affaires. Le roi, après avoir agi conformément aux faux avis du connétable et avoir réuni ses forces en Normandie, reçut bientôt des

informations plus véritables. Comme il avait des intelligences de toutes sortes, une fort grande dame de la cour de Bourgogne, que le sire de Comines connaissait, mais qu'il n'a pas voulu nommer dans ses mémoires, écrivit une lettre où elle faisait connaître plus au juste l'état des affaires [1]; comment la descente des Anglais n'était pas tout-à-fait aussi prochaine qu'on le croyait; comment le Duc n'avait pas encore quitté Neuss; comment l'Artois était sans nulle défense. C'était une femme de grand sens, et encore qu'elle trahît ainsi son seigneur et le parti où étaient tous ses parens, le roi se fia à ses bons avis et se régla en conséquence. Il envoya une part de son armée, sous les ordres de l'amiral, qui continua à tout brûler et dévaster en Picardie et en Artois. En même temps il manda au connétable qu'il eût enfin à tenir ses promesses et faire son devoir en allant mettre le siége devant Avesnes. Il venait d'apprendre aussi que le duc de Bourbon était pressé plus que jamais de se déclarer contre lui.

Bien que ce prince parût en tout lui être fidèle, et eût de lui-même adressé, par l'évêque de

[1] Comines.

Mende, les dernières lettres que le connétable lui avait envoyées pour le déterminer [1], le roi ne pouvait se rassurer contre le grand péril de voir en un tel moment éclater une rébellion d'une si haute importance. Il ordonna au duc de Bourbon de venir le trouver. Depuis deux mois, il le pressait de convoquer les nobles et les francs-archers d'Auvergne, de Beaujolais et de Bourbonnais pour entrer en Bourgogne. Voyant que le duc de Bourbon alléguait qu'il était malade de la goutte, le roi avait nommé, pour assembler et commander cette armée, Béraud de l'Espinasse, seigneur de Combronde, qui portait le prénom de Dauphin, parce que Jean son père avait épousé l'héritière d'une des branches de la maison des Dauphins d'Auvergne. Les ordres du roi ne lui laissèrent nul répit que l'armée ne fût réunie: Lorsqu'elle fut campée près de la Loire, il voulut, avec non moins d'impatience, qu'elle entrât en Bourgogne, et croyait même qu'elle pourrait pénétrer jusque dans la Comté [2].

Bientôt il apprit que le sire de Combronde ve-

[1] De Troy.

[2] Lettres manuscrites du roi, du duc de Bourbon et du sire de Chaumont à Béraud Dauphin de l'Espinasse, sire de Combronde, communiquées par monsieur le comte de l'Espinasse-Langeac. —

nait d'avancer grandement ses affaires. Le comte de Roussi, gouverneur de Bourgogne, avait quitté la Comté pour venir en Nivernais s'opposer aux progrès des Français qui, vers la fin de mai, étaient entrés de ce côté et avaient repris Château-Chinon. Le 20 juin, les armées se rencontrèrent à Guipy, près de Château-Chinon. La bataille fut sanglante : le sire de Combronde y remporta une pleine victoire; deux cents cavaliers lombards y furent tués; Claude de Montaigu, seigneur de Conches, y périt; le comte de Roussi, le comte de Joigny, Jean de Damas, sire de Digoine, et un grand nombre des principaux seigneurs du Duché furent faits prisonniers. L'armée du sire de Combronde se répandit aussitôt en Bourgogne, et ravagea les environs d'Auxerre. En même temps Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, qui portait aussi, mais par titre de seigneurie, le nom de Dauphin d'Auvergne, entra par le Beaujolais, surprit Cluni, et se présenta même devant Mâcon, accompagné du capitaine Odet d'Aidie.

Le connétable n'avait pas osé se mettre en

Histoire de Bourbonnais. — Gollut. — Paradin. — Histoire de la maison d'Auvergne, et pièces..

désobéissance formelle : il voyait chaque jour ses plus fidèles serviteurs, les premiers de ses vassaux, le sire de Genlis, le sire de Moui, prêts à le quitter pour aller trouver le roi. Il se troublait de plus en plus et variait chaque jour, obéissant à la dernière crainte qui s'emparait de son esprit. Il alla mettre le siége devant Avesnes. A peine y était-il, qu'il revint s'enfermer à Saint-Quentin; il avait, disait-il, découvert que deux hommes avaient charge de le tuer; il l'écrivit même ainsi au roi [1]. Réellement il en pouvait être quelque chose; l'un de ces deux compagnons lui avait fait des révélations si bien appuyées et conformes à tant d'indices, qu'il avait dû croire à un complot du roi. Ses terreurs en augmentèrent.

Les ordres donnés à l'amiral eurent un plein succès. Il ne trouva nulle résistance, s'en alla brûlant tout d'Abbeville à Arras, et se présenta sous les murs de cette ville. Jacques de Luxembourg était venu s'y enfermer après avoir vu pour la troisième fois les portes de Saint-Quentin fermées devant lui par son frère le connétable, qui l'y avait pourtant mandé. Le comte de Romont, qui avait quitté bien mal à propos les marches de

[1] Comines.

la Suisse; Pierre de Bourbon, sire de Carenci; le sire de Contai, qui, un mois auparavant, avait rendu Corbie à l'armée du roi; d'autres seigneurs et principaux capitaines de Bourgogne, se trouvaient aussi dans les murs d'Arras; mais la garnison était peu nombreuse.

Les bourgeois étaient gens très-fiers, d'opinion fort contraire aux Français, et qui depuis longtemps n'avaient plus l'expérience des adversités de la guerre [1]. Ils contraignirent les chefs et les hommes d'armes à faire une sortie. Elle ne fut pas heureuse, et précisément le 27 juin, jour où le duc de Bourgogne levait son camp devant Neuss, Jacques de Luxembourg et beaucoup des capitaines qu'il avait avec lui furent défaits par l'amiral et prisonniers. Voici comment le roi, trois jours après, annonçait cette affaire au comte de Dammartin, et lui expliquait toute sa situation :

« Monsieur le grand-maitre, je vins en Normandie en grande hâte, comme vous savez, croyant trouver les Anglais prêts à descendre; mais le jour avant que j'arrivasse, leur armée de mer s'était retirée. Quand je vis que nous ne

[1] Comines. — Amelgard.

faisions rien, il me sembla que pour rompre le propos qu'ont les Anglais de venir en Normandie, je devais envoyer mes gens courir en Picardie, afin de détruire les pays d'où les vivres auraient pu leur venir. Je les ai envoyés par le pont de Remi, parce que le passage de la Blanche-Taque n'est pas sûr pour une grande compagnie. Ils sont allés jusqu'à la mer, et ont tout brûlé depuis la Somme jusqu'à Hesdin, et de là sont venus, faisant toujours leur métier, jusqu'à Arras. Mardi, à environ quatre heures après midi, messire Jacques de Saint-Pol, le sieur de Contai, le sieur de Carenci, le sieur de Miramont et le sieur de Romont s'en allèrent avec beaucoup de gens de pied pour sauver du feu un village qui est près de la ville. Nos gens saillirent de leur logis, et, à mesure qu'ils venaient, les attaquaient et soutenaient l'escarmouche. Un fut tué par le sieur de Saint-Lô qui est au sieur de Torcy, et un autre par d'Alyson qui est à Sallazar. Le bruit en vint où était l'amiral, qui monta à cheval, et Le Moine de Blosset prit le devant. Quand il arriva, il était déjà venu des gens de toutes les compagnies et des Écossais. Chacun commença à charger à travers, et tous ont été pris ou morts. Jacques de Saint-Pol est fort blessé à la tête et au visage, sa

salade lui vola hors de la tête en s'enfuyant. Le sieur de Contai est pris ; le sieur de Carenci Bourbon de même. Le cheval du sire de Romont a été tué [1], et il s'est sauvé à grande peine. On a trouvé une robe de velours noir et une croix d'or sur un qui a été tué et qui était tout défiguré. Mortemart, qui en arrive, n'a pas su le reconnaître. Le sieur de Miramont n'était pas encore trouvé, mais on dit qu'un archer l'a.

« Maintenant nos gens se retirent ; je ferai porter à Dieppe les grains de tout le pays, afin que les Anglais ne trouveut rien ; j'enverrai quatre cents lances à Eu. Si le roi d'Angleterre ne vient pas en personne, on y tiendra bien ; s'il vient, on s'en retirera de bonne heure, dès qu'on saura qu'il est descendu à Calais.

« A Calais, il y a quatre cents Anglais, mais ils ne bougent. Pas un n'est venu se montrer devant nos gens. Vous en avez vu d'autres du temps passé qui seraient bien venus se montrer.

« Monsieur de Lescun est venu ici s'offrir à moi, disant qu'il n'avait nul engagement avec le duc de Bretagne. Il m'a conté toute la diligence

[1] De Troy.

que le sieur d'Urfé met à faire du duc un homme de guerre, et il m'a conseillé d'y envoyer le chancelier, ce que j'ai fait volontiers. Les Anglais prennent maintenant les Bretons sur mer, et disent qu'ils les ont trahis.

« Je me tiens ici autour de Neufchâtel, jusqu'à ce que je sache si les Anglais marcheront en Normandie ou non; j'ai les gens d'armes du ban de Normandie avec moi; je fais fortifier et avitailler Dieppe du mieux que je puis. Si les Anglais marchent, la garnison d'Eu, les cinq cents lances de monsieur le maréchal de Loheac et un bon nombre de francs-archers se mettront dedans.

« Je ne vous écris point les nouvelles de la bataille gagnée en Bourgogne, car vous les avez sues plus tôt que moi. J'envoie le bailli de Vermandois pour fournir Noyon de vivres; s'il y va secrètement, je vous avertirai; j'ai chargé le porteur de celle-ci de passer par Dammartin, parce qu'il se peut qu'il vous y trouve.

« Antoine de Moui est devers le connétable avec maître Jean de Paris. Je voudrais que les Anglais ne descendissent pas que cet appointement ne fût fait. Adieu. Écrit à Courci-sur-Andelle, le 30 juin. »

La position du connétable devenait chaque jour plus difficile; son fils le comte de Roussi, son frère Jacques de Luxembourg, étaient prisonniers; le roi d'Angleterre allait arriver; le duc de Bourgogne revenait de Neuss; le roi voulait une réponse décisive. Le sire de Moui, d'autres encore, allaient et venaient chaque jour porter les propositions et les demandes de chacun; le roi, à sa coutume, faisait des offres assez larges. Le connétable les eût peut-être acceptées, et serait venu le trouver; mais il voulait que le roi fît auparavant serment sur la croix de Saint-Laud[1] de ne lui faire ni laisser faire aucun mal en sa personne. « Pourquoi ne ferait-il pas ce « serment pour moi? disait le connétable, il l'a « bien fait pour monsieur de Lescun. — Tout « autre serment qu'il voudra, répondait le roi, « mais pour celui-là, je ne veux le faire à homme « qui vive. »

Ce refus redoublait les méfiances du connétable; rien ne pouvait se conclure, et cependant il n'y avait pas un jour à perdre, car les Anglais commençaient à passer la mer. Le roi se fit amener Jacques de Luxembourg, et le trouva plus

[1] Comines.

loyal homme que son frère; il devisa longuement avec lui, et fut content de sa franchise. Ce fut ainsi qu'il apprit toutes les incertitudes et les variations du connétable avec le duc de Bourgogne, aussi merveilleuses qu'avec lui. Jacques de Luxembourg lui raconta comment trois fois il était venu devant Saint-Quentin. « Combien aviez-vous de « gens avec vous? » disait le roi. « Sire, j'en « avais bien trois mille la troisième fois », répondit le prisonnier. « Et pour qui comptiez-vous « tenir cette ville de Saint-Quentin? — Sire, à « mes deux premiers voyages, je venais dans le « seul dessein de réconforter mon frère; mais au « troisième, voyant qu'il trompait mon maître et « moi, j'aurais, si j'avais pu, gardé la place pour « monseigneur le duc de Bourgogne, sans toute- « fois faire nul mal ni violence à mon frère le « connétable, à moins qu'il eût refusé de quitter « la ville. » Le roi jugea qu'un homme si droit dans ses réponses lui garderait fidélité. Il ne le laissa guère en prison, le prit à son service, lui donnant des gens d'armes à commander et un grand état.

Au commencement du mois de juin, le roi avait retiré du service de Bourgogne un autre fort grand seigneur. Le prince d'Orange, se

rendant avec peu de suite, de sa principauté en Flandre[1], était tombé entre les mains du sire de Grolée, bailli de Lyon, qui le céda au roi moyennant quarante mille écus d'or. Le roi donna ensuite quittance au prince d'Orange, après avoir reçu de lui le droit de souveraineté sur sa principauté, avec foi, hommage-lige et ressort au parlement de Dauphiné. En outre, il lui accorda la permission de s'intituler prince d'Orange par la grâce de Dieu; de frapper monnaie à condition que ce serait au même poids et au même aloi que dans le royaume; de faire grâce aux condamnés, hormis pour crime d'hérésie et de lèse-majesté. Les sujets de la principauté reçurent aussi le privilége de n'être point taxés aux impôts ni soumis à la levée des francs-archers. Ce fut comme Dauphin de Viennois que le roi conclut cet arrangement avec le prince d'Orange. Déjà, depuis plusieurs années, le sire d'Arguel, son fils, avait abandonné le duc de Bourgogne. Le bruit courut que le prince aussi avait voulu traiter avec le roi, et que s'il avait été fait prisonnier, c'était de son propre gré. La même chose fut dite du sire de Contai et

[1] Dunod.

même de Jacques de Luxembourg, tout blessé qu'il avait été devant Arras[1]. Dans chaque parti on ne croyait guère à la loyauté de personne.

Cependant l'armée d'Angleterre passait la mer; le duc de Bourgogne avait mis au service du roi Édouard cinq cents bateaux plats de Hollande et de Zélande. Néanmoins il s'en fallut bien qu'un si grand nombre de gens pût traverser le détroit en une seule fois. La flotte fit plus d'un voyage, et ce fut l'affaire de plusieurs jours. Si le roi de France avait eu beaucoup de vaisseaux et des gens exercés à bien faire la guerre sur mer, il eût été facile, surtout puisqu'on était dans la saison des longs jours et des nuits courtes, de jeter le désordre dans toute cette expédition. Un seul navire de la ville d'Eu prit trois vaisseaux chargés de troupes. Mais ni le roi ni aucun de ses conseillers ne s'occupaient des choses de la mer. Il n'y avait que Coulon qui y entendît quelque chose, et il était peu secondé.

Rien n'était si beau que cette armée d'Angleterre. Il y avait quinze cents hommes d'armes montés sur de bons chevaux, la plupart bardés de fer. On comptait quinze mille archers à che-

[1] Meyer. — Gollut.

val. Beaucoup de gens de pied, des équipages de toute sorte, des tentes, des chariots, des ouvriers pour dresser et clore le camp; une nombreuse artillerie, et parmi ceux qui portaient les armes et devaient combattre, pas un page, disait-on; en outre trois mille hommes, sous le commandement du sire de Duras et de lord Dudley, devaient se rendre en Bretagne.

Le roi Édouard, en s'embarquant à Douvres, envoya au roi de France son héraut nommé Jarretière. Le héraut fut amené à un moment où le roi avait autour de lui beaucoup de gens de sa cour. Il s'avança et remit sa lettre de défi. Elle portait sommation de rendre à Édouard d'Angleterre son royaume de France, qui lui appartenait légitimement, afin qu'il pût remettre l'Église, les nobles et le peuple en leur ancienne liberté, dont ils avaient été injustement dépouillés, et afin de faire cesser les lourdes charges et cruelles exactions auxquelles ils étaient tenus contre les lois et coutumes du royaume. En cas de refus, le roi Édouard protestait, en la manière accoutumée, que les maux et l'effusion du sang qui pourraient advenir ne seraient point de son fait.

Cette lettre, où l'on savait si bien toucher

les griefs que les sujets du roi pouvaient avoir contre lui, était en outre en si bon langage et si beau style français, qu'il était bien clair que ce n'était pas un Anglais qui y avait mis la main. Le roi lisait tout bas, et chacun avait les regards fixés sur lui pour voir quel visage il faisait.

Après qu'il eut fini la lettre, il emmena le héraut dans un cabinet voisin. Cet homme était de la province de Normandie. Alors le roi se mit à parler familièrement[1] avec lui. « Je sais bien, « lui dit-il, que si mon cousin le roi d'Angle- « terre, votre maître, s'en vient en notre royaume « pour nous faire la guerre, ce n'est pas qu'il « en ait lui-même grande volonté; aussi ne lui « en sais-je nullement mauvais gré, et n'en suis « pas moins son bon ami et frère. S'il a entrepris « ce voyage, c'est à la requête du duc de Bour- « gogne, et parce qu'il est contraint par ses com- « munes d'Angleterre. Mais il peut bien voir « que la saison est presque passée. D'ailleurs le « duc de Bourgogne ne pourra l'aider en rien. « Il revient de son siége de Neuss tout déconfit « et ruiné; son armée est en si mauvais point, « qu'il n'osera pas la montrer aux Anglais. Je

[1] Hall. — Comines.

« n'ignore pas non plus que mon frère d'Angle-
« terre a aussi des intelligences avec le connés-
« table, dont il a épousé la nièce [1]. Mais qu'il ne
« s'y fie pas; il en sera trompé. J'en pourrais
« dire long sur tous les biens que je lui ai faits
« et les trahisons que j'en ai reçues. Il ne veut
« que vivre en dissimulation, entretenir chacun,
« et faire son profit. » Le roi devisait ainsi avec ce héraut d'un ton de confiance, et comme lui racontant franchement toutes ses affaires. « Votre
« maître ferait bien mieux de conclure une loyale
« paix avec un ancien ennemi, que de compter
« sur les fausses promesses de ses nouveaux amis.
« En outre, la paix est plus agréable à Dieu
« qu'aucune guerre que ce soit; aussi est-elle
« mon plus grand désir. Voilà ce qu'en fidèle
« serviteur vous devriez dire à votre maître. Ce
« serait agir pour son bien. Vous n'en seriez pas
« plus mal avec moi; et si, par vos bons soins,
« mon cousin d'Angleterre voulait entendre à un
« appointement, vous auriez en témoignage de
« mon amitié mille écus d'or, outre ces trois cents
« que je vais vous donner. »

[1] Fille de Jacqueline de Luxembourg, veuve du duc de Bedford, remariée à sir Richard Woodville.

Le héraut, que les façons engageantes du roi et les mille écus d'or avaient mis en bonne disposition, promit de parler à son maître, avoua qu'il ne le croyait pas très-porté de lui-même à la guerre. Mais, disait-il, il ne fallait rien tenter et ne parler de rien que lorsque le roi Édouard aurait passé la mer. « Pour lors vous pourrez « envoyer un héraut demander un sauf-conduit « pour des ambassadeurs. Il faudra que ce héraut « s'adresse à milord Howard et à milord Stanley, « et aussi à moi, afin que nous lui aidions à se « bien conduire. »

Chacun, dans la salle, attendait impatiemment la fin de cette conversation. Le roi rentra avec le héraut : il avait l'air gai et ouvert. « Monsieur « d'Argenton », disait-il au sire de Comines, car il l'appelait ainsi depuis qu'il lui avait donné cette seigneurie, « il vous faut faire mesurer trente « aunes de velours cramoisi pour donner au hé- « raut d'Angleterre. » Puis, se penchant à son oreille, il ajouta tout bas : « Je lui ai bien parlé; « continuez à l'entretenir, et gardez que per- « sonne ne lui parle jusqu'à son départ. » Le sire de Comines emmena Jarretière. Alors le roi se mit à rire et à plaisanter avec tout le monde. Appelant tantôt les uns, tantôt les autres, il ra-

contait la teneur de la lettre de défi, la faisait lire et s'en raillait un peu. Enfin il paraissait content et rassuré plus qu'on ne l'avait vu depuis longtemps.

Les Anglais, en commençant cette entreprise, avaient compté que le duc de Bourgogne les seconderait puissamment. Ils s'attendaient à trouver une armée au moins égale à la leur, déjà en campagne, ayant déjà envahi les marches du royaume. Ils avaient espéré que les troupes du roi de France seraient d'avance harassées et mises en mauvais ordre par deux ou trois mois de guerre. C'était là ce que leur avait promis le duc de Bourgogne. Il avait ainsi décidé le conseil du roi Édouard, qui autrement ne serait pas entré dans ses projets.

Lors donc que le roi d'Angleterre, descendant à Calais le 5 juillet, ne trouva à son arrivée en France ni le duc de Bourgogne, ni aucune armée, ni magasins pour nourrir ses troupes, en un mot nuls préparatifs, il s'étonna beaucoup et sentit un grand mécontentement de la conduite de son allié. Les suites de cette obstination insensée qui avait retenu le Duc au siége de Neuss se montrèrent alors avec évidence.

Il ne pouvait faire une plus grande faute que

de laisser les Anglais à eux-mêmes au moment où ils arriveraient dans le royaume. Leur armée était belle, il est vrai, mais ce n'étaient plus ces fameux Anglais du roi Henri V. Ceux-ci étaient sans nulle expérience de la guerre.

C'était d'ailleurs une chose bien connue, qu'il n'y avait rien de si maladroit et de si sot[1] que les Anglais lorsque leur armée venait de passer la mer. Il leur fallait quelque temps avant de s'accoutumer à toutes les choses nécessaires pour faire de bons hommes d'armes en France. Ils ne savaient pas d'abord supporter patiemment le manque de vivres et les privations de toute sorte, parce que chez eux ils étaient accoutumés à se mieux traiter que les gens d'aucune nation[2]. Ils aimaient aussi beaucoup à murmurer contre leurs chefs et ne savaient pas bien obéir. En outre, les conseillers du roi et les seigneurs d'Angleterre n'entendaient rien aux affaires du royaume de France, ne connaissaient ni les peuples, ni les capitaines, ni les princes avec lesquels ils allaient avoir à combattre ou à traiter.

Il n'y avait donc rien de plus essentiel au duc

[1] Comines.

[2] Amelgard.

de Bourgogne que de se trouver au débarquement des Anglais, de ne pas les perdre de vue, de les guider en toutes choses, jusqu'à ce que leur armée fût devenue ce qu'on avait vu aux anciens temps, vaillante, bien ordonnée, et leurs chefs expérimentés et habiles. Au lieu de cela, le Duc avait retardé de deux mois leur passage, et son absence, lorsqu'ils arrivaient, commençait par leur donner mécontentement et méfiance.

La duchesse de Bourgogne se hâta de venir voir le roi Édouard son frère. Quant au Duc, il n'arriva à Calais que neuf jours après, le 14 juillet. Mais il était seul de sa personne ; nulle armée ne le suivait. Ce qui lui en restait, après avoir perdu, plus par les maladies que par la guerre, seize mille hommes devant Neuss, n'avait pas pris la route de l'Artois et de la Picardie. Outre qu'il avait honte de produire devant ses alliés une armée auparavant si belle et maintenant en pauvre état, il semblait que maintenant il eût d'autres projets. Sa colère s'était tournée contre le duc de Lorraine. Quelques jours après avoir quitté Neuss, il avait sommé les principaux seigneurs du duché de Lorraine, les comtes de Salm, de Linanges, les sires de Blamont, de

Neufchâteau, d'Haraucourt, de Ligniville, de Fenestranges et les autres nobles, de se conformer au traité d'alliance conclu avec le duc leur seigneur, traité qu'ils avaient signé et garanti. Il déclarait que, quant à lui, il en avait observé toutes les conditions, tandis que le duc de Lorraine n'était nullement absous de son serment et de sa foi, ainsi qu'il l'avait affirmé dans ses lettres de défi. Le principal motif allégué dans ce défi avait été que le duc de Bourgogne faisant la guerre à l'empereur et au roi de France, le duc de Lorraine, qui était leur homme féodal, ne pouvait se dispenser de les servir contre lui. Or, le duc de Bourgogne niait que le roi de France fût seigneur suzerain d'aucun fief de Lorraine. Quant à l'empereur, il ne lui avait point fait la guerre, disait-il, au sujet de l'Empire, dont il avait toujours souhaité la prospérité et l'honneur, mais comme à une personne privée. Si bien, ajoutait-il, que plusieurs princes de l'Empire s'étaient excusés de servir en cette guerre. D'ailleurs elle était terminée, et il y avait maintenant bonne amitié entre l'empereur et lui. En conséquence, le duc de Bourgogne interdisait aux seigneurs et nobles de Lorraine de servir en rien le duc René, et leur annonçait que, les ayant ainsi prévenus,

il procéderait contre eux par voies de fait s'ils ne déféraient à ses lettres.

C'était donc maintenant la conquête de la Lorraine qu'il voulait faire. La difficulté que lui semblait présenter la guerre de France, sa réconciliation avec l'empereur, qu'il leurrait encore par l'espoir d'accorder sa fille à l'archiduc Maximilien; la furieuse haine dont il était animé contre les gens d'Alsace et de Ferette [1], qui avaient tué son gouverneur Hagenbach, qui avaient renvoyé ses garnisons, et qui en ce moment ravageaient les frontières de la Comté; le désir de châtier ces paysans, comme il les appelait, étaient autant de motifs qui rejetaient sa pensée vers le pays des bords du Rhin.

Ainsi il proposa au roi d'Angleterre, non point de joindre leurs armées, mais de faire la guerre séparément. Il allégua que tant de gens ne pourraient vivre dans un pays déjà dévasté par les Français [2], et qu'il valait mieux s'écarter l'un de l'autre, afin de trouver assez de vivres. Pendant que les Anglais passeraient la Somme et entreraient en France du côté de Laon et de Sois-

[1] Specklin.

[2] Amelgard.

sons, le duc de Bourgogne, après avoir chassé du Luxembourg le sire de Craon et le duc de Lorraine, s'emparerait du duché de Bar et de la Lorraine, arriverait en Champagne par cette route, et le rendez-vous serait à Rheims, où le roi Édouard se ferait sacrer.

Ce projet ne contenta pas beaucoup les Anglais; ce n'était pas ce qu'on leur avait promis. Ils commençaient à ressentir quelque méfiance et quelque courroux. Toutes les raisons que le duc de Bourgogne pouvait alléguer leur semblaient trop subtiles; ils n'étaient pas faits à la façon de traiter les affaires, ni aux dissimulations des princes et seigneurs de l'autre côté de la mer. Ce leur était un grand sujet d'étonnement que ce duc de Bourgogne, qui les pressait tant, et depuis si long-temps, de venir faire la guerre avec lui, n'eût aucunes troupes en campagne, et parlât de s'en retourner presque aussitôt après avoir vu le roi d'Angleterre, quand il l'avait déjà fait attendre plus d'une semaine.

Quelle que fût son impatience, il ne put se dispenser d'accompagner le roi Édouard, du moins pour plusieurs jours, et prit sa route par Guines, Saint-Omer, Arras, Doullens et Péronne. Dans cet intervalle, il encourageait les Anglais de son

mieux, leur montrait les choses comme faciles, et les flattait surtout du grand secours qu'ils allaient tirer du connétable.

Celui-ci voyait approcher le moment de se décider et ne pouvait s'y résoudre. Il envoya au Duc un de ses serviteurs, nommé Louis de Sainville, s'excusant de ne pas avoir encore livré Saint-Quentin, sous le prétexte qu'il aurait par-là perdu trop tôt tout crédit chez le roi de France, et le moyen de savoir bien des choses. A présent, disait-il, le moment était venu, et il ferait tout ce que voudrait le Duc. En preuve de sa sincérité, c'était au Duc lui-même qu'il adressait une lettre de créance pour le roi d'Angleterre, et l'avouait ainsi de tout ce qui pourrait être promis en son nom. En même temps il donna un nouveau scellé, par lequel il s'engageait à le servir, lui et ses alliés, notamment le roi d'Angleterre, envers et contre tous sans exception.

Le Duc fit bon usage de ces deux pièces, montra la dernière au roi d'Angleterre, et usant largement de l'autorisation contenue dans la première, il promit au nom du connétable, non seulement Saint-Quentin, mais toutes ses autres places. Le roi Édouard ne conserva ni méfiance ni doute. Le connétable était son allié par le

sang, oncle de la reine. Le duc de Bourgogne répondait de lui. D'ailleurs, comment croire qu'après avoir fait une telle offense, une si grande trahison envers le roi de France, le connétable pourrait avoir encore quelque idée de le ménager? C'est ce que personne, et surtout un Anglais nouvellement débarqué, ne pouvait certes imaginer.

On s'avança donc en Artois et en Picardie; le roi Édouard n'avait pas lieu d'être plus content du Duc, qui voulait toujours partir, et qui, par une méfiance étrange, ne laissait pas même entrer les Anglais dans les villes, allait y coucher de sa personne, leur en faisait fermer les portes, les laissant camper au dehors, et se bornant à aller visiter le roi Édouard dans les fermes où il prenait son logis [1].

Lorsqu'on fut ainsi devant Péronne, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne s'en allèrent vers Saint-Quentin. Les Anglais ne marchaient point en appareil de guerre et s'avançaient sans nulle précaution, comme pour entrer dans une ville amie, comptant qu'on allait venir au-devant d'eux en procession avec la croix et la bannière:

[1] Comines. — Pièces à la suite de Comines.

aussi leur surprise fut grande, lorsqu'en approchant des portes l'artillerie commença à tirer, leur tua deux ou trois hommes, et qu'ils virent la garnison sortir pour les combattre et les chasser. Il fallut revenir : le temps était mauvais; il tombait une grande pluie. Les Anglais rentrèrent dans leur camp mécontens et furieux. Ils traitaient hautement le connétable de traître, ne ménageaient guère plus le duc de Bourgogne. Rien ne pouvait leur donner patience; eux qui venaient en toute loyauté et pour se mettre franchement en besogne, ne trouvaient partout que tromperies, que fausses promesses. Par surcroît, le Duc n'en parlait pas moins de sa guerre de Lorraine, de la nécessité d'aller rejoindre son armée, et voulait partir, les laissant en cet embarras. Il y avait là de quoi les mettre en colère, les priver de toute réflexion, et ne leur pas même laisser le pouvoir de consulter sensément ni d'aviser à ce qu'il y avait de mieux à faire dans une telle situation. Les Allemands, les Anglais[1], et tous les gens du nord, étaient ainsi fort sujets à s'irriter impétueusement et à ne plus regarder à rien quand on les avait offensés et trompés. Bien

[1] Comines.

différens en cela des Italiens, qui étaient plus subtils que fiers, qui ne se troublaient pas, et en toute situation savaient chercher leur avantage. Les Français tenaient beaucoup de ce caractère, et surtout le roi Louis.

Le jour même ou le lendemain de la déconvenue de Saint-Quentin, le valet de Jacques de Grasset, un des gentilshommes appointés de la maison du roi, de ceux qu'on appelait les Vingt-Écus à cause du montant de leur gage, tomba entre les mains des Anglais. On l'amena au roi Édouard, qui le fit interroger; puis, comme c'était le premier prisonnier qu'on faisait, il le renvoya courtoisement. Au moment où il partait, lord Howard et lord Stanley lui donnèrent un noble d'or, en lui disant: « Si vous pouvez parler « au roi votre maître, recommandez-nous à sa « bonne grâce »; et ils se nommèrent.

Ce valet arriva au plus vite à Compiègne, où était le roi, et fit son message. Le roi ne douta pas que ce ne fût un espion. Jacques de Grasset avait un frère au service de Bretagne : c'était assez pour lui donner des soupçons. Le valet fut mis aux fers et gardé étroitement.

Toutefois le roi était en grande agitation des paroles de cet homme. Il se le faisait amener,

l'interrogeait lui-même, le renvoyait en prison, se rappelait les paroles de Jarretière le héraut, et ne savait s'il pouvait, sur une telle assurance, essayer d'envoyer quelqu'un vers les Anglais. En ce travail d'esprit, on lui servit son dîner. Il se mit à table, et chacun de ceux qui le regardaient l'aurait pris pour un fou, s'ils n'eussent pas été accoutumés à ses façons, tant il était distrait et troublé. Il avait fait mettre à table près de lui monsieur d'Argenton, qui savait l'affaire dont il était si fort occupé. Tout à coup, au milieu du repas, le roi parlant à voix basse, lui dit : « Monsieur d'Argenton, vous connaissez mon-« sieur des Halles, mon chambellan, le fils de « Mérichon [1], l'ancien maire de La Rochelle. Il « a un valet que j'ai vu. Je voudrais envoyer « cet homme-là au camp des Anglais, en l'ha-« billant en héraut. Allez-vous-en manger dans « votre chambre; envoyez quérir ce valet, et « proposez-lui la chose, voyez s'il osera l'entre-« prendre. »

Monsieur d'Argenton se hâta d'obéir. Quand il vit arriver le valet, qu'on nommait Mérindot, il fut surpris, car ce n'était pas un homme de

[1] Mérichon, seigneur des Halles de Poitiers.

grande mine, et il ne semblait guère de taille à faire un héraut ni un ambassadeur. Toutefois, en parlant avec lui, il lui trouva du bon sens et une façon de parler aimable et insinuante. Il fallait bien que le roi, qui aimait fort à employer cette sorte de gens, en eût jugé ainsi, car il n'avait vu cet homme qu'une fois par hasard, et il lui était resté en mémoire. Quand on eut proposé le message à ce valet, il se crut mort, et se jeta à deux genoux, demandant grâce. Monsieur d'Argenton, en bon serviteur du roi Louis, et instruit à son école, fit mettre cet homme à table, dina avec lui, tâcha de lui donner courage, lui dit qu'il n'y avait nul péril, que c'étaient les Anglais eux-mêmes qui l'avaient désigné de préférence. Il lui promit de l'argent, lui demanda d'où il était, et s'il ne serait pas bien aise d'avoir un bon emploi à l'île de Rhé dans son pays. Petit à petit il le disposa mieux.

Cependant le roi était impatient, il envoya chercher monsieur d'Argenton, qui vint lui dire où il en était avec cet homme; et s'étonnant que le roi l'eût choisi, il en nomma d'autres qui lui semblaient meilleurs. Mais le roi voulait celui-là et point d'autres. Il monta dans la chambre de monsieur d'Argenton, parla lui-même à l'homme :

en peu de mots il l'eut persuadé, car il s'entendait encore mieux que ses serviteurs à séduire les gens, et en outre il était le roi. La chose pressait, du moins au gré de son impatience. Par malheur, comme il voyageait toujours avec peu de train et n'aimait point la pompe et les embarras, il n'avait pas avec lui un seul héraut dont on pût prendre l'habit. Il y avait pensé, et avait amené avec lui dans la chambre Alain de Goyon, sire de Villiers, son grand écuyer. Dès que le valet se fut décidé, le roi envoya le grand-écuyer quérir la bannière d'un trompette. Puis, à l'aide d'un des gens de monsieur d'Argenton, on ajusta du mieux qu'on put cette bannière à la guise d'une cotte d'armes de héraut aux armes de France. Le reste de l'ajustement fut emprunté à un héraut de monsieur l'amiral ; on apporta aussi des houzeaux, un cheval fut amené à la porte. On mit dessus le héraut travesti, sans que personne eût pu lui parler. Sa cotte d'armes était roulée dans une petite valise à l'arçon de la selle, et il partit ainsi pour le camp des Anglais, bien instruit par le roi de ce qu'il avait à dire.

Il arriva le 12 août, au moment où le duc de Bourgogne, quelque chose qu'on eût pu lui re-

présenter, était parti pour aller retrouver son armée dans le Luxembourg[1]. Ainsi les esprits se trouvaient assez disposés à entendre ce qui pourrait venir de la part du roi de France. Le héraut, avant d'entrer dans le camp, avait passé sa cotte d'armes. Il déclara de quelle part il venait, comment il voulait parler au roi d'Angleterre, et se recommanda de lord Howard et de lord Stanley. On lui fit bon accueil, et après le dîner du roi Édouard, il lui fut amené.

Ce héraut sut répéter en paroles bien dites et convenables ce qui lui avait été appris[2]: Il dit que le roi avait dès long-temps le désir d'avoir bonne amitié avec le roi d'Angleterre, et de faire vivre les deux royaumes en paix; que depuis son avènement il n'avait entrepris nulle guerre contre l'Angleterre; que s'il avait accueilli monsieur de Warwick, c'était contre le duc de Bourgogne et non contre le roi d'Angleterre. Cet envoyé remontra surtout comment le duc de Bourgogne, en appelant les Anglais, n'avait voulu autre chose qu'obtenir de meilleures conditions en traitant, et n'avait jamais cessé de négocier; que tous les

[1] Legrand. — Chronique à la suite de Comines.

[2] Hollinshed. — Comines.

autres qui avaient pu mettre la main à cette entreprise n'avaient nul souci du roi d'Angleterre, et ne songeaient qu'à leurs propres affaires; qu'à la vérité il y avait beaucoup de gens en Angleterre, tant nobles qu'autres, qui avaient souhaité cette guerre, mais que la saison était déjà fort avancée, que les dépenses avaient été grandes, qu'il en faudrait faire encore, tandis qu'on pourrait s'entendre au sujet de celles qui étaient déjà faites; en un mot, que le roi se mettrait en devoir de contenter le roi Édouard et les gens de son royaume.

Enfin le héraut proposa d'accorder un sauf-conduit pour des ambassadeurs avec une suite de cent chevaux, à moins qu'on n'aimât mieux établir des pourparlers dans quelque village, à moitié chemin, entre les deux armées.

Le roi Édouard assembla le lendemain son conseil pour délibérer sur les ouvertures que faisait le roi de France. La plupart des princes, seigneurs et conseillers furent d'avis de traiter de la paix. L'indignation contre le duc de Bourgogne et le connétable était encore fort grande. L'armée commençait déjà à manquer de vivres; on s'était assuré que les passages de la Somme étaient bien gardés, et qu'on ne traverserait pas la rivière

sans avoir à combattre rudement[1]. Le roi d'Angleterre avait eu l'habileté d'emmener avec lui plusieurs bourgeois de Londres et les principaux des communes, qui, dans le Parlement, avaient tant voulu la guerre. Par-là il semblait les honorer et les rendre témoins et contrôleurs de cette entreprise que le peuple désirait. Mais ces honnêtes marchands, accoutumés à une vie tranquille, gros et gras comme gens qui ne bougent point de leur maison, ne s'arrangeaient pas de coucher sous la tente et d'endurer les fatigues et les misères de la guerre. Ils avaient cru qu'il s'agissait d'assister à quelque belle et glorieuse bataille, puis de revenir. Maintenant ils voyaient que ce serait une longue et rude affaire, et ils étaient devenus partisans de la paix. Cependant tous les Anglais n'étaient point dans des dispositions si pacifiques. Plusieurs, et à leur tête le duc de Glocester, frère du roi Édouard, et qui depuis fut aussi roi sous le nom de Richard III, ne voulaient point la fin de la guerre. Il haïssait beaucoup les Français, et craignait qu'une si grande entreprise, finissant avant même d'avoir présenté le combat, ne portât préjudice à l'honneur de

[1] Amelgard.

l'Angleterre. C'était un homme fort cruel, à qui l'effusion du sang, tout inutile qu'elle pouvait être, n'inspirait nulle pitié.

Quelle que fût son opinion, le conseil d'Angleterre passa outre; le héraut fut appelé; le roi lui donna une belle coupe pleine d'angelus d'or; le sauf-conduit lui fut délivré, et il partit accompagné d'un héraut d'Angleterre qui devait rapporter un sauf-conduit pareil.

Le roi fit bon et joyeux accueil à Mérindot qui l'avait si bien servi; il eut l'office d'élu dans l'île de Rhé et beaucoup d'argent. Le sauf-conduit fut aussitôt envoyé aux Anglais, et dès le lendemain, dans un village auprès d'Amiens, les ambassadeurs s'assemblèrent. De la part du roi, c'était l'amiral de France, le sire de Saint-Pierre et l'évêque d'Évreux; de la part du roi d'Angleterre, c'étaient lord Howard, sir Thomas Saint-Léger et le docteur Thomas Morton.

Les Anglais, selon l'usage, commencèrent par demander la couronne de France, puis la Normandie et la Guyenne; mais ils savaient bien qu'ils n'en auraient rien, et n'en parlaient que pour la forme. Comme des deux parts on avait envie de conclure promptement, ils dirent bien-

tôt leurs véritables paroles, et les ambassadeurs de France surent à quoi s'en tenir. On leur demanda[1] soixante-quinze mille écus comptant avant que les Anglais se remissent en route; le mariage du Dauphin avec la fille aînée du roi d'Angleterre, qui recevrait, durant neuf années, une pension de soixante mille écus payables à la Tour de Londres, et assise sur les revenus de la Guyenne. Après ces neuf années, elle devait venir en France habiter avec son mari. En outre, les Anglais n'omettaient pas plus que de coutume de demander quelques articles avantageux aux intérêts de leurs marchands. Ils offraient, ce qui parut fort étrange, de nommer au roi ceux de ses sujets qui le trahissaient, et de lui en fournir les preuves écrites[2].

Lorsque le soir même les ambassadeurs revinrent trouver le roi, qui s'était avancé jusqu'à Amiens, il eut une grande joie de ces conditions, et assembla son conseil. Quelques-uns de ses serviteurs trouvaient les propositions des Anglais si belles, qu'ils étaient en méfiance, craignant que ce fût tromperie et dissimulation. Le roi, qui as-

[1] Rymer.

[2] Comines.

surément n'était pas d'un naturel confiant, jugea tout autrement, et vit mieux ce qui en était : « Non, disait-il, les Anglais ne vous montrent en « cette affaire aucun faux semblant; la saison est « avancée; et s'annonce comme mauvaise et plu- « vieuse; ils craignent les maladies; les vivres « sont rares. Ils n'ont pas encore une ville ni une « forteresse. Le connétable, Dieu aidant, ne leur « en livrera aucune; j'envoie sans cesse vers lui « pour l'adoucir, le bien entretenir et le garder de « mal faire. Le duc de Bourgogne les a trompés, « et ils sont tout bouillans de colère des mauvais « tours qu'il leur a joués. D'ailleurs, j'ai connais- « sance de mon frère le roi d'Angleterre : c'est « un vaillant homme, mais il aime fort ses aises « et ses plaisirs. C'est malgré lui qu'il a passé la « mer. Tout ceci commence à lui donner un grand « ennui, et il en voudrait être dehors. Je vais en- « voyer à Paris chercher de l'argent en toute dili- « gence. Il faudra bien que chacun m'en prête et « vienne à mon aide; rien ne doit nous coûter « pour mettre les Anglais hors du royaume. « Pour peu qu'ils y fissent séjour comme au « temps du roi mon père, le dommage serait bien « plus grand. Il ne leur faut rien refuser pour « qu'ils s'en aillent; sauf que jamais, de mon vi-

« vant, je ne leur céderai ni une ville ni un arpent « de terre : plutôt que de le souffrir, je mettrai « toutes choses en hasard et en péril. Pour de « l'argent, on en retrouve. » Aussitôt il envoya le chancelier et plusieurs généraux des finances à Paris, afin de s'y procurer les plus fortes sommes qu'ils pourraient réunir.

D'autres pensèrent que le roi pouvait mieux profiter de sa situation, et qu'il s'humiliait trop. C'est ce qui ne lui importait pas beaucoup lorsqu'il y voyait son avantage. D'ailleurs il savait les murmures et les trahisons dont le royaume était rempli, quelque calme qu'il parût : un revers inattendu de fortune aurait tout fait éclater. Enfin le roi était toujours joyeux de voir finir la guerre. Il n'y était pas plus mal habile qu'un autre prince, et, dans l'occasion, savait se montrer vaillant. Toutefois son génie était plus à l'aise durant la paix, et il pouvait pour lors bien mieux suivre ses desseins. Aussi disait-on communément que, pendant la guerre, il avait toujours l'œil ouvert sur toutes choses ; mais que, pendant la paix, c'étaient ses deux yeux qui ne se fermaient jamais.

Bien que les ambassadeurs fussent à peu près d'accord, les conférences se prolongèrent encore quelques jours pour traiter divers autres points,

et régler les garanties qu'on se donnerait mutuellement. Le connétable et le duc de Bourgogne surent bientôt que les deux rois négociaient, et chacun, de son côté, en fut en grand souci ; mais ils étaient loin de croire les choses aussi avancées.

Le connétable, qui se tenait à Saint-Quentin, envoya aussitôt au roi le sire de Sainville et maître Jean Richer son secrétaire. Il y avait en même temps à Amiens le sire de Contai, fait prisonnier devant Arras, que le roi employait à aller et venir entre le duc de Bourgogne et lui, pour essayer quelque accommodement. Il lui avait promis de le tenir quitte de rançon et de lui donner beaucoup d'argent, s'il pouvait réussir dans cette négociation.

Monsieur d'Argenton et monsieur du Bouchage, à qui le roi avait adressé les envoyés du connétable, lui rendirent compte qu'ils venaient offrir les bons offices de leur maître pour la paix, et que, selon leurs discours, il était fort disposé à se réconcilier avec lui aux dépens du duc de Bourgogne. Le roi conçut alors un plaisant dessein et très-bien avisé pour ce qu'il avait en tête. Il y avait dans sa chambre un grand et vieux paravent. Il fit venir le sire de Contai : « Je vous veux

« faire entendre, dit-il, comme le connétable et « ses gens prennent soin des intérêts de mon « frère de Bourgogne. Voilà ses ambassadeurs « qui viennent me parler; mettez-vous derrière « ce paravent; ne dites mot, et écoutez : monsieur « d'Argenton vous fera compagnie. »

Les envoyés du connétable entrèrent dans la chambre, conduits par monsieur du Bouchage. Le roi s'était assis sur une escabelle tout contre le paravent. Alors le sire de Sainville commença à raconter au roi qu'il arrivait de chez le duc de Bourgogne. « Je suis allé, de la part de monsei- « gneur le connétable, lui faire des remontrances « au sujet de son amitié avec les Anglais, et m'ef- « forcer de l'en démouvoir. Mais, par ma foi, il « n'est nul besoin de lui rien persuader sur ce « chapitre. Je l'ai trouvé dans une telle colère « contre les Anglais, que, si j'eusse voulu, il « n'aurait tenu à rien de lui faire non seulement « rompre son alliance avec eux, mais de le ré- « soudre à tomber sur eux pour les détrousser « dans leur retraite [1]. » Le roi riait, et le sire de Sainville, pour lui complaire encore mieux, se mit à contrefaire les façons du duc de Bourgogne,

[1] Comines. - Hollinshed.

frappant du pied, donnant des coups de poing sur la table, répétant les propres discours du Duc et son jurement accoutumé : « Par saint « Georges, ce roi d'Angleterre n'est autre que « Blackborn, fils d'un archer de ce nom.. Je l'ai « vu arriver en mes états sans avoir un denier « vaillant. C'est par mon aide qu'il a recouvré « son royaume; et le voilà qui m'abandonne, qui « manque à sa foi, et traite avec le roi de France ! »

Le sire de Sainville faisait, de cette sorte, le récit de toutes les fureurs du duc de Bourgogne, en se rendant aussi plaisant qu'il pouvait. Le roi riait de plus fort. « Parlez plus haut, disait-il, je « me fais vieux, je deviens un peu sourd » ; et il le faisait répéter. L'autre recommençait du meilleur de son cœur.

Passant à l'objet particulier de sa commission, le sire de Sainville exposa que le connétable approuvait fort le dessein d'obtenir une trêve ; que le roi n'avait pas de meilleur moyen pour écarter les périls qui le menaçaient ; quant à lui, il y aiderait de tout son pouvoir ; connaissant bien les Anglais, il pourrait guider le roi, et d'abord lui faisait savoir que le roi Édouard se contenterait de recevoir deux ou trois villes, telles petites qu'elles fussent.

Le roi était moins content d'un tel discours; il sentait que, plus le connétable se mêlerait de la négociation avec les Anglais, moins il s'en tirerait à bon marché, et voyait bien que ce médiateur empressé promettait sans doute en même temps au roi Édouard de lui faire obtenir des conditions avantageuses. Il ne voulait point répondre qu'il était déjà dans de meilleurs termes que ceux dont le connétable lui donnait espérance; c'eût été pousser cet infidèle serviteur à faire encore pis; il devait se garder encore plus de laisser croire qu'il regardait comme acceptables les propositions qu'on lui indiquait. Dans cet embarras, il se borna à répondre : « J'enverrai quelqu'un « à mon frère le connétable pour lui faire sa- « voir de mes nouvelles »; puis congédia les ambassadeurs.

Le sire de Sainville, qui songeait de son côté à ses propres intérêts, donna au roi de grandes assurances de dévouement, et jura en ses mains de lui révéler tout ce qui pourrait importer à son service.

Ainsi finit la scène, et dès qu'il fut parti, le roi, faisant sortir le sire de Contai du paravent, se remit à rire au plus fort. Quant au sire de Contai, il demeurait confondu, et il lui tardait de remon-

ter à cheval pour aller dire à son maître de quelle façon on se moquait de lui.

Pendant ce temps-là le connétable, feignant de s'employer pour le roi, allait trouver le Duc à Valenciennes, et prétendait l'engager à la paix. Au même moment il avait envoyé son confesseur au roi Édouard, le conjurer, au nom de Dieu, de se fier à ses avis et à ses promesses qui étaient de toute sincérité. Il s'agissait avant tout, disait-il, de ne se point rembarquer, et de se procurer de façon ou d'autre Saint-Valery; bientôt après il serait logé plus au large dans le royaume; s'il avait besoin d'argent, un prêt de cinquante mille écus était à sa disposition. Toutes ces belles assurances ne purent donner aux Anglais aucune foi en un homme qui les avait vilainement trompés. D'ailleurs, aussitôt après avoir vu que le connétable lui faisait parler des villes d'Eu et de Saint-Valery, le roi de France avait eu soin de les envoyer brûler pour qu'on ne les lui demandât pas.

Le roi Édouard voulait la paix; la plupart de ses conseillers la désiraient encore davantage. Le roi de France s'y était pris de façon à augmenter ce désir : jamais il n'avait été si magnifique en présens et en pensions; il en fit accepter

à tous les principaux serviteurs de la cour d'Angleterre. Lord Howard, sir John Cheinic, grand-écuyer; sir Thomas Saint-Léger, le chancelier d'Angleterre, lord Montgomery, le marquis de Dorset, fils du premier lit de la reine, reçurent des brevets de pension de deux mille écus par an. Il y avait aussi un fort grand seigneur, lord Hastings, chambellan d'Angleterre, à qui le roi aurait voulu en donner une; mais il était depuis quatre ans pensionnaire du duc de Bourgogne pour mille écus : c'était monsieur d'Argenton qui, du temps qu'il était serviteur du duc Charles, avait traité cette affaire, car il s'entendait à ce genre de marchés. Maintenant le roi le chargea de gagner lord Hastings pour le parti contraire; toutefois la chose ne fut conclue que long-temps après.

Il avait aussi une grande courtoisie et un extrême soin de complaire au roi Édouard. Il lui envoyait des chariots des meilleurs vins du royaume, tout ce qui pouvait servir à lui faire faire bonne chère, et jusqu'à des torches de cire. En effet, on manquait de tout dans le camp des Anglais; non seulement pour le roi, mais aussi pour toute l'armée, et les Français laissèrent passer les convois de vivres. Enfin,

rien n'était omis pour bien disposer l'esprit des Anglais.

Après quelques jours, tout fut réglé, et il fut dit que les traités seraient signés par les deux rois dans une entrevue qu'ils devaient avoir, et dont les sires d'Argenton et du Bouchage furent chargés de choisir le lieu, de concert avec lord Howard et sir Thomas Saint-Léger.

Cependant le duc de Bourgogne, voyant que réellement la paix allait se faire, revint en hâte de Valenciennes[1] où il était depuis six jours, afin de s'opposer, s'il en était temps encore, à ce traité qui ruinait toutes ses espérances. Il arriva, avec une suite de seize chevaux seulement, au camp du roi Édouard. Ce prince, le voyant entrer soudainement en son logis avec une mine toute courroucée, lui demanda quel motif l'amenait, et pourquoi ce retour subit. « Je viens pour vous « parler », répondit le Duc. « Est-ce en public ou « en particulier? » dit le roi d'Angleterre sans s'émouvoir. « Est-il véritable que vous avez fait « la paix? — Oui, mon frère », reprit le roi, « j'ai « conclu une trêve pour sept années, et vous y « serez, si telle est votre volonté, compris ainsi

[1] Chronique à la suite de Comines. — Hollinshed. — Comines.

« que le duc de Bretagne. — Ah! par saint Geor-
« ges, par Notre-Dame, par Notre-Seigneur et
« créateur », s'écria le Duc toujours parlant en
anglais, car il le savait fort bien, « vous avez pu
« signer votre propre déshonneur? Comment!
« vous repasserez la mer sans avoir rompu une
« lance, sans avoir tué une mouche? Avez-vous
« donc oublié ce vaillant roi Édouard, votre aïeul,
« qui ne descendit jamais en ce royaume, et
« avec de moindres armées que la vôtre, sans y
« gagner quelques glorieuses batailles, comme à
« Crécy et à Poitiers? Et ce grand roi Henri, votre
« illustre parent, ainsi que le mien, dont vous avez
« éteint la race, dont vous avez fait périr le fils,
« Dieu sait par quelle mort, avait-il la moitié tant de
« gens que vous, lorsqu'il combattit non loin d'ici
« à cette célèbre journée d'Azincourt? Songea-t-il
« à retourner en Angleterre avant d'être maître de
« ce royaume, qui se soumit à lui comme régent
« et héritier de la couronne? Et vous, vous par-
« tez sans avoir rien fait ni rien gagné. Vous vous
« laissez prendre aux piéges du roi de France, et
« acceptez une paix qui ne vous rendra pas une
« cosse de pois. C'est votre honneur, votre re-
« nommée, votre profit que je vous remontre ici.
« Pour moi, que m'importe? est-ce pour mon

« intérêt que je vous ai conseillé de venir en ce « royaume ? Qu'avais-je besoin de votre secours ? « Je savais bien, à moi tout seul, défendre ma « querelle, et je l'avais assez fait voir. Pour le « mieux prouver, je ne veux point de ces trèves « où vous m'avez compris sans ma volonté, et « je jure de n'entendre à aucun traité avec le roi « de France, avant qu'il y ait trois mois passés « depuis votre départ. »

Cela dit, le Duc se leva, jetant à terre la chaise où il s'était assis. « Mon frère, je vous ai patiem- « ment écouté, répliqua le roi Édouard, et il vous « faut aussi m'entendre. Les raisons de mon « voyage en ce royaume, vous les savez mieux « que personne; et si vous les voulez oublier, je « pourrai les réciter ici. Le roi Louis vous avait « pris votre bonne ville d'Amiens, la cité de Saint- « Quentin et d'autres villes, dont vous avez un « grand courroux. Nonobstant tous vos efforts, « vous n'avez pu les remettre en vos mains. De « plus, ledit roi vous avait débauché une quantité « de vos serviteurs et des plus privés que vous « eussiez, en telle sorte qu'il avait connaissance « de vos desseins et de vos secrets. C'est alors « qu'ayant voulu vous en aller conquérir des « royaumes en Allemagne, vous avez eu la crainte

« de perdre vos états, durant que vous étiez en « quête d'en gagner d'autres ; et afin de donner « empêchement au roi Louis, qui se tenait prêt « à profiter de votre absence, il vous est tombé « en imagination de me faire venir pour le tenir « en inquiétude, et pour garder la Flandre et « l'Artois, pendant que vous seriez devant Neuss « ou dans quelque autre pays d'Allemagne. Vous « m'avez donc fait de belles promesses : à vous en « croire, je devais, en passant les mers, gagner « des montagnes d'or. Vous m'attendiez, disiez- « vous, avec des armées tout entières d'hommes « d'armes et de gens de pied. Tout cela s'est « fondu comme la neige au soleil, et en arrivant « dans vos pays je vous trouve ruiné, si bien « qu'il semble que vous n'ayez pas un page pour « vous accompagner. Nous avions entrepris cette « guerre seulement pour aider à vos projets. Mais « puisque, non par votre couardise, mais par « votre folie, vous ne pouvez plus les suivre, « nous n'avons que faire ici. Notre honneur et « celui de notre royaume ne sont pour rien en « cette affaire. Certes, si nous avions voulu com- « battre pour les intérêts de l'Angleterre, nous « aurions agi d'autre sorte, nous ne vous aurions « demandé ni votre jour ni votre heure ; nous

« n'aurions pas attendu tous vos délais. N'ayant « nul besoin de vos secours, nous serions des- « cendus au temps et au lieu choisis par nous : et « déjà beaucoup de villes prises ou brûlées, beau- « coup d'ennemis abattus par nos gens d'armes « ou nos archers, auraient bien fait voir à vous « et à vos sujets que c'était la querelle de 'An- « gleterre qui nous aurait amenés. Rien donc ne « peut m'empêcher de chercher l'avantage de « mon royaume dans une bonne et solide trêve, « et si je la signe, Dieu aidant, je l'observerai. »

« Dieu vous tienne en joie », répliqua le Duc enragé de colère ; et il sortit pour remonter à cheval ; cependant il revint encore le lendemain prendre congé du roi Édouard ; de là il partit pour Valenciennes, Mons et Namur.

Il ne fut plus question dans l'un et l'autre camp que de l'entrevue des deux rois. Le roi Édouard était venu se loger à une demi-lieue d'Amiens. Chacun savait la paix conclue, et bien qu'elle ne fût pas encore signée, on ne prenait plus aucune précaution. Un jour le roi de France s'était placé sur une des portes de la ville, d'où il pouvait voir l'armée anglaise, qui lui semblait fort en désordre et bien neuve à tenir la campagne. Cependant les Anglais arrivaient en foule

vers la porte et entraient dans la ville. Le roi aurait pu facilement profiter de leur peu de méfiance et faire un mauvais parti à ses ennemis, tout nombreux qu'ils étaient ; mais il agissait à la bonne foi, et ne songea au contraire qu'à leur faire fête. Il fit placer à la porte de la ville deux longues tables chargées de viandes de toute sorte, et surtout de celles qui donnent envie de boire avec profusion des meilleurs vins; pour l'eau il n'en était pas question. Monsieur de Craon, monsieur de Bressuire, le grand-écuyer et d'autres siégeaient à ces tables et en faisaient les honneurs. Lorsqu'on voyait arriver quelque cavalier anglais, on allait au-devant lui tenir la bride et le faire descendre en lui disant : « Allons, venez rompre « une lance avec nous. » Ceux qui ne trouvaient point place à ces tables entraient dans la ville, où neuf ou dix tavernes leur étaient ouvertes.

Ce train et l'affluence des Anglais s'en allèrent augmentant chaque jour. On les trouvait peu sages, mal disciplinés, et les Français s'étonnaient surtout de les entendre parler de leur roi Édouard avec si peu de respect. Bientôt on commença à s'inquiéter de leur multitude et de leur désordre. Le sire de Torci, grand-maître des arbalétriers, essaya d'en parler au roi et fut fort mal reçu. —

Chacun se le tint pour dit, et on ne lui en parla plus. Le lendemain matin il y avait pourtant une telle quantité d'Anglais dans la ville que l'alarme devint plus grande. Mais personne n'osait en parler au roi. Outre qu'on se souvenait de son courroux de la veille, c'était le jour où l'on célébrait la fête des saints Innocens[1], et le roi avait toujours tenu à malheur que quelqu'un lui parlât d'affaires ce jour-là. Néanmoins le sire d'Argenton prit courage et alla trouver le roi, qui disait ses heures. « Sire, dit-il, nonobstant que « ce soit le jour des saints Innocens, encore est-il « nécessaire que je vous répète ce qu'on m'a dit. « Il y a à cette heure plus de neuf mille Anglais « dans la ville, tous armés; il en entre à chaque « moment; nul n'ose leur refuser les portes, de « peur de les mécontenter. N'y faut-il pas prendre « garde? — Nous ne chômerons point aujour- « d'hui les saints Innocens, dit le roi en posant « ses heures; montez vite à cheval; allez-vous- « en parler aux chefs des Anglais pour essayer de « les faire retirer, et si vous trouvez en chemin « quelques uns de mes capitaines, envoyez-les ici; « je vais vous rejoindre à la porte de la ville. »

[1] Comines. — Déposition de Bressin

Les chefs des Anglais n'y pouvaient rien et n'étaient guère obéis; pour un qu'ils chassaient, il en revenait vingt. Heureusement, en visitant les tavernes, on reconnut qu'ils ne songeaient qu'à rire, à chanter et à boire; la plupart même, ivres ou endormis. Le roi ne négligea pourtant nulle précaution; chacun de ses capitaines assembla secrètement dans son logis une centaine d'hommes d'armes. Il en envoya un bon nombre sur la porte, et lui-même, pour mieux voir tout, fit apporter son dîner chez le portier. Là il invita quelques chefs anglais à s'asseoir à sa table et ne montrait nulle inquiétude. Le roi Édouard sut le désordre de ses gens et en fut honteux; il fit dire au roi qu'il ne fallait plus les laisser entrer. « Je n'en ferai rien, répondit-il; qu'ils soient « les bienvenus. Mais s'il plaît à mon cousin le « roi d'Angleterre d'envoyer une garde de ses « archers à la porte, ils laisseront entrer qui ils « voudront. » A ce moyen, le tumulte devint moins grand.

Ce fut un motif pour hâter l'entrevue. Pecquigny avait été choisi comme le lieu le plus convenable. La ville et le château, qui avaient été brûlés et démolis par le duc de Bourgogne, étaient sur la rive gauche de la Somme; elle n'était point

guéable en cet endroit, et les commissaires des deux nations y firent établir un pont en charpente. Au milieu était une loge recouverte par quelques planches, et traversée dans toute la largeur du pont par un fort grillage dont les barreaux laissaient place de passer le bras. Tout cet arrangement avait été bien recommandé au sire d'Argenton par le roi, qui dans ces occasions rappelait toujours comment, faute de telles précautions, était arrivée la funeste aventure de Montereau. Personne ne pouvait donc passer d'une rive à l'autre, du moins par le pont; seulement un peu plus bas un petit bac avait été établi pour le service.

Le côté où devait arriver le roi de France était large et de facile abord. Au contraire, le bord de la rivière, à droite, était plus bas et un peu marécageux; de sorte que pour arriver au pont il fallait suivre une chaussée étroite, longue d'environ deux traits d'arc. Le roi d'Angleterre et ses serviteurs, gens sans méfiance et à qui les trahisons de ce côté-ci de la mer ne venaient pas à la pensée, ne firent nulle difficulté au sujet de ce passage, vraiment dangereux si l'on avait procédé de mauvaise foi.

Le roi de France arriva le premier. Il n'avait

amené avec lui que huit cents hommes, tandis qu'on voyait sur la rive droite toute l'armée anglaise en bataille; elle semblait fort nombreuse, et la plus grande, disait-on, qui eût passé la mer depuis le roi Artus [1]. En ce temps-là les plus doctes eux-mêmes tenaient les vieux romans pour aussi certains que les chroniques.

Chaque prince avait quatre de ses gens dans le camp de l'autre, pour veiller à tout ce qui se faisait; et il était réglé que, de part et d'autre, la suite qui pourrait venir sur le pont serait de douze personnes. Le roi de France avait avec lui le duc de Bourbon, qui, se rendant enfin à ses sommations, était arrivé tout récemment de Bourbonnais; le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, et les premiers de ses serviteurs et de ses conseillers. Comme pour le moment nul ne semblait plus avant dans sa faveur que le sire d'Argenton, il avait voulu se vêtir ce jour-là d'un habit pareil au sien.

Le roi d'Angleterre s'avança sur le pont avec son frère le duc de Clarence, le duc de Northumberland, lord Hastings et d'autres grands seigneurs de sa cour. Le duc de Glocester ayait

[1] Comines.

refusé de se trouver à cette entrevue. Le roi Édouard était vêtu de drap d'or, ainsi que trois ou quatre de sa suite; il avait sur la tête une barrette de velours noir, ornée d'une fleur de lis en diamans. C'était le plus bel homme de son temps, bien que n'étant plus jeune il commençât un peu à engraisser. Arrivé à quatre ou cinq pas de la barrière, il se découvrit, puis salua en s'inclinant et ployant le genou presque jusqu'à terre. Le roi de France était déjà à la barrière; il fit aussi une révérence profonde, puis les deux princes s'embrassèrent à travers les barreaux, le roi d'Angleterre s'inclinant encore.

« Monsieur mon cousin, dit le roi de France, « soyez le très-bien venu; il n'y a homme au « monde que je désirasse tant voir que vous; Dieu « soit loué de ce que nous sommes assemblés à si « bonne intention. »

Le roi d'Angleterre répondit en français et avec grande courtoisie. Puis l'évêque d'Ély, chancelier d'Angleterre, commença un long discours pour exposer le sujet de l'entrevue, célébra les bienfaits de la paix, et parla beaucoup d'une prophétie qui, disait-il, annonçait qu'en ce lieu de Pecquigny une grande paix devait être conclue entre la France et l'Angleterre; car les Anglais avaient

un grand goût pour les prophéties et en avaient toujours quelqu'une à citer[1]. Les lettres contenant les conditions que le roi avait fait remettre au roi d'Angleterre furent ensuite lues; le chancelier d'Angleterre lui demanda si elles étaient pareilles à ce qu'il avait ordonné, et s'il les avait pour agréables. Il répondit que oui, de même que les lettres qui lui avaient été remises de la part du roi d'Angleterre. Alors les deux rois, posant une main sur le Missel, une autre sur la vraie croix, jurèrent d'observer et maintenir les promesses contenues en ces lettres.

Les traités ainsi jurés étaient : premièrement une trêve de sept années, expirant le 29 août 1482, au coucher du soleil, en vertu de laquelle les vassaux et sujets des deux princes, de quelque état et condition qu'ils fussent, princes, archevêques, évêques, ducs, comtes, barons ou marchands, devaient s'assister par de mutuels services, se témoigner une honorable affection, et pouvaient librement et sûrement, sans nul obstacle ni outrage, voyager par terre, par eau douce et par mer, dans les ports, villes et domaines des deux royaumes, pourvu que ce ne fût

[1] Comines.

pas au nombre de cent hommes armés, y demeurer tant qu'il leur plairait, y vendre et acheter marchandises, denrées, armes ou joyaux, les faire voyager d'ailleurs en leur pays, dans des bateaux, voitures ou autres transports, sans nul empêchement, saisie, représaille, compensation ou autre trouble quelconque, de la même façon qu'ils voyageraient dans leurs propres pays, et sans avoir besoin d'aucun sauf-conduit général ou spécial.

Tous les droits ou gabelles imposés depuis douze ans par chacun des princes dans leurs patries ou domaines, sur les marchands ou sujets de l'autre, étaient abolis et ne pouvaient être renouvelés pendant la durée de la trêve, sauf cependant les lois et coutumes des pays, villes et lieux auxquels il n'était nullement dérogé.

Il était stipulé qu'aucune contravention à la trêve ne donnerait lieu à la rompre, mais serait déférée au jugement des conservateurs, qui puniraient les infracteurs, et non point d'autres.

Les conservateurs de la trêve étaient, pour le roi d'Angleterre, les ducs de Clarence et de Glocester ses frères, le chancelier d'Angleterre, le garde du sceau privé, le gouverneur des cinq

ports, ou bien ceux de ses lieutenans résidant à Calais. De la part du roi de France, c'étaient le sire de Beaujeu, et Jean, bâtard de Bourbon, amiral de France.

Les deux princes comprenaient dans le traité tous leurs alliés, en leur donnant trois mois pour déclarer qu'ils y voulaient participer. Le roi de France nommait pour ses alliés l'empereur, les électeurs, les rois de Castille et de Léon, d'Écosse, de Hongrie, de Jérusalem et de Sicile, de Danemarck; les ducs de Savoie, de Milan, de Gênes, de Lorraine; l'évêque de Metz, les seigneurs et commune de Florence, les seigneurs et commune de Berne et leurs confédérés; ceux des ligues de la Haute-Allemagne et des Liégeois qui avaient suivi son parti.

Les alliés du roi d'Angleterre étaient l'empereur, sous le simple titre de roi des Romains; les rois de Castille et de Léon, d'Écosse et de Portugal, de Jérusalem et de Sicile en-deçà du phare, de Sicile au-delà du phare, d'Aragon, de Danemarck et de Hongrie; les très-puissans ducs de Bourgogne et de Bretagne, et la communauté et société de la hanse teutonique.

Secondement, il y avait des lettres du roi de France par lesquelles il promettait de payer réel-

lement, chaque année, la somme de cinquante mille écus au roi d'Angleterre, qui seraient comptés en deux termes dans la ville de Londres pendant toute la durée de la vie de l'un et de l'autre. Le roi engageait pour ce paiement, sur sa foi, sur sa parole de roi, sur son serment, sur les saints Évangiles, non pas lui seulement, mais ses successeurs, son royaume, ses provinces, ses domaines, tous et chacun de ses sujets, et leurs biens partout où ils se pourraient trouver, le tout sous les peines à prononcer par la chambre apostolique; promettant en outre de contracter société avec les banquiers Médicis, et de fournir pour caution leur engagement écrit et scellé de plomb, obtenu et passé à ses frais.

Troisièmement, un traité de confédération fut conclu entre les deux rois. Il y était dit que la paix étant la digne et précieuse cause qui fait prospérer les citoyens, qui honore et illustre les princes, qui les relève de leurs calamités et mauvaises fortunes; considérant les périls imminens que la rage et la perfidie des Turcs faisaient courir à la chrétienté, les deux princes contractaient amitié, ligue, intelligence et confédération, et que tant qu'ils vivraient ils feraient cesser toute guerre et hostilité entre eux; qu'ils

s'aideraient mutuellement contre ceux de leurs sujets qui viendraient à se révolter et à prendre les armes contre leur souverain, et ne donneraient nul soutien ni secours auxdits sujets rebelles; que s'il advenait, ce que Dieu ne veuille, qu'un des deux princes fût chassé de son royaume par la trahison et désobéissance de ses sujets, et qu'il demandât secours à l'autre, il en serait reçu avec bienveillance et secouru de toutes ses forces et facultés jusqu'au moment où, par une guerre entreprise ouvertement en toute diligence et affection, il fût remis en son premier état.

Qu'aucun des princes ne pourrait contracter alliance avec un des alliés de l'autre sans l'avoir consulté et obtenu son consentement.

Que, pour faciliter le commerce entre les sujets des deux royaumes, des députés seraient nommés de part et d'autre pour régler et établir de commun accord la valeur des monnaies.

Enfin, le mariage du Dauphin avec madame Élisabeth, ou, en cas de décès, avec madame Marie d'Angleterre, était conclu et convenu, moyennant que le roi de France lui assignerait une pension de soixante mille écus, payable du moment qu'elle serait en âge d'accomplir ledit

mariage, et se chargerait des frais et dépenses de son voyage d'Angleterre en France.

Quatrièmement, un autre traité portait : que, vu les calamités des anciennes guerres, les meurtres, les dommages innombrables des sujets de France et d'Angleterre, et le tort immense qu'en recevait la religion chrétienne, il importait, pour en prévenir le retour, d'examiner et discuter les droits de chacun, et de ne plus s'en rapporter au jugement sanglant de l'épée. En conséquence, pour prononcer sur les plaintes, questions, procès et demandes pendantes entre les deux princes, ils s'accordaient à nommer comme arbitres et amiables compositeurs, Thomas, archevêque de Cantorbéry; Georges, duc de Clarence; Charles, archevêque de Lyon, et Jean, comte de Dunois; leur donnant pouvoir de décider dans le cours de trois ans toutes difficultés et discussions, et s'engageant, sous peine de trois mille écus d'amende, à se conformer à leur décision.

Par une autre clause, le roi d'Angleterre s'engageait à se retirer en Angleterre avec son armée dès qu'il aurait reçu la somme de soixante-quinze mille écus, sans prendre ni attaquer aucune ville sur sa route, et en laissant pour otages lord Howard et sir Jean Cheinic.

Cinquièmement enfin, un dernier traité stipulait la délivrance de madame Marguerite d'Anjou, veuve du roi Henri VI, qui était encore retenue en prison à la Tour de Londres, et le roi s'engagea encore à payer pour sa rançon une autre somme de cinquante mille écus.

Il était difficile d'acheter plus chèrement la retraite des Anglais. En outre, dans tous les actes, le roi Édouard ne donna au roi d'autre titre que notre cousin le prince Louis de France. Tout cela ne troublait point son contentement, et jamais il ne crut avoir fait un aussi bon marché. Sa bonne humeur et son désir de plaire aux Anglais ne cessèrent pas un moment. Chacun admirait son esprit et la facilité de son langage. « Mon cousin, disait-il, il faudra venir « nous voir à Paris. Je vous fêterai de mon mieux. « Vous y trouverez de belles et aimables dames, « et si vous venez à commettre quelque péché, « nous vous donnerons pour confesseur mon- « sieur le cardinal que voici, qui vous absoudra « bien volontiers. » Le roi Édouard se prit à rire, car le cardinal de Bourbon était connu pour un bon compagnon.

Après quelques autres joyeux propos, le roi, qui avec son air simple et facile semblait pour-

tant avoir autorité sur tout ce qui était là, fit signe à ses serviteurs de se retirer. Ceux du roi d'Angleterre prirent cet ordre pour eux aussi, et les deux princes demeurèrent seuls un moment. Puis le roi, appelant le sire d'Argenton, le présenta au roi d'Angleterre : « Ne le connaissiez-vous pas « déjà ? dit-il. — Oui, reprit le roi Édouard, je l'ai « vu en Flandre, et il s'est mis fort en peine pour « me rendre service à Calais, dans le temps des « révoltes du comte de Warwick. » L'on reparla ensuite du duc de Bourgogne. Le roi d'Angleterre avait raconté comment il avait orgueilleusement rejeté la trève. « Et s'il persiste à ne la « point vouloir, comment ferons-nous ? dit le roi. « — Il faut la lui offrir encore, et s'il refuse, « je m'en rapporte à vous et à lui », répondit le roi d'Angleterre. Alors le roi passa au duc de Bretagne. C'était en cela surtout qu'il aurait voulu gagner quelque chose sur le roi d'Angleterre, mais ce fut vainement : « Je vous prie « de ne lui point faire la guerre, dit le roi « Édouard, c'est mon bon et fidèle allié ; en « mes nécessités je n'ai jamais trouvé un si bon « ami. »

Alors le roi rappela tout le monde, fit quelque compliment gracieux à chacun des seigneurs an-

glais, dit encore quelques bons mots; puis les deux princes prirent congé l'un de l'autre en toute affection.

« C'est un très-beau roi, disait le roi de France « en revenant de l'entrevue; il me fâche pourtant « de lui avoir parlé de venir à Paris. Il aime fort « les femmes et pourrait en trouver là quelqu'une « dont les afféteries et les belles paroles lui don- « neraient envie de revenir. Or les rois d'Angle- « terre ne sont que trop venus en France. Je n'ai « nulle envie d'avoir sa compagnie; mais de « l'autre côté de la mer, je suis son bon frère et « ami. » Ensuite son refus sur le duc de Bretagne lui revenait au cœur, et il se promettait de lui en faire encore parler.

Toutefois il y avait peu d'espoir de réussir. Après la bataille de Tewksbury, il ne restait plus de toute la branche de Lancastre qu'Henri Tudor, comte de Richemont, fils de Marguerite, fille du duc de Somerset et d'Edmond Tudor, fils de Catherine de France veuve d'Henri V, remariée depuis à Owen Tudor, seigneur du pays de Galles. Ce jeune prince s'était réfugié avec Gaspard Tudor, comte de Pembroke son oncle, en Bretagne, où le duc les avait reçus d'une façon hospitalière, et refusait constamment de les livrer au

roi d'Angleterre. Il était donc fort à ménager, puisqu'il tenait en ses mains l'unique concurrent au trône que pût redouter le roi Édouard, en un temps où le royaume était encore tout ébranlé et accoutumé à tant de changemens dans la fortune de ses princes.

Le roi, de retour à Amiens, y passa encore quelques jours à festoyer les Anglais qui le venaient voir. Le duc de Glocester, tout mécontent qu'il se montrait de la trève, le visita cependant, et accepta de très-beaux présens d'argenterie, ainsi que des chevaux richemens équipés. Quant à lord Howard, qui était un des otages, le roi le traitait de mieux en mieux, lui témoignant toute confiance, et paraissant ne lui rien cacher de ses affaires. Lord Howard, ne devinant pas sa véritable pensée, lui offrit, comptant lui plaire, de faire venir le roi Édouard se divertir à Paris. Le roi n'en avait déjà que trop de crainte, et, tout en faisant bon visage, il rompait ce propos de son mieux; enfin il dit qu'étant contraint de faire diligence contre le duc de Bourgogne, il ne pouvait lui-même retourner à Paris.

Une autre crainte plus grande du roi lui venait des discours que tenaient ceux des Anglais qui

étaient mécontens de la paix. La plupart, il est vrai, s'en applaudissaient, la trouvant heureuse pour les deux royaumes, et y voyaient la volonté de Dieu. Outre la prophétie, ils racontaient encore comment le Saint-Esprit avait inspiré ce dessein à leur roi, et en alléguaient pour preuve qu'un pigeon blanc était venu le jour de l'entrevue se percher sur la tente royale. Mais ceux qui blâmaient la paix, et la trouvaient honteuse, se raillaient de cette crédulité, disant que ce pigeon était venu là secouer ses plumes et se sécher après la pluie. Ce qui excitait le plus leurs murmures, c'est qu'ils jugeaient que le roi Édouard était dupe du roi de France, et renonçait, pour quelque argent, à tout un royaume, ou du moins à de belles provinces. « Vous vous moquerez bien de lui », disait à monsieur d'Argenton, Louis, sire de Breteilles, gentilhomme gascon au service d'Angleterre. Et, comme le sire d'Argenton, parlant de la grande gloire et vaillance du roi Édouard, lui demandait combien il avait gagné de batailles : « Neuf où il combattait en personne, reprit le « Gascon; mais il en a perdu une qui lui fait plus « de honte que les neuf autres ne lui font d'hon- « neur. — Et laquelle? » continua le sire d'Argenton. « Celle que vous lui faites perdre main-

« tenant. » Monsieur d'Argenton rapporta ce discours au roi. « C'est un très-mauvais paillard « que ce gentilhomme, dit-il, il faut l'empêcher « de parler. » Il le fit venir, le fit dîner avec lui, lui offrit les plus belles conditions s'il voulait revenir au service de France. Voyant qu'il ne pouvait gagner cela sur lui, il lui promit de faire du bien à des frères qu'il avait en Gascogne, et lui fit accepter mille écus. Le sire d'Argenton acheva le marché, et ce gentilhomme promit de travailler toujours au maintien de la paix auprès du roi d'Angleterre.

Une imprudence du vicomte de Narbonne donna encore plus de contrariété au roi. Les négociations avec la Bourgogne continuaient toujours, bien que le Duc semblât ne pas vouloir de trêve. Il arriva en ce moment une ambassade assez solennelle : elle était escortée d'un bon nombre d'archers à cheval et autres gens de guerre. Le sire d'Argenton, le vicomte de Narbonne et un des otages anglais étaient à une fenêtre : « Si « nous avions vu au duc de Bourgogne beau- « coup de gens comme ceux-là, dit l'Anglais en « plaisantant, il se pourrait que nous n'eussions « point fait la paix. — Étiez-vous donc si sim- « ples, répliqua monsieur de Narbonne, de croire

« que le duc de Bourgogne n'eût pas un grand « nombre de gens pareils? il les avait seulement « envoyés se rafraîchir un peu après son siége. « Mais vous aviez si bon vouloir de repartir, « que six cents pipes de vin et une pension « que le roi vous donne vous ont bientôt ren- « voyés en Angleterre. » L'Anglais, prenant un air fâché, reprit : « C'est bien ce que chacun « disait, que vous vous moqueriez de nous. « Du reste, appelez-vous une pension l'argent « que le roi nous donne? C'est un tribut; et « et par saint Georges, vous en pourriez bien dire « tant que nous reviendrions. » Le sire d'Argen- ton tâcha de tourner la chose en raillerie ; le vi- comte de Narbonne fut fortement réprimandé.

Mais le roi, qui craignait tant qu'on laissât apercevoir par quelques propos combien il était satisfait de son traité avec les Anglais, ne pou- vait s'en tenir lui-même. S'il était habile et dissi- mulé, il n'aimait pas moins à parler et à montrer qu'il faisait les choses à bon escient, dupant les autres sans être jamais dupe. Un jour donc que, se croyant seul avec deux ou trois de ses plus fa- miliers, il venait de faire quelques railleries sur les bons vins qu'il avait envoyés au roi d'Angleterre, et sur tous les présens qu'il avait distribués, il

s'aperçut tout à coup en se retournant qu'il y avait dans la chambre un homme à lui inconnu. C'était un marchand de Gascogne établi en Angleterre, qui venait solliciter une exemption de droits pour des vins qu'il voulait tirer de France. Le roi lui demanda tout aussitôt de quelle ville il était, s'il était marié, s'il avait des enfans, s'il était riche. Le marchant répondit qu'il n'avait pas beaucoup vaillant. Au plus vite, le roi lui dit qu'il se chargeait de sa fortune, lui donna un bon emploi à Bordeaux, lui fit compter mille francs, lui accorda l'exemption de droits pour ses vins. Mais il voulut que cet homme partît sur-le-champ pour la Gascogne sans retourner en Angleterre, sauf à envoyer son frère vendre ses vins et chercher sa femme. De peur même qu'il ne tînt pas sa promesse, on lui donna quelqu'un pour le conduire et l'accompagner. « J'ai trop parlé, « disait le roi ; je me mets à l'amende. »

Cependant la somme nécessaire pour payer le roi Édouard lui avait été comptée. On avait pris à Paris l'argent des consignations, sur promesse des généraux des finances, en leur propre et privé nom, de le réintégrer dans le délai de deux mois. Les présidens du Parlement avaient prêté deux mille écus; des bourgeois et d'au-

tres avaient aussi contribué à cet emprunt.

Le roi d'Angleterre se mit donc aussitôt en route pour Calais. Il avait hâte de retourner en Angleterre; tout s'était terminé à son gré, et il craignait que le duc de Bourgogne ne fût assez insensé pour l'attaquer et le troubler dans sa route. On voyait quelle haine avaient les habitans du pays pour les Anglais; aucun ne pouvait s'écarter du gros de leur troupe et du droit chemin, sans courir risque de la vie. Les trahisons du connétable inquiétaient aussi le roi Édouard; il le voyait faisant tous ses efforts pour se réconcilier avec le roi de France, et en même temps s'employant ardemment à retenir les Anglais dans le royaume; si bien qu'il avait, même après la trêve conclue, écrit des lettres au roi Édouard, pour lui reprocher de s'être déshonoré en traitant avec le roi de France, qui ne lui tiendrait nulle de ses promesses. Cette lettre et toutes celles qu'il avait écrites avaient été remises au roi de France [1].

Aussitôt la trêve signée, ce prince avait eu pour principale pensée de se venger enfin de tant de complots et de mensonges du connétable. Pour y parvenir, il fallait renouveler l'arrangement

[1] Comines. — De Troy.

fait à Bouvignes, et faire de la perte du comte de Saint-Pol la condition d'un traité avec le duc de Bourgogne. Toutefois il eût été encore plus profitable de se saisir de sa personne, sans avoir à l'acheter par aucun sacrifice. Le roi essaya s'il pourrait l'attirer et le surprendre. Le connétable envoyait chaque jour quelque messager nouveau; le lendemain de l'entrevue de Pecquigny, un de ses secrétaires, nommé Rapine, était venu conjurer le roi, de la part de son maître, de ne point ajouter foi aux mauvais rapports qu'on faisait. Le connétable offrait pour preuve de sa bonne volonté de décider le duc de Bourgogne à tomber sur l'armée des Anglais pendant qu'elle se retirait. Une telle proposition semblait si étrange et si insensée, que les sires d'Argenton et du Lude comprirent qu'elle ne pouvait venir que d'un homme désespéré qui se précipitait à sa perte; en sorte que monsieur du Lude, qui aimait toujours à plaisanter, demanda à ce secrétaire où il croyait que pouvaient être les trésors du connétable : le sire d'Argenton répara de son mieux l'imprudence de ce propos.

Le roi, lorsqu'il lui fut rendu compte de la commission de Rapine, fit venir aussitôt un secrétaire, et, devant lord Howard et le sire de

Contai qui continuait à traiter de la paix pour le duc de Bourgogne, il dicta une lettre à son frère le connétable. Il lui disait qu'en effet la trêve avec le roi d'Angleterre était jurée; mais qu'il lui restait encore de grandes affaires, que pour les terminer il aurait bien besoin d'une aussi bonne tête que la sienne, et qu'il l'engageait à venir. Tout en dictant, il s'interrompit pour dire à lord Howard et au sire de Contai : « Vous entendez « bien que je n'ai pas besoin de son corps, il me « suffit d'avoir sa tête. » Quand la lettre fut finie, on fit entrer maître Rapine, et on lui en donna lecture. Le bon serviteur était charmé de la confiance que le roi témoignait à son maître.

Celui-ci était moins confiant, et se serait bien gardé de se mettre entre les mains du roi. Il fallut donc pour réussir continuer à traiter avec le duc de Bourgogne. D'ailleurs cette armée des Anglais, descendue en France, avait fait peur au roi; il s'était vu en grand péril, et avait un sincère désir de la paix. Le sire de Contai en était le principal négociateur. Malgré les bravades du Duc, il avait aussi envie et besoin de la paix afin d'accomplir ses projets sur la Lorraine.

Le roi d'Angleterre, apprenant cette négociation, s'indigna que le duc de Bourgogne, après

avoir refusé sa trève, en négociât maintenant une autre, et envoya sir Thomas Montgomery au roi de France pour lui proposer une alliance contre le Duc, comme leur commun ennemi. Il aurait, disait-il, repassé la mer avec son armée, pourvu que le roi payât la moitié de la dépense, et le dédommageât de la perte qu'il éprouverait sur la gabelle des laines à Calais. Une telle offre était un sujet plutôt de crainte que de contentement pour le roi; il était trop heureux que les Anglais eussent repassé la mer, pour songer à les faire revenir. Il répondit que la trève ne serait pas autre que celle de Pecquigny, que seulement le Duc en voulait avoir des lettres à part.

Le 13 septembre, quinze jours après l'entrevue des deux rois, le duc de Bourgogne signa au château de Soleure, entre Luxembourg et Montmédy, une trève de neuf années. Chacun gardait les villes et pays qu'il tenait au moment des conférences de Bouvignes; le commerce et la libre communication entre les sujets des deux princes étaient garantis; une abolition avec restitution de biens était accordée de part et d'autre, sauf que le duc de Bourgogne exceptait Baudoin, bâtard de Bourgogne, les sires de Croy, seigneur de Renti, Jean de Chassa et Philippe de Comines; des con-

servateurs de la trêve étaient nommés pour prononcer sur les difficultés et contraventions.

La trêve était commune aux alliés des deux parties, s'ils faisaient, de là au 1er janvier 1476, la déclaration d'en vouloir profiter; mais une clause était insérée, par laquelle le roi pouvait facilement se dégager de toutes promesses et de tout devoir envers ses alliés; et par le fait c'était la plus importante de tout ce traité. « Il est toutefois entendu que si lesdits alliés, compris de la part du roi, ou aucun d'eux dans leur propre querelle, ou en faveur ou aide d'autrui, faisaient la guerre à monseigneur de Bourgogne, il se pourra défendre contre eux, et à cette fin leur faire guerre offensive ou défensive, leur résister et obvier de toute sa puissance, les contraindre et réduire par armes, hostilités ou autrement, sans que le roi leur puisse donner ou faire donner secours, aide, faveur ni assistance à l'encontre dudit seigneur le Duc, et sans que la trêve soit enfreinte. »

L'empereur n'était nommé par aucun des deux princes parmi leurs alliés; le roi promettait au contraire de se déclarer pour le duc de Bourgogne, si la querelle venait à se renouveler entre lui et les gens de Cologne.

A ce traité étaient jointes plusieurs autres pièces

stipulant sur des points qui, au vrai, avaient fait le fond des négociations, mais que le Duc n'avait pas voulu mentionner dans les conditions de la trêve. Par l'une de ces pièces, il était réglé que, nonobstant la trêve, le roi pourrait continuer à posséder et achever de soumettre le Roussillon et la Cerdagne, bien que le roi d'Aragon fût allié du duc de Bourgogne; tandis que de son côté le Duc pourrait mettre sous sa main le comté de Ferette et le pays de Haute-Alsace, et les réduire à son obéissance par puissance d'armes. Au cas où la communauté de Berne et ses alliés feraient aide, assistance ou secours d'une manière quelconque à ceux de Ferette, le Duc pourrait procéder contre eux par voie de guerre, et le roi ne leur ferait donner ni aide ni secours.

Ainsi chaque prince abandonnait son allié. Mais le point principal de toute l'affaire, c'était le connétable. Le Duc donna d'abord des lettres où il disait : « Le roi et nous, avons été pleinement informés que messire Louis de Luxembourg, connétable de France, a, par feintise, subtilité, leurre, moyens et traités, pourchassé et suscité les guerres qui ont été entre le roi et nous, empêché la paix, l'union et la concorde; conseillé et averti les uns contre les autres, ac-

cru et entretenu de tout son pouvoir les divisions, fait plusieurs conspirations, rébellions, désobéissances, et enfin s'est comporté de telle façon envers le roi et nous, que raisonnablement il doit être tenu et réputé traître, rebelle, désobéissant, ennemi de la chose publique, perturbateur de la sûreté, paix et tranquillité de l'état; considérant que les choses susdites sont telles qu'elles ne peuvent raisonnablement être dissimulées; qu'au contraire, tous bons et justes princes, quelque division qui soit entre eux, sont tenus de désirer et de vouloir extirper de tels auteurs de sédition et en faire telle punition qu'elle serve d'exemple à tous; afin d'ôter et éteindre les choses qui pourraient empêcher bonne paix entre nous, et pour que plus aisément elle puisse se faire et traiter : le roi et moi avons, à part ladite trève, accordé, conclu, promis et juré que, quelque appointement qui se fasse entre nous à l'avenir, ledit messire Louis de Luxembourg n'y est et n'y sera compris, au contraire en sera débouté et forclos de part et d'autre, et que le roi et nous procéderons contre lui de tout notre pouvoir. » En conséquence le Duc promettait de ne lui accorder nul asile ni refuge en ses états, et de punir ceux de ses sujets qui lui donneraient

aide ou soutien, ou même qui le recèleraient. Enfin il promettait et jurait qu'il ferait de son loyal pouvoir, par puissance d'armes ou autrement, tout ce qu'il pourrait pour prendre ou faire prendre la personne de messire Louis de Luxembourg, quelque part qu'on le trouverait, et d'en faire justice. « Si, dans les huit jours que nous l'aurons entre nos mains nous n'avons pas fait punition ou exécution de son corps, telle qu'elle doit se faire d'un criminel de lèse-majesté, quatre jours après les huit jours passés, nous le rendrons et baillerons entre les mains du roi ou de ses gens, pour en faire la punition qu'il appartiendra. »

Ces promesses du Duc étaient sanctionnées par les plus forts sermens qu'on eût pu trouver. « Nous jurons en parole de prince, par la foi et serment de notre corps, par Dieu notre créateur, sur la foi et la loi que nous tenons de lui, et que nous avons apportée du saint baptême, sur le saint canon de la messe, sur les saints Évangiles, sur la vraie et précieuse croix de notre Seigneur Jésus-Christ; lesquels canons, évangiles et vraie croix nous avons touchés de nos mains, de tenir, garder, observer, accomplir et entretenir toutes les choses susdites sans en

rien laisser, sans chercher aucun moyen, couleur ou excuse pour y faire aucune mutation. Nous nous y obligeons par l'hypothèque de tous et chacun de nos biens, sur notre honneur, sous peine d'être perpétuellement déshonorés et vilipendés en tous lieux: Avec ce, promettons et jurons, par tous les mêmes sermens, de ne jamais solliciter de notre Saint-Père le pape, d'aucun concile, légat, pénitencier, archevêque, évêque ou autre prélat, dispense, absolution, ni relâchement des choses susdites, sans le consentement exprès du roi. »

Telles étaient les précautions vaines que des princes sans foi s'efforçaient de prendre pour s'enchaîner par leur parole. Le roi avait cependant cherché une meilleure garantie, et pour s'assurer de la volonté du duc de Bourgogne, il lui avait promis, par un autre traité, la confiscation du connétable, toutes ses grandes et belles seigneuries, ses villes, ses forteresses, et les trésors qu'entassaient depuis tant d'années son avarice et sa rapacité. Le roi cédait même Saint-Quentin, qui était du royaume, et que le connétable n'occupait que par usurpation. Jamais de tels sacrifices n'avaient été faits uniquement pour perdre un homme, et les gens sensés s'éton-

naient que le roi achetât si cher la satisfaction de sa haine et de sa vengeance[1].

Le connétable voyait bien ce qui se tramait contre lui. Le moment qu'il avait tant redouté était arrivé. Il avait su les conditions arrêtées à Bouvignes, et ne pouvait conserver de doutes sur son sort. Qu'allait-il faire? Cet homme si puissant, ce si grand seigneur, qui depuis tant d'années tenait en crainte les deux premiers princes de la chrétienté, ne savait plus comment pourvoir à sa sûreté. S'enfermerait-il dans son château de Ham, qu'il avait fortifié à si grands frais pour lui servir en une telle nécessité, et qui pouvait passer pour le lieu le plus fort qu'on connût? Là, il aurait pu résister long-temps et attendre que l'orage fût passé. Si les armées des deux princes l'y eussent à la fois assiégé, sa chance n'en eût été que meilleure, car la discorde se serait mise plus tôt entre eux. Mais pour se défendre il fallait des hommes d'armes et des serviteurs[2]; et tous le quittaient, tous se ressouvenaient maintenant de quelque seigneurie qu'ils avaient dans les états de France ou de

[1] Amelgard.

[2] Comines.

Bourgogne, et qui leur prescrivait un devoir féodal contre celui qu'ils avaient toujours servi. Il avait quelques gentilshommes lorrains, et délibéra avec eux s'il ne s'en irait pas acheter quelque fort château sur les bords du Rhin pour s'y tenir enfermé. Tenter un accommodement avec le roi était impossible; il le connaissait trop bien. La reine, sœur de madame de Saint-Pol, morte peu de mois auparavant, venait même de lui écrire de bien prendre garde à tomber entre les mains du roi, car c'en serait fait de sa vie [1].

Il résolut de se confier plutôt au duc de Bourgogne. Dans le temps des grandes querelles avec les Croy et le duc Philippe, il avait été le protecteur et le guide de sa jeunesse. Si le Duc avait jamais aimé quelqu'un, c'était le connétable. Certes il avait à s'en plaindre gravement, et pouvait lui imputer mainte trahison; mais, au fond, le connétable avait toujours eu de l'affection pour le Duc et de la haine pour le roi. Il avait des partisans et des amis à la cour de Bourgogne. Enfin, puisqu'il ne cherchait pas à se défendre par la force, c'était ce qu'il pouvait risquer avec le moins de péril. D'ailleurs il avait entre ses mains la ville

[1] Legrand.

de Saint-Quentin, et le Duc pouvait encore la tenir de lui.

Cette ressource ne lui demeura pas long-temps. Le 14 septembre, lendemain du jour où les traités avaient été signés, le roi se présenta devant Saint-Quentin. Les portes lui en furent ouvertes sans résistance. Il changea tous les officiers nommés par le connétable, et leur donna ordre de s'en aller sur-le-champ avec leurs femmes et leurs enfans, sans leur accorder nul délai pour rien emporter. Puis il envoya avertir le duc de Bourgogne que maintenant c'était lui qui était maître de Saint-Quentin.

Le connétable s'était depuis quelques semaines retiré à Mons en Hainaut. Le sire d'Aimeries, le plus fidèle ami qu'il eût à la cour de Bourgogne, y était grand-bailli. Le Duc, avant d'avoir signé le traité avec le roi, avait même écrit au sire d'Aimeries d'obéir en tout à son cousin le comte de Saint-Pol. Déjà celui-ci avait prescrit au bailli d'assembler quatre cents lances. Mais dès que la trêve fut signée et que Saint-Quentin fut pris, le Duc ordonna que le connétable fût consigné à Mons dans l'hôtellerie où il logeait et que la ville fût gardée. Le sire d'Aimeries, quelque chagrin qu'il en ressentît, se vit contraint d'obéir. Tou-

tefois le connétable n'était pas veillé si étroitement qu'il ne pût se sauver. Il ne songea pas à fuir, et ne se croyait certes pas en danger d'être livré.

Le roi demanda l'exécution du traité. Il envoya au Duc les sires de Gaucourt et de Saint-Pierre avec maître Cerisais, pour lui rappeler les sermens solennels qu'il venait de faire. Le Duc n'était nullement résolu à les tenir, ou du moins il voulait tirer un plus grand profit encore de ce désir ardent qu'avait le roi de perdre le connétable. Pendant les négociations il avait commencé la guerre contre le duc de Lorraine, qui, privé du secours du roi de France, n'avait plus assez de forces pour se défendre. Ce prince fut d'abord chassé du Luxembourg. La noblesse de ce pays s'était montrée favorable à son entreprise, tant elle avait de haine pour le gouvernement du duc de Bourgogne. Aussi, lorsque son armée eut recouvré le Luxembourg, il ordonna d'abord de saisir tous les nobles qui avaient refusé de marcher contre le duc de Lorraine.

De là les troupes du duc de Bourgogne étaient entrées en Lorraine. Elles étaient commandées par le comte de Campo-Basso, qui chaque jour

obtenait de son maître une plus aveugle confiance. Un motif particulier de vengeance rendait ce capitaine ardent à cette guerre: Il avait été long-temps au service de la maison d'Anjou. Le duc René, succédant au dernier duc de Lorraine de cette branche, n'avait pas confirmé Campo-Basso dans les récompenses et la possession des seigneuries que lui avaient données ses prédécesseurs. Du reste, selon les usages du temps, le comte de Campo-Basso n'était pas tellement ennemi de son ancien maître, qu'il ne lui fît secrètement offrir de trahir le nouveau. Il commença par s'emparer de Briey[1], dont il fit avec cruauté pendre la garnison: elle s'était pourtant rendue sous promesse de la vie sauve. Cette cruauté excita une grande haine contre le duc de Bourgogne, et le bruit s'en répandit au loin; d'autant plus qu'il y avait dans la garnison des gens d'Alsace et même des Suisses, qui, d'après l'alliance de l'année précédente, étaient venus défendre la Lorraine.

Cependant le Duc, qui voulait garder cette province, pensa qu'il ne devait point s'y rendre odieux. Dès qu'il fut arrivé à son armée, il fit

[1] Histoire de Bourgogne et de Lorraine.

cesser les rigueurs du comte de Campo-Basso et commença à traiter doucement les vaincus. En entrant à Épinal, il accorda une abolition aux habitans et à la garnison, et promit de conserver les priviléges de la ville : « Je viens chez vous, « dit-il aux bourgeois, comme votre protecteur « et bon ami, non comme ennemi et conquérant. « La gloire d'un prince est dans l'amour de ses « sujets plus que dans le succès de ses armes. Je « vous serai toujours aussi bon seigneur que « vous me serez loyaux serviteurs, je vous en « donne ma parole de prince, et ne veux d'autre « otage que votre serment. »

La Lorraine avait peu de moyens pour se défendre. Les comtes de Salm, de Nassau et autres seigneurs avaient abandonné le duc René; il n'avait plus pour alliés que les confédérés du comté de Ferette, de la Haute-Alsace et des villes libres des bords du Rhin. Après avoir, pendant le siége de Neuss, ravagé les frontières de la comté de Bourgogne, brûlé la ville de Blamont et obtenu constamment l'avantage sur les gens du Duc, la confédération avait fidèlement, et selon les traités, envoyé des secours au duc de Lorraine. Il était manifeste qu'aussitôt qu'il serait vaincu, c'était sur les pays du Rhin que la guerre se porterait.

Cette conquête de la Lorraine était une infraction à la trêve, car le duc René avait déclaré qu'il y voulait accéder[1]. Ce prince était allé chez le roi de France implorer sa protection et ses secours : de sorte que, sur cela, s'était établie une nouvelle négociation, dont le connétable était toujours le point décisif. Le duc de Bourgogne ne voulait le livrer qu'à condition que le roi ne s'opposerait point à la conquête de la Lorraine ; et le roi menaçait de faire entrer en Lorraine le sire de Craon, qu'il avait envoyé sur la frontière avec cinq cents lances. Comme chacun des deux princes était bien assuré que l'autre ne cherchait qu'à le tromper, la chose traînait en longueur. Le Duc craignait que le roi ne tînt pas sa promesse, dès qu'une fois on lui aurait livré le connétable ; et le roi pensait que le Duc, s'il était maître de la Lorraine, refuserait de sacrifier le connétable.

Durant ce délai, le malheureux comte de Saint-Pol, dont la vie était ainsi marchandée, ne pouvant croire que sa ruine fût inévitable, cherchait tous les moyens d'y échapper. Ce fut sans y mettre peut-être beaucoup d'espoir qu'il imagina

[1] Pièces de Comines, 12 novembre 1475.

d'écrire au comte de Dammartin, pendant si longtemps son mortel ennemi, mais qui depuis quelque temps s'était très-secrètement rapproché de lui[1] par l'entremise du duc de Bourbon et du duc de Nemours. « Monsieur le grand-maître, je me recommande à vous de tout mon pouvoir, parce que le bruit de mon abandonnement court de plus en plus, et que j'en suis chaque jour averti tant d'un parti que de l'autre. J'ai envoyé devers le roi monsieur de Moui, mon lieutenant, et semblablement j'écris à messieurs de l'Ordre[2]. De toutes lesquelles lettres je vous ai envoyé les doubles, vu que je n'ai fait ni ne voudrais faire chose pour laquelle le roi puisse avoir cause de faire de moi ledit abandonnement. Je vous requiers et vous prie que vous vouliez me conseiller, aider et servir si besoin est; comme en cas pareil je voudrais faire pour vous, et comme nous sommes tenus l'un à l'autre par le serment solennel fait à la réception de l'Ordre. Et sur ce, faites-moi savoir votre bon avis et vouloir. Monsieur le grand-maître, s'il est chose que pour vous je puisse faire, faites-le-moi savoir, je le

[1] Procès du duc de Nemours

[2] De l'ordre de Saint-Michel.

ferai; et je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne ce que vous désirez. »

Le danger pressait. Il écrivit au duc de Bourgogne pour essayer de l'émouvoir et de lui rappeler son ancienne amitié. « Mon très-honoré et très-redouté seigneur, aussi humblement et affectueusement que faire je puis, je me recommande à votre bonne grâce, de laquelle j'ai tant à faire, vu la nécessité où je suis pour avoir voulu vous rendre service. Comme votre pauvre parent, je me suis retiré en vos pays pour y vivre et mourir; et vous pourrez m'employer pour vous où il vous plaira, sans épargner ma vie ni mes biens. Mon très-honoré seigneur, j'ai souvenance des honneurs et biens que j'ai reçus en votre maison tant que j'y ai demeuré. C'est ce qui me donne espérance que vous ne voudrez pas me mettre en oubli; car vous ne voudriez pas blesser votre honneur, et je ne fais nul doute que vous ne gardiez souvenir des promesses que vous m'avez faites ou fait faire, et aussi du service que je vous ai rendu à la journée de Montlhéry, vous suppliant très-humblement que la récompense n'en soit pas perdue, et qu'il vous plaise croire le gentilhomme porteur de la présente. Il est à moi, et je lui ai donné charge de vous remontrer

ma dolente affaire. Écrit à Mons, le 14 novembre. Mon très-redouté seigneur, votre très-humble et très-affectionné serviteur, Louis. » — « Dites-« lui qu'en écrivant cette lettre il a perdu son « papier et son espérance[1]. » Telle fut la brutale réponse du Duc.

Néanmoins il hésitait beaucoup à livrer le connétable, et ne pouvait se dissimuler l'indignité d'une telle action. D'ailleurs il comptait ne pas avoir besoin du roi pour acquérir la Lorraine. Tout le pays était soumis, hormis Saarbourg et Nanci, devant lequel il était allé mettre le siége. Le duc René ne pouvait secourir la ville, et ne songeait à la sauver que par le roi de France. Elle était défendue seulement par les habitans et par leurs alliés de Strasbourg, Colmar, Schelestadt, Bâle et du pays de Ferette. Ils combattaient vaillamment et faisaient grande résistance. On pouvait croire pourtant qu'ils seraient bientôt contraints à se rendre: Dans cette espérance, le Duc remettait de jour en jour les ambassadeurs du roi. De son côté, celui-ci se pressait d'autant moins de donner un consentement formel à la conquête de la Lorraine, qu'il savait

[1] Cabinet de Louis XI.

que le comte de Campo-Basso avait fait promettre secrètement au duc René de traîner le siége en longueur.

Enfin, après six semaines, il fut convenu que le connétable serait remis aux mains du chancelier de Bourgogne et du sire d'Himbercourt, pour être échangé contre les lettres du roi qui autoriseraient le Duc à s'emparer de Nanci et de la Lorraine. Ces lettres furent données le 12 novembre à Savigni-sur-Orge, entre Paris et Essonne, où le roi était alors. Elles contenaient d'abord l'exposé que faisait le duc de Bourgogne de la conduite des gens de Nanci, qui avaient, disait-il, attaqué ses troupes lorsqu'elles allaient combattre les gens du pays de Ferette. Puis les lettres déclaraient que, s'il était en effet constant que les choses se fussent ainsi passées, son frère et cousin pouvaient procéder contre ceux de Nanci, sans enfreindre la trêve, comme contre les gens de Ferette qui n'y étaient pas compris; qu'ainsi ce n'était et ne pouvait être un sujet de querelle. D'autres lettres portaient que le Duc aurait délai jusqu'au 20 janvier pour opter et choisir entre la confiscation du connétable et la possession du duché de Lorraine.

Le sire d'Aimeries avait remis avec douleur le

connétable au chancelier Hugonnet et au sire d'Himbercourt, les plus grands ennemis qu'il eût en Bourgogne, ceux qui déjà une fois l'avaient vendu aux conférences de Bouvignes. Ils le conduisirent à Péronne. Leur instruction était de le donner aux gens du roi, le 24 novembre, à moins qu'ils n'eussent nouvelle de la prise de Nanci. Ils suivirent exactement cet ordre, n'attendirent pas un jour de plus, et sur le dépôt des lettres du roi, ils livrèrent le connétable à l'amiral de France, aux sires de Saint-Pierre, du Bouchage, et à maître Cerisais. Trois heures après, arriva un message du duc de Bourgogne, portant l'ordre de différer encore la remise du connétable : il n'était plus temps.

Les gens du roi le firent tout aussitôt partir pour Paris [1]. Il y arriva le 27 novembre. On avait voulu éviter de lui faire traverser la ville, et il fut conduit par les champs à la Bastille; mais la porte extérieure étant fermée, il fallut passer par la porte Saint-Antoine. Le connétable était vêtu d'une robe de velours noir, son chapeau descendu sur ses yeux, et il montait un mauvais petit cheval. Le chancelier de France, le sire de Gaucourt,

[1] De Troy. — Procès du connétable.

gouverneur de Paris, le premier président du Parlement, les présidens, les conseillers, les procureurs et avocats du roi, sire Denis Hesselin, ancien échevin de la ville, et maintenant maître d'hôtel du roi, se trouvaient à la Bastille. « Mes- « seigneurs, dit l'amiral de France, voici mon- « seigneur de Saint-Pol que le roi m'avait chargé « d'aller quérir par-devers monseigneur le duc de « Bourgogne, qui avait promis de le lui bailler. « Selon sa promesse, il me l'a fait remettre et « délivrer pour et au nom du roi. Depuis et jus- « qu'à ce moment, je l'ai bien gardé, et le remets « entre vos mains pour instruire son procès le « plus diligemment que vous pourrez, et faire « tout ce que Dieu, la raison, la justice et vos « consciences vous aviseront devoir être fait. — « Puisque le plaisir du roi, répondit le chan- « celier, est d'envoyer le comte de Saint-Pol, « son connétable, entre les mains de la cour du « Parlement, qui est la justice souveraine et ca- « pitale du royaume de France, ladite cour verra « les charges qui sont contre ledit connétable, « sur icelles lui parlera, et cela fait, en ordon- « nera ainsi qu'elle verra qu'il doit être fait par « raison. »

Le prisonnier fut alors remis à Philippe Luillier,

capitaine de la Bastille, et Jean Blosset, sire de Saint-Pierre, à qui le roi en avait spécialement commis la garde. Dès le lendemain, le chancelier, le premier président, les présidens, et plusieurs conseillers et avocats du roi, assistés du sire de Gaucourt, gouverneur de Paris, le sire Denis Hesselin et de maître Aubert Leviste, conseillers du roi, se transportèrent dans la chambre où était enfermé le connétable. Le chancelier, après plusieurs notables remontrances, lui dit qu'il y avait deux voies à suivre : l'une de douceur, l'autre de justice. Pour la première, il lui fallait écrire ou faire écrire la vérité sur les charges à lui imputées, et envoyer sa déclaration au roi, en y joignant telles requêtes que bon lui semblerait; ou bien dire de bouche la vérité à l'un ou plusieurs de Messieurs qui étaient présens : alors on ferait savoir au roi ce qu'il aurait déclaré et demandé. Par la voie de justice, il serait interrogé selon les formes accoutumées. Le connétable demanda pour y réfléchir un délai jusqu'après diner. Le soir, les commissaires revinrent, et il déclara qu'il aimait mieux qu'on l'interrogeât selon la forme de procéder en justice.

L'interrogatoire commença aussitôt; l'amiral, le sire de Saint-Pierre, le capitaine de la Bastille,

et un élu de la ville de Paris y assistaient. Il fut très-long; les charges étaient nombreuses, laissaient peu d'excuse, et ne comportaient guère de dénégations. Le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon avaient remis ses lettres et ses scellés; le duc Charles de Calabre avait pris du roi, peu de jours auparavant, des lettres d'abolition, et avait déclaré toutes les intelligences du connétable avec lui et le roi René, ainsi que tout ce qu'il savait des messages envoyés à la duchesse de Savoie, au comte de Genève, au duc de Milan, au comte de Bresse, au duc de Nemours.

Le connétable confessa toutes ses secrètes pratiques pour entretenir la discorde entre le roi et le feu duc de Guyenne, son alliance avec le duc de Bourgogne, la promesse qu'il lui avait donnée de faire toujours reculer l'armée lorsqu'on lui ferait la guerre, ses efforts inutiles pour entraîner le duc de Bourbon, ses intelligences avec le roi d'Angleterre, et comment, dans le temps de monsieur de Warwick, il n'avait rien fait de ce que le roi lui avait ordonné; comment, deux jours après sa réconciliation avec le roi, il avait fait assurer le duc de Bourgogne de compter toujours sur lui; comment il avait détourné de tout son

pouvoir le duc de Calabre de se fier au roi, en lui persuadant qu'on devait le mettre en prison; comment il avait traité le partage du royaume avec le roi Édouard, et demandé pour sa part la Brie et la Champagne; comment Ithier Marchand et le sire de la Rivière avaient fait nombre de messages entre le duc de Bretagne et lui.

Ce qu'il avoua de plus grave fut d'avoir promis au duc de Bourgogne de ne pas douter de lui, et qu'il trouverait bien manière de prendre le roi au collet pour le faire mourir ou finir sa vie quelque part. Toutefois il protestait que cette promesse n'avait jamais été sincère; qu'il n'avait jamais formé aucun mauvais dessein contre la personne du roi; qu'il serait plutôt allé jusqu'au bout du monde pour l'avertir de tout danger dont il eût été menacé. Alors il répéta ce qu'en chemin il avait déjà dit à du Bouchage et à Saint-Pierre, que si le roi voulait lui pardonner, il déclarerait des choses essentielles à sa sûreté, et ne cacherait rien de ce qu'il avait vu. Interrogé sur ce point, il répondit qu'Hector de l'Écluse, un de ses serviteurs, lui avait dernièrement dit à Mons que le duc de Bourgogne s'était ouvert sur le projet de faire mourir le roi. Il avait ouï dire aussi à diverses personnes qui le plaignaient de sa dé-

tention, qu'il pourrait advenir bientôt une chose qui aiderait à sa délivrance. Néanmoins le s re d'Aimeries, grand bailli de Hainaut, lui avait dit que c'étaient de folles espérances, fondées sur la prochaine entrevue du roi et du Duc. Depuis, le prevôt de Mons, homme peu sage, il est vrai, en ses paroles, lui avait encore parlé de cette entrevue, disant qu'elle devait avoir lieu à Estrées-au-Pont, près de Guise, et que ce qui s'y passerait donnerait à lui connétable sa délivrance, et au duc de Bourgogne le plus grand profit qu'il eût jamais fait.

Le chancelier lui demanda s'il ne savait rien de plus, et si Hector de l'Écluse ou quelque autre ne lui avait pas dit de quelle façon on devrait s'y prendre pour saisir le roi ou pour le tuer. Le connétable répliqua qu'il n'avait rien de plus à dire, et que tous les discours qu'il avait entendus à Mons au sujet de cette entrevue et de ce qui pourrait s'y faire, lui semblaient dénués de raison. Toutefois il se souvenait, ajouta-t-il, que pendant le siége de Neuss, ayant envoyé au duc de Bourgogne Jean Lecomte, bailli de ses terres du Cambresis, celui-ci, à son retour, lui avait rapporté qu'étant en présence du Duc dans sa chambre, un des secrétaires de ce prince avait

dit que si le connétable pouvait prendre ou tuer le roi; ce serait le plus beau coup de monde. Le comte avait répondu qu'il proposerait l'affaire à son maître le connétable. Alors le Duc, qui se tenait à l'autre bout de la chambre, et à qui le secrétaire, pendant cette conversation, était allé plusieurs fois parler, s'était avancé et avait dit : « Vous avez bien entendu ce qu'on vous a dit? »

Le connétable dit encore qu'il se rappelait que dernièrement, lorsqu'il était allé voir le Duc à Valenciennes, il l'avait trouvé dans un tel accès de fureur contre le roi, et lui avait entendu tenir de si horribles propos, qu'il l'avait conjuré de changer de discours, ce qui n'avait eu d'autre effet que d'augmenter sa colère. On l'avait aussi beaucoup pressé de s'employer pour une entrevue entre le roi et le Duc; mais voyant à quoi l'on songeait, il s'y était constamment refusé. Il appelait en témoignage son secrétaire, maître Jean Richer, à qui il avait alors parlé de tout cela, et qui s'était jeté à ses genoux en pleurant pour le remercier de ne point se prêter à de si criminels complots, et pour le conjurer de persister dans ses refus, disant que Dieu le bénirait et le sauverait de tout péril. A quoi le connétable avait répondu, du moins selon son propre récit, qu'il

aimerait mieux mourir mille fois que d'entendre à de telles propositions.

Les deux interrogatoires où le connétable avait fait tous ces aveux avaient eu lieu dans sa prison, le 28 novembre et le 4 décembre. Le 11, le Parlement, toutes les chambres assemblées, ordonna que la cour et les commissaires du roi se transporteraient à la Bastille pour que la confession de l'accusé lui fût lue, afin de savoir s'il y persistait. Le connétable jura sur les saints Évangiles qu'il n'avait dit que vérité, et supplia la cour d'avoir son fait en grande recommandation.

Il fut encore interrogé deux fois: la première, devant tout le Parlement; la seconde, par le chancelier et les commissaires du roi, toujours à la Bastille. On voulait surtout connaître tous les princes, seigneurs, ou autres, qui avaient pris part aux complots contre le roi. Quelque envie qu'on eût d'en savoir davantage, on ne mit pas toutefois le connétable à la torture. Si le roi eût été à Paris, il n'eût pas vu volontiers cette douceur trop grande du chancelier et du Parlement[1].

Son fils aîné, le comte de Marle, envoya Montjoie, héraut de France, qui d'ordinaire servait

[1] Lettre du roi à monsieur de Saint-Pierre.

sous le connétable, porter des lettres à maître Van-den-driesche, président de la chambre des comptes et ancien serviteur de la maison de Luxembourg, afin de lui demander ses conseils et ses bons offices dans une si cruelle position. Van-den-driesche ne voulut pas même ouvrir les lettres ; il les porta au chancelier. Le héraut se douta alors qu'il pourrait bien courir quelque risque. On le poursuivit; il fut attrapé et mis en prison.

Dans le même temps, le roi, qui se tenait au Plessis, près de Tours, fit venir le comte de Roussi, second fils du connétable, de la tour de Bourges, où il était retenu depuis la bataille de Guipy. Il le traita avec une extrême rudesse, lui reprocha sa conduite, qu'il nomma folle et criminelle, ses ravages sur les terres du royaume, ses violations de trèves, et enfin lui fit une si grande terreur, que le comte de Roussi croyait son dernier jour arrivé. Le roi termina en lui commandant de payer sa rançon de quarante mille écus d'or dans le terme de deux mois, sans quoi il le ferait mourir.

Dans cette disposition de haine contre le connétable et tout ce qui lui tenait, le roi ne laissa pas tarder le procès. Ses ordres, ainsi que les démarches du sire de Saint-Pierre et des autres

commissaires, pressaient le Parlement. C'était comme à regret, et d'après les avis du chancelier, que cette affaire était instruite en forme complète de justice. Le roi aurait bien préféré que le connétable fût jugé par voie de commission[1].

Le 19 décembre au matin, le sire de Saint-Pierre entra dans la chambre du connétable. Il était couché : « Dormez-vous, monseigneur? dit-« il. — Non, répondit le connétable; il y a long-« temps que je n'ai dormi ; j'étais à rêver triste-« ment. — Il faut vous lever, monseigneur, pour « venir par-devant les seigneurs du Parlement, « afin d'entendre aucunes choses qu'ils ont à vous « dire, ce qui ne peut se faire convenablement « qu'en ladite cour. Le sire d'Estouteville, pre-« vôt de Paris, et ses gens, sont en bas pour « vous accompagner. » Le connétable témoigna quelque chagrin et quelque crainte. Il n'aurait pas voulu passer de la garde du sire Luillier, capitaine de la Bastille, qui le traitait doucement, à la garde du sire d'Estouteville, qu'il connaissait pour un de ses plus vifs ennemis. Il redoutait encore plus de traverser la ville. Le peuple de Paris avait dès long-temps une grande haine

[1] Lettre du roi à monsieur de Saint-Pierre.

pour le connétable, et le regardait comme l'auteur des discordes et des guerres. Souvent le roi avait eu à punir des discours et des écrits où l'opinion populaire s'était fortement montrée contre ce seigneur.

Le sire de Saint-Pierre le rassura en lui promettant qu'il serait ramené à la Bastille. Il arriva au Palais. Les sires de Gaucourt et Hesselin l'attendaient au bas de l'escalier de la tour criminelle. Ils le saluèrent; il rendit courtoisement le salut, et fut amené en la salle. Ce fut le chancelier qui lui adressa la parole : « Monseigneur de « Saint-Pol, dit-il, vous avez été ci-devant et « jusqu'à présent tenu et réputé pour le plus « sage et le plus constant chevalier de ce royaume, « et maintenant il vous faut avoir meilleure con- « stance encore que vous n'avez jamais eue. » Il ajouta : « Monseigneur, vous devez ôter le collier « de l'ordre du roi. — Volontiers », reprit le connétable, et il se mit en devoir de le détacher. Comme une épingle le tenait par derrière, il pria Saint-Pierre de l'aider. Puis, baisant le médaillon de Saint-Michel, il remit ce collier au chancelier. « Et l'épée de connétable? continua le chancelier. « — Elle me fut prise lorsqu'on m'arrêta; je « n'ai rien que ce que je portais sur moi en en-

« trant à la Bastille », répondit le connétable.

Le chancelier se retira, et maître Jean de Pincourt, président au Parlement, entra dans la salle. « Monseigneur, dit-il, vous savez que par « ordonnance du roi vous avez été constitué pri- « sonnier à la bastille Saint-Antoine, à raison de « plusieurs crimes qui vous sont imputés. Vous « avez eu communication desdites charges et y « avez répondu. Vous avez été ouï dans tout ce « que vous avez voulu dire, et vous avez baillé « vos excuses. Tout a été ou est fait en grande et « mûre délibération, et je viens vous lire l'arrêt « de la cour. — Ladite cour a déclaré et déclare « messire Louis de Luxembourg criminel du « crime de lèse-majesté; comme tel, l'a privé de « l'office de connétable de France et de tous ses « autres offices, honneurs et dignités. En outre, « ladite cour l'a condamné et condamne à souffrir « mort, à être décapité en la place de Grève, à « Paris, et a déclaré et déclare chacun de ses « biens, meubles et immeubles, être confisqués et « appartenir au roi. Et combien que, vu l'énor- « mité des grands et exécrables crimes par lui « commis, ledit messire Louis de Luxembourg « dût être écartelé, ses quatre membres pendus « sur la voie publique et son corps au gibet,

« néanmoins, par diverses considérations, sur-
« tout pour son dernier mariage dont sont issus
« des enfans, la cour a ordonné qu'après l'exé-
« cution publiquement faite de sa personne, son
« corps sera inhumé en terre sainte, s'il le re-
« quiert. »

Le connétable sembla un instant étonné. Il n'avait jamais cru que le roi en vînt jusque-là. Cependant sa contenance resta ferme, et il dit d'une voix assurée : « Ah! ah! Dieu soit loué! voilà une « bien dure sentence! Je supplie et requiers Dieu « de m'accorder aujourd'hui la grâce de le bien « connaître. » Puis se retournant, il ajouta : « Mon-« sieur de Saint-Pierre, ce n'est pas ce que vous « m'aviez promis. »

Le curé de Saint-André-des-Arcs, un pénitencier du chapitre de Paris et deux moines vinrent alors le préparer à mourir. Il se confessa et demanda à communier, ce qui lui fut refusé ; mais il obtint qu'on lui célébrerait une messe. Il y assista bien dévotement et parut satisfait; ensuite il mangea un peu de pain bénit.

L'heure s'avançait; il dit alors à ses confesseurs qu'il avait sur lui soixante-dix écus d'or, et voulait les employer en bonnes œuvres pour le salut de son âme. Pour lors un débat s'éleva entre

le cordelier et l'augustin, qui voulaient chacun que la somme fût donnée pour les pauvres nôvices de sa maison. Le connétable donna alors un quart de la somme à chacun de ses confesseurs, s'en remettant à leur discernement. Le cordelier obtint aussi de lui qu'il choisirait son église pour être enseveli, et non point Saint-Jean-en-Grève, qui avait été désigné. Puis il tira de son doigt un anneau d'or enrichi de diamans, et pria le pénitencier de le placer au doigt de l'image de Notre-Dame. « Mon père, dit-il ensuite, voici une « pierre que j'ai toujours portée à mon cou et « que j'ai fort aimée, parce qu'elle a une grande « vertu ; elle préserve de toute peste et contagion, « et résiste à tout poison. Je vous prie, portez-la « de ma part à mon petit-fils Louis, et dites-lui « que je le prie de la bien garder pour l'amour « de moi. »

On l'avertit que le moment était venu. Il sortit du palais, monta à cheval et fut conduit à l'Hôtel-de-Ville. Il s'arrêta assez long-temps dans le bureau, conversant pieusement avec les confesseurs, puis demanda à dicter un codicille. Il avait, peu de jours auparavant, fait un testament à Péronne, lorsqu'on l'avait remis aux gens du roi. Soit pour mieux disposer le roi, soit pour

conformer sa dernière volonté à ce qui pourrait recevoir exécution, il avait favorisé, autant qu'il était en lui, son jeune fils Louis, neveu de la reine de France. Cependant ses autres fils, ses filles, ses nombreux enfans étaient aussi mentionnés en ce testament avec tendresse et munificence. Le codicille qu'il dicta à sire Hesselin se rapportait à une dette dont il assurait le paiement, à une terre qu'il donnait encore de plus à son fils Louis, à ses chevaux et harnais, qu'il léguait à Jacques son bâtard.

On avait élevé un passage en planches pour aller de la fenêtre de l'Hôtel-de-Ville sur l'échafaud. A trois heures, le connétable s'y rendit, se mit à genoux en se tournant vers l'église Notre-Dame. Le cordelier tenait la croix devant lui, et souvent il la prenait et la baisait en pleurant. Le bourreau vint le chercher; il se laissa tranquillement attacher les mains, et s'avança vers le milieu de l'échafaud. Alors il se tourna vers le chancelier, les sires de Gaucourt, de Saint-Pierre, Hesselin et autres officiers du roi qui étaient près de la fenêtre de l'Hôtel-de-Ville, et leur cria : « Merci pour le roi! priez pour moi, et recom-« mandez mon âme à Dieu. » Il requit aussi le peuple de prier pour lui, rangea de son pied le

carreau aux armes de la ville qu'on avait placé sur l'échafaud, s'agenouilla dessus, baisa encore le crucifix, courba la tête; du premier coup et en un clin d'œil elle fut abattue. Le bourreau la prit par les cheveux, lava le sang dans un baquet rempli d'eau, puis la montra au peuple. Il y avait une foule immense sur la place et aux environs, et l'on estima que plus de deux cent mille personnes avaient assisté à cette exécution.

Le chancelier fit aussitôt venir les confesseurs pour leur demander si le connétable ne leur avait rien dit qui dût être déclaré. Il leur permit d'exécuter les dernières volontés dont il les avait chargés; toutefois il garda pour le roi la pierre qui sauvait du poison.

Le connétable, quelque dur qu'eût été son sort, trouva peu de pitié, surtout en France et à Paris. C'était un fort grand seigneur, le plus puissant de son temps, magnifique et noble dans ses façons; il avait eu la faveur des princes et des dames. Nul n'avait jeté un plus grand éclat que lui; mais il passait pour orgueilleux et cruel. Toutes les fois qu'il avait fait la guerre, on avait reconnu celui qui, étant encore enfant à l'âge de quatorze ans, sous la discipline de son oncle le comte de Ligni, égorgeait des prisonniers de sang-froid et

comme par passe-temps [1]. Le peuple le regardait surtout comme le principal perturbateur de la paix et traître au royaume de France [2]. On plaisanta sur sa mort; on parla du ravissement de saint Paul, et de saint Paul pris par saint Pierre, à cause du nom de son gardien. Il y eut aussi une longue complainte remplie de moralités sur la trahison, l'orgueil, l'ambition, l'inconstance de la fortune et tout ce que pouvait faire penser une si grande chute. On y disait :

Pleurez ma mort, patrons de pillerie,
Hommes de sang, qui aimez brouillerie;
Plus ne vous puis servir ni aide faire :
Pleurez donc tous, et tâchez de défaire
Les unions des princes, et l'accord
Qu'eusse empêché, si n'eût été ma mort.

Petits enfans, dont guerre occit les pères,
Soyez en joie au ventre de vos mères;
Car par ma mort vous vivrez en repos.
Femmes, et vous qui des larmes amères
Avez jeté pour vos maris et frères,
Quittez le deuil, tenez joyeux propos.
Nobles, marchands, et tous autres suppôts,
La paix vous dit, comme à ses chers amis,
Que justice a l'un de ses ennemis.

[1] Monstrelet. — [2] Amelgard.

En effet, les peuples n'avaient pas eu, depuis beaucoup d'années, autant de joie et d'espérance qu'en ce moment[1]. La crainte de voir recommencer les horribles calamités d'une guerre des Anglais en France les avait jetés dans la consternation, et leur contentement était d'autant plus vif que leur épouvante avait été plus grande. Ce qui excitait encore plus l'allégresse dans les bonnes et riches villes, c'était de voir renaître le commerce. Depuis plus de cinq ans toute communication était fermée entre la France, la Bourgogne et l'Angleterre; maintenant, en vertu des trèves, où les princes s'étaient surtout appliqués à donner au négoce toute assurance et sécurité, les marchands recommençaient leurs voyages, s'en allaient dans les pays et aux lieux dans lesquels ils avaient accoutumé auparavant de débiter leurs denrées et marchandises. Ils visitaient leurs anciens amis et correspondans, afin de renouer le fil de leurs affaires. Non seulement ils en recevaient un bon accueil, mais leur retour était un motif de réjouissance publique; les villes leur donnaient des fêtes et de pompeux banquets.

[1] Amelgard.

A travers toutes ces démonstrations joyeuses, les hommes de bien, les sages conseillers, les gens qui savaient regarder et juger les affaires des états, ne pouvaient mettre une confiance si aveugle dans les princes et dans leurs promesses. Les traités qu'on venait de conclure semblaient heureux pour les peuples, mais leurs conditions et leurs motifs étaient infâmes ou honteux à ceux qui les avaient signés.

Le roi d'Angleterre avait demandé de l'argent à son Parlement, et en avait obtenu de ses sujets par voie de bénévolence; il avait mis tout son royaume en rumeur pour conquérir la France; il avait passé la mer avec une nombreuse armée, ne parlant que de se faire sacrer à Rheims et d'entrer en grand triomphe dans sa ville de Paris. A peine arrivé, il s'était trouvé en discorde avec son principal allié, dont il n'avait pas même pris soin de savoir auparavant les affaires ni la situation. Bien que le génie déloyal du connétable fût connu de tous, il s'était laissé jouer par lui. Enfin, sans se présenter au combat, il s'en retournait sans autre avantage que quelques sommes qui tournaient à son profit, non pas au bien de la chose publique de son royaume.

Pour le roi de France, il consentait à payer tri-

but aux Anglais, lorsque jamais il n'avait eu si belle occasion de gagner sur eux quelque belle bataille ; encore une fois, tous ses préparatifs de guerre se trouvaient perdus. Pour contenter sa vengeance, il accordait au duc de Bourgogne, dont il avait moins à craindre que jamais, plus qu'il n'avait cédé dans aucun moment. Il lui rendait Saint-Quentin, et lui accordait les vastes domaines et les trésors du connétable. Ce qui excitait une plus grande indignation, c'était de lui voir livrer ses alliés, ceux qu'il avait excités contre le Duc à force de promesses et de sermens. Le duc de Lorraine, la confédération des pays du Rhin, les ligues suisses restaient abandonnés par son manque de foi à toute la colère du duc de Bourgogne.

Mais celui des trois princes dont l'honneur et la renommée diminuèrent le plus par cette paix, ce fut le duc de Bourgogne. Sans parler de la folie du siége de Neuss et de la façon dont il s'était comporté avec le roi d'Angleterre, rien ne semblait égaler l'indignité d'avoir livré le connétable, ce vieil ami de sa jeunesse, ce noble serviteur de sa maison. Après l'avoir reçu dans ses états, après lui avoir promis sûreté, il le remit aux mains de leur commun ennemi et

l'envoya à une mort certaine. Si l'on voulait chercher le motif d'une telle indignité, on n'en trouvait nul autre que l'avarice. Ce fut surtout pour se procurer les grands trésors du connétable qu'il le vendit; ce fut pour recueillir environ quatre-vingt mille écus qu'il commit une telle cruauté et manqua à tous les plus saints devoirs; lui qui, dans son orgueil et ses emportemens, reprochait toujours au roi sa mauvaise foi, et se donnait pour le plus loyal des princes.

Aussi il n'y eut qu'une opinion dans la chrétienté sur l'infamie de cette action. On y vit une preuve que le duc de Bourgogne était comme abandonné de Dieu et marchait dans une voie de perdition. La grandeur de sa puissance et de sa richesse, son ambition de gloire et de conquête, sa volonté absolue, qui ne pouvait souffrir les conseils, sa haine du repos, sa complaisance en lui-même, qui le livrait à ses propres désirs et à ses passions furieuses, l'avaient rendu de plus en plus insensé, et maintenant il semblait accomplir une sorte de malédiction du ciel. Il était odieux à ses sujets et n'aimait plus que les étrangers. Il remplissait son armée de Lombards et d'Italiens, qu'il recrutait sans cesse chez le duc de Milan, devenu un de ses meilleurs alliés. Toute sa confiance était

uniquement accordée au comte de Campo-Basso. Nul avertissement ne pouvait lui ouvrir les yeux sur ce capitaine. Le trouvant complaisant à ses volontés, prêt à approuver tous ses desseins, il n'écoutait plus que lui, sans pour cela lui témoigner plus d'amitié ni être pour lui un moins rude maître.

Toutefois sa fortune jeta encore un dernier éclat, mais ce fut pour achever de l'aveugler et de le perdre. Le 29 novembre, cinq jours après la remise du connétable, la ville de Nanci s'était rendue. Le Duc avait permis à la garnison de sortir vie et bagues sauves, et les bourgeois avaient obtenu la conservation de leurs priviléges. Le lendemain il fit une entrée triomphale. Auprès de lui chevauchaient, magnifiquement armés et habillés, le prince de Tarente, fils du roi de Naples, arrivé depuis quelques jours; le duc de Clèves, les comtes de Nassau, de Marle, de Chimai, de Campo-Basso, Antoine, grand-bâtard de Bourgogne. Le Duc était resplendissant d'or et de pierreries. Il portait une barrette rouge entourée de sa couronne ducale, qui était si riche de diamans et de perles, qu'elle valait, disait-on, tout un duché. Ses pages, au nombre de douze, attiraient aussi tous les yeux par l'éclat de leur

parure. Il se rendit à l'église Saint-Georges, entendit la messe, prêta serment de conserver les priviléges de la ville et du duché, et revint à pied, laissant, selon la coutume, son cheval tout harnaché aux chanoines de la cathédrale[1].

Le Duc avait la volonté de demeurer possesseur de la Lorraine. Il envoya au roi des lettres contenant sa renonciation aux domaines du connétable, que toutefois il persista à solliciter[2]. Il venait aussi de conclure un traité d'alliance avec l'empereur, qui avait été signé au siége même de Nanci, le 27 novembre. S'étant donc assuré que nul ne contredirait sa prise de possession du duché de Lorraine, il se comporta en conséquence, et, comme un nouveau souverain, se montra courtois et gracieux à tous venans. Les portes de son hôtel étaient ouvertes à gens de tout état. Il écoutait leurs demandes, faisait justice à leurs griefs, et montrait volonté de gagner les cœurs des sujets qu'il venait de conquérir.

Le 18 décembre, ayant assemblé les États du duché, il dit qu'il leur serait bon prince; que Dieu lui ayant fait la grâce de lui donner la Lor-

[1] Histoire de Bourgogne. — Histoire de Lorraine.

[2] Pièces de Comines.

raine; il la gouvernerait en toute justice, que la ville de Nanci lui plaisait plus que nulle autre; qu'il en voulait faire la capitale de ses états, l'agrandir, la rendre belle et bien bâtie; qu'elle serait le siége d'une cour souveraine de justice, finances, aides et trésor; qu'elle pouvait s'assurer sur sa faveur et sa protection; qu'aucun prince de la chrétienté n'était mieux en état de la garder et défendre; que lui portant une spéciale affection, il avait le projet d'y bâtir un bel hôtel, et que c'était à Nanci qu'il comptait finir ses jours. Enfin il parla si bien, que les gens des États disaient qu'il n'y avait pas un prêtre assez habile pour faire un aussi beau sermon[1].

Après avoir réglé les affaires de la Lorraine, il donna ordre à son armée de s'assembler à Toul dès le mois de janvier. Une telle volonté n'était pas peu surprenante. Chacun se demandait comment, après avoir accompli si facilement une si belle conquête que personne ne lui disputait, il s'en allait commencer une guerre et se remettre en campagne au milieu de l'hiver, avec une armée encore toute fatiguée et troublée du siége de Neuss, et qui semblait exiger au moins

[1] Specklin.

une année de repos pour être remise à point et en bonne ordonnance.

Ce qui l'engageait à se hâter de la sorte, c'était le ressentiment furieux qu'il avait conçu contre les Suisses, et l'espérance de se venger facilement d'un peuple si pauvre et si rustique. Depuis qu'ils étaient devenus les alliés du roi de France et de l'Autriche, ils s'étaient, il est vrai, comportés sans nul ménagement envers leur ancien ami le duc de Bourgogne. Après le secours prêté aux gens de Ferette, après la bataille de Héricourt et le pillage de Pontarlier, la guerre avait continué sur les marches de la comté de Bourgogne[1]. Blamont avait été brûlé. On était venu jusqu'aux portes de Besançon, et le trouble avait été si grand dans toute la province, que le prince de Tarente s'était vu arrêté dans sa route, lorsqu'il venait d'Italie, et contraint de changer de chemin. En outre, pour s'assurer les passages du Jura, les gens de Berne s'étaient emparés des forteresses de Jougne, Orbe et Granson, qui appartenaient au sire de Châtel-Guyon, de la maison d'Orange, un des principaux seigneurs de la cour de Bourgogne.

[1] Muller. — Mallet. — Specklin — Dunod — Gollut. — Comines. — Meyer. — Heuterus.

Cependant ils avaient maintenu leurs anciennes alliances avec la maison de Savoie, bien qu'elle fût devenue soumise et même zélée pour les intérêts et les desseins du Duc. Charles-Jacques, comte de Romont, oncle du jeune duc régnant, était un des principaux chefs de l'armée bourguignonne. Il attirait sans cesse une foule de Savoyards au service de ce prince. Son frère Louis, évêque de Genève, était aussi du parti opposé au roi de France, et même madame Yolande de France, sa sœur, duchesse régente, ne gardait plus aucune apparence envers lui. C'était sous sa médiation que le duc de Milan avait contracté alliance avec le duc de Bourgogne. L'espoir d'obtenir pour son fils mademoiselle Marie de Bourgogne semblait le motif de cette partialité qu'on n'eût pas attendue d'une princesse de France.

En véritable sœur du roi Louis, elle n'ignorait pas néanmoins l'art de ménager les deux partis à la fois et de se conserver des ressources à tout événement. Ainsi elle entretenait les Suisses de promesses et d'assurances amicales, s'efforçant de les apaiser lorsqu'ils alléguaient quelques griefs. Le principal motif de leurs plaintes était le continuel passage des soldats lombards, qui arrivaient d'Italie par le Saint-Bernard ou le

Mont-Cénis pour renforcer l'armée de l'ennemi le plus cruel des ligues suisses, du prince qui voulait les détruire. En outre, ces étrangers infestaient les routes et insultaient les habitans, qui les avaient pris dans une extrême aversion. Dernièrement les Bernois étaient venus à la rencontre de deux cents cavaliers lombards qui descendaient le Saint-Bernard, et ils avaient pillé la ville d'Aigle, parce que le sire de Torrent, son seigneur, avait donné asile à ces Italiens. A la suite de cette expédition, qui avait conduit les Bernois sur les limites du Valais, ils avaient conclu une alliance avec l'évêque de Sion, inquiet aussi des projets de la maison de Savoie et du continuel passage des bandes italiennes. Le comte de Romont en plaçait comme garnison dans ses villes, tout au milieu des pays de Berne et de Fribourg, où leur présence irritait singulièrement les esprits. Chaque jour il ménageait moins les Bernois. Il leur interdisait d'acheter dans ses domaines et sur ses marchés les provisions nécessaires pour les forteresses qu'ils occupaient dans le Jura. Les renforts qu'ils y envoyaient étaient attaqués en chemin. Plusieurs de leurs bourgeois furent mis cruellement à mort. Enfin les choses ne pouvaient guère demeurer en cet état.

Après que le duc Charles se fut assuré d'une longue trêve et de l'alliance de l'empereur, le comte de Romont, qui venait d'être nommé gouverneur du duché de Bourgogne à la place du comte de Roussi, prisonnier en France, ne garda plus nulle mesure envers les Bernois. Il se sentait appuyé d'un maître puissant et dont il connaissait la haine contre les Suisses. Il le voyait conquérir la Lorraine presque sans résistance. Ainsi il ne prit plus aucun souci d'allumer la guerre. Des chariots de marchandises appartenant à des marchands de Lucerne, de Saint-Gall et de Nuremberg, furent arrêtés à Morges par les gens du comte de Romont. La charge des voitures, qui consistait, disait-on, en peaux de moutons, fut saisie, et les marchands mis en prison. D'autres, qui étaient venus acheter du vin à Yverdun, furent aussi maltraités et se sauvèrent à grand'peine. Des gens de guerre commencèrent à courir sur le pays de Fribourg, insultant et pillant les habitans.

Les gens de Berne et des ligues suisses n'étaient pas accoutumés à craindre leurs ennemis; rarement ils avaient eu tant de patience, et d'ordinaire ils aimaient mieux prévenir qu'être prévenus. Ainsi ils ne tardèrent pas, et envoyèrent

sur-le-champ leur défi : « A très-noble et sérénissime prince et seigneur Jacques de Savoie, comte de Romont, nous, avoyer, conseillers et commune de Berne. La diligence et fidélité que nous avons souvent fait voir pour la défense de vos pays sont payées d'ingratitude. Nos messagers et gens de guerre ont été pris et mis à mort par vos ordres. Vous avez rompu et détruit la justice due à tous les hommes, et vous nous avez fait outrage. Comme violence appelle violence, nous voulons, et certes ce n'est pas de notre propre gré, nous défendre par voie de fait, tant et si bien que vous disiez que c'est assez. Et ainsi, nous garderons notre honneur. 14 octobre 1475. »

En même temps des messages partirent pour Fribourg, Soleure, Neufchâtel, Bienne et le Valais, annonçant qu'il fallait s'armer pour l'honneur, le pays, la sûreté de tous, et pour chasser les Italiens. Les esprits étaient déjà tout préparés à entreprendre une telle guerre. On accourut de tous côtés pour se joindre aux Bernois, qui, sans plus attendre, entrèrent, avec leurs voisins de Fribourg, sur les terres du comte de Romont.

Il n'était en aucune façon préparé à soutenir l'attaque de ces hommes terribles qu'aucun péril n'effrayait, que nulle résistance n'arrêtait, qui

prenaient les forteresses d'assaut sans artillerie, qui brisaient les portes des villes à coups de hache et de hallebarde, et dont la cruauté semait partout l'épouvante. Morat, Cudrefin, Estavayer, Moudon, Yverdun, Romont, Grancourt, furent pris en peu de jours, avant que le comte de Romont eût eu le temps de se reconnaître et ses garnisons de se mettre en défense. Celles qui essayèrent de résister furent impitoyablement massacrées. A Estavayer, on avait pris des Italiens; le bourreau de Berne, qui marchait avec l'armée, reçut ordre de les jeter dans le lac. Ils étaient attachés à une corde; elle rompit, et le bourreau, attendri par les pleurs d'un jeune prisonnier que le hasard semblait ainsi protéger, lui fit grâce. Les Suisses revinrent, et mirent à mort le bourreau lui-même, pour le punir de sa compassion.

Après avoir ainsi mis à feu et à sang tout le pays situé aux environs des lacs de Neufchâtel et de Morat, les Suisses entrèrent dans le pays de Vaud. La ville et le chapitre de Lausanne promirent obéissance et payèrent deux mille florins. Les paroisses de la Vaux en payèrent cinq mille.

Le comte de Romont, aidé de son frère l'évê-

que de Genève, essayait cependant de réunir une armée à Morges. Il était si peu en mesure de soutenir le choc des Suisses, qu'il fut contraint à se retirer précipitamment dans la comté de Bourgogne, laissant son pays sans défense. Les Suisses continuèrent leur marche le long du lac de Genève. Morges se rendit, et après s'être chèrement racheté, n'en fut pas moins pillé par les gens de Lucerne. Nion, Coppet, ne pouvaient faire aucune résistance; les alliés allaient arriver devant Genève. La ville, ne voulant pas courir le risque d'être attaquée et prise d'assaut, envoya des députés et parvint à se racheter au prix énorme de vingt-six mille florins. Il fallut fondre l'argenterie des églises, demander aux femmes tous leurs joyaux; et, la somme ne pouvant pas être payée tout entière, on donna des otages.

Ce fut en moins de trois semaines que le comte de Romont perdit ainsi tous ses états, et que la duchesse de Savoie vit sa principale ville mise à rançon par les Suisses.

Le duc de Bourgogne assiégeait alors Nanci. Quand il y fut entré et qu'il eut pris tranquille possession de la Lorraine, sa première pensée se porta contre les Suisses. Il était plus rapproché

de l'Alsace et du pays de Ferette, et il devait y trouver moins de résistance; mais, dans son traité avec l'empereur, il avait consenti à un délai de six mois, pour tenter avec le duc Sigismond un accommodement à l'amiable. Comme il entrait maintenant dans ses desseins de ménager l'empereur et l'Autriche, il avait même commencé par accorder une trêve aux gens d'Alsace jusqu'au 1er janvier. Seulement il fit savoir à la ville de Strasbourg qu'elle eût à se donner à lui, sinon qu'il saurait bien l'y contraindre.

Il était loin de renoncer à posséder ce pays; ses idées d'un vaste royaume de Bourgogne le tenaient plus que jamais. Ses regards toutefois, en ce moment, se tournaient avec plus de complaisance vers le midi. Ses intelligences étaient plus actives encore qu'auparavant avec le roi René, et il s'assurait de devenir, par son testament, héritier de la Provence. La Savoie était autant en son pouvoir qu'aucune province de ses états; le duc de Milan était son allié; son armée était remplie d'Italiens qu'il aimait plus que nuls autres soldats. De telle sorte qu'en s'emparant de la Suisse, outre la joie de punir ses ennemis, il se trouvait placé au centre de sa

puissance. Déjà il se voyait passant les Alpes comme un autre Annibal; car c'était alors son héros favori, et il en parlait sans cesse. Il se réjouissait aussi de l'idée d'aller montrer, et aux princes et aux peuples d'Italie, sa grandeur, sa richesse et cette pompe dont il était environné. Le comte de Romont et le sire de Châtel-Guyon, dont les Suisses occupaient les états, l'entretenaient dans ces chimères et le pressaient de commencer. En vain quelques sages conseillers essayaient, non sans crainte, de le détourner de cette entreprise. Ils lui parlaient de la rigueur de la saison, du soin de son armée, des difficultés de la guerre dans les montagnes, de la pauvreté du pays qu'il voulait conquérir, de la vaillance désespérée des Suisses. C'était en vain : il imputait à lâcheté leurs bons et loyaux avis.

Le roi de France faisait tous ses efforts pour le dissuader de cette guerre. Comme de coutume, il n'avait pas le projet de défendre ses alliés, tout vaillans qu'il les savait. Il craignait pourtant qu'il ne fût pas en leur pouvoir de résister; alors lui-même se serait trouvé dans une situation difficile. Cette ligue du roi René, de la duchesse de Savoie,

[1] 1475, v. st. L'année commença le 14 avril.

du duc de Milan avec le duc de Bourgogne, pouvait être fort à redouter. Le duc de Bretagne, avec lequel il avait fait la paix aussitôt après Pecquigny, n'était jamais qu'un ennemi caché. La mort du connétable l'avait délivré d'un homme fort dangereux; mais, par son procès et ses confessions, il avait appris comment les plus grands seigneurs de son royaume et les premiers parmi ses serviteurs le trahissaient, étaient prêts à le trahir, ou du moins savaient plus ou moins, sans le lui révéler, ce qu'on tramait contre lui. Ainsi il avait appris à être plus méfiant encore qu'auparavant. Même en ce moment, le duc de Nemours résistait à force ouverte, et il avait fallu envoyer le sire de Beaujeu l'assiéger en Auvergne, dans sa forteresse du Carlat.

C'était donc en toute sincérité qu'il faisait prier le Duc de laisser en repos ces pauvres gens de Suisse, et de s'occuper plutôt de terminer tous leurs différens par une bonne et définitive paix. Il lui proposait d'en conférer ensemble, et lui indiquait une entrevue à Auxerre. Mais, outre l'obstination naturelle au Duc, il n'y avait point de conseils qui lui fussent plus suspects que ceux du roi. Si celui-ci eût voulu, comme quelques uns le prétendirent après l'événement, préci-

piter son ennemi à sa ruine, il n'aurait pas dû s'y prendre d'autre sorte. Tout ce qu'il disait passait auprès du Duc pour suggéré par le désir de tromper, ou par un esprit envieux de sa gloire. Ainsi, l'ayant fait avertir par le sire de Contai que le comte de Campo-Basso le trahissait et offrait de le tuer ou de le livrer, le roi ne fit qu'accroître la faveur que le Duc accordait à ce capitaine. « Si cela était vrai, « il ne me le ferait pas savoir », fut toute la réponse du Duc.

Le roi parlait aux envoyés de Bourgogne du danger de cette guerre; il disait que les Suisses étaient les plus rudes combattans de la chrétienté, qu'ils avaient bravé durant deux cents ans la puissance de la maison d'Autriche; que lui-même avait bien vu à Saint-Jacques ce que valaient ces gens-là; et que si son frère de Bourgogne avait dessein de les soumettre et de porter une si lourde charge sur ses épaules, ce n'était pas une trêve de neuf ans, mais de dix-huit ans et plus qu'il lui fallait conclure. Tous ces discours rapportés au Duc l'excitaient encore davantage à persister dans son entreprise[1]. « Je montrerai à

[1] Specklin.

ces paysans, disait-il, ce que c'est que la guerre. »

Le roi, voyant qu'il ne pouvait rien sur la résolution du duc de Bourgogne, cherchait tous les autres moyens de détourner la guerre. Il envoyait des ambassadeurs en Savoie, en Provence, à Milan, pour tâcher de rompre cette alliance qui le menaçait. Il conseillait aux Suisses d'apaiser le Duc et de traiter avec lui, leur offrait sa médiation. Mais eux, offensés de son manque de foi, répondaient fièrement : « Dites au roi que « s'il ne se déclare pour nous, ainsi qu'il l'a « juré par les traités, nous nous appointerons « avec le Duc, et nous déclarerons contre lui. »

C'était un danger de plus pour le roi ; la folie de son adversaire ne tarda pas à le rassurer. Il ne voulut écouter aucune proposition des Suisses. Ils avaient, le 1er janvier, tenu une assemblée à Zurich[1] ; et de là avaient envoyé des députés à Nanci, pour témoigner leur désir de rester en paix, offrant de remettre à des arbitres le jugement de toutes les difficultés, mais demandant une réponse prompte et absolue. Le Duc reçut fort mal les envoyés des Suisses; il rappela tous les sujets de plainte qu'il avait contre eux : le pays

[1] Specklin.

de Ferette qu'on lui avait conquis; son landvogt, le sire de Hagenbach, mis à mort; la comté de Bourgogne cruellement ravagée; les terres du comte de Romont saisies à force ouverte et mises à feu et à sang; le duché de Savoie attaqué, et la ville de Genève menacée.

Les députés n'étaient pas gens à se laisser effrayer par la colère du Duc. Ils répondirent que le comté de Ferette appartenait à leur allié le duc d'Autriche, qui avait déposé à Bâle la somme nécessaire pour racheter son engagement; que, pour eux, s'ils avaient fait la guerre, c'était pour se défendre; que la duchesse de Savoie avait, contre ses promesses, livré passage à des Italiens qui venaient renforcer l'armée de leurs ennemis; que le comte de Romont avait fait violence à leurs marchands et à plusieurs de leurs gens.

On raconta qu'ils avaient aussi, sans faire paraître nulle crainte, remontré au Duc que cette guerre lui profiterait peu. « Vous n'avez rien à « gagner contre nous, disaient-ils; notre pays est « pauvre et stérile; nos prisonniers n'ont pas de « quoi payer de riches rançons: il y a plus d'or « et d'argent dans vos éperons et les brides de vos

« chevaux que vous n'en trouverez dans toute la « Suisse [1]. »

Ces discours, non plus que les instances du margrave Rodolphe de Bade, seigneur de Neufchâtel, ami et allié à la fois des ligues suisses et du Duc, qui avait même son fils dans l'armée de Bourgogne, ne furent pas mieux écoutés que les paroles timides de quelques uns de ses conseillers ou les avis du roi de France.

Les États de Flandre, qui avaient été assemblés pour consentir les impôts nécessaires à cette nouvelle guerre, furent encore moins bien reçus dans leurs humbles remontrances. « C'est la dernière « fois, dit-il publiquement, que je proposerai mes « demandes à des sujets, au lieu de faire con- « naître mes volontés. Dorénavant je leur mon- « trerai que je suis leur maître et leur sei- « gneur. J'ai le droit de requérir leurs services « et de leur demander des impôts. S'ils s'y re- « fusent, j'ai assez de puissance pour châtier les « mutins [2]. »

Sa résolution ainsi prise, le Duc quitta Nanci le 11 janvier, pour aller se mettre à la tête de son

[1] Comines.

[2] Amelgard.

armée; le 22, il était à Besançon. En route il fit enlever, au grand scandale des peuples, un trésor déposé à Auxonne, qui provenait des taxes levées sur ses sujets pour les frais de cette sainte croisade tant annoncée et jamais accomplie. Jusqu'alors ce dépôt, qui s'était grossi de beaucoup d'offrandes volontaires, avait été respecté[1].

La guerre étant donc inévitable, le roi résolut de prendre toutes ses mesures pour n'y être pas lui-même entraîné. Il ne voulait violer en rien les trèves, et semblait même désirer une paix complète et définitive. Aussi pressait-il l'ouverture des conférences qui devaient se tenir pour ce sujet à Noyon. Les Bourguignons, au contraire, les retardaient. Ses demandes n'avaient rien de trop exigeant, et elles étaient présentées dans des termes de douceur et d'amitié[2]. Il réclamait seulement que le duc de Bourgogne lui jurât foi et hommage, ainsi qu'il y était tenu, et renonçât aux villes de la Somme et du Vermandois, sauf Saint-Quentin qu'il lui avait abandonné; encore offrait-il deux cent mille écus de rachat. En consentant à la conquête de la Lorraine, il

[1] Gollut.

[2] Instructions du roi à ses ambassadeurs, 19 février

avait retiré la promesse de donner les domaines du connétable; néanmoins il la renouvela par lettres du 24 janvier, renonçant ainsi à retirer aucun profit de cette condamnation. « Nous avons « partagé le renard, disait-il; monsieur de Bour- « gogne a eu la peau qui était riche, et moi la chair « qui ne valait pas grand'chose. »

Cependant il n'entendait pas rester oisif tandis que le Duc s'apprêtait ainsi à augmenter sa puissance pour la tourner ensuite contre lui. Tout en refusant de se déclarer ouvertement pour les Suisses, le dessein du roi était bien de les encourager et servir par toutes sortes de moyens. C'est ce qu'il avait fait bien souvent. Cette fois il jugea peut-être que la chose était plus grave, et voulut se mettre en règle, soit pour avoir au besoin une réponse, si l'on en faisait un sujet de grief, soit pour se faire à lui-même une excuse; car il payait sa conscience comme ses adversaires, par de pures formalités. Il s'adressa donc à des hommes doctes, sages et pieux, leur posant la question suivante: « Vu les termes que monsieur le duc de Bourgogne a tenus et tient envers le roi, dont il ne doit pas être content, ledit seigneur peut-il, dès à présent, sans faire autre sommation audit seigneur de Bourgogne, ou sans

le déclarer rebelle et désobéissant envers lui, permettre ou souffrir qu'aucuns princes, seigneurs et communautés qui ont ou peuvent avoir vraisemblablement querelle contre ledit seigneur de Bourgogne, lui fassent guerre et lui portent dommage, en prenant places sur lui ou autrement? Le roi, en son cœur, le peut-il et doit-il ainsi vouloir et en être bien content sans offenser Dieu et sa conscience? »

La réponse fut telle que le roi la devait souhaiter. On jugea que le roi pouvait, licitement et sans charger sa conscience, donner à entendre aux princes, seigneurs et communautés qu'il serait bien content de les voir porter dommage au duc de Bourgogne, sans toutefois les en prier ou requérir formellement, ni leur donner secours de fait, à moins cependant que ledit seigneur ne se fût rendu désobéissant au roi et n'eût refusé d'accomplir ce qu'il dictait.

Muni de cette approbation, le roi commença à envoyer des messages aux Suisses pour les assurer de sa bonne volonté et leur promettre de l'argent. Mais comme l'armée du Duc se tenait déjà entre la France et le pays de Suisse, les communications étaient difficiles; il fallait employer des mendians, des pèlerins ou des hommes travestis. Le

roi pressait aussi le duc Sigismond, le margrave de Bade et les villes du Rhin, d'être fidèles à l'alliance des Suisses, et de les secourir de tout leur pouvoir, s'excusant de son mieux de ce qu'il conseillait ce qu'il ne faisait pas.

Du reste, ses affaires n'étaient pas en mauvais point. Bien peu de jours après la paix de Pecquigny, il avait renouvelé les trèves avec le roi d'Aragon; dans le même temps il avait conclu une alliance avec le roi de Portugal, lui promettant aide et secours contre le même roi d'Aragon, et réglant avec lui le partage de ses états[1]. Le duc de Bretagne avait conclu non seulement la paix, mais une alliance de mutuelle défense, sans nulle réserve ni exception. Le traité avait été de part et d'autre solennellement juré, et le roi avait même, en preuve d'affection et de fraternité, donné au duc le titre de lieutenant général du royaume.

Bien différent du duc de Bourgogne, qui avait exclu de toute abolition les sires de Comines et de Renti, il avait fait, du pardon qu'il accordait aux sires d'Urfé et de la Rivière, un article spécial du traité, et pris soin de les retirer du

[1] Traités du 4 et du 8 septembre 1475.

service de Bretagne, en leur donnant et leur promettant beaucoup. Il avait aussi, lors des pourparlers de Pecquigny, ramené dans le royaume les seigneurs de Duras. Les sires de Genlis, de Sainville, Hector de l'Écluse, qui, par les ordres du connétable, avaient fait tant de messages et s'étaient employés à tant de complots, ne furent pas plus mal traités. Un autre gentilhomme, nommé Louis de Maransin, qui, dans la guerre du bien public et depuis, s'était trouvé dans toutes les conspirations du duc de Guyenne, du duc d'Alençon, du duc de Bretagne et du connétable, passa aussi au service du roi, et ne tarda pas à avoir sa confiance. Il n'avait jamais nulle rancune ni mauvaise volonté pour les gens qui servaient leurs maîtres avec zèle et subtilité ; au contraire, il souhaitait d'autant plus de les attirer à lui, qu'il était sujet à être en méfiance et mécontentement de ses propres serviteurs.

Tout ce qui venait de se passer lui en avait, il est vrai, donné sujet. Les lettres remises par le roi d'Angleterre, les lettres du connétable livrées par le duc de Bourgogne, amenèrent plus d'une disgrâce; quelques unes manifestes, d'autres qui furent seulement un secret chan-

gement dans la confiance et l'affection du roi.

La plus éclatante fut celle du maréchal Rouault; il fut arrêté et mis en jugement devant des commissaires. Il résultait des déclarations du connétable que le maréchal avait pu connaître les pratiques coupables de la maison d'Anjou. On ne trouva rien de plus qui prouvât aucune trahison. Cependant le roi avait un tel désir de savoir ce qui en était, qu'il jura sur la croix de saint Laud pour faire venir en témoignage un nommé Sorbière, ancien lieutenant de la compagnie du maréchal, qui avait livré Pontoise pendant la guerre du bien public, et depuis s'était réfugié hors du royaume. La procédure établit seulement que, plusieurs années auparavant, mécontent de ce qu'on avait retranché deux mille francs de ses pensions, le maréchal avait refusé absolument au roi de lui renvoyer les hommes de sa compagnie d'ordonnance. Ce fait, ayant alors été pardonné, ne servit pas à établir la condamnation. Elle fut motivée sur un grand nombre de concussions : argent pris chez les receveurs des villes, denrées et sommes exigées de divers particuliers, magasins vendus ou fausses revues de gens de guerre. En conséquence, le maréchal Joachim

Rouault fut privé de ses honneurs et offices, banni du royaume, et ses biens furent confisqués. Le roi lui fit remise d'une part de la peine, et il mourut deux ans après. Pierre de Rohan, sire de Gié, que le roi s'efforçait de plus en plus d'attacher à son service, reçut l'office de maréchal de France, dont le sire de Rouault était dépouillé.

Beaucoup d'autres plus ou moins connus, que le roi avait employés dans des ambassades, furent emprisonnés, et l'ordre fut donné de procéder contre eux. Soit défaut de preuves, soit que le roi voulût ensuite apaiser toutes ces affaires, il n'y eut de condamnations prononcées contre aucun accusé dont le nom fût connu; mais il y avait toujours la justice secrète et sommaire du prevôt Tristan-l'Hermite.

Le moyen qui semblait le plus efficace pour mettre un dernier terme à tant de secrètes pratiques, que la mort du duc de Guyenne et la punition du connétable avaient déjà diminuées beaucoup, c'était de ramener la maison d'Anjou dans des voies moins contraires au roi ou de consommer son abaissement.

Dès le mois de novembre, quelques jours avant le procès du connétable, le Parlement avait jugé

un gentilhomme poitevin nommé Regnault de Velous, serviteur du duc de Calabre, et l'avait condamné à être écartelé pour crime de haute trahison. C'était lui qui avait été dernièrement le messager le plus actif entre son maître, le duc de Bretagne et le connétable. Par suite de cette procédure, le duc de Calabre avait pris lettres d'abolition et avait déclaré amplement tout ce qu'il savait. On sut donc, par ses propres aveux, que le roi René et lui avaient pris part à tout ce que le connétable avait tramé; qu'il y avait eu, proche de Genève, une assemblée de plusieurs secrets ambassadeurs, où Hector de l'Écluse, serviteur du connétable, avait échangé des blancs-seings de son maître contre des blancs-seings des princes d'Anjou; que pareil échange avait été fait avec le duc de Bretagne. Néanmoins le duc de Calabre protestait que les scellés ayant été donnés en blanc, il ne répondait point de ce que le connétable avait pu y écrire, et que sa volonté avait toujours été de ne se joindre ni aux Anglais ni aux Bourguignons. Il avoua de plus qu'il avait disposé une secrète entreprise pour s'emparer du château d'Angers.

Maintenant les desseins du roi René étaient plus contraires que jamais au roi; il venait de

promettre au duc de Bourgogne de le faire son héritier, et l'affaire était si avancée que Hugues, seigneur d'Orbe, frère du sire de Château-Guyon, avait été envoyé en Piémont par le Duc avec une grosse somme d'argent pour y recruter une armée de Lombards et d'Italiens, afin d'occuper la Provence.

Le roi envoya au roi René une ambassade chargée de renouveler les demandes qu'il lui avait déjà faites, et de produire encore les droits qu'il prétendait à titre de créancier et d'héritier par sa mère de toutes les seigneuries et domaines de la maison d'Anjou. Il pouvait présenter un titre de plus; car madame Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, qu'il avait délivrée par la paix de Pecquigny, venait de repasser la mer, et tarda peu à lui faire cession entière de tous les droits qu'elle pouvait avoir à la succession de son père le roi René. En même temps le roi le fit menacer de reprendre la procédure commencée par le Parlement sur les dépositions de Jean Bressin. Ce qu'avait déclaré le duc de Calabre eût été une pièce plus importante encore.

Pour mieux aviser à toutes ses affaires, le roi résolut de s'en aller passer quelque temps à Lyon. Là, il serait, non loin du siége que mon-

sieur de Beaujeu avait mis devant la forteresse du Carlat, rapproché de la Provence et du roi René, à qui il faisait proposer de venir le trouver, voisin de sa sœur la duchesse de Savoie. Ce qui le déterminait encore plus, il pourrait avoir au plus tôt des nouvelles de la guerre de Suisse, communiquer plus facilement avec ses alliés, surveiller ses ennemis, et aviser en toute connaissance à ce qu'il y aurait à résoudre selon les événemens. Il envoya beaucoup de troupes de ce côté, établit dans le royaume un nouveau droit d'aide sur la sortie du vin, pour subvenir à ses dépenses qui augmentaient toujours, et partit le 19 de février du Plessis-lez-Tours.

Selon sa coutume, le but de son voyage fut un pèlerinage. Quelque part qu'il allât et pour quelque affaire que ce fût, jamais il ne disait d'autre motif qu'un vœu ou une dévotion particulière. Après la paix de Pecquigny, il avait comblé de ses dons diverses églises, Notre-Dame-du-Puy en Anjou, Notre-Dame-de-Cléry, Notre-Dame-de-la-Victoire, près de Senlis, qu'il avait prise en grande affection depuis quelques années, et Saint-Michel. Cette fois son pèlerinage fut destiné à Notre-Dame-du-Puy en Velai. C'était une église

célèbre [1] par une foule de saintes reliques, mais encore bien plus par une image miraculeuse de la sainte Vierge, qu'on disait avoir été taillée en bois de setim par le prophète Jérémie, et dont la face était peinte en noir. La tradition racontait que l'église avait été consacrée par les anges, et la quantité de miracles qui se faisaient en ce lieu ou par l'invocation de cette sainte image était vraiment innombrable.

[1] Histoire de Notre-Dame du-Puy.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

LIVRE SEPTIÈME.

SOMMAIRE.

Guerre contre les Suisses. — Siége d'Yverdun. — Siége de Granson. — Armée des Suisses. — Bataille de Granson. — Représailles exercées sur les Bourguignons. — Le roi apprend la défaite du Duc. — Négociations avec le roi René. — Le duc de Milan abandonne le Duc. — Ce que fait le Duc après sa défaite. — Sa maladie. — Assemble une nouvelle armée. — Dispositions des Suisses pour se défendre. — Le roi veut garder la trêve. — Le duc de Lorraine se rend en Suisse. — Siége et bataille de Morat. — Ossuaire des Bourguignons. — Le Duc fait saisir la duchesse de Savoie. — Assemblée des États du Duché. — Lettre du Duc au président de Luxembourg. — Mécontentement des États de Flandre. — Désespoir du Duc. — Évasion de la duchesse de Savoie. — Ambassade des Suisses au roi. — Le duc de Lorraine reconquiert ses états. — Le Duc se rend en Lorraine. — Négociations du duc René avec les Suisses. — Siége de Nanci. — Trahison du comte de Campo-Basso. — Supplice de Sillrein de Baschi. — Le roi de Portugal visite le Duc. — Le duc de Lorraine revient avec les Suisses. — Bataille de Nanci. — Mort du Duc.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1476 — 1477.

Le roi venait d'arriver à Lyon, lorsqu'il y reçut des nouvelles bien grandes et bien heureuses pour lui.

Le duc de Bourgogne s'était avancé promptement avec sa grande et forte armée[1]. Il avait amené de Lorraine à peu près

[1] Muller. — Dunod. — Mallet. — Specklin. — Gollut.

trente mille hommes; le comte de Romont lui conduisit environ quatre mille combattans de Savoie; six mille hommes lui arrivèrent aussi du Piémont et du Milanais. L'artillerie était la plus belle qu'on eût jamais vue : toute celle qu'il avait eue devant Neuss s'était augmentée des canons dont il s'était emparé en Lorraine. Quant aux bagages de cette armée, ils étaient immenses. Jamais le Duc n'avait marché en si grande pompe. Il traînait avec lui toutes ses richesses : sa chapelle, ses joyaux, ses belles armures, ses services d'or, de vermeil et d'argent. Ses tentes et ses pavillons brillaient d'or et de soie. Ses serviteurs, ses pages, ses archers étaient éclatans de broderies et de dorures.

Ce n'était point qu'il eût pour sa personne le goût de la mollesse ou du faste; au contraire, il se plaisait parfois à se montrer, au milieu de cette magnificence, vêtu d'un mauvais petit habillement gris[1]. Mais sa splendeur avait crû avec son orgueil. Il aimait à paraître aux yeux des princes et des ambassadeurs de la chrétienté dans un appareil qui leur imposât et leur donnât l'idée de sa grandeur, prenant ainsi par avance l'extérieur

[1] Specklin.

de cette puissance royale et impériale qu'il rêvait de plus en plus. Il était fier de mener à sa suite et de tenir au-dessous de lui des princes et des grands seigneurs : Frédéric, prince de Tarente, fils du roi de Naples, le comte de Romont, le duc de Clèves, Philippe de Bade, le comte de Marle, le sire de Château-Guyon.

Aussi cette armée rappelait-elle ce que les historiens des temps anciens rapportent du camp de Xercès et des grands rois de Perse. Autour du Duc et des princes, on voyait mêlés aux gens de guerre une foule de valets, de marchands, de femmes et de filles de joyeuse vie[1]. Toute cette multitude occupait à la ronde les villes, les bourgs, les villages, les campagnes, et retentissait au loin, dans les montagnes et les vallées du Jura, dont les pauvres habitans n'avaient jamais rien imaginé de pareil. L'épouvante était répandue sur tous les confins de la comté de Bourgogne.

Cette redoutable approche n'avait cependant point troublé le jugement du vieux margrave Rodolphe de Bade, comte de Neufchâtel. Cet ancien allié de la maison de Bourgogne, ami du duc

[1] Chronique de Neufchâtel.

Charles, et qui avait son fils dans cette armée, après avoir employé tous ses efforts à empêcher cette guerre, forcé de choisir entre les deux partis, s'était entièrement livré aux gens de Berne. Il voyait bien les forces de cette éclatante armée des Bourguignons, mais il connaissait dès longtemps ce que valait le pauvre et rude peuple qu'elle venait attaquer. Il fit venir cinq cents hommes de ses sujets de Bade, mit de fortes garnisons dans les châteaux qui défendaient les passages de montagnes, remit sa ville de Neufchâtel aux Suisses, et s'en alla établir son séjour à Berne.

Le comte de Romont commandait l'avant-garde du Duc; il entra par Jougne, que les Suisses avaient renoncé à défendre; de là vint à Orbe, dont ils se retirèrent aussi volontairement, après avoir repoussé les premières attaques de l'ennemi; et enfin arriva devant Yverdun. Cette ville était de son domaine : une grande partie des habitans regrettait d'avoir passé sous la domination des Suisses. On envoya au comte de Romont un moine de Saint-François pour convenir de l'heure et de la façon dont on l'introduirait dans la ville.

Dans la nuit du 12 au 13 janvier, au moment où la garnison était sans nulle méfiance, les gens

du comte de Romont pénétrèrent par l'intérieur de deux maisons qui touchaient aux remparts. Ils se répandirent aussitôt dans les rues en s'écriant : « Ville gagnée ! Bourgogne ! Bourgogne ! » La ville fut en un moment remplie de tumulte et de rumeur ; les trompettes sonnaient ; les soldats de chaque parti s'appelaient les uns les autres au milieu de l'obscurité. Les Suisses à demi-armés, à demi-vêtus, sortaient de leurs logis, ou se défendaient contre ceux qui voulaient les y surprendre. On combattait dans les rues, dans les maisons. Enfin les Suisses, n'ayant perdu que cinq des leurs, parvinrent à se réunir, et, sous la conduite de Hannsen Schürpf, de Lucerne, ils firent leur retraite en bon ordre vers le château, se faisant jour avec leurs longues piques. Hanns Müller, de Berne, défendait pendant ce temps le pont-levis contre une foule d'assaillans.

Lorsque les Suisses furent rentrés, et que le pont fut relevé, ils aperçurent qu'un des leurs était resté en arrière. Il accourait en grande hâte vers le château, ayant pour toute arme une arbalète et son épée. Se voyant poursuivi, il tira sur celui qui était le plus près de l'atteindre, le blessa, courut sur lui, l'acheva de son épée, retira la flèche, la lança à un second, qu'il abattit

encore pour la reprendre, et ne la laissa dans le corps d'un troisième que parce qu'il était parvenu au pont-levis, qui s'abaissa pour le recevoir.

Le comte de Romont se présenta devant le château, somma cette faible garnison de se rendre, menaça de la mettre à mort. Rien ne put ébranler le courage des Suisses. Ils démolirent les fours, et, du haut des créneaux, ils lançaient des briques sur les assaillans. Le comte de Romont fit remplir le fossé de paille et de fascines, puis le feu y fut mis. La flamme et la fumée enveloppaient le château; les portes allaient être brûlées; tout à coup elles s'ouvrirent; le pont s'abaissa, et les Suisses tombèrent sur les Bourguignons. Ils les mirent en fuite. Le comte de Romont fut blessé. Ils parcoururent librement la ville, ramassèrent à la hâte des vivres dans les auberges et les cuisines, ramenèrent quelques canons, et rentrèrent au château. Le lendemain, arriva de Berne un détachement pour renforcer cette vaillante garnison. On crut que c'était l'avant-garde de l'armée des Suisses. En un moment la ville fut vide de soldats et d'habitans. Conformément aux ordres des chefs, elle fut entièrement brûlée, et ce poste fut abandonné, comme

l'avaient été déjà les forteresses de Jougne et d'Orbe. Elles étaient trop éloignées de l'armée des confédérés pour pouvoir être secourues.

La garnison d'Yverdun se retira au château de Granson avec son artillerie. Il avait été résolu de défendre cette forteresse jusqu'à la dernière extrémité. Les habitans de la ville, sujets du sire de Château-Guyon, étaient, comme ceux d'Yverdun, favorables aux Bourguignons. Avant que le siége fût mis devant le château, ils trouvèrent moyen de se saisir, par surprise, de Brandolfe de Stein, commandant de la garnison, et, l'amenant devant les remparts, ils menacèrent de le mettre à mort, si le château ne se rendait point : « Ah! « certes, répondirent les Suisses, il aimera mieux « mourir que de nous voir ouvrir nos portes »; et ils se montrèrent résolus à se bien défendre.

Bientôt arriva toute l'armée du duc de Bourgogne. Il avait quitté Besançon le 6 février. Après avoir passé plusieurs jours à Orbe, il vint le 19 camper devant Granson. Tout aussitôt il fit donner un assaut, où il perdit deux cents hommes. Cinq jours après, un autre fut encore tenté. Après trois heures de résistance, la garnison fit une sortie et repoussa les assaillans. Elle continuait ainsi à se défendre vaillamment. Mais, bien

qu'elle fût nombreuse, puisqu'elle comptait huit cents hommes, sa situation devint bientôt difficile. Les canons des Bourguignons battaient les murs jour et nuit; le commandant, Georges de Stein, tomba malade; le magasin à poudre prit feu et sauta; Jean Tillier, chef de l'artillerie, fut tué. On n'avait pas eu le temps de former des provisions de vivres; déjà on en était réduit au pain d'avoine. Deux hommes traversèrent, au péril de leur vie, le camp des assiégeans, et coururent à Berne pour y exposer la détresse de la garnison de Granson.

Les confédérés avaient sagement résolu de ne rien risquer avant d'avoir réuni toutes leurs forces. Ils se bornèrent à envoyer quelques bateaux chargés de vivres et de munitions. Mais Granson était entouré aussi bien du côté du lac que du côté de la terre. Henri Dittlinger, qui commandait le convoi, vit de loin les murailles de la forteresse à demi-ruinées par l'artillerie; il aperçut les signaux de la garnison, et ne put aborder pour lui porter secours.

L'abattement s'empara d'une partie des assiégés. Jean Weiler, qui avait succédé à Georges de Stein, commença à dire que cette guerre était bien différente de celle des anciens temps de la

Suisse. « Alors on pouvait toujours résister ; main-
« tenant on avait affaire à une telle puissance,
« que c'était folie de conserver quelque espé-
« rance ; il fallait songer à son salut et se réserver
« pour un moment plus heureux ; se dévouer à
« la mort était un courage inutile. » Mais Hanns Müller, capitaine de la garnison d'Yverdun, pensait d'une façon plus vaillante, et le plus grand nombre fut d'abord de son avis. Le Duc avait fait signifier que si la forteresse n'était pas incontinent rendue, il ferait pendre sans merci tous ces vilains. Il lui fut répondu qu'on ne pouvait lui ouvrir ni portes ni poternes sans l'ordre exprès de messieurs des alliances.

Pour lors un gentilhomme allemand, nommé Ramschwag, demanda à parlementer avec les gens de la garnison, de la part du margrave Philippe de Bade[1]. Il connaissait bien les Suisses, était venu souvent dans leur pays, parlait la même langue. Il leur tint un discours de confiance et d'amitié : « Mes amis, disait-il, certes vous avez
« noblement répondu à monseigneur de Bour-
« gogne; mais croyez-vous donc avoir encore des
« ordres à recevoir de messieurs des alliances?

[1] Specklin. — Müller.

« N'avez-vous pas vu cette nuit, au loin sur les « montagnes, une grande fumée et le ciel tout « éclairé? Fribourg est en ruines; on a surpris la « ville; on y a égorgé hommes, femmes, enfans, « prêtres, moines, avoyer, conseillers, sans faire « nulle miséricorde. De là on a marché sur Berne « et sur Soleure. Les gens de Berne sont venus « humblement au-devant de l'armée, demandant « merci et présentant les clefs de la ville. Mais « Monseigneur a juré sa perte. Tout est en dés- « ordre parmi les alliés; les Allemands des bords « du Rhin ne viennent pas à leur secours. Enfin, « mes chers amis, il n'y a plus que vous qui fas- « siez résistance; votre vaillance a plu à Monsei- « gneur; il fait grande estime de vous. N'allez « pas cependant le pousser à bout; vous savez « que c'est un homme terrible et intraitable, « quand une fois il est en colère. Nous avons pro- « fité du bon moment, et nous avons demandé « grâce pour vous; il m'a permis de venir vous « le dire, pensant que vous me donnerez quel- « que bonne récompense pour avoir ainsi tra- « vaillé à votre salut, à votre délivrance. — « Bien, dit Hanns Müller; et comment votre Duc « a-t-il tenu parole aux gens de la garnison de « Briey en Lorraine? — Ah! reprit Ramschwag,

« c'était bien différent. D'ailleurs ne vous fiez-
« vous pas à ma parole, quand je vous le jure
« sur mon âme et sur mon sang? n'avez-vous
« pas confiance en monseigneur Philippe de Bade?
« Songez que vous n'avez qu'un moment; tout à
« l'heure il sera trop tard.»

Les capitaines se consultèrent pendant quelques instans; la garnison était fatiguée, elle avait déjà perdu beaucoup de monde. Des femmes de mauvaise vie, qui s'étaient introduites de la ville dans le château, avaient été gagnées par les Bourguignons, et avaient débauché quelques soldats. Weiler l'emporta. « Nous pouvons, disait-il, nous
« confier à monseigneur le duc de Bourgogne,
« c'est un loyal prince, à ce qu'on assure; mon-
« sieur Philippe de Bade est fils du margrave, le
« meilleur allié des Suisses, et qui ne nous a
« jamais trompés; le sire de Ramschwâg est aussi
« notre ami, homme sage et éprouvé, qui ne vou-
« drait pas accepter notre argent, si c'était pour
« nous trahir.»

Ils lui comptèrent cent écus, et, sous sa conduite, sortirent du château pour se présenter devant le Duc. « Par saint Georges! s'écria-t-il,
« qu'est-ce que ces gens-ci? et quelles nouvelles ap-
« portez-vous? — Monseigneur, répondit Rams-

« chwag, c'est la garnison de Granson, qui s'est « mise à votre miséricorde. » Le Duc n'en écouta pas davantage; aussitôt tous les Suisses furent attachés par dix, par quinze, par vingt, les mains derrière le dos, au milieu des railleries et des insultes de tout le camp. Bientôt accoururent les gens d'Estavayer, que les Suisses avaient si cruellement traités trois mois auparavant; ceux d'Yverdun dont ils venaient de brûler la ville; tous demandaient vengeance au Duc. Le comte de Romont, le sire de Château-Guyon ajoutaient qu'il fallait commencer cette guerre en jetant un grand effroi dans l'esprit des peuples, afin que la peur ouvrit ensuite les portes des villes et des forteresses. « Quand on n'épargne personne, les guerres « sont bientôt finies », disaient-ils. Ramschwag lui-même appuyait leur avis; il prétendait aussi avoir des vengeances à exercer contre les Suisses, pour un procès qu'il avait perdu dans leur pays.

On vint signifier aux prisonniers la volonté cruelle du Duc; ils l'entendirent tranquillement et sans faire paraître nul trouble; aucun ne songea à reprocher son sort à l'autre. Weiler fut dépouillé de ses vêtemens, et on le pendit avec une partie de la garnison à des arbres voisins; Mül-

ler et les autres furent le lendemain noyés dans le lac. Ce fut environ deux cents hommes que le Duc fit ainsi traîtreusement périr. Dans sa jeunesse, il avait toujours paru plus rude que cruel; depuis quelques années, la passion et les obstacles qu'avaient rencontrés ses volontés l'avaient rendu sanguinaire et impitoyable, comme son aïeul le duc Jean-sans-Peur; parfois il se vantait de lui ressembler.

Pendant le siége de Granson, le Duc avait continué à établir son camp de la façon la plus redoutable : la droite s'appuyait au lac; la gauche s'étendait jusqu'à cette partie du Jura qu'on nomme le Thévenon, et dont le pied est occupé par des marais. Au-devant et sur la rive du lac qui conduit vers Neufchâtel, le Duc prit pour défense la petite rivière de l'Arnon, fit creuser des fossés, élever des retranchemens, et plaça son artillerie, enfin rendit son camp presque inattaquable, comme s'il eût voulu y attendre l'ennemi. Sa tente était située sur une colline qui porte encore aujourd'hui son nom, et de là il voyait au loin toute l'étendue du lac. Son projet était de marcher sur Berne et Fribourg, de tout ravager sur son passage, et de brûler ces deux villes, afin de jeter le pays dans la consternation et l'abattement.

Déjà presque tous les états du comte de Romont et du duc de Savoie, Lausanne et les bords du lac de Genève, avaient été facilement reconquis par le prince de Tarente, le comte de Campo-Basso et une partie des Italiens. Mais bientôt le Duc sut qu'il allait trouver plus de résistance.

Dès que les gens de Berne avaient été avertis de la marche du duc de Bourgogne, ils avaient écrit de toutes parts à leurs confédérés des ligues suisses et à leurs alliés, pour leur donner courage et demander secours. « Pensez, écri-« vaient-ils aux villes d'Allemagne, que nous par-« lons le même langage, que nous faisons partie « du même empire; car nous tenons que nous « n'en sommes pas séparés. N'avons-nous pas « une cause commune? ne vous faut-il pas pré-« server l'Empire et l'Allemagne de cet homme « dont l'esprit ne connaît nul repos et les désirs « aucune borne? Quand il nous aura mis sous « sa domination, n'est-ce pas vous qu'il ira atta-« quer? Envoyez-nous donc des cavaliers, des « arquebusiers, de la poudre et des couleuvrines, « pour que nous puissions vous délivrer de lui. « Nous avons bon espoir que l'affaire ne sera pas « longue et finira bien. »

Nicolas de Scharnachtal, avoyer de Berne, alla d'abord se placer à Morat. Au commencement du siége de Granson, il n'avait encore que huit mille hommes. Bientôt arrivèrent Pierre de Faucigni, avoyer de Fribourg, avec cinq cents hommes; Conrad Vogt, avec huit cents de Soleure; Pierre de Romerstall, avec deux cents de Bienne. Pendant que les alliés les plus voisins se réunissaient ainsi à la hâte, tout était en mouvement sur les bords du Rhin et dans les montagnes; depuis Strasbourg jusqu'au Saint-Gothard et à Inspruck, tout s'apprêtait contre un prince qui avait répandu tant de haine et d'épouvante. Les seigneurs y mettaient moins de diligence que les villes; il ne leur semblait pas que la chose fût aussi pressante[1]; néanmoins ils avaient bonne et sincère volonté. On prit à Bâle, pour les frais de la guerre, les quarante mille florins que l'archiduc Sigismond y avait laissés à la disposition du duc de Bourgogne comme rachat du pays de Ferette.

Aussitôt après l'entreprise inutilement tentée pour ravitailler Granson, Nicolas de Scharnachtal conduisit les Suisses de Morat à Neufchâtel.

[1] Specklin.

Henri Goldli, bourgmestre de Zurich, amena en même temps quinze cents hommes de Zurich, de Baden, de l'Argovie et des libres bailliages [1]. Bientôt arriva le contingent de Strasbourg : la commune envoyait quatre cents cavaliers et douze arquebusiers, l'évêque deux cents cavaliers; huit cents hommes de Bâle, sous les ordres du bourgmestre Pétermann Rot; huit cents hommes de Lucerne, sous l'avoyer Hassfurter. Les gens de Colmar et de Schelestadt vinrent peu après. Enfin, le jour même où le duc de Bourgogne faisait périr la garnison de Granson, arrivèrent quatre-mille hommes des vieilles ligues allemandes des montagnes, Schwitz, Uri, Unterwalden, Zug, Glaris, que leur amitié pour les Bernois remplissait de zèle; c'était Raoul Reding qui les commandait. La commune et le chapitre de Saint-Gall, Schaffouse, le pays d'Appenzel, envoyèrent aussi leurs hommes, et le duc Sigismond, fidèle à sa nouvelle alliance, avait commis Herman d'Eptingen pour conduire ses hommes d'armes et ses vassaux. Au 1er mars, l'armée des Suisses était d'environ vingt mille combattans.

Le Duc savait, par les secrètes intelligences du

[1] Frey-Amter : Bremgarten et le pays d'alentour.

margrave Philippe, que les forces des ennemis s'étaient fort augmentées; mais il était loin de les croire aussi nombreux. En avant de la position qu'il avait choisie et fortifiée, était un château nommé Vaux-Marcus, qui commandait le chemin de Granson à Neufchâtel, fort resserré en cet endroit, parce que les montagnes se rapprochent du lac. Le Duc s'y porta avec les archers de sa garde. Le seigneur de Vaux-Marcus était d'une branche bâtarde de l'ancienne maison de Neufchâtel. Par crainte ou à la persuasion du margrave Philippe, il ne fit aucune résistance, vint s'agenouiller devant le Duc, lui demanda sa faveur et prit service dans son armée. La garde de Vaux-Marcus et des hauteurs voisines fut confiée au sire Georges de Rosimbos avec cent archers.

C'était le poste le plus avancé des Bourguignons. Il était mal choisi, s'il s'agissait de marcher vers Neufchâtel; car les Suisses occupaient au même moment le débouché des défilés de Vaux-Marcus, et se plaçaient en force à Boudri, derrière la Reusse, à l'endroit où la rive du lac devient plus large et plus ouverte. Si, au contraire, le Duc, se conformant à son premier dessein, ne cherchait pas à se porter en avant, et ne considérait Vaux-Marcus que comme une po-

sition avancée d'où ses gens se replieraient au besoin, tout l'avantage lui demeurait. Ses capitaines, et surtout Antoine, grand bâtard de Bourgogne, lui donnèrent ce conseil, autant du moins qu'on pouvait le conseiller. Sans écouter personne, il résolut de ne pas laisser reculer même l'avant-garde de cent archers qu'il avait placée à Vaux-Marcus, et de continuer à s'avancer vers Neufchâtel, risquant ainsi d'engager le combat sur un terrain où l'avantage du nombre serait nul, et dans un pays de montagnes où les Suisses se trouveraient plus expérimentés que ses gens. Le Duc était pourtant un habile chef de guerre; mais à force de se fier à sa fortune, de se livrer à son orgueil, de repousser les bons avis qui ne lui plaisaient pas, il en était venu à agir contre ce que son intérêt requérait le plus évidemment, contre ce qu'il savait et entendait mieux que tout autre dix ans auparavant[1].

Dans la journée du 1er mars, les Suisses s'étaient avancés vers Vaux-Marcus. Le 2, dès le matin, quelques gens de Schwitz et le contingent de Thun, après avoir entendu la messe au camp de ceux de Lucerne, s'avancèrent sur les hauteurs

[1] Comines.

près de Vaux-Marcus, en tournant le château et le laissant à gauche. Ils rencontrèrent le sire de Rosimbos avec ses archers; le combat s'engagea, et les Bourguignons ne tardèrent pas à être repoussés. Pour lors, après s'être encore un peu avancés, les Suisses, de la hauteur où ils étaient, aperçurent toute l'armée bourguignonne qui, en ordre, non de bataille, mais de marche, occupait la route le long du lac.

Chaque parti n'avait connu ni les desseins ni la position de l'autre. Néanmoins, des deux parts on se résolut à combattre. Le Duc, monté sur un grand cheval gris, parcourut les rangs, disposa ses troupes, donna ses ordres. « Marchons à ces « vilains, encore, disait-il, que ce ne soient pas « gens dignes de nous. »

Cependant les Suisses, dès qu'ils avaient vu l'engagement de leur avant-garde avec les archers du sire de Rosimbos, avaient suivi le même chemin derrière Vaux-Marcus, et maintenant une troupe nombreuse, sous le commandement de Scharnachtal, se trouvait au-devant de l'avant-garde des Bourguignons. D'un pas ferme et en belle ordonnance, ils descendirent des hauteurs vers une petite plaine au bord du lac où était située la chartreuse de la Lance. Quand ils furent pro-

ches des Bourguignons, dans les vignes qui couvrent les dernières pentes du coteau, ils se mirent, selon l'ancien usage de leurs pères, dévotement à genoux, se découvrirent la tête et firent leur prière en se recommandant à Dieu. « Ils de-« mandent merci, criaient les Bourguignons; « voyez ces vilains qui nous veulent faire la « guerre, ils n'osent pas même la commencer. « — Par saint Georges, disait le Duc, nous au-« rons bientôt détruit ces chiens d'Allemands, et « tout ce qu'ils possèdent sera pour nous. »

Les Suisses s'avancèrent en bataillons carrés, faisant un rempart de leurs longues piques et de leurs hallebardes. Les bannerets, portant leurs enseignes, se tenaient au milieu des bataillons; dans les intervalles étaient les canons qui tiraient sans cesse. Sur les flancs, Félix Schwarzmurer, de Zurich, et Herman, de Mullinen, à la tête des gens de pied armés plus légèrement, empêchaient les Bourguignons de se risquer à tourner le corps de bataille de Scharnachtal.

Là fut le fort du combat. Le duc Charles faisait porter devant lui la grande bannière de Bourgogne et animait ses gens d'armes. Tout avait été disposé avec si peu de prudence, qu'il n'avait là que son avant-garde, l'élite de ses hommes d'armes

et cavaliers, mais peu d'archers, d'arquebusiers et d'artillerie. C'était le sire de Château-Guyon qui commandait cette vaillante cavalerie, et nul n'avait plus de haine et de courage à combattre contre les Suisses qui lui avaient dérobé ses seigneuries. Il n'y eut sorte d'efforts qu'il ne tentât avec ses gens d'armes pour rompre les bataillons de l'ennemi; c'était vainement, toutes les attaques venaient s'arrêter devant les pointes serrées des hallebardes. Il pénétra pourtant jusqu'à la bannière de Schwitz, et par deux fois y porta la main pour la saisir; dans cette mêlée, Henri Elsener, de Lucerne, s'empara au contraire de l'étendard du sire de Château-Guyon, et en même temps Hans-In-Der-Grub, de Berne, le frappa et l'abattit.

Pour le venger et rétablir le combat, tous les chevaliers et hommes d'armes redoublèrent de vaillance. Cependant les Suisses avançaient toujours, et peu à peu les Bourguignons furent ramenés au bord de l'Arnon, après avoir perdu leurs plus nobles et leurs plus illustres combattans : le sire Louis d'Aimeries, fils de messire Raulin, l'ancien chancelier de Bourgogne; Jean de Lalain, le sire de Saint-Sorlin, le sire de Poitiers, Pierre de Lignaro, du pays de Lombardie.

Le Duc se trouvait enfin repoussé vers ce camp si bien fortifié, qui ne lui avait été de nul usage, et vers le gros de son armée, dont son imprudence l'avait séparé. Il pensait retrouver là tout son avantage. Mais pendant le combat le reste des Suisses avait continué à gagner les hauteurs; le Duc vit tout à coup paraître à sa gauche, sur les collines de Bonvillars et de Champigny, une foule d'ennemis bien plus grande encore que celle qu'il avait déjà combattue. Ils avançaient avec un bruit effroyable, en poussant le cri : « Granson ! Granson ! » comme pour rappeler leurs confédérés mis traîtreusement à mort. Bientôt on entendit au loin le son retentissant des troupes d'Uri et d'Unterwalden. C'étaient deux cornes d'une merveilleuse grandeur, qui, selon la tradition de ces peuples, avaient jadis été données à leurs pères par Pepin et Charlemagne, et qui servaient à les exciter et les rallier dans les combats. Deux hommes robustes soufflaient à perte d'haleine dans ces deux cornes, qui se nommaient vulgairement le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden, et par trois fois faisaient retentir dans les montagnes ce son prolongé et terrible que les Autrichiens redoutaient depuis si long-temps, et

que les Bourguignons apprirent aussi à connaître.

Le ciel s'était éclairci, et le soleil de ce jour d'hiver éclairait vivement cette nouvelle armée qui descendait des hauteurs : « Et quels sont « ceux-ci? » demanda le Duc à Brandolfe de Stein, ce capitaine de Granson fait prisonnier dans la ville avant le siége du château. « Qu'est-ce que ce « peuple sauvage? Sont-ils aussi vos alliés? — « Oui, monseigneur, répondit le prisonnier, et les « plus anciens de tous; ce sont les gens des vieilles « ligues suisses, qui habitent les hautes monta- « gnes, ceux qui ont tant de fois mis les Autri- « chiens en déroute; voilà les gens de Glaris, et « je reconnais leur landamman Tschudi; plus « loin, ceux de Schaffouse, et voici encore le « bourgmestre de Zurich avec sa troupe. — En « ce cas, reprit le Duc, c'est fait de nous, puis- « que la seule avant-garde nous a donné tant de « peine. »

Toutefois le Duc ne perdit pas courage; il s'en allait de tous côtés, ralliant ses gens, essayant de les mettre en bataille, se jetant tout le premier à travers le danger. C'étaient peine et vaillance perdues. La retraite précipitée de la cavalerie et des meilleurs hommes d'armes avait déjà commencé à

répandre le trouble et l'épouvante dans le reste de l'armée; mais lorsqu'on entendit les cris de ces gens des montagnes et le son effroyable et nouveau de leurs trompes ; lorsqu'on les vit descendre tête baissée et à grands pas, comme si rien ne dût les arrêter; lorsque les couleuvrines qu'ils avaient amenées commencèrent à tirer à l'improviste, alors le désordre se mit dans tout le camp : une terreur panique s'empara des esprits. Les Italiens les premiers prirent la fuite ; tous couraient éperdus çà et là, hâtant leur course sans s'arrêter un instant et comme poursuivis par une puissance invisible. Le Duc les rappelait par ses cris, les accablait d'injures, les frappait à grands coups d'épée. Accablé de fatigue, épuisé de douleur et de rage, resté presque le dernier, lui-même enfin prit la fuite, n'ayant plus ni camp ni armée, et s'en alla à l'aventure, suivi de cinq seulement de ses serviteurs. Il courut ainsi sans s'arrêter pendant six lieues jusqu'à Jougne, dans le passage du Jura. « Ah! monseigneur, lui disait son fou « pendant cette triste retraite, nous voilà bien « Annibalés. »

La nuit venait; les Suisses n'avaient que peu de gens à cheval, et le pays n'était point favo-

rable aux mouvemens de la cavalerie. Dès que les Bourguignons furent entièrement dispersés et leurs retranchemens sans défense, toute poursuite cessa, et les vainqueurs, se jetant à genoux, remercièrent Dieu qui leur avait accordé une si belle victoire. Déjà le pillage du camp avait commencé : des valets et des gens qui n'avaient point combattu s'étaient précipités pour avoir part à ce butin. Les chefs tentèrent de mettre, autant qu'il se pourrait, un peu de bon ordre dans le partage de tant de richesses. On nomma des commissaires butiniers ; on fit prêter serment à l'armée de ne rien détourner, et d'attendre honnêtement la distribution des parts assignées à chaque ville.

Il fut bien difficile d'empêcher l'empressement d'avidité que devait exciter une telle proie[1]. Cependant la plupart de ces pauvres Suisses étaient loin de connaître la valeur de tout ce qu'ils avaient conquis. Jamais de pareilles magnificences n'avaient paru à leurs regards ; ils ne savaient ni ce qui était beau ni ce qui était rare ; comme des sauvages, ils s'émerveillaient de tout cet éclat, mais ignoraient l'usage ou le prix de tant

[1] Müller.

de choses inconnues à eux simples habitans des montagnes. Ils vendaient la vaisselle d'argent pour quelques deniers, ne pensant pas qu'elle fût d'autre matière que d'étain; les vases d'or et de vermeil leur semblaient lourds et incommodes[1], et comptant qu'ils étaient de cuivre, ils se hâtaient de les changer ou de les vendre pour peu de chose. Le gros diamant du Duc, celui qu'il portait à son cou, qui n'avait pas son pareil dans la chrétienté ni peut-être dans le monde, et qui avait autrefois orné la couronne du grand Mogol, fut trouvé sur le chemin, où quelque serviteur du Duc l'avait sans doute laissé tomber en fuyant. Il était enfermé dans une petite boîte ornée de perles fines. L'homme qui la ramassa garda la boîte et jeta le diamant comme un morceau de verre; pourtant il se ravisa, l'alla rechercher, le retrouva sous un chariot et le vendit un écu au curé de Montagni. Ces magnifiques tentures de soie et de velours, brodées en perles; ces cordes tressées d'or qui tendaient et attachaient le pavillon du Duc; ces draps d'or et de damas; ces dentelles de Flandre; ces tapis d'Arras dont on trouva une incroyable abondance

[1] Spécklin.

enfermée dans des caisses, furent coupés et distribués à l'aune comme de la toile commune dans une boutique de village.

Sa tente était entourée de quatre cents autres, où logeaient tous les seigneurs de sa cour et les serviteurs de sa maison. Au dehors brillait l'écusson de ses armes, orné de perles et de pierreries; le dedans était tendu de velours rouge brodé en feuillages d'or et de perles; des fenêtres, dont les vitraux étaient enchâssés dans des baguettes d'or, y avaient été ménagées. On y trouva le fauteuil où il recevait les ambassadeurs et donnait ses solennelles audiences; il était d'or massif. Ses armures, ses épées, ses poignards, ses lances montées en ivoire, étaient merveilleusement travaillés, et la poignée étincelait de rubis, de saphirs, d'émeraudes. Son sceau, qui pesait deux marcs d'or, ses tablettes reliées en velours, qui renfermaient le portrait du duc Philippe et le sien, son collier de la Toison-d'Or, où les étincelles des fusils étaient figurées en rubis; enfin un nombre infini de meubles et de joyaux précieux furent aussi pillés ou partagés.

La tente qui servait de chapelle renfermait presque autant de richesses. C'était là que se trouvaient ces châsses et ces reliques qui avaient

fait l'admiration de l'Allemagne deux ans auparavant; les douze apôtres en argent, la châsse de Saint-André en cristal, le riche chapelet du bon duc Philippe, un livre d'heures couvert de pierreries, un ostensoir qui était aussi d'une merveilleuse richesse.

L'histoire des trois gros diamans pris à Granson mérite d'être rapportée, et la renommée qu'ils ont eue, l'espèce de vanité attachée à leur possession, témoigneront quelle était la splendeur de ces princes de Bourgogne dont les dépouilles se sont distribuées entre les rois, qui se les sont enviées et disputées à prix d'or.

Le plus beau, celui qui fut ramassé sous un chariot, fut revendu par le curé de Montagni à un homme de Berne, au prix de trois écus; plus tard un autre Bernois, nommé Barthélemi May, riche marchand qui faisait le commerce avec l'Italie, offrit à Guillaume de Diesbach un présent de quatre cents ducats, en reconnaissance de ce qu'il lui avait fait acheter ce diamant pour cinq mille ducats. En 1482, les Génois l'achetèrent sept mille ducats, et le revendirent le double à Louis Sforce le More, duc de Milan. Après la chute de la maison de Sforce, le diamant passa en la possession du pape Jules II pour vingt mille du-

cats. Il orne la tiare du pape : sa grosseur est égale à la moitié d'une noix.

Un autre presque aussi beau fut acheté par un riche et célèbre marchand nommé Jacques Fugger, qui le garda long-temps. Soliman Pacha et l'empereur Charles-Quint le marchandèrent; mais Fugger tenait à honneur qu'il ne sortît pas de la chrétienté, et l'empereur devait déjà beaucoup d'argent à Fugger, qui ne se soucia point de lui vendre son diamant. Enfin Henri VIII, roi d'Angleterre, l'acheta; sa fille Marie le porta en Espagne, et il revint ainsi à l'arrière-petit-fils de Charles duc de Bourgogne. Il appartient encore à la maison d'Autriche.

Le troisième est bien moindre; il fut vendu à Lucerne, en 1492, au prix de cinq mille ducats, et passa de là en Portugal. Pendant que les Espagnols possédaient ce royaume, don Antonio, prieur de Crato, dernier descendant de la branche de la maison de Bragance qui avait perdu le trône, vint à Paris et y mourut. Le diamant fut alors acheté par Nicolas de Harlai, sieur de Sanci; il a gardé son nom, et a fait long-temps partie des diamans de la couronne de France. Il fut vendu pendant les premières guerres de la révolution, et il est porté maintenant par madame Paul Démidoff.

Il y avait encore d'autres pierreries fameuses chez le duc de Bourgogne, et qui furent prises à Granson; mais la trace s'en est perdue; trois rubis qu'on appelait les trois frères, deux autres qu'on nommait la hotte et la balle de Flandre. Son chapeau à l'italienne, en velours jaune, était entouré d'une couronne de pierres précieuses presque toutes admirables. Ce fut ce chapeau qu'un des vainqueurs plaça sur sa tête en se jouant, puis rejeta, disant qu'il aimait mieux avoir dans son lot un bon harnais de guerre [1]. Jacques Fugger l'acheta, et il revendit, quelques années après, une grande partie des pierreries à l'archiduc Maximilien, mari de mademoiselle de Bourgogne, qui eût été l'héritier naturel de toutes ces richesses.

Outre ces objets de faste et toute cette royale magnificence, le camp de Granson renfermait un butin dont les Suisses connaissaient mieux la valeur. Ils y trouvèrent quatre cents pièces d'artillerie, bombardes ou couleuvrines, soit pour les siéges, soit pour les batailles; huit cents arquebuses à crochet, comme on appelait l'artillerie de main; trois cents tonneaux de poudre. Chaque

1 Specklin.

ville eut sa part dans cette glorieuse et profitable prise. On eut encore à distribuer un nombre infini de lances, de haches de bataille, de masses d'armes en plomb ou en fer, d'arcs, d'arbalètes, de flèches fabriquées en Angleterre dont quelques unes étaient empoisonnées, de brides pour les chevaux. Enfin le Duc avait amené avec lui de quoi armer presque autant d'hommes que son camp en renfermait.

Ce fut encore un glorieux trophée que toutes les bannières, étendards et pennons de tant de princes et de seigneurs qui s'en allèrent orner les églises de toutes les villes des confédérés. Le trésor du Duc fut pris aussi, et fidèlement distribué entre chacun des alliés ; il était si riche que le partage s'en fit sans compter ni peser, mais en mesurant à pleins chapeaux.

L'abondance des provisions de vivres n'était pas moindre : le blé, le vin, la viande salée, les barils de harengs, le sel, les épiceries de toutes sortes chargeaient une suite infinie de chariots ; sans parler de ce qui fut trouvé dans les boutiques et magasins que des marchands étaient venus établir tout autour du camp.

Le partage de cet immense butin dura plusieurs jours. Le soir même de la bataille, avant

que chacun allât chercher un logis pour la nuit, Nicolas de Scharnachtal, qui, parmi les chefs, avait eu la principale part de la gloire dans la journée, et qui était le plus ancien chevalier, conféra la chevalerie aux chefs des diverses troupes des alliés et aux Bernois qui s'étaient le plus vaillamment montrés, Mullinen, Bonstetten, Diesbach.

En approchant des murs de la ville de Granson, les alliés aperçurent les arbres encore chargés des cadavres de la garnison si cruellement trahie trois jours auparavant. Les gens de Berne et de Fribourg reconnaissaient parmi ces malheureux leurs parens, leurs amis, leurs compagnons, et cette vue allumait en eux un désir furieux de vengeance. Le château de Granson renfermait encore une garnison de Bourguignons. On y courut aussitôt; elle n'avait nul moyen de se défendre, et se rendit sans condition. Il n'y avait pas de miséricorde à espérer; une partie fut précipitée du haut de la tour du château; d'autres furent amenés vers les arbres où pendaient les corps des Suisses, et par impitoyables représailles ils allèrent les remplacer, étranglés avec les mêmes cordes; il y en eut aussi de jetés dans le lac. Ce ne fut pas sans dif-

ficulté que les chefs en réservèrent un pour servir à échanger contre Brandolfe de Stein. Néanmoins la jeunesse, la beauté et les larmes de quelques gentilshommes attendrirent ensuite plusieurs des vainqueurs qui les prirent sous leur protection.

La garnison de Vaux-Marcus fut plus heureuse. Le sire de Rosimbos, repoussé des hauteurs au commencement de la bataille, était rentré dans la forteresse. Quand la nuit fut venue, se voyant entouré de peu d'ennemis, il dit à ses archers [1] : « Vous connaissez le malheur de « notre armée et le danger où nous sommes. Je « suis d'opinion que, puisque la nuit est noire, « et que nos ennemis semblent endormis, il « nous faut sortir tous ensemble l'épée au poing, « et passer tout au travers; il s'agit de sauver « notre vie. » Son conseil fut trouvé bon, ils ouvrirent les portes, traversèrent les postes des Suisses, passèrent les montagnes, et arrivèrent à Salins, dans le comté de Bourgogne.

Le roi avait tout disposé pour avoir promptement des nouvelles, et il n'y avait pas loin du pays dans lequel la bataille s'était donnée, jus-

[1] Lamarche.

qu'à Lyon, où il était depuis quelques jours. Sa joie fut grande; il ne s'attendait pas à être si bien et si promptement servi par la fortune.

Il se hâta d'en profiter. L'ambassade qu'il avait envoyée au roi René n'avait pas obtenu grand succès près de ce prince; déjà le roi croyait nécessaire de faire passer des troupes du côté de la Provence. Maintenant il n'avait plus de ménagemens à garder. Le duc de Bourgogne n'était plus en état de s'irriter de ce qu'on pourrait faire contre ses alliés; trop heureux s'il pouvait les conserver[1]. La bataille de Granson s'était donnée le 2 mars; dès le 4, le roi écrivit au Parlement, et lui donna commission de procéder contre René d'Anjou, roi de Sicile. Malgré tout ce qu'il apprenait chaque jour, c'était à regret, écrivait-il, qu'il trouverait le roi son oncle aussi coupable qu'on le disait; il l'avait toujours aimé, et désirait continuer. Toutefois l'intérêt du royaume devait l'emporter sur son amitié. Ainsi il voulait et ordonnait que sa cour de Parlement avisât raisonnablement sur ce qui était à faire pour la sûreté de la chose publique, et lui envoyât sa délibération signée du greffier.

[1] Legrand. — Comines.

Ces lettres parties, le roi songea à accomplir son pèlerinage. Le 7 mars il alla coucher dans une petite auberge, à trois lieues et demie du Puy. Trois députés du chapitre vinrent jusque-là au-devant de lui[1]; le sire de Lafayette, gentilhomme de ce pays et gendre du sire de Polignac qui était un bien puissant seigneur dans ces montagnes, fit l'office de chambellan et présenta les chanoines. Après une respectueuse harangue, ils offrirent au roi les clefs de leur cloître et de la miraculeuse chapelle des Rochers. Ils s'étaient agenouillés pour lui parler. « Relevez-vous, leur dit-il affectueusement, et si vous « avez quelque demande à faire, écrivez-la en « forme de requête, et remettez-la-moi. Je ferai « toujours tout ce qui sera en mon pouvoir pour « l'honneur et la révérence de ma très-honorée « Dame la Sainte-Vierge, votre patronne et la « mienne. » Disant ces paroles, il s'inclinait en fléchissant le genou. « Pour vos clefs, vous les « avez toujours bien gardées, gardez-les encore: « je me fie à vous, car vous fûtes toujours fidèles « à notre couronne. Retournez à votre église, « où je vais aller. Ne sortez point au-devant de

[1] Histoire de Notre-Dame-du-Puy.

« moi en procession; je ne viens pas chercher « chez vous des complimens et des honneurs, « mais, comme un humble pèlerin, demander « des bénédictions. Attendez-moi seulement sur « la porte de la cathédrale, et, à ma venue, « chantez le *Salve, Regina.* » Alors il se mit en route, et, quoi qu'on pût lui dire, il voulut faire à pied les trois lieues et demie qui restaient encore jusqu'au Puy. Arrivé à la porte de l'église, il se revêtit d'un surplis et d'une chape de chanoine, et demanda la dispense de marcher nu-pieds jusqu'à l'autel, ainsi qu'il l'avait voué. Il était bien fatigué; ce premier jour, il ne fit qu'une courte oraison, et déposa trois cents écus sur l'autel. Il entendit trois messes, pendant chacun des trois jours qu'il passa au Puy, donnant à chaque fois trente écus. Il se souvint que, dans le temps des disgrâces de sa jeunesse, le chapitre lui avait prêté six cents écus, et les lui rendit. Pas une église, pas une chapelle, une fondation, un hôpital, un pauvre de la ville ne furent omis dans ses munificences. Il confirma et augmenta les priviléges du chapitre. Enfin, le jour de son départ, il donna à la cathédrale un vase de cristal entouré de pierreries, pour servir à la custode du Saint-Sacrement. Un des chanoi-

nes lui ayant offert, pour la reine une petite figure de Notre-Dame en or, il la baisa plusieurs fois bien dévotement, la fit tout aussitôt coudre à son chapeau, où étaient déjà quelques autres saintes images, disant que ce serait pour lui, et qu'il faudrait en envoyer une autre à la reine. Puis il promis de venir accomplir une neuvaine entière. Le chapitre demeura tout édifié, et répétait que, quoi qu'on pût dire de la dissimulation du roi, sa piété était véritable.

De retour à Lyon, il ne tarda point à avoir réponse du Parlement. L'avis de la cour fut qu'on pouvait en bonne justice procéder contre le roi de Sicile par prise de corps; mais qu'ayant égard à la parenté dudit prince avec le roi, à son grand âge, et à d'autres considérations qui avaient porté le roi à ne pas vouloir qu'on agît par prise de corps, il convenait de l'ajourner à comparaître en personne devant le roi; ou devant celui ou ceux commis de par lui, la cour suffisamment garnie; le tout sous peine de bannissement du royaume et confiscation de corps et de biens.

La chose n'en vint pas là. Déjà, avant la bataille de Granson, le roi René avait chargé son neveu, le duc de Calabre, de venir trouver le

roi, pour le conjurer de ne se point porter à de telles extrémités[1]. Il lui écrivait qu'il prenait à témoin Dieu et les hommes de quelle foi et bienveillance il avait toujours été envers lui, et disait qu'il importait de ne point donner le scandale d'une procédure contre un prince de son sang, son oncle, qui, paisible en sa vieillesse, ne demandait qu'à passer tranquillement le reste de ses jours.

Avant la défaite du duc de Bourgogne, le roi n'avait pas ajouté beaucoup de foi à ces protestations du roi René[2]; mais aussitôt après, tout changea de face. Hugues d'Orbe, frère du sire de Château-Guyon, et tous ceux qui recrutaient en Piémont, se sauvèrent à grand'peine; monsieur Philippe, comte de Bresse, qui était pour le roi, voulut les faire saisir, s'empara de l'argent, et arrêta les messagers qu'on leur envoyait de Provence. La duchesse de Savoie s'empressa de faire savoir au roi René les nouvelles de la bataille, et comment tout semblait perdu. Alors lui ou ses conseillers, car il ne se mêlait plus guère des affaires, résolurent de renoncer

[1] Histoire du roi René, par monsieur de Villeneuve.

[2] Comines.

tout-à-fait à l'alliance de Bourgogne. Le 7 avril, le roi René, d'accord avec les ambassadeurs du roi, prêta en plein et solennel conseil, à l'hôtel-de-ville d'Aix, serment sur la croix de Saint-Laud de n'avoir aucune intelligence, ligue ni confédération avec le duc de Bourgogne ou ses partisans.

Peu après, pour achever de régler tous les points de différent, le roi René consentit à se rendre à Lyon auprès du roi. Il était accompagné de ses principaux conseillers et du cardinal Julien de la Rovère, qui fut depuis pape sous le nom de Jules II. Il venait aussi traiter avec le roi, qui, mécontent du Saint-Siége, voulait pour le moment reprendre la pragmatique, et excitait le Parlement à la maintenir.

Le roi reçut avec toute sorte d'honneurs et de tendresses son vieil oncle le roi René. Quand il voulut lui parler quelque peu du passé; Jean de Cossa, sénéchal de Provence, gentilhomme venu du royaume de Naples avec la maison d'Anjou, lui répondit tout loyalement : « Sire, « ne vous émerveillez pas si le roi mon maître, « votre oncle, a offert au duc de Bourgogne de « le faire son héritier; il en a été conseillé par « ses serviteurs, et spécialement par moi. Vu

« que vous, fils de sa sœur, son propre neveu, « lui avez fait les plus grands torts; vous avez « surpris ses châteaux d'Angers et de Bar, et « l'avez maltraité en toutes ses autres affaires. « Nous avons voulu mettre en avant ce marché « avec ledit Duc, afin que vous en sachiez des « nouvelles, afin de vous donner par là envie de « nous traiter selon la raison, et vous faire sou- « venir que mon maître est votre oncle. Mais « nous n'eûmes jamais envie de mener ce marché « jusqu'au bout. »

Ce discours plut au roi, et il fit grand accueil à Jean de Cossa. Mais il trouva parmi les serviteurs du roi René un homme qui lui convint encore mieux : c'était Palamède, sire de Forbin, qui était fort avant dans la faveur de son maître, et sur qui, depuis cette entrevue de Lyon, roulèrent les affaires de Provence. Le roi lui accorda désormais toute confiance[1]. Ce fut par ses conseils que, cessant d'exiger que le roi René le fît son héritier, il consentit à laisser subsister le testament fait en faveur du duc de Calabre, et se contenta de la promesse que, dans le cas où ce prince mourrait sans enfant, ce qui était dès lors

[1] Histoire du roi René.

vraisemblable, la Provence et les autres domaines de la maison d'Anjou reviendraient à la couronne. Pour le moment le roi René accorda seulement que le roi proposerait qui bon lui semblerait pour la garde du château d'Angers, signa d'avance en blanc la nomination d'un gouverneur, et confirma la nomination des échevins qu'avait choisis le roi. Il obtint ainsi main-levée de la saisie de l'Anjou et du duché de Bar.

Le roi s'efforça aussi de savoir du sire de Forbin, dont il venait de faire un de ses grands amis, tout le détail des sourdes pratiques et des projets formés contre lui entre les princes et les seigneurs. Il avait de grands soupçons, et même sur le comte de Dammartin. Il ne tira rien de messire Palamède [1], qui le servit loyalement, alors et à l'avenir, mais qui ne trahit point ceux dont il avait auparavant pu connaître les secrets. Ce gentilhomme, en cette circonstance et en toute autre, montra bien le caractère que le dicton populaire assignait à sa famille; car en Provence chacune des principales maisons portait son sobriquet ou désignation, et l'on disait l'esprit des Forbin, comme la constance

[1] Lettre du roi au sire de Saint-Pierre.

des Vintimille ou la dissolution des Castellane.

Pendant tout le temps que durèrent ces négociations, le roi ne cessa de festoyer son oncle tout au mieux, et de regagner son amitié. Sachant tout ce qui pouvait lui plaire, il lui donnait tous les jours des fêtes et tâchait de le réjouir. Il le conduisait dans les foires, les marchés et les boutiques de la ville de Lyon; il lui offrait en présent des joyaux, des pierres précieuses, des peintures, d'antiques médailles, des livres : toutes choses dont René était fort curieux. Il lui compta aussi de fortes sommes d'argent. Il n'avait garde non plus d'oublier le penchant que le vieux prince avait toujours eu pour la galanterie, et le menait voir les belles dames et demoiselles de Lyon.

Le roi, moins vieux que son oncle, était déjà loin de la jeunesse, puisqu'il avait pour lors cinquante-trois ans; il n'avait jamais pris grand soin de plaire aux dames; pourtant il avait toujours eu le goût des femmes, sans, il est vrai, y mettre beaucoup de choix. Pendant son séjour à Lyon, il avait pris fort en gré deux bourgeoises de cette ville, l'une qui était veuve et qu'on nommait la Gigonne; l'autre, femme d'un marchand appelé Antoine Bourcier, et qui avait été surnommée la Passe-Filon. Elles lui plaisaient au point qu'il

les mit sous la garde de la femme de maître Philippe-le-Bègue, conseiller des comptes, les fit venir à Paris, et leur donna de grands biens [1].

La journée de Granson rendit au roi encore d'autres alliés qu'il avait perdus, et qui lui revinrent lorsque la fortune abandonna le duc de Bourgogne. Un des plus empressés fut Galéas, duc de Milan. Il s'était de plus en plus avancé dans l'amitié du Duc; en apprenant sa défaite, il montra une joie extrême, et se hâta d'envoyer, non pas une ambassade solennelle, mais un bourgeois de Milan, afin de savoir comment le roi serait disposé. Cet homme avait une lettre pour monsieur d'Argenton, qui était alors grand expéditeur des affaires secrètes. Le duc de Milan annonçait que c'était par crainte seulement qu'il avait fait alliance avec le duc de Bourgogne, et à cause des projets que ce prince avait formés sur l'Italie; il ajoutait que si le roi, comme le bruit en courait, voulait conclure la paix et s'allier avec le duc de Bourgogne, il aurait grand tort, et avait beaucoup mieux à faire. Toute sa crainte, en effet, était que le roi, pour se venger, ne le livrât au duc de Bourgogne; il offrait

[1] De Troy.

cent mille ducats pour que le roi traitât avec lui.

Le roi fit venir cet envoyé : « Voici monsieur « d'Argenton, dit-il, qui m'a exposé votre créance. « Dites à votre maître que je ne veux pas de son « argent, et que j'en lève par an trois ou quatre « fois plus que lui. Quant à la paix ou à la « guerre, j'en ferai selon mon vouloir. Mais « s'il se repent d'avoir laissé mon alliance pour « prendre celle du duc de Bourgogne, je suis « content de revenir comme nous étions. » Le député remercia très-humblement le roi ; dès le soir même, le traité d'alliance fut crié et publié à Lyon.

La duchesse de Savoie ne se rejeta pas si entièrement du côté du roi : elle lui envoya un secret message pour s'excuser de s'être alliée avec son adversaire, et pour témoigner le désir de se réconcilier. Mais, toujours semblable à son frère, elle voulait se ménager pour l'événement quel qu'il fût, temporiser et voir si le duc de Bourgogne ne se relèverait point de l'échec qu'il avait reçu. Le roi ne faisait nul semblant de connaître sa secrète intention, et lui faisait porter des paroles plus gracieuses encore que de coutume. Il aimait assez cette sœur ; elle lui plai-

sait parce qu'elle était sage et habile, bien qu'en ce moment ce fût pour lui un motif d'embarras. D'ailleurs, lui aussi voulait attendre : la journée de Granson l'avait rendu fort content; mais il lui fâchait que les Bourguignons y eussent perdu si peu de gens. Sauf le moment où le sire de Château-Guyon et les autres vaillans chevaliers s'étaient fait tuer en désespérés, il y avait eu plutôt une déroute qu'une bataille, et il n'avait pas péri mille hommes.

C'était un motif pour que le Duc ne renonçât pas à ses projets; la vengeance le rendait même plus ardent et plus obstiné. En s'enfuyant de Granson, il ne s'était reposé que quelques instans à Jougne : le château avait été brûlé; à peine y eût-il trouvé une chambre pour coucher; il n'avait que peu de gens autour de lui, et il était encore assez près des Suisses. Ainsi il continua sa route et ne s'arrêta que huit lieues plus loin, de l'autre côté des montagnes, à Nozeroi, ville qui appartenait au prince d'Orange.

Il était dans un horrible chagrin; personne n'osait lui parler ni l'aborder. Le prince de Tarente lui adressa les premières paroles de consolation. Sa pensée n'était portée qu'à recommencer la guerre et assembler une plus forte armée;

toutefois il avait le sens troublé, et luttait à grand'peine contre le chagrin qui le dévorait. Il comprit cependant qu'il lui fallait ménager le roi de France, et dépêcha à Lyon le sire de Contai, chargé des paroles les plus gracieuses et les plus humbles, qui, certes, avaient dû lui coûter beaucoup. C'étaient peut-être les premières de cette sorte qu'il adressât au roi ; mais la nécessité parlait trop haut pour ne pas être entendue. Il priait le roi de tenir loyalement la trève, s'excusant de ne pas avoir répondu encore à la proposition qui lui avait été faite d'avoir une entrevue auprès d'Auxerre, et promettant de s'y rendre bientôt, si tel était le bon plaisir du roi.

Le roi fit bon et courtois accueil au sire de Contai, promit ce que le Duc demandait, ne se prévalut en rien de son malheur, et cacha bien la joie qu'il en avait ressentie. Ses serviteurs et le peuple ne se contraignaient pas autant; le sire de Contai vit les feux de joie qu'on allumait dans les villes et les villages; il entendit les moqueries et les chansons qui couraient en l'honneur des Suisses et à la honte de son maître.

Après avoir demeuré quatre jours à Nozeroi, le Duc repassa les montagnes et s'en vint à Orbe,

où commencèrent à se rassembler les débris de son armée et les fugitifs qui s'étaient dispersés de toutes parts. Cinq jours après, il vint établir son camp devant Lausanne, et continua à envoyer ses ordres partout pour faire rentrer les déserteurs et arriver de nouvelles troupes.

Ses forces ne pouvaient suffire à tant de tourmens d'esprit, à tant de fatigues du corps; il tomba malade[1]. Le désespoir et l'abattement le saisirent; sa raison était presque égarée. Il ne voulait se laisser voir à personne, et laissait même croître sa barbe. Lui qui ne buvait jamais de vin, et qui, pour se calmer et se rafraîchir, avait coutume de manger de la conserve de roses, maintenant, pour surmonter sa douleur et sortir du découragement où il était plongé, buvait du vin pur en abondance. Mais triste et mélancolique comme il était, sans amis pour le plaindre, pour l'écouter et lui relever le cœur; sans convives dont la familiarité pût dissiper un instant ses soucis, cette façon de vivre et cette ivresse morne et solitaire ne pouvaient qu'aggraver son chagrin et sa maladie. Un médecin italien qu'il avait, et qui se nommait Angelo Catho, homme habile et

[1] Comines. — Meyer. — Heuterus. — Amelgard.

d'un grand esprit, que le roi attira bientôt après à son service, et qui devint archevêque de Vienne, prit soin du Duc, s'efforça de lui rendre courage et de le guérir. Il lui appliqua des ventouses, afin de rappeler le sang au cœur, comme on disait alors [1], le détermina à se laisser raser, et enfin lui rendit, sinon le calme d'esprit, au moins la santé. La duchesse de Savoie vint le voir à Lausanne pour lui donner quelque consolation. Déjà elle lui avait, après la déroute de Granson, envoyé des étoffes de soie et tout ce qu'il lui fallait pour se vêtir. Elle s'efforça de lui inspirer bonne espérance et lui promit ses secours.

Enfin, après quinze jours, il reprit sa vie accoutumée [2]. Dès le 6 avril, il reçut l'ambassadeur de l'empereur, et la semaine suivante il célébra, avec les cérémonies accoutumées, les solennités du temps de Pâques; le Jeudi-Saint il lava publiquement les pieds à treize pauvres.

Dès lors il retrouva toute son activité et s'occupa avec une merveilleuse ardeur à refaire son armée. Il fit assembler des hommes dans ses états; il recruta de nouveau en Italie; les cloches

[1] Comines.

[2] Chronique à la suite de Comines.

des églises de la comté de Bourgogne et du pays de Vaud lui servirent à faire fondre des canons. Jamais il n'avait été si terrible dans ses volontés ; jamais il n'avait commandé plus rudement à ses serviteurs; c'était toujours sous peine de la vie qu'il leur enjoignait d'exécuter ses ordres, tel difficiles qu'ils pussent être [1].

« Nous vous mandons et commandons, très-étroitement enjoignons, avait-il écrit avant sa maladie au sieur du Fay, son lieutenant à Luxembourg, qu'incontinent et sans délai tous ceux de nos ordonnances, tant hommes d'armes, archers, arbalétriers, qu'enfans à pied ou autres gens de guerre qui dernièrement ont été avec nous aux champs, que vous trouverez, vous les preniez et appréhendiez au corps, quelque part que vous pourrez les trouver, et que prestement, sans attendre autre ordonnance ou commandement de nous, vous les mettiez au dernier supplice sans nul épargner et sans faveur et dissimulation aucune. Quant aux archers, arbalétriers, piquiers et couleuvriniers, qui de nouveau viennent à notre service et sont à présent sur les champs, il leur est ordonné et commandé de par nous, sous

[1] Lamarche. — Legrand.

la même peine, de marcher en toute diligence vers nous, sans faire aucun séjour en chemin; et s'ils y faisaient quelque délai, notre plaisir est que vous procédiez contre eux dans la forme ci-dessus déclarée, sans y faire faute en aucune manière. Donné à notre camp devant Lausanne, le 12 mars. »

Bientôt il commença à avoir une nouvelle armée presque aussi nombreuse que la première. Outre ce qu'il en retrouva, il lui arriva cinq mille hommes de Gand et de Flandre, six mille de Liége et de Luxembourg, quatre mille de Bologne et des états du pape, qui lui était très-favorable. Il recruta aussi la troupe d'Anglais qu'il avait depuis long-temps à son service : ils étaient environ trois mille, et les meilleurs soldats de son armée.

Cependant les gens de Berne et de Fribourg, qui voyaient de tels préparatifs se faire sous leurs yeux, qui savaient de quelle rage était animé le duc de Bourgogne, n'oubliaient rien pour se mettre en défense. A Berne, chaque famille dans laquelle se trouvaient un père et un fils, ou deux frères en état de porter les armes, reçut l'ordre d'envoyer un des deux à Morat, pour former la garnison de cette ville, qu'on regardait comme le boulevard de Berne. Tous les habitans des pays

sujets de la communauté eurent commandement de se trouver rassemblés dan sun mois avec leurs armes, leur artillerie, leurs provisions. L'ancien avoyer, Adrien de Bubenberg, ce chef du parti bourguignon, quitta la campagne où il s'était retiré, pour venir au secours de sa ville, et l'on avait tant de respect et de confiance pour lui, qu'aussitôt il fut choisi pour capitaine de Morat. Toute la communauté fit serment d'aller servir sous lui. L'avoyer et les conseillers promirent de ne les laisser manquer de rien, ni lui ni sa garnison. Quinze cents hommes de Berne s'y rendirent. Guillaume d'Affry y fut envoyé de Fribourg avec quatre-vingts hommes. La ville de Fribourg elle-même fut occupée par une forte garnison, qui faisait des courses continuelles sur le pays environnant. En même temps les Valaisans attaquaient à leur passage les Lombards, qui traversaient le Saint-Bernard pour venir à l'armée du Duc; et jusque sous sa vue, à quatre lieues de Lausanne, Nicolas Zur-Kinden, bailli bernois du Simmenthal, s'en vint piller et brûler la ville de Vevay, qui avait favorisé la retraite de ces Italiens.

En outre, les Suisses pouvaient compter sur leurs alliés d'Allemagne plus encore qu'aupara-

vant. La victoire de Granson, remportée en commun, était un nouveau motif d'espérance et de courage. Le duc Sigismond, les villes de Strasbourg, de Bâle, de Schaffouse, tout le pays d'Alsace, étaient mieux disposés que jamais pour les Suisses. La guerre et les courses sur les marches de la Comté continuaient même encore du côté de Montbelliard. Les efforts que faisait l'empereur pour ralentir ce zèle n'y pouvaient rien changer. D'ailleurs sa médiation n'était pas même acceptée par le duc de Bourgogne, qui ne rêvait que vengeance et conquête.

Quant au roi de France, il excitait au contraire de son mieux tous les alliés des Suisses, et lui-même leur montrait plus d'amitié que jamais ; il comblait leurs ambassadeurs de présens, les renvoyait de Lyon, où ils venaient le voir, vêtus de beaux draps de soie et la bourse pleine[1], tâchant d'apaiser ainsi leur mécontentement de ce qu'il ne se déclarait point pour eux.

Il trouvait en effet que tout allait assez bien pour lui sans qu'il courût aucun risque ; le roi René était comme en son pouvoir ; le duc de Milan avait renouvelé ses anciennes alliances ; la

[1] Comines.

duchesse de Savoie le ménageait; le duc de Nemours, fait prisonnier dans son château du Carlat, lui avait été amené, et il était enfermé à Pierre-Scise. Du côte du roi d'Angleterre, il avait l'esprit pleinement en repos.

Le duc de Bretagne aussi, depuis la bataille de Granson, avait envoyé une ambassade au roi pour le prier d'affermir leur dernier traité par de nouveaux sermens. Malgré son amitié pour le duc de Bourgogne, ce prince ne pouvait plus mettre beaucoup d'espoir en lui. Il le voyait engagé dans des guerres bien éloignées de lui. D'ailleurs le comte de Campo-Basso, aussitôt après la mauvaise fortune de son maître, alléguant un vœu, avait demandé à s'en aller à Saint-Jacques de Compostelle, et s'était rendu chez le duc de Bretagne. Ils étaient parens, car ce comte descendait d'une branche de la maison de Montfort, établie à Naples avec la première maison d'Anjou. Sur sa route, en traversant le royaume, et plus encore en Bretagne, il avait parlé hautement du duc de Bourgogne comme d'un homme ruiné et sans nulle ressource, rempli de cruauté et de folle obstination, qui ne ferait que perdre argent, temps, gens et pays, et dont nulle entreprise ne viendrait jamais à bien.

Nonobstant cette bonne situation, le roi voulait conserver la trêve avec le duc de Bourgogne, et surtout ne pas lui donner un prétexte de se jeter sur le royaume en laissant cette guerre de Suisse, où il était si bien engagé. Celui-ci avait déjà repris son ton altier et menaçant, et depuis qu'il se voyait avec une belle et forte armée, il ne gardait plus de ménagement. Comme la querelle du roi contre le Saint-Siége sur les libertés de l'Église gallicane continuait encore, et devenait de plus en plus vive à cause du caractère emporté du cardinal de la Rovère, légat à Avignon, le roi fit retenir ce cardinal, qui était venu le trouver à Lyon, et donna ordre à l'amiral d'entrer à main armée dans le Comtat. Dès que le duc Charles en fut instruit, il envoya de son camp devant Lausanne des ambassadeurs au roi, et lui fit signifier que s'il allait plus avant, que s'il attentait au patrimoine de l'Église et ne remettait pas le légat en pleine liberté, les trêves seraient rompues, quelque chose qui pût s'ensuivre. Il annonçait en même temps qu'il avait donné ordre au capitaine de Mâcon de faire entrer deux cents lances sur les terres du royaume[1], et que s'il en

[1] Instruction de Maximilien et de Marie à leur ambassadeur à Rome. — Pièces de Comines. — Legrand.

était besoin, il ne tarderait pas à arriver avec toute son armée.

Il n'en fallut pas davantage pour que le roi se désistât de son entreprise: il commença à traiter le légat avec beaucoup de caresses, et à régler avec lui toutes les affaires qu'il avait avec le Saint-Siége.

Dans le même temps, le roi donna une autre preuve de sa volonté de ne point offenser le duc de Bourgogne. Depuis que la Lorraine avait été conquise, le duc René ne cessait de solliciter des secours pour y rentrer[1]. C'était un jeune et vaillant prince; comme il ne lui restait plus de tous ses états que la seule ville de Saarbourg, il n'avait plus ni revenus ni argent; ses sujets avaient fait, et même assez volontiers, serment au duc de Bourgogne; ses serviteurs mêmes l'avaient abandonné; aussi était-il fort à charge au roi, d'autant plus importun que le duc René pouvait lui reprocher de l'avoir entraîné à sa perte et de n'avoir tenu aucune de ses promesses. Enfin, las de sa situation à cette cour de France, où il semblait être un objet d'ennui et de dédain, le duc René demanda à s'en aller en Allemagne afin d'y

[1] Comines. — Histoire de Bourgogne. — Histoire de Lorraine.

tenter quelque entreprise. Le roi, pour se débarrasser de ses importunités, lui accorda une escorte de quatre cents lances sous la conduite du sire d'Aubigné. Lorsqu'on sut dans la ville de Lyon le dessein qu'avait le duc de Lorraine d'aller aider à ses vaillans Suisses et combattre le duc de Bourgogne, le peuple en montra une joie infinie, et lui fit un bien autre accueil que le roi ou ses serviteurs. Les bourgeois prirent ses couleurs, rouge et gris-blanc, et lui formèrent comme une sorte de garde pendant son séjour [1]. Il est vrai qu'il y avait beaucoup de Suisses et d'Allemands établis à Lyon pour leur commerce.

Il se rendit en Lorraine; le pays n'était pas tranquille; ses vassaux, après s'être soumis au duc de Bourgogne, le voyant en mauvaise fortune, commençaient à se soulever. Le comte de Bitche [2] surtout s'était mis à la tête d'un grand nombre de gens de guerre, ravageait le Luxembourg et pillait les convois qui s'en allaient rejoindre l'armée du duc de Bourgogne. Il avait même chassé plusieurs garnisons de leurs forteresses. Le duc René, qui venait d'hériter de

[1] Amelgard. — Meyer. — Heuterus.

[2] Histoire de Lorraine. — Histoire du duc René.

sa belle-mère, Marie d'Harcourt, une somme de deux cent mille écus, et à qui le roi avait donné quelque argent, leva des hommes, voulut aussi tenir la campagne, et alla mettre le siége devant Vaudemont, qui n'était pas en état de se défendre. Mais le sire d'Aubigné, selon les ordres qu'il avait reçus, fit aussitôt publier que non seulement il n'attaquerait pas les Bourguignons, mais qu'il entendait qu'ils fissent leur retraite en toute sûreté. Le duc René s'enferma dans sa ville de Saarbourg [1], et l'escorte que lui avait donnée le roi le quitta sans lui prêter nul secours.

Après avoir augmenté les priviléges de ces fidèles habitans, il se rendit à Strasbourg, pour réclamer les secours de ses bons et vaillans alliés les confédérés d'Alsace. Il lui fut répondu qu'on ne pourrait pas en ce moment lui en donner; que toutes les forces de la ville seraient employées à combattre avec les Suisses contre le duc de Bourgogne; qu'il importait de ne se point diviser, et de décider d'un seul coup toutes les querelles que chacun pouvait avoir contre l'ennemi commun. Les gens de Strasbourg et

[1] Specklin.

l'évêque conseillèrent donc au duc René de se joindre aux gens qu'ils envoyaient en toute hâte du côté de Berne pour s'opposer au duc de Bourgogne. Des députés étaient arrivés, afin de presser les villes d'Alsace de faire partir leur contingent. Ils prièrent aussi le duc René de se montrer bon et secourable allié des ligues suisses; de sorte qu'il se mit en route avec les comtes de Bitche et de Linange, et environ trois cents chevaliers.

Le duc de Bourgogne, après deux mois de séjour à Lausanne, se trouva de nouveau à la tête d'une forte armée. Avant de la mettre en mouvement, il en fit la revue; elle passa devant l'échafaud élevé où il se tenait. Il était encore pâle et semblait ne pas avoir retrouvé toute sa force. Son regard était vif comme autrefois, mais inquiet et troublé. Sa parole, toujours impérieuse, avait quelque chose de bref et d'entrecoupé qui témoignait la colère plus que la fermeté. Il parla à ses troupes, les excita à se venger des Suisses qui lui avaient fait tant de mal, promit de donner des domaines et des seigneuries aux principaux chefs de son armée, et le pillage des villes et des campagnes aux soldats. « Par saint Georges, nous aurons vengeance ».

disait-il. « Vive Bourgogne! » criaient ses gens en passant sous ses yeux. Toutefois ils étaient loin d'avoir la même confiance et la même affection qu'auparavant. Le souvenir de Granson était encore présent à leur esprit. Ils ne croyaient plus au bonheur et à l'habileté de leur chef : sa rudesse, sa cruauté, les misères qu'il leur faisait souffrir sans jamais les consoler ni les plaindre[1], leur donnaient une haine qui, maintenant que la victoire n'imposait plus le silence et le respect, était prête à éclater. D'ailleurs, dans cette armée formée à la hâte, il y avait beaucoup de gens rassemblés par contrainte en Flandre, en Artois, en Picardie, en Bourgogne, et ils maudissaient de toute leur âme la guerre où on les amenait malgré eux.

Le Duc n'était pas d'un naturel à s'inquiéter de la volonté de ses soldats; il lui suffisait de les faire obéir, et en aucun temps il ne s'était montré plus violent et plus absolu. Il avait espéré d'abord que les Suisses viendraient l'attaquer dans le pays de Vaud, où le terrain était plus commode, où les habitans, sujets de la maison de Savoie, lui étaient plus favorables. Les gens de

[1] Amelgard.

Berne étaient loin d'en avoir la pensée. L'armée qui avait vaincu à Granson était toute dispersée. Les montagnards étaient retournés dans leur pays : c'était la saison du pâturage[1], et il n'était plus aussi facile de les tirer de chez eux que lorsque la neige couvrait toutes les Alpes. En outre, ne voyant pas le duc de Bourgogne entrer en Suisse, il leur avait paru que la guerre n'était plus qu'une querelle particulière des Bernois et de la duchesse de Savoie ; ils s'étonnaient même qu'on leur demandât de venir défendre Morat, qui n'appartenait nullement aux ligues, mais à la Savoie.

Cependant une assemblée avait été tenue à Lucerne, où l'on avait réglé avec soin toutes les choses de la guerre. Chaque chef devait avoir près de lui des conseillers pour assister aux assemblées et conseils de l'armée. Les bannerets seraient assistés de trois hommes, afin de relever la bannière s'ils étaient tués ou blessés, et elle devait toujours marcher entre deux troupes de cent hommes. Les vagabonds et les volontaires ne seraient plus soufferts à l'armée. Chacun, tant qu'on serait en campagne, ne pourrait

[1] Müller. — Mallet.

ni jour ni nuit quitter son harnais de guerre. Le jeu, les juremens, les querelles, les combats singuliers étaient interdits. Chaque homme devait rester à son rang en silence, adresser, au commencement du combat, une prière à Dieu, puis avoir l'œil fixé devant soi, ne pas laisser à son bras un moment de repos, avant d'avoir rompu les rangs de l'ennemi, et ne jamais faire de prisonniers. Tout homme qui s'enfuyait durant la bataille, devait être sur-le-champ mis à mort par son voisin. Du reste, il était interdit de faire aucun mal aux femmes, aux enfans, aux vieillards. Il fallait ne jamais oublier d'honorer Dieu en respectant les églises et vénérant les prêtres. Il y avait défense de brûler ou détruire aucun moulin; de mettre le feu dans un lieu où les troupes venant par derrière pourraient encore trouver des provisions; de toucher au butin avant que le partage s'en fît en toute justice.

C'était au mois de mars, bien peu de temps après la bataille de Granson, qu'on avait fait ces sages règlemens; mais il n'avait été pris nulle résolution sur ce qu'on ferait contre le duc de Bourgogne; et durant les mois d'avril et de mai, la guerre avait semblé ne plus être l'affaire que des gens de Berne, de Fribourg et

de Soleure. Maintenant que l'ennemi s'avançait avec toute sa puissance, il fallait, pour lui résister, réunir de nouveau des confédérés. Des messagers partirent de tous côtés. On continua à fortifier Morat, et à le mettre en état de se défendre contre une si nombreuse armée.

Il y a environ six lieues de Morat à Berne, et la rivière de la Sane sépare cet intervalle en deux portions à peu près égales. C'était sur la rive droite, du côté de Berne, que les Suisses assemblaient leur armée, encore bien peu nombreuse. Pour pouvoir communiquer avec la garnison de Morat et lui porter secours, les Bernois fortifièrent aussi Laupen et Gumminen, seuls endroits où il y eût des ponts sur la Sane. Dans cette situation, ils attendaient les Bourguignons, et chaque jour il leur arrivait de nouveaux renforts envoyés par leurs alliés.

« Or çà, ces chiens ont donc perdu courage! « il m'est avis que nous allions les trouver », disait le Duc. Il quitta Lausanne le 27 mai, passa par Morrens, Boullens, Estavayer, et vint le 10 juin camper à Faoug, une lieue avant Morat. Le comte de Romont, avec neuf mille combattans, avait pris sa route entre les deux lacs de Neufchâtel et de Morat, afin d'aller recon-

naître le pays et d'investir la ville de l'autre côté.

« Le duc de Bourgogne est ici avec toute sa puissance, ses soudoyés italiens et quelques traîtres d'Allemands, écrivit Adrien de Bubenberg aux Bernois. Messieurs les avoyers, conseillers et bourgeois peuvent être sans crainte, ne se point presser, et mettre l'esprit en repos à tous nos confédérés. Je défendrai Morat. » Aussitôt il rassembla la garnison et les habitans, leur fit faire serment de se comporter vaillamment; pour lui, il promit, par serment aussi, de mettre à mort le premier qui parlerait de se rendre.

Le comte de Romont s'était avancé jusque dans la contrée marécageuse qui se trouve entre les trois lacs de Neufchâtel, de Morat et de Bienne. Engagé dans ce sol difficile, il ne put s'y défendre contre les paysans de Cerlier, de la Neuville, du Landeron, qui accoururent, hommes, femmes et enfans, armés de fourches, de broches, d'épieux, et qui forcèrent les Savoyards à se retirer en grande hâte. Le comte de Romont, par le même chemin qu'il avait pris, rejoignit donc l'armée du duc de Bourgogne.

Bientôt Morat fut environné de tous côtés, hormis vers le lac, par où arrivaient pendant la

nuit de petites barques. Le grand bâtard de Bourgogne tenait le siége sur la route d'Avenche et d'Estavayer. La tente du Duc, ou plutôt un logis en bois qu'on lui construisit, était placée vers les hauteurs de Courgevaux, sur la route de Fribourg. Au nord, et sur le chemin d'Aarberg, était le comte de Romont avec douze mille hommes.

Ce fut lui qui, après quelques sommations menaçantes, fit donner le premier assaut. Soixante et dix grosses bombardes venaient d'abattre un large pan du mur. Les assiégeans crièrent ville gagnée et coururent à la brèche; mais les Suisses y étaient aussi, et soutinrent bravement le choc. On combattit pendant huit heures sur la muraille et dans le fossé. A la nuit, les Bourguignons se retirèrent, ayant perdu sept cents hommes. Le chef de leur artillerie avait été tué d'un coup d'arquebuse.

Le siége n'avançait pas; toutes les nuits il arrivait par le lac des munitions et même des renforts dans la ville. Quatre mille combattans que le sire d'Orli, gouverneur de Nice, amenait de Savoie, furent attaqués et dispersés par la garnison de Fribourg, avant d'arriver au camp de Morat. Une entreprise inutile fut tentée sur Lau-

pen et Gumminen, qu'il eût été si important d'avoir pour être maître du passage de la Sane. Toutes faibles qu'étaient les petites troupes qui gardaient ces postes, où il n'y avait pas même une bannière, elles surent se défendre. Les habitans des environs y étaient accourus pour les secourir; un curé vint lui-même à la tête de ses paroissiens. La ville de Berne était en grand effroi, se voyant menacée de si près. Les bannières sortirent; six mille hommes furent envoyés à Gumminen.

Toutefois l'armée des Suisses ne se mit pas encore en marche; elle n'était pas complète; mais de jour en jour, d'heure en heure, les confédérés arrivaient. Tandis que le duc de Bourgogne s'obstinait au siége de Morat, ses ennemis assemblaient à loisir toutes leurs forces, jusqu'au moment où elles suffiraient pour le vaincre. Il redoublait cependant d'efforts pour emporter cette ville qu'une garnison de deux mille hommes défendait contre une armée vingt fois plus nombreuse. La grosse artillerie tirait jour et nuit; de toutes parts la muraille était ouverte et ruinée. Mais Adrien de Bubenberg maintenait un ordre sévère parmi ses hommes; ils étaient bien résolus à mourir, et persuadés que de la défense de Morat

dépendait le salut de leur pays : aussi rien ne les troublait ; toutes les attaques trouvaient chacun à son poste ; pas un murmure n'était entendu dans la ville ; tout s'y faisait d'une façon réglée et silencieuse, comme si c'eût été une troupe qu'on eût exercée en temps de paix. Deux fois le duc de Bourgogne fit tenter de nouveaux assauts ; le fossé fut comblé, les échelles dressées ; tout fut inutile ; les assaillans ne purent un seul instant se maintenir sur la brèche. Adrien de Bubenberg était partout, veillait au moindre danger, animait par sa présence, par ses paroles, par son exemple, tous ceux de sa garnison, et les rendait aussi fermes et vaillans que lui-même. Ce fut de la sorte que, durant dix jours, l'ancien chef du parti bourguignon à Berne combattit contre le prince dont il avait été le partisan et le pensionnaire tant qu'il ne l'avait pas cru ennemi de sa ville et des ligues suisses.

Cette merveilleuse résistance avait donné aux confédérés le temps d'arriver au secours des Bernois. « Tant que nous aurons une goutte de sang dans les veines, écrivait Bubenberg, nous nous défendrons. » Mais le moment de le secourir était enfin venu. Successivement on avait vu arriver à Berne les hommes d'Uri, d'Unterwalden,

de l'Entlibuch, de Thun et de l'Oberland, de l'Argovie, de Bienne, de la commune et de l'évêque de Bâle. Ceux des pays du duc Sigismond étaient sous la conduite du comte Oswald de Thierstein, ainsi que les gens de Colmar, de Schelestadt, de Rothweil et de Saint-Gall. Le comte de Gruyère, dont la puissante seigneurie était entre Fribourg et le pays de Vaud, vint aussi avec sa troupe. Puis arriva le contingent de Strasbourg, commandé par le comte Louis d'Eptingen, et le duc René de Lorraine, avec trois cents chevaux.

Ce prince fut reçu avec grande joie par les Suisses, et il gagna de plus en plus leur affection. Il était jeune, actif, parlant bien, simple en ses manières et ses habillemens, comme il convenait à un prince pauvre et malheureux; en outre de race allemande, ami des Allemands, et sachant faire et dire tout ce qu'il fallait pour leur plaire. Rebuté par le roi de France, il venait, dans sa détresse, s'adresser aux Suisses, mettait en eux tout son espoir, faisait loyalement cause commune, et n'avait pas un plus grand ennemi que le duc Charles, leur cruel adversaire.

Pour passer la Sane et aller chercher les Bourguignons, on n'attendait plus que les gens de Zurich. On envoyait à chaque instant des mes-

sages pour hâter leur marche. Hanns Waldmann, leur compatriote, qui avait commandé la garnison de Fribourg, leur faisait dire qu'il n'y avait pas un moment à perdre; qu'une heure de retard pouvait livrer Morat aux ennemis; que les murailles étaient en ruines; que la mine s'avançait sous les remparts; que la garnison était réduite à un petit nombre. « Il nous faut absolument don-« ner la bataille, disait-il, ou nous sommes tous « perdus. Les Bourguignons sont trois fois plus « nombreux qu'à Granson, mais nous saurons « bien passer au travers. Avec l'aide de Dieu, « grand honneur nous attend. Ne manquez pas « à venir au plus vite. » Sans tarder davantage, l'armée s'était cependant mise en mouvement pour passer la Sane.

Enfin, le 21 juin au soir, pendant que tous les habitans de Berne étaient dans les églises à prier Dieu pour la bataille qui allait se donner, on annonça que les gens de Zurich arrivaient avec ceux de la Turgovie, de Baden et des libres bailliages. Aussitôt toute la ville fut illuminée, on dressa des tables devant toutes les maisons, on y servit à boire et à manger. Chacun fit fête aux hommes de Zurich; mais aussi on les pressait de ne point s'arrêter plus long-temps, et de continuer leur

route, afin d'arriver au camp avant la bataille. Ils passèrent deux heures à Berne; chacun les embrassait, les exhortait à bien défendre le pays, leur souhaitait bon courage et heureuse chance. Ils repartirent à dix heures du soir, en chantant leurs chansons de guerre.

Le lendemain, à la pointe du jour, l'armée des confédérés entendit les matines à Gumminen; puis les chefs s'assemblèrent en conseil pour régler l'ordre de la bataille. Il fut résolu qu'on enverrait une petite troupe du côté du comte de Romont, afin qu'en se joignant aux habitans du pays, elle l'empêchât de prendre part à la bataille, tandis que toute l'armée s'en irait attaquer le Duc. L'avant-garde fut mise sous la conduite de Hanns de Hallwyl, chevalier d'une ancienne et noble famille d'Argovie et bourgeois de Berne, qui avait gagné une grande renommée et la connaissance de toutes les choses de la guerre dans les armées du roi de Bohême et du fameux Huniade, celui qui avait chassé les Turcs de Hongrie. Il avait avec lui les gens de Fribourg, les montagnards des anciennes ligues, ceux de l'Oberland et de l'Entlibuch.

La cavalerie était nombreuse : on la plaça aux ailes, sous les ordres d'Oswald de Thierstein et

du duc de Lorraine, qui en outre avait un grand nombre de piquiers, de hallebardiers et de couleuvriniers.

Le corps de bataille était commandé par Hanns Waldmann, de Zurich, et pour montrer aux alliés d'Allemagne une grande considération, on lui avait associé Guillaume Herter, capitaine des gens de Strasbourg. Là se trouvaient toutes les bannières, sous la garde de mille vaillans hommes armés de piques, de hallebardes et de haches d'armes.

Gaspard Hertenstein, de Lucerne, était à la tête de l'arrière-garde; mille hommes étaient commandés pour éclairer la marche de l'armée. En tout les Suisses avaient environ trente-quatre mille combattans; le Duc, quoi qu'on en pût dire, n'en avait pas davantage, peut-être même un moindre nombre.

Une chaîne de collines assez élevées, qui règne entre Morat et le cours de la Sane, dérobait aux Bourguignons la marche des alliés et la disposition de leur armée. Une forêt couvrait les deux pentes de ces coteaux. C'était là que les Suisses faisaient tous leurs préparatifs pour la bataille et se plaçaient dans l'ordre réglé. Avant de se mettre en marche, les comtes de Thierstein et d'Eptingen

conférèrent la chevalerie à Hanns Waldmann, aux chefs de presque tous les contingens, et aux plus notables des confédérés. La plupart des gentilshommes, qui se trouvaient en grand nombre dans cette armée, dédaignèrent d'être faits chevaliers ce jour-là, où cette dignité était prodiguée à tant de bourgeois. Le duc de Lorraine n'eut point tant d'orgueil, et ne craignit pas d'être en fraternité d'armes avec les capitaines suisses.

Enfin, comme on allait avancer vers l'ennemi, Guillaume Herter, capitaine de Strasbourg, demanda s'il ne serait pas à propos de faire à la hâte quelques retranchemens, soit avec les chariots de bagage, soit avec des palissades, afin de rompre le choc de la puissante cavalerie des Bourguignons, dans le cas où l'on aurait à recevoir leurs attaques, ou si par malheur on était contraint à plier. D'abord personne ne répondit à cette proposition; les Suisses se regardaient les uns les autres d'un œil surpris et mécontent; puis Félix Keller, de Zurich, rompit ce silence. « Si nos fidèles alliés, dit-il, ont bonne et franche « volonté de combattre avec nous, le moment en « est venu. Selon la coutume de nos pères, nous « allons marcher sur l'ennemi et en venir aux « mains. L'art des fortifications n'a jamais été

« notre fait. » Il n'en fut plus parlé, et l'ordre de marcher fut donné.

Dès la veille, lorsque le duc de Bourgogne eut appris que les Suisses passaient la rivière, il en avait eu grande joie. Il voulait même marcher à leur rencontre; mais la pluie était si forte qu'il remit l'attaque au lendemain. Ses capitaines risquèrent de lui donner quelques conseils qui ne furent pas mieux écoutés qu'à Granson; leur avis était de lever le siége de Morat et d'attendre l'ennemi en plaine, où la cavalerie pouvait avoir un avantage qu'elle perdait sur un terrain inégal et coupé.

La gauche de son armée, commandée par le grand bâtard de Bourgogne et le sire de Ravenstein, était appuyée au lac et touchait presque aux murs de Morat. Le corps de bataille, sous les ordres d'Hugues de Château-Guyon et de Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, s'étendait entre les villages de Grenz et de Courtevon. Quant au Duc, il était à la droite avec ses archers à cheval, les Anglais et la meilleure cavalerie de l'armée.

Les Lombards et les Italiens étaient presque tous à la gauche avec le grand bâtard. Le soir d'auparavant, le Duc avait eu le chagrin de voir

le prince de Tarente, qui jusqu'alors les avait commandés, prendre congé de lui pour aller trouver le roi de France. Il y avait un an que ce jeune prince était auprès du Duc, dans l'espoir d'obtenir sa fille. Il avait fini par se lasser de tant de délais et de fausses promesses. Son père, le roi de Naples, s'était, dans cet intervalle, réconcilié avec le roi. Les conseillers qu'il avait auprès de lui voyaient que le duc de Bourgogne laissait aussi espérer le même mariage, soit à la duchesse de Savoie pour son fils, soit à l'empereur pour le duc Maximilien d'Autriche. Ils envoyèrent secrètement un officier d'armes à Lyon pour demander un sauf-conduit, que le roi accorda très-volontiers.

Maître Angelo Catho décida plus que nul autre le jeune prince à partir. C'était un homme qui voyait si sagement les choses et jugeait si bien des personnes, qu'il passait pour deviner l'avenir par voie d'astrologie [1]. Déjà il avait mal auguré de la journée de Granson. Cette fois il avait encore de plus sûrs indices. Toute cette armée nouvelle, mal exercée, et composée de gens mécontens ou d'étrangers soudoyés; des capitaines

[1] Comines et pièces justificatives.

inquiets de l'avenir, à qui il tardait de quitter un service toujours aventureux et maintenant si mal favorisé de la fortune; des serviteurs las d'un maître si dur, qui dans le malheur leur montrait moins de confiance encore et d'affection que dans la prospérité; enfin ce chef lui-même n'ayant plus, à vrai dire, la plénitude de sa raison, plus incapable que jamais d'aucun conseil, ayant perdu son habileté guerrière, malade, et sans cesse passant de la colère à une sorte d'engourdissement [1] : il y en avait assez pour qu'un habile homme prédît la perte de la bataille. Maître Angelo Catho en assura le prince Frédéric et l'écrivit aussi à Naples. Déjà le roi Ferdinand avait mandé à son fils de quitter le duc de Bourgogne. Après avoir vaillamment combattu avec lui à Granson, il lui dit adieu la veille de la journée de Morat.

Le Duc se porta en avant avec une avant-garde considérable. Les Suisses avaient marché de leur côté, et se tenaient maintenant sur l'autre revers des collines, toujours abrités par la forêt. La pluie avait continué à tomber en abondance; le ciel était couvert de nuages. Après plusieurs

[1] Gollut.

heures, voyant que leurs ennemis conservaient la même position et semblaient ne pas accepter le combat, les Bourguignons, trempés par la pluie, commencèrent à se retirer vers leur camp. La poudre était mouillée dans les chariots; les cordes des arcs étaient humides et sans ressort; les hommes étaient harassés par cette longue et pénible attente.

Alors Hanns de Hallwyl donna le signal à son avant-garde : « Braves gens, leur disait-il, confé-« dérés et alliés, voilà devant vous ceux que vous « avez défaits à Granson. Ils sont encore venus « chercher votre vengeance. Leur multitude est « grande; mais vous n'en avez pas peur. Songez « aux belles batailles que nos pères ont gagnées. « Il y a cent trente-sept ans, qu'à pareil jour, en « ces lieux mêmes, à Laupen, ils ont remporté « une grande victoire. Vous êtes vaillans comme « eux, et Dieu sera aussi avec vous. Pour qu'il « nous accorde cette grâce, à genoux, mes amis, « et faisons notre prière! »

Tous s'agenouillèrent et joignirent les mains. Pour lors on vit soudainement les nuages se dissiper, le ciel s'éclaircir, et le soleil paraître tout brillant. Hallwyl tira son épée et cria : « Braves gens, Dieu nous envoie la clarté de

« son soleil. Allons! pensez à vos femmes et « à vos enfans; et vous, jeunes gens, voudriez-« vous laisser les Italiens enlever vos amou-« reuses? »

Il ne fut plus en peine que de modérer leur ardeur, afin de marcher en bon ordre. Ils s'avançaient, criant : « Granson, Granson! » Au-devant d'eux une troupe de leurs chiens de montagnes avait rencontré d'autres chiens du camp ennemi et leur donnait la chasse. C'était un sujet d'amusement et de bon présage.

Le camp des Bourguignons était fortement retranché par un fossé et une haie vive. Les Suisses y firent deux attaques. Hallwyl et l'avant-garde à gauche, Waldmann et le corps de bataille plus à droite. Mais le retranchement était défendu par une puissante artillerie. Elle faisait de grands ravages, et emportait des rangs entiers. La cavalerie lorraine s'avança, et plus d'un homme d'armes fut abattu. Le duc René eut un cheval tué sous lui. Les cavaliers bourguignons se lancèrent sur sa troupe, et l'auraient mise en péril, si Hallwyl ne l'eût appuyée. Cependant, comme les meilleurs canonniers de l'armée de Bourgogne avaient été tués au siége de Morat, les bombardes et les grosses couleu-

vrines étaient souvent ajustées trop haut, et tiraient dans les arbres.

Le Duc ne savait nullement en quel nombre étaient les Suisses, et leur croyait beaucoup moins de forces qu'ils n'en avaient. Les voyant d'abord ne pas accepter le combat qu'on venait leur offrir, il s'était confirmé dans l'idée de leur faiblesse. De sorte que, lorsqu'un instant après qu'il fut rentré dans son camp on lui annonça que leur armée se mettait en mouvement, il ne voulut point le croire; et comme le gentilhomme qui le lui disait assurait l'avoir vu de sés yeux, il lui adressa de dures et injurieuses paroles[1].

Bientôt il n'en put douter, et courut au lieu de l'attaque. Elle durait depuis assez long-temps; les assauts des Suisses étaient repoussés l'un après l'autre; déjà le Duc avait bonne espérance de la victoire, lorsqu'il entendit à sa droite de grands cris et un tumulte extraordinaire. C'était Hallwyl qui, avec son avant-garde, avait marché le long du retranchement, l'avait tourné, et entrait dans le camp. Bientôt le désordre fut complet; le fossé et la haie furent forcés de toutes parts; l'artillerie tomba aux mains des Suisses,

[1] Amelgard.

qui la tournèrent aussitôt contre les Bourguignons. En ce lieu le combat fut disputé et sanglant; les archers à cheval de la garde, tous les gens de l'hôtel et les Anglais montrèrent un merveilleux courage; mais les comtes d'Eptingen, de Thierstein, de Gruyère, et le duc de Lorraine, plus ardent de haine et de vengeance que qui que ce soit contre le duc Charles, arrivèrent avec leur cavalerie, et soutinrent vaillamment le choc des plus vaillans hommes d'armes de l'armée de Bourgogne. Enfin le duc de Somerset [1], capitaine des Anglais, le comte de Marle, fils aîné du connétable de Saint-Pol [2], les sires de Grimberghes, de Rosimbos, de Mailli, de Montaigu, de Bournonville et beaucoup d'autres furent abattus. Jacques du Maes, qui portait la bannière du Duc, se fit tuer en la défendant, et tomba la tenant serrée dans ses bras.

L'aile droite des Bourguignons était entièrement rompue. Au même moment, Adrien de Bubenberg était sorti avec la garnison de Morat, et avait attaqué vivement l'aile gauche et toute la troupe du grand bâtard. Bientôt l'arrière-garde

[1] Gollut. — Heuterus.

[2] Lamarche. — Histoire généalogique.

des Suisses, que commandait Hertenstein, ayant continué le mouvement que l'armée venait de faire, toujours s'avançant et se déployant sur la gauche, tourna entièrement les positions du camp des Bourguignons, et se montra derrière leur corps de bataille.

Pendant ce temps-là le comte de Romont, campé de l'autre côté de la ville, et inquiété par une fausse attaque, ne pouvait être d'aucun secours. Il y eut encore quelque combat à l'aile gauche; mais lorsqu'on eut vu tomber la bannière du grand bâtard qu'avait saisie un homme du Hassli, il ne resta plus d'espoir; toute l'armée était en désordre et dispersée; le Duc lui-même, ne voyant plus de ressource, et dans un morne désespoir, songea à une prompte fuite. Il fallait se hâter, car de la façon dont la bataille s'était donnée, les Suisses étaient maîtres des chemins de Lausanne et du pays de Vaud; la retraite était coupée. Aussi le Duc, qui avait encore trois mille chevaux, les vit bientôt dispersés, et ce fut à grand'peine que, suivi de douze de ses serviteurs seulement, il gagna Morges après une course de douze lieues, ayant encore une fois perdu son armée. Trois mois et demi s'étaient passés depuis la journée de Granson.

Après sa fuite, le champ de bataille ne fut plus qu'un lieu de carnage; les Suisses parcouraient ce large espace sans trouver nulle résistance, tuant tout ce qu'ils rencontraient devant eux, refusant impitoyablement merci, et criant à ceux qui imploraient miséricorde : « Briey, Granson! » Cette fois on ne manquait pas de cavalerie pour suivre les fuyards; les gens du comte de Gruyère et les hommes d'armes autrichiens et lorrains coururent la route jusqu'à Avenches, ne laissant aucun refuge aux ennemis épars de tous côtés.

C'étaient surtout les Lombards qui ne trouvaient nulle pitié; on en égorgea un grand nombre. Entourés ainsi de toutes parts, beaucoup tentèrent d'aller rejoindre le comte de Romont, en passant dans le lac. Il n'est pas profond, mais le fond en est très-marécageux. La plupart de ces cavaliers s'enfoncèrent dans la fange et dans les roseaux; d'autres allèrent trop avant dans le lac et se noyèrent. D'ailleurs les Suisses les poursuivaient jusque dans l'eau, leur tiraient des flèches, les tuaient à coups d'arquebuse, et montaient dans des nacelles pour aller les achever[1]. On vit en plus d'un endroit l'eau du lac se rougir de sang.

[1] Specklin. — Müller.

La tradition raconte qu'un seul cuirassier parvint à se sauver, et encore parce qu'il s'était voué à saint Ours, patron de la ville de Soleure. Trois siècles après, les pêcheurs retiraient encore de temps en temps des armures et des cuirasses dans leurs filets.

Enfin on estime qu'il périt à Morat huit ou dix mille hommes de l'armée du duc de Bourgogne, et plus de la moitié fut tuée de sang-froid après la bataille. Jamais les Suisses n'avaient montré tant de haine pour leurs ennemis. « Cruel comme à Morat », fut long-temps un dicton populaire.

Le camp du duc de Bourgogne tomba encore une fois aux mains des Suisses. Il n'était plus aussi riche qu'à Granson; toutefois les provisions de vivres et les munitions de toute sorte étaient en abondance. L'artillerie était nombreuse; elle fut partagée entre les alliés. Le duc René reconnut ses canons de Lorraine; ils lui furent rendus, et les Suisses, pour lui montrer toute leur affection, lui donnèrent la baraque de charpente qui servait de logis au duc de Bourgogne. Elle était encore assez belle et riche. Il s'y trouva de magnifiques étoffes, de rares fourrures, des ar-

mes d'un beau travail, une chapelle précieuse. Un beau portrait du duc Charles fut placé à l'Hôtel-de-Ville de Morat. Les gens de toute sorte que traînait après elle cette armée, les marchands, les valets, les filles de mauvaise vie qui étaient au nombre de deux mille environ, se répandirent çà et là, se cachèrent dans les bois, demandèrent asile aux paysans, et regagnèrent à grand'peine le pays de Vaud ou la comté de Bourgogne.

Le comte de Romont et les douze mille combattans qu'il avait sous ses ordres n'attendirent pas que les Suisses vinssent à eux. Ils ne tentèrent pas même de se retirer en bon ordre; passant entre les deux lacs de Morat et de Neufchâtel, il s'enfuit par la route d'Estavayer.

Après trois jours passés sur le champ de bataille, afin de maintenir contre tout venant, selon les anciennes coutumes, que la victoire était bien gagnée, les Suisses s'occupèrent à enterrer les morts. On creusa auprès de Morat une immense fosse; on y jeta les cadavres en les recouvrant de chaux vive. Quatre années après, lorsque ces corps furent consumés, une chapelle fut construite où l'on entassa les ossemens retirés de la fosse. Elle se nommait communément l'Os-

suaire des Bourguignons; on y lisait l'inscription suivante :

DEO OPTIMO MAXIMO. INCLYTI ET FORTISSIMI BURGUNDIÆ DUCIS EXERCITUS, MORATUM OBSIDENS, AB HELVETIIS CÆSUS, HOC SUI MONUMENTUM RELIQUIT [1].

Pendant plus de trois siècles cet Ossuaire a été conservé comme un glorieux souvenir de la vaillance des Suisses. Les habitans du pays montraient avec orgueil ce trophée aux voyageurs, et leur faisaient remarquer, sur ces ossemens blanchis, la trace des grands coups d'épée dont leurs pères avaient frappé les soldats du duc Charles. Un tel monument, qui rappelait ce que peuvent les peuples défendant leurs libertés, et le châtiment sévère que la Providence avait envoyé à un prince orgueilleux et tyrannique, aurait dû être toujours respecté. Une armée française, passant par Morat en 1798 pour soumettre la Suisse, crut voir dans l'Ossuaire des Bourguignons une offense à la gloire de la France. Elle détruisit la chapelle et dispersa les ossemens.

Le Duc ne passa qu'un jour à Morges, et de là

[1] A Dieu très-bon et très-grand. L'armée du très-célèbre et très-vaillant duc de Bourgogne, assiégeant Morat, défaite par les Suisses, a laissé ici ce monument.

s'en vint à Gex; le comte de Romont était avec lui : l'évêque de Genève vint aussi le trouver. Dans son chagrin, ses soupçons se portèrent sur leur belle-sœur, la duchesse de Savoie[1]. Elle était sœur du roi de France; après la journée de Granson, elle lui avait envoyé un message. Se livrant sans contrainte à ses pensées, il en vint à croire qu'elle l'avait trahi, qu'elle l'avait attiré à sa perte, qu'elle était cause volontaire de tous ses maux. C'était pour elle, pensait-il, qu'il était venu faire la guerre aux Suisses, et maintenant elle allait traiter avec le roi, achever sa ruine, peut-être même tramer quelque complot contre lui. Il s'en expliqua avec colère au comte de Romont et à l'évêque de Genève, qui, soit par crainte, soit par attachement pour la maison de Bourgogne, lui conseillèrent de mettre à l'épreuve la duchesse de Savoie, et au besoin de s'assurer d'elle.

Elle était alors à Genève; dès le lendemain elle vint, avec le jeune duc et ses autres enfans, rendre visite au duc de Bourgogne et lui offrir quelques consolations, comme elle avait déjà fait lors de sa première défaite. Il était sans provi-

[1] Lamarche. — Comines. — Guichenon. — Müller.

sions, presque sans serviteurs, de sorte qu'elle le défrayait et lui envoyait de Genève tout ce qui lui était nécessaire.

Le Duc lui dit qu'il allait partir, et retourner, dès le soir même, dans sa comté de Bourgogne pour mettre ordre à ses affaires; qu'elle devrait l'accompagner; que les Suisses ne tarderaient pas à se répandre de tous côtés; qu'on ne pouvait savoir jusqu'où iraient leurs cruautés, et qu'il lui offrait un asile dans ses états.

La duchesse le remercia de cette preuve d'amitié; mais étant régente, elle ne pouvait quitter, répondit-elle, le soin et le gouvernement de ses sujets; la ville de Genève était forte, le passage du Rhône difficile; d'ailleurs elle ne courrait aucun péril en se retirant plus avant dans la Savoie, vers Chambéri, où elle avait des forteresses imprenables; elle pourrait même s'en aller de l'autre côté des montagnes, dans ses états de Piémont.

Le Duc, mal satisfait de cette réponse, envoya l'ordre à son chambellan Olivier sire de La Marche, qui était en ce moment à Genève, de s'embusquer aux portes de la ville, d'y attendre le passage de la duchesse de Savoie, de se saisir d'elle et de ses enfans, et de les amener sur-le-

champ à Saint-Claude. Un tel commandement parut bien insensé au sire de La Marche : c'était, à ce qu'il lui semblait, une indigne trahison, une violence contraire à tout bon droit, à la bonne foi, à l'hospitalité. Mais il connaissait son maître; il savait qu'il y allait de la vie à lui désobéir en quoi que ce fût. L'ordre lui avait même été donné sur sa tête. Il se mit en devoir d'exécuter ce qui lui était prescrit.

Pour que le complot réussît mieux, le Duc retint la duchesse de Savoie le plus long-temps qu'il lui fut possible avec lui. Il était nuit quand, lui disant adieu, elle partit de Gex pour retourner à Genève, qui n'en est qu'à deux ou trois lieues seulement.

En approchant de la ville, elle fut tout à coup surprise et saisie par le sire de La Marche et par ceux qu'il avait avec lui. La nuit était fort noire, on ne pouvait distinguer les objets. Il fallait se hâter avant qu'on pût, de Genève, accourir au secours de la duchesse. Le sire de La Marche la plaça en croupe derrière lui, et s'assura d'un des enfans, qu'il prit pour le jeune duc. Mais, dans cette obscurité, il se trompa; et saisit le second des petits princes. Le comte de Rivarola, gouverneur du duc Philibert, eut le temps de le cacher dans un blé voisin de la route, tandis que le maréchal

de Savoie et les officiers de la suite de la duchesse s'efforçaient de la défendre et de l'arracher aux Bourguignons. Le sire de Villette trouva moyen de sauver aussi le prince Louis-Jacques.

Messire Olivier s'éloigna au plus vite, passa les montagnes pendant la nuit, emmenant la duchesse et ses deux filles, et croyant avoir aussi le jeune prince. Après leur avoir donné quelques repos à Mijoux, il arriva à Saint-Claude, où le Duc, en reconnaissant que le jeune duc de Savoie n'était pas pris, entra dans une telle fureur qu'il voulait faire mettre à mort son chambellan pour n'avoir pas exécuté ses ordres. Toutefois il finit par se calmer et par faire conduire madame de Savoie au château de Salins.

Pour lui, il s'établit dans cette ville et résolut de faire une nouvelle armée pour rentrer en Suisse. Toute celle qui avait combattu à Morat était entièrement dispersée. Si, après Granson, ce n'était pas sans peine qu'il avait réuni les fuyards et les déserteurs, maintenant ce lui était chose tout-à-fait impossible. Tous poursuivis par les Suisses, mourant de fatigue et de faim, avaient, chacun comme il avait pu, regagné leur pays. Il écrivit dans ses diverses seigneuries, et envoya des ordres pressans et sévères pour qu'on reprit

les déserteurs, pour qu'on fît de nouvelles levées, pour qu'on levât d'autres impôts.

Les États de la comté de Bourgogne furent assemblés [1] sous ses yeux à Salins. Il leur dit qu'il ne fallait point se laisser abattre par la mauvaise fortune; que les anciens Romains, pour n'avoir pas perdu courage après la bataille de Cannes, étaient devenus maîtres du monde; que les Bourguignons, qui jadis avaient vaincu les Romains, ne devaient pas montrer moins de constance et de fermeté; que pour lui, il était de la race de Philippe-le-Hardi, de Jean-sans-Peur et du duc Philippe, le plus vaillant prince de son temps; qu'il n'était pas non plus si dénué de puissance que ses ennemis affectaient de le dire. Il parla alors de ses pays de Flandre, et de tout ce que de si riches villes et de si vastes pays pouvaient lui fournir en hommes et en argent. Il espérait que ses plus chers sujets, ceux qui avaient commencé la grandeur de sa maison, les Bourguignons, ne se montreraient pas moins fidèles et zélés. Il fit encore mention de ce royaume de Bourgogne qu'il voulait établir, et finit par dire qu'il formerait une armée de quarante mille hommes, et que cha-

[1] Müller. — Dunod. — Specklin. — Mallet.

cun de ses sujets serait taxé au quart de son avoir.

Les États furent effrayés d'une telle demande et de cette obstination du Duc à se perdre et à ruiner tout le pays de sa domination; ils l'auraient conjuré de faire la paix; mais il était difficile de lui en parler sans exciter sa fureur. On lui répondit en donnant de grandes louanges à sa fermeté; néanmoins les États demandèrent à délibérer sur les demandes qui leur étaient faites. Le lendemain ils lui remontrèrent que les choses n'étaient pas telles que son ardeur et son courage les lui faisaient voir; depuis plusieurs années la fleur de la noblesse et de tous ceux qui étaient habitués aux armes avait été enlevée du pays et n'y était pas revenue; tant d'apprêts de guerre, tant d'équipages, tant d'artillerie avaient exigé de si fortes dépenses, que la comté était épuisée; le commerce était interrompu; l'ennemi avait fait plus d'une course, brûlant les villes et les villages, dévastant les champs; les terres restaient en friche, et la famine menaçait le pays. Ils prièrent le Duc de songer à son père, de glorieuse mémoire, qui avait fait aussi de grandes guerres, mais n'avait jamais mis en oubli le salut du pauvre peuple. La maison de Bourgogne avait, disaient-ils, bien assez de seigneuries et de puis-

sance, et il n'était nul besoin de faire d'autres conquêtes. Du reste, pour montrer à leur prince toute leur bonne volonté, ils offrirent de faire un dernier effort et de lever trois mille hommes qui seraient employés à garder la comté contre les courses de l'ennemi.

Cette sage réponse ne contenta point le Duc ; il s'emporta, et leur dit qu'il avait cru les trouver plus fidèles et plus vaillans, mais que par bonheur il avait d'autres sujets plus empressés à venger leur honneur et celui de leur seigneur; qu'il s'en irait faire sa demeure pour toujours dans ses pays de Flandre, et qu'alors les Bourguignons, restés sans défense, seraient contraints de donner aux ennemis bien plus qu'ils ne refusaient à leur prince ; qu'ainsi ils échangeraient sans nul profit la gloire pour la honte.

Les États du duché, assemblés à Dijon, se trouvant hors de la présence du Duc, répondirent plus hardiment encore que cette guerre n'était pas nécessaire, qu'il n'était pas besoin d'y contribuer, ni de molester le peuple pour une querelle si mal fondée, où l'on n'avait nulle espérance de venir à bonne fin [1].

[1] Saint-Julien de Balleurre, dans Courte Épée.

Les Flamands, que le Duc avait voulu donner en exemple aux Bourguignons, montraient encore moins d'obéissance. Là, ses ordres n'étaient plus écoutés; déjà, avant la bataille de Morat, on avait commencé à ne pas respecter autant son pouvoir, à ne plus tenir si grand compte de ses volontés. Dans ses lettres, il lui fallait au contraire alléguer le bon exemple des Bourguignons. Ainsi, le 12 juillet, après les États de Salins, il écrivait au président et aux gens de son conseil à Luxembourg : « Très-chers et bien amés, vous désirez, comme nous savons, être assurés de l'état de notre santé; nous étions, grâce à Dieu, en très-bonne santé et disposition de corps, quand nous avons eu dernièrement une journée à l'encontre des Allemands. Nulle partie des gens à cheval n'a abandonné notre personne; mais aucuns piétons, plusieurs Picards et autres gens de nos pays de par-delà, comme faux et déloyaux envers nous, se sont retirés en Picardie et ailleurs. Dans ce pays-ci où nous sommes, et qui est le nôtre, les sujets et habitans, tous tant qu'ils sont, pour nous montrer leur bon vouloir, amour et affection, ne nous ont pas seulement payé ce qu'ils nous doivent, mais nous ont librement et de leur propre mouvement offert

de garder le pays, de mettre garnisons à leurs dépens sur les frontières, et de les entretenir six mois en temps d'été, afin que nous puissions d'autant mieux tenir les champs, ayant nos gens autour de nous pour faire la guerre hors de nos pays.

« Toutefois les gens de nos pays de par-delà ont fait et font le contraire. Bien que le roi ne leur demande rien et ne leur donne aucune affaire, bien qu'il laisse nos sujets aller, passer et repasser parmi son royaume; bien qu'il veuille entretenir les trèves et que je lui envoie présentement le sire de Contai pour besogner sur ce qu'il désire et lui promettre que nous nous trouverons ensemble, ni vous ni nos principaux officiers n'avez rien fait de ce que je vous ai mandé depuis trois ou quatre mois. Nous avions ordonné que ceux de nos ordonnances, fiefs et arrière-fiefs, tous autres de gens de guerre et pouvant porter les armes, fussent envoyés au secours de notre pays de Lorraine; nous avions même mandé qu'ils fussent levés à nos frais. Pour ne l'avoir pas fait, vous êtes cause du danger où se trouve présentement la Lorraine et de la perdition dudit pays qui va s'ensuivre, s'il n'y est pas bientôt pourvu. En mettant ainsi nos

commandemens en non chaloir, il semble que vous désiriez non seulement la perdition de la Lorraine, mais la nôtre et celle de tous nos pays de par-deçà, et aussi que vous cherchez à ce que, faute de gens, nous ne puissions résister à nos ennemis, afin que lorsque nous irons au secours de la Lorraine, et que nous voudrons revenir dans ce pays, ce que nous ferons le plus tôt possible, nous ne puissions plus y parvenir. Ainsi nous n'avons nulle raison d'être content de la façon dont nos principaux officiers se sont comportés. »

Il renouvelait les ordres de faire partir les hommes appartenant aux ordonnances, le ban, l'arrière-ban et tous ceux qui pouvaient porter les armes, en les envoyant à mesure qu'ils seraient prêts, sans que les uns attendissent les autres.

« Et si jamais vous avez désiré nous servir et nous complaire, faites et accomplissez, faites faire et accomplir tout ce qui vous sera commandé; n'en faites faute en quoi que ce soit, et craignez désormais les punitions qui pourraient s'ensuivre. »

Dans ses discours, le Duc était plus emporté encore que dans sa lettre. Il ne parlait que de

faire trancher la tête à ses officiers, de châtier cruellement ses sujets; il les menaçait sans cesse des vengeances qu'il exercerait à son retour. Celui qui excitait le plus sa colère était messire Hugonnet, son chancelier, homme sage, habile, éloquent, qu'il avait commis au gouvernement de toutes les affaires en Flandre, et à la tête du Parlement institué à Malines en 1473. Mais quelle que fût la bonne volonté du chancelier, et à supposer même qu'il eût le désir sincère d'obéir aveuglément aux commandemens rudes et insensés de son maître, cela lui aurait été impossible. Il lui aurait fallu une armée pour contraindre les sujets à obéir, les vassaux à prendre les armes, les villes à payer[1]. L'obéissance était à bout; plus de rigueur n'aurait produit qu'une rébellion ouverte.

Nonobstant l'injure que le Duc avait faite aux États l'année précédente, et la façon hautaine dont il avait promis de se passer de leur consentement, le chancelier voulut essayer si, à leur moyen, on trouverait plus d'obéissance. Ils furent assemblés à Bruxelles. Messire Hugonnet leur exposa la nécessité présente et le danger où

[1] Amelgard.

se trouvait le prince, leur demandant instamment de venir à son secours et de lui accorder de nouveaux subsides. Mais ils ne montrèrent nulle disposition à y consentir; ils rappelèrent comment le pays était épuisé par les impôts de toute sorte, tant ceux qui avaient été accordés au Duc que ceux qui avaient été établis sans leur consentement et contre toutes coutumes et libertés. Les tailles mises pour la présente guerre étaient même loin d'être payées, et avaient encore beaucoup d'années à courir. Les États demandèrent que leurs remontrances fussent mises sous les yeux du Duc. Au reste, ils ajoutèrent que s'il était pressé et environné des Suisses et des Allemands, sans avoir assez de gens pour se dégager et revenir en Flandre, il eût à le leur faire savoir; qu'alors ils exposeraient leurs corps et leurs biens pour l'aller chercher et le ramener en toute sûreté; mais ils étaient résolus à ne plus l'aider d'hommes ni d'argent pour aucune autre guerre.

Quand cette réponse fut rapportée au Duc, il entra dans une fureur extrême, et s'emporta en menaces; il nomma les gens des États des traîtres et des rebelles, qui apprendraient bientôt ce que c'était que sa vengeance; il jura de dé-

molir les portes et les murailles de Bruxelles.

Le peuple et les gens des villes avaient conçu une implacable haine contre le Duc, et ne prenaient plus aucun souci des malheurs dont il était accablé. Il avait détruit leurs libertés et ruiné leur commerce; il les avait accablés d'impôts.

La noblesse avait peut-être encore plus de motifs pour refuser obéissance. Il y avait plus de deux ans, depuis le commencement du siége de Neuss, que le Duc tenait les gentilshommes sous les armes. Il les avait exposés non seulement à mourir dans les batailles, mais à périr par la faim, le froid, les maladies, qui en avaient emporté beaucoup. Leurs domaines étaient engagés ou leurs biens négligés et sans revenu; leurs femmes et leurs enfans privés de leur présence et de leur protection. Et tout cela pour être toujours vaincus, pour ne connaître de la guerre que ses calamités et ses affronts. En outre, pas une consolation, pas une marque de bonté ni de compassion de la part de leur Duc : un commandement dur et menaçant, un accueil plein de rudesse, rien de ce qui donne cœur à souffrir et à obéir.

Le clergé faisait entendre des plaintes plus

aigres s'il était possible. Le besoin d'argent avait contraint le Duc à ne le point ménager, à lui demander beaucoup d'argent, à le comprendre dans les taxes. Il y en avait une surtout qui excitait l'indignation de tous les ecclésiastiques; c'était ce qu'on nommait l'amortissement. Comme les terres de l'Église et de toutes les fondations pieuses étaient d'ordinaire exemptes d'impôts, pour acheter ce privilége et compenser la perte qui en résultait pour les revenus du prince, il fut réglé que toutes les fois que le clergé acquerrait, par une voie quelconque, une propriété, il paierait un droit relatif à sa valeur. En outre, on fit remonter à soixante ans la recherche de tout ce que l'Église avait acheté ou reçu par testament, donation ou fondation. L'enquête qui se fit à ce sujet donna lieu aux murmures les plus amers. Le clergé prétendit qu'avec une véritable profanation on avait fouillé dans tous les monastères, chapitres ou autres pieux établissemens, afin d'y trouver des titres et contrats; qu'on avait fait rendre compte du bien des pauvres; qu'on avait marchandé jusqu'au luminaire des églises et aux ornemens de l'autel; qu'on avait reçu des dénonciations et écouté des ca-

lomnies [1]. « Après une exaction si impie, fallait-il « s'étonner, disaient les ecclésiastiques, que la « faveur divine eût abandonné un prince qui « reconnaissait si mal ce que la Providence avait « fait pour lui et pour la grandeur de sa mai- « son? » Ils imputaient surtout cet amortisse- ment aux conseillers du Duc et à son Parlement de Malines. « Les gens tenant cette cour ont « voulu, disaient-ils, se rendre importans et ne « point paraître oisifs et inutiles. Pour justifier « la nouveauté d'un tel établissement, ils allè- « guent le Parlement de Paris, et prétendent « nous apporter les usages du royaume de « France, où cette iniquité a été pratiquée. Mais « il eût fallu penser que si ce royaume a été si « malheureux et ravagé, c'est pour avoir en- « couru la censure divine, qui a vengé les in- « jures faites aux églises. »

Ayant ainsi excité par sa tyrannie des senti- mens de désobéissance et de sédition parmi les gens de toutes conditions, le Duc ne put tirer aucun secours de la Flandre ni des vastes sei- gneuries qui l'environnaient. Seulement le comte de Chimai et le comte Engelbert de Nassau ras-

[1] Amelgard.

semblèrent autant de gens qu'il leur fut possible, et, selon ses ordres, s'en allèrent en Lorraine.

Lorsqu'il vit cette rébellion de ses sujets, la difficulté qu'il avait de former une armée, et l'impuissance de sa colère, il tomba dans une mélancolie profonde. Après vingt jours passés à Salins, il était allé s'établir dans un château qu'on appelle la Rivière, près de Pontarlier et de Joux. Là, il rassemblait quelques soldats, et formait un camp, afin de garder les passages du Jura; mais à peine avait-il pu, après quelques semaines, réunir trois ou quatre mille hommes. Chaque jour quelque mauvaise nouvelle venait accroître son chagrin : tantôt un allié qui l'avait abandonné; tantôt ses sujets qui méprisaient ses ordres et ne reconnaissaient plus son autorité; tantôt les villes de Lorraine qui, l'une après l'autre, étaient contraintes à se rendre. Il vivait solitaire, passait des journées entières sans vouloir parler à personne. Fier comme il était, il avait honte de montrer sa douleur, de se plaindre ou d'être plaint. Nulle confiance, nulle amitié qui pût le soulager; nul repentir de ses fautes; nul retour sur lui-même qui lui fit chercher son refuge en la bonté et la miséricorde de

Dieu; il ne savait que s'enfoncer dans son noir chagrin, et se montrer plus austère et plus terrible à ceux qui l'environnaient. L'affection de la plupart des serviteurs de sa maison était même éteinte; ils étaient las de lui, et impatiens de voir consommer sa perte, qui semblait ne pouvoir tarder.

Pendant près de deux mois qu'il se tint à la Rivière, sans rien faire ni rien résoudre, sa fortune achevait en effet de crouler rapidement. Le roi, comme on peut croire, ne s'était point oublié en cette circonstance; il avait fait tout ce qui lui était possible pour profiter de la détresse de son adversaire et achever sa ruine. La nouvelle de la journée de Morat lui arriva dès le lendemain, comme celle de Granson. Il n'y avait, ainsi qu'on a vu, pas d'homme plus impatient de savoir les nouvelles le plus tôt possible. Dès le commencement de son règne, il avait tenté d'établir les postes; mais son loisir n'avait pas encore été assez grand pour qu'elles fussent aussi bien montées qu'elles le furent plus tard. Quant aux nouvelles de Suisse, il avait tout disposé pour les savoir au plus vite, et attendait d'heure en heure qu'on l'informât de l'issue de la bataille; car il avait appris que les armées étaient en présence.

Selon son habitude, il ne parlait d'autre chose. « Je donnerai deux cents marcs d'argent à qui « m'apportera la première nouvelle », disait-il. Elle arriva d'abord aux sires du Bouchage et d'Argenton, qui se hâtèrent d'aller la lui apprendre.

Dès le lendemain, il écrivit au comte de Dammartin, qui était du côté de Senlis, lui ordonnant de se tenir prêt, mais d'observer toujours les trèves. Ce fut peu de jours après qu'on apprit que le Duc avait fait enlever la duchesse de Savoie, sans avoir pu saisir le jeune duc Philibert. Rien ne pouvait être plus heureux pour le roi; il envoya sur-le-champ l'amiral et le sire du Lude à Chambéri, où ils assemblèrent les États. Tout y fut réglé à la volonté du roi; il donna le gouvernement du Piémont au comte de Bresse, laissa celui des pays en-deçà des Alpes à l'évêque de Genève, confia la garde du jeune prince au sire de Grolée, qui était un de ses serviteurs, retint la ville de Chambéri et la forteresse de Montmeillan [1]. De cette façon, toute la Savoie était à sa volonté, et le duc de Bourgogne ne pouvait plus en tirer aucune ressource.

[1] Guichenon. — Comines. — Brantôme.

Pendant ce temps, la duchesse avait été conduite de Salins au château de Rouvre, près de Dijon; elle y était gardée honorablement, mais sans grande rigueur. D'ailleurs les serviteurs du duc de Bourgogne commençaient à ne plus avoir beaucoup de crainte de lui; ses ordres n'étaient plus suivis à la lettre, et cette prison de madame de Savoie était un sujet d'indignation pour chacun. Elle trouva donc moyen d'envoyer au roi son secrétaire; ne pouvant écrire avec sûreté, elle lui remit pour toute créance la bague que le roi lui avait donnée le jour de son mariage. Cet homme se présenta au roi; mais comme il portait la croix de Saint-André, le roi crut que c'était quelque espion du duc de Bourgogne qui avait dérobé la bague de sa sœur, et le fit mettre en prison. Il courait grand risque d'être pendu, lorsque heureusement pour lui arriva le seigneur Rivarola, qui venait de la part de la duchesse de Savoie supplier le roi de procurer sa délivrance. Elle craignait beaucoup de l'y trouver peu empressé; il pouvait en effet avoir quelque rancune contre elle. En outre, elle ne voulait pas plus être sa prisonnière que celle du Duc, et demandait la promesse d'être renvoyée en Savoie.

Le roi était alors à Roanne, revenant de Notre-Dame du Puy, où il avait accompli sa neuvaine en reconnaissance de la journée de Morat. Il reprenait la route de Touraine, après avoir passé cinq mois à Lyon. Le seigneur Rivarola et les envoyés des États de Savoie, qui étaient venus pour le même motif, reçurent un favorable accueil. Le roi promit tout ce que demandait sa sœur, et donna ordre à du Bouchage d'aller trouver Louis d'Amboise, sire de Chaumont, gouverneur de Champagne, afin de concerter l'enlèvement de la duchesse de Savoie. Puis il s'embarqua sur la Loire pour descendre en bateau jusqu'à Tours.

Le sire d'Amboise prit une escorte de cent lances, et arriva sans nul empêchement à Rouvre. Le pauvre secrétaire, qui avait si bien manqué d'être pendu, était revenu préparer tout pour l'évasion de sa maîtresse. Elle sortit du château avec ses deux filles pendant la nuit, et en peu de jours arriva au Plessis-lez-Tours, où le roi l'attendait. Il envoya ses principaux serviteurs au-devant d'elle pour lui faire honneur, et lui-même vint la recevoir à la porte. « Madame la « Bourguignonne, soyez la très-bien venue », lui dit-il en souriant. Elle se rassura, le voyant de si

bonne humeur. « Monsieur, vous me pardonne-« rez, répondit-elle, je suis bonne Française, et « prête à vous obéir dans tout ce qu'il vous « plaira me commander. » Le roi la conduisit à sa chambre, continuant toujours à lui témoigner beaucoup d'amitié; ensuite il lui fit de beaux présens en étoffes de soie et toutes sortes d'ajustemens.

Cependant elle avait grande envie de retourner en Savoie; le roi n'était pas moins pressé de la voir partir. Elle était habile, ne disait que ce qu'elle voulait bien, savait tout voir, tout entendre et deviner le reste. Il y avait des gens qui la trouvaient même cent-fois plus fine que le roi. Dans leurs entretiens, elle prenait tranquillement et avec adresse ses avantages sur lui. Souvent il revenait à la railler sur son alliance de Bourgogne; mais elle, sans se fâcher, d'une façon douce et spirituelle, et prenant garde de l'offenser, n'était pas en peine de lui bien répondre et de lui faire comprendre qu'il était la première cause de cette alliance, pour avoir voulu être trop le maître chez elle.

Ils ne passèrent donc que huit jours ensemble. Le roi promit de rendre à sa sœur ses enfans, qu'il avait mis sous la garde du sire de Grolée,

ses joyaux et les forteresses de Chambéri et de Montmeillan. Il s'engagea à la défendre envers et contre tous, spécialement contre le duc de Bourgogne.

Pendant que la duchesse de Savoie était encore au Plessis, il y arriva une grande ambassade des Suisses[1]. Un mois après la victoire de Morat, une grande assemblée avait été tenue à Fribourg, soit pour régler les affaires des ligues et de leurs alliés, soit pour traiter de la paix avec la Savoie. Le bâtard de Bourbon, amiral de France, y était venu au nom du roi. Il fit aux Suisses les plus grandes félicitations sur une si belle victoire, et leur parla du désir que le roi avait de voir et de connaitre leurs principaux capitaines.

L'amiral était chargé aussi de presser les ligues d'achever ce qu'elles avaient si bien commencé, et de consommer la ruine du duc de Bourgogne. Le roi promettait d'entrer en Flandre dès que les Suisses seraient entrés en Bourgogne. Comme son traité avec la Savoie n'était pas encore terminé, il leur proposait aussi d'assiéger Genève, dont la situation était si importante pour eux.

Les Suisses savaient ce que valait la parole du

[1] Müller.

roi ; il ne les avait nullement secourus dans leur danger, et n'avait pas même été assez exact à payer les sommes promises. Ils répondirent qu'on ne pouvait rien résoudre sans voir ce qu'allait tenter le duc de Bourgogne, qui les menaçait d'une troisième attaque. Ce fut aussi la réponse qu'ils firent au duc de Lorraine, quand il les supplia de l'aider à recouvrer son duché. Mais ils lui promirent sincèrement, comme à leur bon et fidèle allié, de ne jamais traiter avec le duc de Bourgogne sans lui faire restituer la Lorraine, et de lui donner tous les secours possibles dès qu'on serait rassuré sur les projets de l'ennemi. On craignait en effet de voir les Bourguignons entreprendre quelque attaque du côté de l'évêché de Bâle.

Les États de la comté de Bourgogne, qui étaient assemblés à Salins en ce moment, envoyèrent secrètement des députés pour parler de la paix ; mais comme ils n'avaient nul pouvoir du Duc, on ne put les écouter.

Quant aux affaires de Savoie, elles furent remises à l'arbitrage des ambassadeurs de France, du duc René, du comte de Gruyère et de Guillaume de Herter, capitaine de Strasbourg. Ils réglèrent que la ville de Genève donnerait des

otages pour le paiement de la somme imposée comme rançon l'année précédente; que la terre Romande, appelée pays de Vaud, serait, à l'exception de Morat et de Granson, rendue au duc de Savoie aussitôt qu'il aurait payé cinquante mille florins pour frais de la guerre, mais qu'elle ne pourrait jamais être donnée en apanage au comte de Romont ni à nul autre.

Ce fut après l'assemblée de Fribourg que la grande ambassade des Suisses partit pour aller trouver le roi, ainsi qu'il l'avait désiré. Adrien de Bubenberg en était le chef; il avait avec lui Hallwyl, qui avait commandé l'avant-garde à Morat, et presque tous ceux qui s'étaient rendus fameux dans cette journée et à Granson. Le roi leur fit le plus grand accueil, répéta que leur vaillance avait non seulement sauvé la Suisse, mais assuré le repos du royaume. Leur franchise lui plaisait; il leur faisait raconter les deux fameuses batailles, louait les belles actions de chacun, parlait à Bubenberg de sa merveilleuse résistance dans la ville de Morat, à Hallwyl de l'impétuosité de son attaque. Puis il se raillait avec eux de la fuite honteuse du duc de Bourgogne, et s'amusait du détail de cet immense butin qu'on avait trouvé dans son camp. Chacun, à l'exemple

du roi, s'empressait à faire fête aux Suisses; l'amiral, le sire de Beaujeu, le comte de Dunois, les comblaient de courtoisies et de louanges. Ils reçurent les plus riches présens de vaisselle d'argent; on leur paya largement les frais de leur voyage, et de fortes sommes leur furent comptées pour leurs villes et leurs cantons. Adrien de Bubenberg fut reçu chevalier de l'ordre du roi, ce qui était alors un bien grand et rare honneur.

Grâce à tous les soins qu'il se donna pour gagner l'amitié des Suisses, il les engagea dans ses projets contre le duc de Bourgogne; les ambassadeurs promirent que les ligues enverraient en Lorraine trente mille hommes, dont la solde serait pour les cinq sixièmes à la charge du roi, tandis que de son côté il attaquerait l'ennemi par la frontière de Flandre.

Un si grand appareil ne fut pas nécessaire pour détruire celui qui avait fait trembler toute la chrétienté. Il n'avait plus assez de forces pour être redoutable, et point assez de sagesse pour changer la fortune. Le Duc était toujours à la Rivière, sans rien résoudre, s'occupant vainement à rassembler une grande armée, tandis qu'il aurait pu encore se mettre à la tête de ce

qui lui restait, traverser la Lorraine, y rendre courage à ses partisans et à ses garnisons, revenir dans le Luxembourg et le Brabant, rétablir son autorité, et enfin se donner un puissant allié en terminant le mariage de sa fille avec le duc Maximilien, fils de l'empereur. C'était là ce que souhaitaient tous les gens sages de son conseil, et ce qu'ils ne pouvaient même essayer de lui faire entendre.

Profitant de son inaction, le duc René redoublait d'activité. Avant même que l'assemblée de Fribourg fût terminée, le 23 juillet, il s'était rendu à Strasbourg[1], et avait demandé des secours à ses voisins et alliés. La ville lui donna deux grosses pièces d'artillerie, onze couleuvrines, des munitions, quatre cents cavaliers, huit cents hommes de pied et des arquebusiers. Avec ce peu de force et les Lorrains qu'il avait conduits à Morat, il entra en Lorraine. Presque partout il y fut reçu avec grande joie. Les habitans, las du joug pesant de leur nouveau seigneur, s'empressaient à retourner sous l'ancienne domination. D'ailleurs le duc René était si bon, si doux, si accort, que chacun mettait en lui affec-

[1] Specklin. — Histoire de Lorraine.

tion et espérance. Sa troupe se grossissait; les villes s'efforçaient à chasser les garnisons bourguignonnes; on lui prêtait de l'argent dont il manquait beaucoup. Un jour, comme il était à faire sa prière dans une église, une riche veuve nommée Walter s'en vint à lui, couverte de sa mante et de son chaperon, fit une humble révérence et lui remit une bourse d'or pour l'aider à reconquérir son duché.

Le roi de France, qui maintenant ne craignait plus de travailler ouvertement contre le duc de Bourgogne, commença aussi à secourir plus efficacement le duc René; il lui donna quarante mille francs pour payer ses soldats allemands et lorrains. Le sire de Craon, qui était dans le Barrois avec une armée, sans prendre part à cette guerre, inspirait pourtant courage aux partisans du duc de Lorraine, et beaucoup de gentilshommes du royaume venaient servir sa cause. De la sorte il parvint à se faire une armée de quelques mille hommes, et à reprendre Saint-Dié, Épinal, Vaudemont, et presque toutes les petites villes de Lorraine.

Enfin il vint mettre le siége devant Nanci; Jean de Rubempré, seigneur de Bièvres, que le duc de Bourgogne y avait laissé comme gouver-

neur de Lorraine, se défendit vaillamment. Il avait dans sa garnison environ trois cents Anglais, qui se comportaient avec grand courage. Mais la ville était investie de toutes parts; elle avait été mal approvisionnée. Bientôt on commença à y manquer de vivres. D'ailleurs on n'entendait point parler du duc de Bourgogne. Il était, pendant ce temps-là, dans sa solitude de la Rivière, et ne répondait même pas aux messages qui lui étaient envoyés. Peu à peu la garnison se décourageait : les habitans étaient plus mal disposés encore. Enfin, le chef des Anglais ayant été tué par un canon, ils commencèrent à murmurer plus fort que les autres. Le sire de Bièvres fit de son mieux pour les calmer; il était d'une valeur éprouvée et loyal serviteur de son maître; mais ne sachant rien de lui, ayant en vain demandé des secours qu'il eût été si facile de lui envoyer, il consentit à rendre la place, sous condition que la garnison serait sauve de corps et de biens.

Le 6 octobre, il sortit à la tête de ses gens. Le duc de Lorraine, avec son amabilité ordinaire, le voyant s'approcher, descendit de cheval, vint au-devant de lui, et ôtant son chapeau, lui dit : « Monsieur mon oncle, je vous remercie très-

« humblement de ce que vous avez si courtoise-
« ment gouverné mon duché. Si vous aviez pour
« agréable de demeurer avec moi, vous auriez
« le même traitement que moi-même. — Mon-
« sieur, répliqua le sire de Bièvres, j'espère que
« vous ne me saurez pas mauvais gré de cette
« guerre; j'aurais fort souhaité que monsieur de
« Bourgogne ne l'eût jamais commencée, et je
« crains beaucoup qu'à la fin lui et moi nous y
« demeurions. »

Cependant le duc de Bourgogne était déjà en route pour secourir la ville et défendre la Lorraine. Il avait réuni tout au plus six mille hommes [1], soit des débris de son armée, soit dans la comté. Pour encourager à le servir [2], il accorda la noblesse à plusieurs gens de la bourgeoisie, qui s'équipèrent à leurs frais et lui amenèrent du monde. Il prit sa route par Besançon, Vesoul, Neufchâteau et Toul. Quand il fut en Lorraine, il fut rejoint par quelques troupes qui lui vinrent du duché de Luxembourg. Philippe de Croy, comte de Chimai, et Engelbert, comte de Nassau, vinrent le joindre. Ses forces se trouvèrent ainsi supérieures à celles du duc René, qui ne

[1] Heuterus. — Comines. — [2] Dunod.

put, en aucun lieu, tenter de résistance, de sorte que le duc de Bourgogne arriva devant Nanci le 22 octobre.

Le duc René, au lieu de s'enfermer dans la ville, résolut d'aller chercher du secours; il y laissa une garnison de Lorrains, de Français, d'Alsaciens et de Lombards qu'il avait recrutés; car, pourvu qu'ils eussent une solde, ils servaient dans toutes les armées. Les habitans de Nanci étaient aussi en bonne disposition. Tous, tant soldats que bourgeois, promirent de tenir deux mois; et le duc de Lorraine, suivi de douze cavaliers seulement, se hâta de traverser les Vosges. Il arriva à Strasbourg. Les villes et les seigneurs d'Alsace avaient fait tout ce qu'il était en leur pouvoir de faire. Pour avoir une armée suffisante, il fallait maintenant obtenir le secours des ligues suisses, et ce ne pouvait être sans beaucoup d'argent. Le duc René prit toute la vaisselle de sa grand'mère la comtesse de Vaudemont, en fondit une partie, mit l'autre en gage; le roi lui donna de l'argent; la ville de Strasbourg lui prêta dix mille ducats. Se trouvant en état de promettre une solde, il partit aussitôt pour la Suisse.

Le principal obstacle à ses négociations était

le légat du pape qui, pour favoriser le duc de Bourgogne, et peut-être aussi avec la sincère espérance de le ramener à la raison, travaillait toujours à la paix; il arrêtait ainsi la bonne volonté des alliés du duc de Lorraine [1]. Le 11 novembre, il y eut une assemblée à Bâle; le duc de Bourgogne n'y envoya personne : quant aux alliés, ils déclarèrent que l'on ne pouvait traiter tant que la Lorraine ne serait pas rendue au duc René. On envoya ensuite au camp devant Nanci, pour savoir les intentions du Duc. Il répondit de la façon la plus hautaine que quand il serait en pleine possession de la Lorraine et du comté de Ferette, alors il ferait connaître ses conditions.

Le temps s'écoulait, Nanci était environné : Oswald de Thierstein, que le duc René avait nommé maréchal de Lorraine, après avoir quelque temps tenu la campagne et inquiété l'armée bourguignonne, ne se trouvait plus assez fort pour troubler le siége. Les assiégés étaient vaillans et fidèles; mais ils avaient peu de ressources et ils étaient vivement pressés. Le duc René s'en vint à Berne; il y reçut un accueil rempli d'affection. Toutefois, lorsqu'il demanda des se-

[1] Müller. — Specklin.

cours, on lui répondit qu'une telle chose ne pouvait pas être résolue par la communauté de Berne à elle toute seule. Vainement il exposa le péril pressant de sa ville de Nanci, le peu de temps qui lui restait pour la secourir; vainement il supplia, et même en pleurant, l'avoyer et les conseillers, ils ne lui promirent rien de plus que d'indiquer une assemblée le plus prochainement possible.

Il fut plus heureux à Zurich. Hanns Waldmann, qui avait combattu avec lui à Morat, prit fortement sa cause, parla devant le conseil de la reconnaissance que les alliés devaient à ce jeune et loyal prince, et de l'honneur qui engageait à le secourir. Le duc René eut ensuite la permission de venir lui-même au conseil. Il s'y présenta suivi d'un ours apprivoisé qu'il menait partout avec lui; cependant il le laissa à la porte de la salle, non sans que l'animal grattât bien fort pour entrer. Le duc, encouragé par la bonne disposition où Waldmann avait mis l'assemblée, parla à son tour, ce qu'il savait fort bien faire, et obtint que Zurich lui accorderait sa demande.

Mais le secours d'un seul canton était loin de suffire. Il fallait attendre l'assemblée indiquée à Lucerne par les Bernois. Heureusement Nanci se

défendait avec une merveilleuse constance; rien n'effrayait ni ne troublait la garnison et les habitans; l'artillerie des assiégeans faisait un grand ravage, presque toutes les tours des remparts étaient abattues, les vivres devenaient fort rares; le duc de Bourgogne menaçait de ne faire aucune merci, si on ne lui ouvrait les portes. Tout était inutile; on comptait sur les promesses du duc René, et l'on était résolu de lui rester fidèle.

Il est vrai que l'armée ennemie souffrait encore plus que la garnison. La saison était rigoureuse; le Duc manquait d'argent, et ne pouvait fournir à ses soldats rien de ce qui les eût soulagés, tant le pays lui était contraire. Les routes étaient couvertes de Lorrains et d'Alsaciens; ils arrêtaient les convois; les gens qui arrivaient pour renforcer l'armée bourguignonne étaient pris, dépouillés ou tués, lorsqu'ils marchaient en petite compagnie. Enfin le Duc était en si mauvaise situation, que, malgré sa pénurie, il n'osa jamais faire venir de Luxembourg un dépôt d'argent qu'il y avait laissé, de crainte qu'il ne pût arriver jusqu'à lui [1].

Son armée périssait ainsi de froid, de misère,

[1] Amelgard.

de maladies; chaque jour elle diminuait par la désertion. Cependant personne n'osait lui en parler; le comte de Chimai s'y risqua. Exposant l'état des choses, il lui dit que, s'il voulait faire la revue de son armée, il ne trouverait pas trois mille hommes en état de combattre. Il le conjura donc, ainsi que le comte de Nassau, de lever le siége, et d'aller se réparer un peu dans le duché du Luxembourg. « Je vois bien, répondit le Duc « avec colère, que vous êtes tout Vaudemont; « mais sachez que je serais seul, que je m'en irais « encore combattre courageusement mon en- « nemi; il est trop jeune pour que je recule de- « vant lui. — Monseigneur, répliqua le comte de « Chimai, s'il faut combattre, on verra bien si je « suis franc, loyal et issu de bon lieu, et je saurai « le maintenir jusqu'à la mort. » Le Duc défendit que dorénavant on laissât personne entrer dans son logis sans être appelé.

Tandis qu'il rejetait ainsi les conseils de ses plus fidèles serviteurs, il accordait toujours sa confiance à un homme qui le trahissait. Depuis long-temps le comte de Campo-Basso avait conçu contre lui une grande haine et de criminels desseins, qu'il cachait sous un langage de complaisance et de flatterie. Soit qu'il ne pardonnât pas

au Duc d'avoir réduit de moitié le nombre des gens de guerre de sa compagnie et conséquemment ses profits, soit qu'il espérât du roi une plus haute fortune, il avait, dès l'année précédente, en allant en Italie afin d'y recruter des soldats pour le Duc, fait proposer au roi par un médecin italien nommé Simon de Pavie, établi à Lyon, de le servir de tout son pouvoir. Il offrait ou de livrer les places qu'il tiendrait en garnison, ou de passer pendant une bataille avec toute sa troupe du côté du roi, ou enfin de saisir mort ou vif le duc de Bourgogne. Il expliquait même comment ce serait chose facile, parce que le Duc avait coutume, en arrivant dans les lieux où il voulait loger, de descendre de son grand cheval, de quitter ses armures, et de s'en aller sur un petit cheval, revêtu de sa cuirasse seulement, escorté de quelques archers, voir si tout était en bon ordre dans son campement.

Arrivé à Turin, le comte de Campo-Basso fit encore dire les mêmes choses à monsieur Philippe de Savoie, comte de Bresse, ami et serviteur du roi. Tant d'empressement mit le roi en méfiance; il ne savait pas dans quel dessein cet homme se montrait si empressé à trahir son maître. Ce pouvait être, comme quelques années aupara-

vant, un piége tendu au roi, afin de pouvoir le convaincre de complot contre le duc de Bourgogne. Il résolut donc d'en agir avec toute franchise. D'ailleurs on était en trève. Il voulait détourner le Duc de la guerre contre les Suisses; le roi lui fit, comme on a vu, savoir par le sire de Contai quelles offres il avait reçues de Campo-Basso.

Lorsqu'après la journée de Granson le comte de Campo-Basso se fut, sous un assez vain prétexte, retiré en Bretagne, il renouvela encore les mêmes propositions. Le roi en fut informé par le comte de Dunois, et lui répondit trois semaines avant la bataille de Morat: « Monsieur de Dunois, j'ai reçu vos lettres par votre homme, ainsi que la demande du poursuivant du comte de Campo-Basso, et les lettres qu'il lui portait. Vous pouvez expédier ledit poursuivant; et si vous pouvez gagner son maître, qu'il ait volonté d'être des miens et de se déclarer entièrement, j'en serai bien content. Vous pourrez dire au poursuivant que j'appointerai son maître d'une pension, et lui d'un bon office, de manière qu'ils devront être contens. Parlez-en comme de vous-même; et s'il vous dit que son maître n'y voudrait entendre, laissez-le aller et n'en parlez pas. Lyon, 5 juin 1476. »

Le roi n'était pas d'un naturel à se faire scrupule de profiter maintenant des offres qu'il avait rejetées quelques mois auparavant. D'ailleurs le duc de Bourgogne avait assez souvent conspiré contre sa vie ou sa liberté, pour qu'il se crût en droit de se défendre et de se venger par les mêmes moyens. Encore en ce moment, on découvrit qu'un nommé Jean Bon cherchait à empoisonner le Dauphin. Le roi l'avait retiré du service du comte d'Armagnac, dont il était le secret messager pour ses intelligences avec les Anglais, lui avait fait une pension et l'avait richement marié à Pontoise. Il fut livré au prevôt, et confessa, dit-on, qu'il avait reçu de l'argent du duc de Bourgogne pour commettre ce crime. Le prevôt lui donna à choisir d'être décapité ou d'avoir les yeux crevés. Il aima mieux vivre aveugle que de mourir, et fut ensuite remis en liberté [1].

Pour pouvoir remplir l'engagement qu'il prit de trahir [2] le duc de Bourgogne, il fallait que le comte de Campo-Basso restât à son service. Il excusa sa retraite du mieux qu'il put, et retrouvant la confiance et la faveur de son maître, il

[1] De Troy.

[2] Comines.

fut chargé d'aller en Flandre assembler des troupes, afin de secourir la Lorraine. Outre son traité avec le roi, il reprit aussi ses secrètes pratiques avec le duc René; et moyennant la promesse du comté de Vaudemont [1] et d'une forte somme d'argent, il s'engagea à l'aider dans son entreprise.

Pour commencer, et peut-être même avant que rien fût conclu, il avait contribué tout de son mieux à la perte de la ville de Nanci. Tandis que le chancelier de Bourgogne ne cessait de reprocher aux États de Flandre leur désobéissance, et d'exciter les principaux seigneurs à prendre les armes pour aller au plus vite secourir la Lorraine, le comte de Campo-Basso disait que rien ne pressait et que Nanci n'était nullement en péril. Sans lui et ses conseils perfides, le Duc serait sans doute arrivé à temps et aurait sauvé la ville.

Quand les Bourguignons à leur tour avaient assiégé Nanci, le comte de Campo-Basso continua ses négociations avec le duc René; il lui promettait de prolonger le siége, et s'y employait [2],

[1] Gollut.

[2] Specklin

autant du moins que pouvait le permettre l'impatience du duc de Bourgogne.

Il advint qu'à ce moment plusieurs gentilshommes du parti lorrain essayèrent de pénétrer dans la ville. Quelques uns, et entre autres Siffrein de Baschi, gentilhomme provençal et maître d'hôtel du duc René, se laissèrent malheureusement prendre par les assiégeans. Le duc de Bourgogne commanda qu'ils fussent tout aussitôt pendus, disant que du moment qu'une place est investie et battue d'artillerie, ceux qui tentent d'y entrer sont dignes de mort, aux termes des lois de la guerre.

C'était justement par ce sire de Baschi que passait toute la correspondance du duc de Lorraine et du comte de Campo-Basso. Celui-ci s'empressa de remontrer au Duc que cet usage, suivi en Italie et en Espagne, ne s'était jamais pratiqué en France, quelque cruelles que fussent les guerres, et qu'une pareille cruauté serait un sujet d'indignation. Le comte de Chimai, le comte de Nassau, le grand bâtard, furent de même opinion, et parlèrent des vengeances qu'une telle exécution allait attirer sur les prisonniers bourguignons. Tout fut inutile. Cependant le comte de Campo-Basso insista avec tant d'obstination, revint si sou-

vent à la charge, qu'irrité d'être ainsi contredit, lui qui ne l'était jamais, le Duc entra dans une telle fureur, qu'il donna un soufflet à Campo-Basso.

Siffrein de Baschi, comme on le conduisait à la mort, se voyant sans nulle ressource, demanda à parler au Duc pour lui révéler un secret touchant la sûreté de sa personne. Pour lors le comte de Campo-Basso vit quel péril le menaçait. Heureusement pour lui, le Duc répondit encore tout en colère : « Il ne cherche qu'à sauver sa vie ; « qu'on écoute sa déclaration et qu'on se dé- « pêche. » Cette parole fut rapportée au prisonnier. « Je ne puis parler qu'à lui, dit-il, mais rien « ne lui importe davantage ; je vous en conjure, « retournez à lui ; il donnerait un duché pour « connaître ce que je lui ferai savoir. »

Les prières de ce pauvre gentilhomme touchaient tous ceux qui l'écoutaient ; par pitié pour lui autant que par affection pour le Duc, quelques uns coururent à la baraque de bois où il avait son logis. Mais l'Italien, maintenant aussi pressé de voir Siffrein pendu, qu'un moment auparavant il l'était de le sauver, se tenait à la porte du Duc, et refusa de la laisser ouvrir. « Monseigneur ordonne qu'on se dépêche de les « pendre », dit-il ; et il envoya un message au

prevôt pour hâter la mort de ces malheureux.

Elle fut vengée plus cruellement peut-être que ne l'avaient pensé les conseillers du Duc. Le duc René, en apprenant l'exécution de son maître-d'hôtel, manda au bâtard de Vaudemont de faire pendre les prisonniers faits à Gondreville. Ils étaient au nombre de cent vingt. Au-dessus de chacun on attacha l'inscription suivante : « Pour la très-grande inhumanité et meurtre commis en la personne de feu le bon Siffrein de Baschi et ses compagnons, après qu'ils ont été pris, en servant bien et loyalement leur maître, par le duc de Bourgogne, qui, dans sa tyrannie, ne se peut empêcher de verser le sang humain, il me faut ici finir mes jours. »

L'hiver devenait de plus en plus rude ; la terre se couvrit de neige. Les assiégés étaient, il est vrai, réduits aux dernières extrémités de la famine, mais semblaient résolus à ne point se rendre. Ils faisaient encore de vigoureuses sorties. Les Lorrains couraient la campagne et s'emparaient de tous les lieux circonvoisins. Saint-Nicolas-de-Pont, qui assurait le passage de la Meurthe, fut même enlevé aux Bourguignons [1]. Rien

[1] Specklin.

cependant ne pouvait ébranler l'obstination du Duc. Aussi était-il devenu l'exécration de son armée. Il n'y avait sorte de discours qui ne fussent tenus contre lui. La nuit de Noël fut si froide, que plus de quatre cents hommes moururent, ou bien eurent les mains et les pieds gelés. « Ah! « disait le lendemain matin un capitaine, puisque « notre maître aime tant la guerre, je voudrais « l'avoir en mon arquebuse, je le tirerais dans « Nanci, et il en aurait assez. » Cette parole fut rapportée au Duc, et le capitaine fut pendu [1].

Le jour d'après, 26 décembre, il fit donner un assaut. Il y avait peu à en espérer avec une armée tellement épuisée et réduite. Cependant elle était encore vaillante et fidèle; on murmurait, mais on obéissait. L'assaut fut sanglant; la garnison repoussa toutes les attaques.

Le 29 décembre, on vit arriver au camp le roi de Portugal, cousin germain du duc de Bourgogne [2]. Ce prince, allié du roi de France, prétendait à la couronne de Castille; le roi lui avait promis des secours, faisait cause commune avec lui contre l'Aragon, mais ne songeait guère à lui

[1] Specklin.

[2] Legrand. — De Troy. — Comines.

tenir sa promesse. Quelques troupes envoyées en Biscaye sous les ordres du sire d'Albret et d'Yves du Fou; des courses faites en Catalogne, nonobstant les trèves, ne suffisaient point pour aider le roi Alphonse à conquérir la Castille. Il résolut de venir en personne trouver son bon et ancien allié, afin d'en obtenir de plus puissans secours. Ses conseillers voulurent le dissuader d'entreprendre un si long voyage, dans un espoir fort incertain. Il était d'un naturel bon et confiant; ne doutant pas d'un heureux succès, il s'embarqua sur les navires de France commandés par Coulon, vice-amiral de la mer, passa le détroit, débarqua à Collioure, traversa le royaume, où, d'après les ordres donnés d'avance, il reçut partout les plus grands honneurs, et arriva à Tours. Le roi avait envoyé au-devant de lui tous les seigneurs de sa cour; il vint le voir le premier, et le reçut avec une courtoisie extraordinaire.

Quant au motif de son voyage, le roi de Portugal n'eut pas lieu d'être aussi satisfait de son allié. Le roi ne montra nulle disposition à entreprendre pour lui une guerre contre l'Aragon.

Comme il lui donnait pour principale excuse le trouble où le tenait le duc de Bourgogne et cette guerre de Lorraine, dont il fallait du moins

voir l'issue, le roi de Portugal, en loyal et digne prince, qui ne connaissait ni les hommes ni les affaires de France, imagina d'aller trouver son cousin le duc Charles, et de le réconcilier avec le roi. Il partit au cœur de l'hiver, et passa à Paris ; il y reçut le plus pompeux accueil, et on lui fit voir tout ce que la ville renfermait de beau et de curieux. De là, il arriva au camp devant Nanci, et trouva un prince peu disposé à entendre ses bonnes raisons. Le Duc, pour seule réponse à ses projets de paix et de concorde, lui proposa tout aussitôt d'aller s'enfermer avec la garnison de Pont-à-Mousson, afin de défendre la ville contre le duc de Lorraine qui arrivait enfin de la Suisse avec une armée, tandis que lui-même l'attendrait devant Nanci pour le combattre.

Le roi de Portugal, qui n'était pas venu dans un tel dessein, fut surpris de cet accueil et du peu de sagesse que faisait voir le Duc; il s'excusa de son mieux, disant qu'il n'avait point d'armure et n'avait amené nul de ses gens. Dès le lendemain il repartit.

En effet, le duc René s'avançait à grandes journées; l'assemblée de Lucerne s'était tenue le 25 novembre, et tout y avait réussi selon son désir. « Puisque l'ennemi, après avoir conquis la sei-

« gneurie du duc Lorraine, viendrait, sans nul « doute, chez nos alliés d'Alsace, il nous faut l'en « chasser. D'ailleurs ce prince s'engage à payer « quarante mille florins. Qu'on annonce donc dans « toutes les églises qu'il convient de s'armer sans « délai ; qu'on fasse avertir en même temps l'abbé « de Saint-Gall, les gens de l'Appenzel, les villes de « Schaffouse et de Rothweil, et les principaux « seigneurs ; le comte de Wurtemberg fournira « des cavaliers. Les seigneurs des ligues laissent « toute liberté de recruter chez eux. »

Le duc René s'engagea à payer double solde. Le roi, dont les ambassadeurs l'avaient fort aidé dans sa négociation, fit promettre un écu d'or à chaque combattant pour entrer en campagne. A ces conditions, on recruta bientôt huit mille hommes. Sauf quelques jeunes garçons qui ne partirent pas volontiers, tout ce peuple s'en allait avec allégresse sous les ordres du duc René, qui avait si bravement combattu avec eux à Morat. D'ailleurs les chefs les plus renommés de chaque ville s'étaient offerts pour cette guerre : Waldmann, de Zurich ; Brandolfe de Stein, de Berne ; Hassfurter, de Lucerne ; enfin presque tous les capitaines de Morat et de Granson. Le duc René les attendait à Bâle. C'était là qu'il voulait assembler son ar-

mée de Suisses, pour aller ensuite joindre celle qui se formait avec les Lorrains, les Alsaciens et les Français. Son impatience était grande; un vaillant homme de Vaudemont, nommé Pied-de-Fer, avait, au péril de sa vie, traversé l'armée de Bourgogne; il venait dire au duc René que la garnison de Nanci avait mangé tous les chevaux, et que maintenant elle n'avait d'autre viande que les chats et les rats.

Successivement chaque contingent arrivait; le duc allait au-devant d'eux, leur faisait un accueil plein d'amitié, les traitait comme ses sauveurs. Le jour où vinrent les gens de Zurich, il descendit de cheval et rentra dans la ville à pied, marchant à côté de Waldmann. Enfin, la veille de Noël, tous les Suisses furent réunis à Bâle. Quand on eut fait la revue pour la solde, le duc René se trouva ne pas avoir toute la somme nécessaire; il lui manquait douze cents florins. Les Suisses commençaient à murmurer, à dire qu'ils ne partiraient pas. Il voulut emprunter la somme à Bâle, mais on demandait des gages; le comte Oswald de Thierstein donna ses deux fils; l'argent fut prêté, et tout se prépara enfin pour partir.

Le lendemain, après la messe, l'armée se mit en marche; le duc René était allé l'attendre au

premier gîte, à Blotzheim. Lorsque les Suisses arrivèrent, il vint à leur rencontre, vêtu d'un habillement pareil au leur et marchant la hallebarde sur l'épaule, ce qui leur plut beaucoup. Il donna encore un florin d'or à chaque porte-enseigne. On avait d'abord voulu descendre par le Rhin jusqu'à Strasbourg, mais la rivière charriait des glaçons; le premier bateau avait coulé; de sorte qu'on prit la route par terre. Le temps était extraordinairement froid; on ne trouvait pas des vivres en abondance. Cependant la troupe marchait gaiement, sans nul murmure et en bon ordre. Seulement partout où elle passa, à Einsisheim, à Colmar, à Schelestadt, elle pilla impitoyablement les juifs et les maltraita beaucoup.

A Lunéville, les diverses troupes, qui jusqu'alors avaient marché par intervalles, se réunirent en approchant de l'ennemi. Les Alsaciens, les gens de Strasbourg arrivèrent aussi. Enfin le duc de Lorraine se trouva à la tête de dix-neuf à vingt mille hommes[1]. Il passa la soirée avec les principaux chefs. Là, ils s'entretinrent avec contente-

[1] Récit écrit par le duc lui-même. — Autre récit dans les pièces de Comines. — Histoire de Lorraine. — Gollut. — Dunod. — Blarru. — Paradin. — Müller. — Histoire de Bourgogne. — Histoire du roi René. — Comines.

ment et bonne espérance des souvenirs de Morat, de la vaillance que chacun y avait montrée, de la loyale amitié qui s'était établie entre eux sur le champ de bataille. Le duc René appelait tous ces capitaines du nom d'amis, de frères d'armes; il les embrassait et leur recommandait son honneur, son duché et son peuple.

Il se hâta de marcher sur Saint-Nicolas-de-Pont, pensant que le duc de Bourgogne, à la nouvelle de son approche, avait dû reprendre un poste si important. L'avant-garde y entra sans beaucoup de résistance; quelques Bourguignons seulement étaient dans le village. Ils furent tués, jetés à la rivière, précipités du haut du clocher, ou pendus aux arbres. Les Suisses avaient toujours fait la guerre cruellement, et le supplice de la garnison de Granson leur servait maintenant d'excuse. Le lendemain, 4 janvier 1477 [1], toute l'armée de Lorraine, ayant ainsi passé la Meurthe, se trouvait à deux lieues tout au plus du camp des assiégeans.

Le duc de Bourgogne, contre son usage, assembla ses capitaines en conseil. « Or çà, dit-il, « puisque ces vilains arrivent à nous, puisque

[1] 1476 v. st. L'année commença le 14 avril.

« ces ivrognes viennent ici chercher à boire et à « manger, que convient-il que nous fassions ? » Tous lui remontrèrent la misère et la diminution de l'armée, la force que semblait avoir l'ennemi; ils lui dirent qu'il était impossible d'empêcher la ville d'être secourue et ravitaillée, mais que du moins on pouvait éviter une bataille et ne pas se précipiter dans une perte presque assurée; qu'il était encore temps de se retirer à Pont-à-Mousson; de là on pourrait gagner le duché de Luxembourg et y refaire l'armée. Le duc René, disait-on, est pauvre ; il ne pourra long-temps soutenir la dépense de la guerre, et ses alliés le quitteront dès qu'il n'aura plus d'argent. Il suffit d'attendre pour être certain d'un plein succès.

Mais le Duc n'avait assemblé ses serviteurs que pour leur dire sa volonté, non pour prendre leur avis. « Mon père et moi, dit-il, nous avons su « vaincre les Lorrains, et nous les en ferons sou- « venir. Par saint Georges, je ne m'enfuirai point « devant un enfant, devant René de Vaudemont, « qui, au lieu de se montrer digne chevalier, « vient à la tête de cette canaille. Au reste, il n'a « pas avec lui tant de gens qu'on croit. Les Alle- « mands ne savent pas quitter leurs poêles en hi- « ver, et ce n'est pas une saison où ils se mettent

« en guerre. Ce soir nous allons donner l'assaut « à la ville, et demain nous aurons la bataille. »

Le Duc semblait toutefois avoir plus de tristesse que d'ardeur; il s'empressait à donner ses ordres, et prenait toutes les dispositions nécessaires pour le lendemain, plutôt poussé par le besoin de se distraire d'un sombre chagrin qu'animé par l'espérance.

L'assaut fut donné vivement, et l'artillerie des Bourguignons fit un feu terrible sur la ville. Le Duc tenta les derniers efforts pour emporter la place. Il avait, disait-on, juré par saint Georges de chômer à Nanci la fête des rois. Le duc René, en partant de Bâle, avait envoyé annoncer sa prochaine venue à la garnison. Thierri, marchand drapier de Mirecourt, avait, avec grand péril, trouvé moyen d'entrer dans la ville. Les assiégés ne savaient pas néanmoins que leur duc fût déjà si proche. Pour les en avertir et leur donner courage à soutenir encore cette attaque, il fit allumer un grand feu sur le clocher de Saint-Nicolas. L'assaut ne fut pas plus heureux que tous les précédens, et lorsque les assaillans se retirèrent, la garnison fit une sortie, les poursuivit jusque dans leur camp, et mit le feu à une partie de leurs tentes.

Le duc de Bourgogne avait espéré que du moins cette attaque sur la ville servirait à cacher le mouvement qu'il ordonna avant que le jour eût paru, afin d'aller prendre position, de se retrancher, et de placer les canons en face de l'armée ennemie. Cette sortie mit au contraire du trouble et du retard dans l'ordonnance de bataille qu'il avait réglée. En outre, le duc René avait envoyé quelques cavaliers en avant, et les lieux avaient été bien reconnus.

Nanci est situé sur la rive gauche de la Meurthe, à un quart de lieue environ de la rivière. Les Lorrains arrivaient par la route de Strasbourg et par Saint-Nicolas. Ils occupaient le village de la Neuveville, et s'avançaient vers le camp des assiégeans.

Le duc de Bourgogne s'arma de grand matin, et monta sur un beau cheval noir, qu'on nommait Moreau. Lorsqu'il voulut mettre son casque, le lion doré qui en formait le cimier se détacha et tomba : « *Hoc est signum Dei* », dit-il tristement. Il n'en continua pas moins à aller ranger son armée. Pour arrêter la marche des Lorrains, son artillerie fut établie sur la route, à un endroit où elle était un peu élevée. A sa gauche était la rivière; à droite une pente couverte de bois;

le ruisseau d'Heuillecour, assez profond et coulant presque partout entre deux haies, couvrait son front et lui servait de retranchement. Josse de Lalain, grand bailli de Flandre, commandait l'aile gauche, qui s'appuyait à la rivière. Le Duc et le grand bâtard étaient au centre, sur le chemin, avec l'artillerie et presque tous les gens de pied. Les Lombards formaient la droite; c'était Jacques Galeotto qui les commandait. Le comte de Campo-Basso avait enfin accompli sa trahison, et tenu parole au roi, en partant deux jours auparavant avec son frère Angelo et son cousin le sire Jean de Montfort. Les chefs qui commandaient les Français du duché de Bar avaient ordre de ne le point recevoir, à cause de la trêve que le roi voulait toujours faire le semblant d'observer fidèlement. Alors il s'en alla occuper les ponts de Bouxières-les-Dames[1] sur la Meurthe, et de Condé sur la Moselle, afin de couper aux Bourguignons le chemin de la retraite, et de tomber sur les fuyards. Il avait en outre eu soin de laisser dans l'armée treize ou quatorze personnes pour crier « sauve qui peut! » et commencer la déroute. D'autres étaient chargés de suivre de

[1] Aujourd'hui Custine.

l'œil le duc de Bourgogne et de le tuer dans le désordre de la fuite.

Dès que Campo-Basso sut que le duc de Lorraine était à Saint-Nicolas, il se présenta à lui avec sa troupe. Il avait arraché son écharpe rouge et sa croix de Saint-André. Le duc René écouta ses plaintes sur l'affront qu'il avait reçu du duc de Bourgogne, et son dessein de se venger. Le capitaine italien rappela ensuite la fidélité qu'il avait autrefois montrée à la maison d'Anjou, les services qu'il avait rendus au duc Jean de Calabre, les récompenses qu'il en avait reçues, et dont il demandait seulement la confirmation. Il était prêt, disait-il, à donner encore sur l'heure même, et les armes à la main, des preuves de son zèle.

Le duc René en parla à ses capitaines suisses. « Nous ne voulons point que ce traître d'Italien « combatte à nos côtés, dirent-ils tous; nos pères « n'ont jamais usé de tels gens ni de telles pra- « tiques pour gagner l'honneur de la victoire. » Le comte de Campo-Basso se retira, espérant du moins qu'au poste qu'il avait pris il pourrait encore faire du mal à son ancien maître, mais regrettant de ne lui en point faire davantage.

Le commandement des gens de pied de l'avant-

garde fut donné à Guillaume Herter, de Strasbourg, celui qui avait si bien combattu à Morat; le comte Oswald de Thierstein commandait la cavalerie. Ils avaient avec eux le bâtard de Vaudemont, les sires Jacques de Wisse, Malortic, d'Oriole, de Bassompierre, de Domp-Julien; de l'Étang, tous Lorrains ou Français. Cette avant-garde était de neuf mille hommes; c'était plus que toute l'armée bourguignonne. Elle marchait sous le guidon du duc René, qui portait l'ancienne devise des ducs de Lorraine : un bras armé sortant d'un nuage, et tenant une épée avec les mots : « Toutes pour une. »

Le corps de bataille était sous les ordres du duc René, sans autre chef ni lieutenant que lui. Il faisait porter par le sire de Vauldrei sa bannière de Lorraine représentant l'Annonciation. Pour empêcher toute jalousie, et suivant la coutume des Suisses, toutes les autres bannières étaient au même lieu sous bonne garde, et devaient marcher toujours ensemble jusqu'à la victoire. Ainsi l'on voyait là rassemblées les bannières du duc d'Autriche, de l'évêque et de la ville de Strasbourg, de l'évêque et de la ville de Bâle, de Berne, de Zurich, de Fribourg, de Lucerne, de Soleure, et de toutes les villes et communes de l'alliance.

Le duc René était sur un cheval gris, nommé la Dame, qu'il avait monté à Morat; par-dessus son armure il portait un habillement à ses couleurs rouge et gris-blanc, et une robe de drap d'or, dont la manche droite était ouverte. La housse de son cheval était aussi de drap d'or, avec une double croix blanche. Autour de lui étaient huit cents chevaux; c'était la noblesse de Lorraine: les comtes de Bitche, de Salm, de Linange, de Pfaffen-Hoffen, et les sires de Gerbevilliers, de Ligniville, de Nettancourt, de Ribeaupierre, d'Haussonville, de Lenoncourt. Les serviteurs de sa maison, et jusqu'à ses secrétaires, chevauchaient armés dans cette noble troupe, qui tenait la droite du corps de bataille. L'arrière-garde n'était composée que de huits cents couleuvriniers.

D'après le rapport des cavaliers qu'on avait envoyés devant, et d'après les informations qu'avait données le comte de Campo-Basso, l'ordonnance de l'armée ennemie était assez bien connue. Deux Suisses, que la misère avait forcés à s'enrôler chez les Bourguignons, et qui s'en vinrent rejoindre les gens de leur pays, expliquèrent encore mieux la position de l'ennemi; ils s'offrirent à servir de guides.

Toute cette armée marchait joyeuse et empres-

sée. La neige tombait à gros flocons; le jour en était obscurci; on ne voyait pas loin devant soi. Une décharge de l'artillerie des Bourguignons, tirée hors de portée, indiqua qu'on approchait. Les Suisses s'arrêtèrent: un vieux prêtre de leur pays leur fit la prière. « Dieu combattra pour « vous, dit-il, le Dieu de David, le Dieu des ba- « tailles! » Tous s'étaient mis à genoux; ils baisèrent la terre neigeuse. Le duc René était descendu pour prier avec eux. Il remonta à cheval, et leur adressa la parole en allemand: « Mes en- « fans, dit-il, puisque l'ennemi est assez téméraire « pour nous attendre et accepter la bataille, il « nous en faut tirer une mémorable vengeance. »

En attaquant de front l'artillerie des Bourguignons sur la grande route, on eût perdu beaucoup de monde. Guillaume Herter, avec son avant-garde, se porta à la gauche, et, suivant un ancien chemin, le long du ruisseau, s'en alla passer dans le bois, derrière le coteau où s'appuyait la droite de l'ennemi. Pendant ce temps-là, le ciel commença à s'éclaircir. Le duc René, voyant que cette aile avait laissé un espace entre elle et la lisière du bois, voulut aussi la tourner par-là et au plus près. Il y envoya quatre cents chevaux. Cette attaque fut malheureuse. Le sire de la Rivière, à la

tête de la cavalerie bourguignonne, pressait déjà vivement les Lorrains, lorsque tout à coup parut sur la hauteur l'avant-garde de Guillaume Herter. Il avait avec lui les gens d'Uri et d'Unterwalden ; on entendit retentir au loin, et par trois fois, le son de leurs trompes. Le duc de Bourgogne, reconnaissant ce son terrible qui lui rappelait Granson et Morat, se sentit glacé au fond du cœur. Cependant le courage ne pouvait lui manquer; comme on le disait communément, jamais peur ne se laissa voir sur son visage, et il ne craignait rien en ce monde que la chute du ciel. Il fit changer de front à ses archers, et les tourna contre les Suisses, qui descendaient du coteau sur sa droite.

Parmi le découragement de tous, environné par une armée trois ou quatre fois plus nombreuse que la sienne, on le voyait s'en aller d'un lieu à l'autre, ranger ses hommes, les ranimer par menaces ou par exhortations, et donner ses ordres tout comme s'il y avait eu quelque espérance à concevoir. Autour de lui, quelques fidèles serviteurs dont il avait méconnu les conseils, Rubempré, Contai, Galeotto, le grand bâtard, le comte de Chimai, faisaient aussi tous leurs efforts. Mais rien ne pouvait arrêter l'élan des

Suisses. La cavalerie se porta au-devant d'eux sans retarder leur marche; une décharge de couleuvrines à main, qui renversa mort Galeotto et beaucoup d'autres cavaliers, acheva la complète déroute de l'aile droite.

L'aile gauche, que commandait Josse de Lalain, ne pouvait faire une meilleure défense. Elle fut bientôt enfoncée et poursuivie vivement sur la route et le long de la rivière par le duc de Lorraine et sa cavalerie. Les fuyards croyaient passer sur le pont de Bouxières; Campo-Basso le gardait. En même temps la garnison fit une sortie. Bientôt les Bourguignons virent s'élever derrière eux les flammes qui achevaient de consumer leur camp. Toute l'armée fut en peu d'instans dispersée : les uns se jetant dans la Meurthe pour essayer de la traverser; les autres s'enfonçant dans les bois ou gagnant les campagnes.

La bataille avait peu duré et n'avait pas été meurtrière. La poursuite fut terrible; deux heures après la chute du jour, les Lorrains, les Allemands, les Suisses, les habitans du pays eux mêmes couraient encore de tous côtés, tuant sans défense ceux qu'ils rencontraient.

Après avoir poussé avec ses cavaliers jusqu'à Bouxières, le duc René reprit le chemin de sa

capitale qu'il venait de délivrer. Il demandait à chacun si l'on n'avait pas quelque nouvelle du duc de Bourgogne, si l'on ne savait point quelle route il avait prise, s'il n'était point blessé, ou si quelqu'un ne l'avait point fait prisonnier. Personne ne pouvait lui en rien dire. Il fit son entrée à Nanci par la porte Notre-Dame. Cette vaillante garnison, qui contre toute apparence avait soutenu un si long et si terrible siége, et les habitans qui avaient tant souffert pour se conserver à lui, se jetaient en foule au-devant de ses pas. Malgré leur dénûment, ils avaient illuminé la ville. Le duc commença par aller remercier Dieu dans l'église Saint-Georges; puis on le conduisit jusqu'à son hôtel, aux cris de « vive le duc René! vive notre bon et vaillant « seigneur! » Pour lui montrer quelles souffrances on avait endurées, le peuple avait imaginé de ranger en tas devant sa porte toutes les têtes de chevaux, de chiens, de mulets, de chats et autres bêtes immondes, qui depuis quelques semaines étaient la seule nourriture des assiégés.

Le lendemain, jour des Rois, le duc René continua à s'enquérir avec anxiété de ce qu'était devenu le duc de Bourgogne. On chercha parmi les morts. Sur ce triste champ de bataille, furent

successivement trouvés le sire de Rubempré, qui avait si doucement gouverné la Lorraine; le sire de Contai, ce fidèle conseiller du Duc; le seigneur Galetto, dont la loyauté faisait tant de honte à la trahison de Campo-Basso; Frédéric de Florsheim, qui commandait les Badois au service de Bourgogne; le sire de Vaux-Marcus, qui s'était fait serviteur du Duc la veille de Granson, et n'avait connu de lui que ses revers. Bien d'autres vaillans gentilshommes furent reconnus parmi les morts, mais on ne découvrit point le corps du duc de Bourgogne. Les prisonniers furent interrogés : il y en avait un grand nombre et des plus illustres. A chaque moment on en amenait de nouveaux qu'on avait crus morts ou en fuite : le grand bâtard, son fils aîné[1]; le comte de Nassau; Philippe comte de Rothelin, fils du margrave Rodolphe; le comte de Chimai; Hugues de Château-Guyon; Olivier de La Marche; le fils du sire de Contai; Josse de Lalain, qui avait été fort blessé; enfin les plus grands seigneurs et les plus sages hommes de la Flandre et de la Bourgogne. Aucun ne pouvait dire ce qu'était devenu leur maître. Les uns rapportaient que,

[1] Histoire généalogique.

lorsqu'il avait vu son armée en déroute, on l'avait entendu crier : « A Luxembourg ! » D'autres racontaient qu'au fort de la mêlée il avait reçu un si rude coup de hallebarde qu'il en avait été étourdi et ébranlé, mais que le sire de Cité l'avait soutenu et remis sur ses arçons ; qu'alors il s'était de nouveau élancé comme un lion parmi les combattans ; le sire de Cité, abattu au même moment, n'avait pu le suivre, ni savoir de quel côté il était allé [1].

Le duc René, pour savoir quelle route il avait pu prendre, envoya des messagers de toutes parts, et fit demander jusqu'à Metz si l'on n'avait rien appris de lui.

Pendant ce temps-là, les fuyards répandaient partout des récits de toutes sortes sur le duc de Bourgogne [2] ; quelques uns s'étaient enfuis avant même que le combat fût commencé ; d'autres, au milieu du désordre, n'avaient pu rien distinguer de ce qui se passait auprès du Duc, puisqu'il faisait nuit lorsque la bataille s'était terminée. En outre, tous ces hommes étaient encore remplis d'épouvante et de trouble. Les réponses qu'ils

[1] Gollut.

[2] Amelgard.

faisaient aux questions que chacun s'empressait de leur faire, étaient mal entendues, exagérées, rapportées à faux. De telle façon, qu'en peu d'instans il se forma dans les pays voisins, et de proche en proche dans tout le royaume et en Flandre, des opinions diverses sur la disparition du duc de Bourgogne. Ici, on affirmait qu'il s'était enfermé dans un château du pays de Luxembourg; là, qu'un de ses serviteurs l'avait ramassé blessé sur le champ de bataille, et le soignait dans une retraite inconnue. Ailleurs, on disait qu'un seigneur d'Allemagne l'avait fait prisonnier et l'avait secrètement emmené de l'autre côté du Rhin. La croyance générale, celle qui plaisait le plus aux peuples, comme plus merveilleuse, c'est qu'il n'était pas mort, et que bientôt on le verrait reparaître. « Gardez-vous bien, disait-on dans « quelques villes de ses états, de vous com- « porter autrement que s'il était vivant encore, « car ses vengeances seraient terribles à son « retour. »

Cependant, le lundi au soir, le comte de Campo-Basso, qui peut-être en savait plus que nul autre sur le sort du Duc, amena au duc René un jeune page nommé Jean-Baptiste Colonna, d'une illustre maison romaine, qui, disait-il, avait vu de

loin tomber son maître, et saurait bien retrouver la place.

Le lendemain, mardi 7 janvier, sous la conduite de ce page, on se mit à chercher de nouveau le corps. Il se dirigea vers l'étang de Saint-Jean, à environ trois portées de couleuvrine de la ville. Là, à demi-enfoncés dans la vase du ruisseau qui remplit cet étang, près de la chapelle de Saint-Jean de l'Atre, étaient une douzaine de cadavres dépouillés. Une pauvre blanchisseuse de la maison du Duc s'était, comme les autres, mise à cette triste recherche : elle aperçut briller la pierre d'un anneau au doigt d'un cadavre dont on ne voyait pas la face. Elle avança et retourna le corps : « Ah! mon prince! » s'écria-t-elle; on y courut. En dégageant cette tête de la glace où elle était prise, la peau s'enleva, les loups et les chiens avaient déjà commencé à dévorer l'autre joue; en outre, on voyait qu'une grande blessure avait profondément fendu la tête depuis l'oreille jusqu'à la bouche.

En cet état ce corps était presque méconnaissable. Cependant, en l'examinant avec soin, Mathieu Lupi son médecin portugais, Denis son chapelain, Olivier de La Marche son chambellan, et plusieurs valets de chambre, le reconnurent sans

en pouvoir douter. Des marques certaines ne pouvaient donner lieu à aucune méprise. On retrouva au cou la cicatrice de sa blessure de Montlhéry. Deux dents qui lui manquaient, depuis une chute qu'il avait faite; ses ongles qu'il avait la coutume de porter plus longs qu'aucune personne de sa cour; la trace de deux abcès qu'il avait eus, l'un à l'épaule, l'autre au bas-ventre; un ongle retourné dans la chair à l'orteil gauche; l'anneau qu'on lui avait vu au doigt, étaient autant de signes assurés.

On lava ce corps avec de l'eau chaude et du vin; alors il fut pleinement reconnu par ses serviteurs désolés et par le grand bâtard son frère. Outre la plaie de la tête, il était percé de deux coups de pique; l'un traversait les cuisses, l'autre s'enfonçait au bas des reins.

Dès que le duc de Lorraine sut qu'on avait enfin trouvé le corps du duc Charles, il ordonna qu'on le transportât dans la ville. Quatre gentilshommes chargèrent sur leurs épaules la litière où il fut placé. Le corps fut déposé chez un nommé Georges Marquis, sous une tente de satin noir; le lit de parade était en velours noir; le corps était revêtu d'une camisole de satin blanc, et recouvert d'un manteau de satin cramoisi; une

couronne ducale, ornée de pierreries, entourait son front défiguré. On lui avait chaussé des houzeaux d'écarlate et des éperons dorés. Le duc de Lorraine s'en vint jeter de l'eau bénite sur le corps du malheureux prince. Il lui prit la main par-dessous le poêle : « Ah! cher cousin, dit-il les « larmes aux yeux, Dieu veuille avoir votre âme! « vous nous avez fait bien des maux et des « douleurs! » Puis il baisa cette main, se mit à genoux et resta un quart d'heure en prière.

Le corps fut ensuite solennellement levé et transporté à l'église Saint-Georges. Le cortége était pompeux; tous les seigneurs de Bourgogne, et les serviteurs du Duc qui avaient été faits prisonniers, assistaient tristement aux funérailles de leur maître et de cette superbe puissance de Bourgogne ruinée et perdue à jamais par sa faute. Les bourgeois, les magistrats et le clergé de la ville, les seigneurs de Lorraine, les capitaines de Suisse et d'Allemagne, suivaient le convoi. Enfin venait le duc René lui-même, à pied, revêtu de sa cotte d'armes, traînant un long manteau de deuil, et portant pour marque de sa victoire une longue barbe d'or [1] pendant

[1] *Sic illi aurea barba.* (PERSE.)

jusqu'à sa ceinture, selon un usage des anciens preux et des Romains d'autrefois.

Chacun, en suivant le corps de ce grand prince, qui avait voulu être le maître de toute la chrétienté, qui avait tenté de si merveilleuses entreprises, qui avait depuis dix ans tenu en alarmes rois, empereurs et peuples, faisait de pieuses réflexions sur le néant des choses humaines et les voies terribles de la Providence. En déplorant cette mort cruelle, dont ses plus grands ennemis ne pouvaient s'empêcher d'être émus et consternés, on songeait cependant aux Liégeois qu'il avait fait massacrer impitoyablement, aux habitans de Nesle, aux garnisons de Briey et de Granson, et l'on disait que jamais homme n'avait mieux mérité de mourir par l'épée. D'autres voyaient l'arrêt de sa perte dans la façon déloyale dont il avait livré le connétable. On parlait aussi du supplice récent de ce malheureux Siffrein de Baschi et de ses compagnons. Les paroles que le Duc avait dites un an auparavant aux États de Lorraine, en leur promettant de faire à jamais sa demeure à Nanci; le serment qu'il avait juré d'y rentrer pour la fête des Rois, revenaient en mémoire, et sem-

blaient comme des oracles du destin dont la mort seule découvre le sens.

Comment et par quelle main avait péri le duc Charles? c'est ce qui ne fut jamais complètement avéré. Bien des gens demeurèrent persuadés que les hommes apostés par le comte de Campo-Basso l'avaient tué ou du moins achevé. Toutefois on raconta généralement que le premier coup lui avait été porté à la tête par un boulanger de Nanci, nommé Humbert[1]; qu'ensuite, ayant voulu traverser le ruisseau de l'étang de Saint-Jean, la glace avait enfoncé sous les pas de son cheval. Alors, disait-on, il avait crié à un cavalier qui le poursuivait : « Sauvez le duc de Bourgogne »; mais cet homme d'armes, qui se nommait Claude de Bazemont, châtelain de la Tour du Mont à Saint-Dié, était sourd; malheureusement il crut entendre : « Vive Bourgogne! » et porta au Duc les derniers coups. On prétend qu'il mourut de chagrin quand il sut que c'était lui qui avait donné la mort à un si grand prince.

Toutefois le délai qui s'était écoulé avant qu'on retrouvât son corps avait donné aux bruits ré-

[1] Specklin. — Récit à la suite de Comines.

pandus et accrédités par les fugitifs le temps de s'emparer des esprits du vulgaire. Lorsqu'on apprit la vérité, on n'y voulut plus croire. Il fut impossible de persuader aux peuples que le duc de Bourgogne était mort. Mille histoires fabuleuses se débitaient : on l'avait vu à tel endroit; c'était en tel pays qu'il était caché; on le tenait enfermé dans une prison; il s'était caché en un couvent. Enfin, dix ans après, il y avait encore des gens qui faisaient la gageure qu'on allait voir reparaître ce grand duc Charles, et des marchands livraient leur marchandise gratuitement, sous condition qu'on la leur paierait le double lors de son prochain retour [1].

Une telle croyance contribuait encore à accroître sa renommée et à en faire comme une sorte de personnage merveilleux, sujet continuel des entretiens populaires. Quant aux gens sages de son temps, ils portaient sur lui un jugement plus réfléchi. C'était pour eux une grande occasion de moraliser [2], et d'expliquer les justices que Dieu sait faire, même dans cette vie. Ils disaient que nul prince n'était né avec de plus grandes et de plus belles qualités : ami de la jus-

[1] Amelgard. — [2] Amelgard. — Comines. — Specklin.

tice et du bon ordre; loyal et amoureux de l'honneur; chaste, sobre, tempérant, actif, vigilant, dur à la fatigue et à la souffrance; vaillant par merveille; rude, mais cependant bon et pitoyable, surtout pour les pauvres et petites gens. Mais, disait-on, la splendeur de cette maison de Bourgogne, qui avait semblé arbitre entre la France et l'Angleterre, ces deux plus puissans royaumes de la chrétienté, et qui avait servi d'asile hospitalier à Édouard de Lancastre et au dauphin Louis; ce faste qu'avait tant aimé le duc Philippe; tous ces grands seigneurs dont il avait formé sa cour et le service de sa maison; plus que tout cela, le pouvoir absolu gagné sur les vassaux et conquis sur les villes, avaient de bonne heure ébloui sa jeunesse, et lui avaient inspiré un prodigieux orgueil.

Une fois devenu le maître, il n'avait plus voulu rencontrer obstacle ni contradiction; il avait tout rapporté à lui; ce qui lui arrivait d'heureux semblait toujours lui appartenir en propre, et il n'en attribuait rien ni à la protection divine ni au savoir-faire de ses serviteurs. De la sorte, ne refusant jamais rien à son idée ni à sa passion, de juste qu'il était, on l'avait vu devenir tyrannique, plein de prévention et de

cruauté; de loyal, il était devenu aussi perfide que la plupart des autres princes, et son impétueuse ardeur ne s'arrêtait plus aux empêchemens que l'honneur pouvait mettre à sa volonté.

Son désir de gloire et de puissance s'était tourné à rêver l'empire du monde entier. Alors il avait accablé ses peuples d'impôts, sa noblesse de fatigues, et s'était précipité dans de folles guerres. Corrompu par l'orgueil, il n'avait pas même été ce qu'il semblait surtout appelé à devenir, un grand chef de guerre. Sauf les expéditions contre les malheureux Liégeois, où il avait eu affaire à des séditieux insensés, il n'avait jamais réussi à rien. Sans parler même de cette guerre contre les Suisses qui l'avait perdu, on l'avait vu échouer devant Amiens, Beauvais et Neuss.

C'est qu'il ne suffisait point de rendre de belles ordonnances sur les gens de guerre, de les faire exécuter, de maintenir une bonne discipline, de connaître les moindres détails, de donner l'exemple de l'activité, de la patience et du courage; il fallait, pour le gouvernement d'une armée, comme pour le gouvernement d'un état, de la prudence et de la docilité aux bons avis. D'ailleurs, s'il était ferme dans le commandement, il ne sa-

vait pas gagner le cœur des soldats ni leur donner cette sorte de joyeuse impétuosité qu'inspire un chef lorsque, même à travers sa rudesse, il leur montre affection et confiance. Le duc Charles n'aimait personne; sa colère était violente, mais froide, hautaine et outrageante. Il eut autour de lui jusqu'au dernier moment des serviteurs fidèles et même dévoués, parce qu'il s'en trouve toujours qui, malgré tout, s'attachent à leur prince et à leur maître, tant ils le regardent comme au-dessus d'eux; mais tous ses peuples et tous ses soldats avaient fini par l'avoir dans une haine extrême.

Quant aux ennemis qu'il s'était faits, il les avait mis au point qu'il leur fallait le détruire pour se sauver. Le plus redoutable de tous était le roi de France. Les dix années de règne du duc Charles n'avaient été pour ainsi dire qu'une lutte de force ou de ruse contre cet habile et puissant adversaire. Sans doute il ne devait pas se fier au roi, qui avait toujours eu de mauvais desseins contre lui. Il était toutefois évident que le duc de Bourgogne aurait pu avoir la paix, ou du moins de longues et durables trèves avec le royaume. Par malheur, dès les premiers temps, ce fut à qui détruirait l'autre, et le combat n'était pas égal.

Le roi de France, vaillant de sa personne, avait

moins de courage dans ses résolutions que le duc Charles. Il avait aussi de bien plus grands embarras et plus de périls intérieurs dans le gouvernement de ses états; mais c'était à la fois le plus actif et le plus patient des hommes. Lorsque le duc de Bourgogne avait conçu un projet, il s'y obstinait follement, et quand enfin il y voyait trop d'obstacles, il se précipitait dans un autre. Le roi, au contraire, sans varier dans son dessein, ne mettait jamais nulle fierté à y réussir par un moyen plutôt que par un autre. La vivacité de son génie le portait à s'ennuyer assez vite de ce qui tardait trop, et alors il changeait, non de but, mais de chemin. Il réduisit ainsi tous ses ennemis les uns après les autres, sachant attendre l'occasion, et surtout réparer ses fautes, parce qu'il les connaissait et savait mieux que personne en quoi et pourquoi il s'était trompé.

Quant à la ruse et au manque de foi, l'un ne pouvait guère en faire de reproches à l'autre, mais chacun y faisait voir tout son naturel, et l'emportement du Duc donnait quelque chose de brutal et de scandaleux à ses trahisons, comme à Péronne ou pour le connétable et la duchesse de Savoie. De même ils étaient tous les deux sanguinaires, ainsi que la plupart des princes de leur

temps, et faisaient peu de compte de la vie des hommes. Mais le Duc était cruel par colère, et le roi par vengeance : l'un fit périr plus de gens par les massacres, et l'autre par les supplices.

La connaissance des hommes était peut-être le plus grand avantage du roi sur le Duc. L'un ne voyait en eux que les instrumens de sa volonté et ne savait que s'en faire obéir; tous lui étaient bons lorsqu'ils semblaient dociles et exacts à le servir. L'autre, par goût autant que par habileté, entrait en commerce avec eux, s'insinuait dans leur confiance, aimait à leur donner l'idée de son esprit et de sa pénétration, savait les faire parler, au risque de trop parler lui-même. Il n'avait pour personne une affection véritable, et nul n'était si méfiant; mais ceux qui étaient vaillans lui plaisaient; ceux qui étaient doctes et sages dans le conseil lui semblaient d'un prix infini; il faisait grand cas de ceux qui parlaient bien; il se divertissait à deviser avec ceux qui étaient spirituels; un valet qui montrait du discernement et de la finesse lui gagnait le cœur, et encore qu'il ne crût guère à la droiture et à la ferme probité, il la trouvait honorable quand il la rencontrait.

Bien différent de ce génie variable et qui savait se ployer à tout, le duc Charles avait une âme où

rien ne trouvait accès; elle semblait, comme ses membres les jours de bataille, enfermée dans une armure de fer. Aussi y avait-il une grande différence dans la manière dont chacun était servi. Le roi avait partout des gens choisis pour lui être utiles spécialement en telle ou telle chose, en telle ou telle circonstance. Il les gagnait par son argent, il est vrai, mais aussi par ses bonnes façons et ses flatteries. Au contraire des autres princes, il aimait mieux flatter les autres que d'être flatté, jugeant que la duperie est du côté de celui qui reçoit les louanges. C'est ainsi que dans les traités, dans les pourparlers, dans toutes les pratiques secrètes, il trouvait toujours son profit.

Ses propres serviteurs, qu'il voyait sans cesse d'un œil méfiant, qu'il négligeait lorsqu'ils lui étaient moins utiles, dont il était sujet à se lasser et à s'ennuyer, avaient fini par lui être plus fidèles et à prêter beaucoup moins l'oreille à tout ce qu'on pouvait tramer contre lui. Ils avaient appris à le craindre davantage, à avoir peur de sa subtilité qui savait tout découvrir ou deviner, et de sa vengeance qui était cruelle et impitoyable lorsqu'il n'y voyait pas de danger; lui, de son côté, avait été enseigné par ses propres fautes à mieux ménager les hommes auxquels il avait

affaire. Pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne perdait l'un après l'autre ses conseillers et ses serviteurs, presque sans les regretter, tant il les écoutait peu.

Quant à la puissance de chacun, elle n'était pas non plus comparable. Toutes vastes et nombreuses qu'étaient les seigneuries du duc de Bourgogne, elles avaient bien moins d'habitans que le royaume: le roi pouvait facilement avoir des armées beaucoup plus nombreuses; il pouvait aussi lever de bien plus forts impôts. Les libertés de la Flandre avaient été, il est vrai, presque entièrement détruites; toutefois les peuples n'y étaient pas encore bien accoutumés à être taxés sans leur consentement; tandis que l'inertie et la muette patience des Français à supporter une si complète tyrannie[1] étaient un sujet de surprise pour ceux qui vivaient hors du royaume.

Quant à la guerre, le roi avait eu grande crainte de la faire, et le Duc s'y regardait toujours comme assuré de la victoire. Cependant elle eût été au

[1] Thomas Basin, évêque de Lisieux. La chronique citée dans cette histoire et ailleurs, sous le nom d'Amelgard, est, au moins en grande partie, de Thomas Basin; il était, comme il le raconte dans un autre manuscrit, serviteur de monsieur Charles, frère du roi, et quitta le royaume après la conquête de la Normandie, en 1466.

moins douteuse. Le Duc était d'une grande vaillance, mais le roi n'en avait pas moins, et de plus conservait son sang-froid au plus fort du péril. L'un comme l'autre avaient de vaillans capitaines; toutefois en Bourgogne on n'en nommait aucun dont la renommée fût pareille à la renommée du comte de Dammartin, du maréchal Rouault, du sire de Beuil, du capitaine Sallazar, et de beaucoup d'autres, qui avaient vu les anciennes guerres et chassé les Anglais du royaume.

C'est ainsi qu'après la chute du duc Charles on raisonnait sur ce qui avait précipité si rapidement et sans retour cette glorieuse maison de Bourgogne, dont les quatre Ducs, l'un après l'autre, avaient décidé de toutes choses dans la chrétienté, et occupé sans relâche les bouches de la renommée. Toute la faute en était attribuée, non à la fortune[1], mais à la juste punition des fautes du dernier Duc. Quelque habile qu'on trouvât la conduite du roi, qui avait si bien su en profiter, on ajoutait que, même sans lui, la démence de son adversaire devait amener sa ruine. La preuve en était manifeste, puisqu'il avait bien pu amener toutes choses au point de périr par la main des Suisses et des Allemands, ses anciens et fidèles alliés.

[1] Comines.

Le duc Charles de Bourgogne, lorsqu'il fut tué devant Nanci, avait régné neuf années et demie, et il était âgé de quarante-quatre ans. Il était de taille moyenne, d'une complexion robuste, d'une santé vigoureuse; ses cheveux étaient noirs, et il tenait aussi d'Isabelle de Portugal, sa mère, un teint brun, l'œil noir et le regard vif. Il avait été marié trois fois, à Catherine de France, morte encore enfant; à Isabelle de Bourbon, dont il avait eu mademoiselle Marie de Bourgogne, son unique fille et sa seule héritière; enfin à Marguerite d'York, qu'il laissait veuve et sans enfans. Comme son bisaïeul Philippe-le-Hardi, il avait vécu chastement; on ne lui avait point connu de maîtresses, et il ne laissa aucun bâtard. Il eut même si peu de goût pour la société des femmes, que ce fut un sujet de calomnie contre lui.

Son corps resta enseveli dans l'église de Saint-Georges de Nanci, jusqu'en 1550, où l'empereur Charles-Quint, son petit-fils, le redemanda à la duchesse douairière de Lorraine, pour lui ériger un tombeau à Bruges.

FIN DU TOME DIXIÈME.

00031955

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016